11
3
116
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •

Digitized by Google

MÉMOIRES

anecdotiques

SUR

L'INTÉRIEUR DU PALAIS

ET SUR QUELQUES ÉVÉNEMENS

DE L'EMPIRE

DEPUIS 1805 JUSQU'EN 1816,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

NAPOLÉON,

PAR L.-F.-J. DE BAUSSET,

ANCIEN PRÉFET DU PALAIS IMPÉRIAL.

TOME QUATRIÈME.

PARIS

A. LEVAVASSEUR, SUCCESSEUR DE PONTHIEU ET Cie,

PALAIS-ROYAL.

1828-1829.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 10, A PARIS.

NISI
PRIUS

11S·3 11·3·117

Digitized by Google

MÉMOIRES

SUR

L'INTÉRIEUR DU PALAIS IMPÉRIAL.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI

CHEZ LEBRUN, SUCCESSEUR DE Mme RENARD,

RUE CAUMARTIN, N. 12.

IMPRIMERIE D'AUGUSTE BARTHELEMY,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 10.

Digitized by Google

GEORGIVS PRINCEPS WALLIÆ PATRIAM PRO PATRIÆ REGENS MDCCCXIII

SEIPSAM CONSTANTIÂ
EUROPAM EXEMPLO

MÉMOIRES

anecdotiques

SUR

L'INTÉRIEUR DU PALAIS

ET SUR QUELQUES ÉVÉNEMENS

DE L'EMPIRE

DEPUIS 1805 JUSQU'EN 1816,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

NAPOLÉON,

PAR L.-F.-J. DE BAUSSET,

ANCIEN PRÉFET DU PALAIS IMPÉRIAL.

TOME QUATRIÈME.

PARIS

A. LEVAVASSEUR, SUCCESSEUR DE PONTHIEU ET Cie,

PALAIS-ROYAL.

1828-1829.

MÉMOIRES,

SOUVENIRS

ET ANECDOTES

SUR L'INTÉRIEUR DU PALAIS

DE L'EMPEREUR NAPOLÉON,

SUR CELUI

DE L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE,

ET SUR QUELQUES ÉVÉNEMENS DE L'EMPIRE, DEPUIS 1805 JUSQU'EN 1816.

CHAPITRE PREMIER.

Le prompt retour de Louis XVIII dans sa capitale déconcerte les projets de la coalition. — Déclaration des souverains alliés contre nos chefs-d'œuvre des arts.—Les chevaux de Corinthe.— Lettre du duc de Wellington à lord Castlereagh relative aux Musées de Paris. — Elle révèle les projets de spoliation. — Le duc de Wellington se charge d'appliquer à la France les principes de morale émis par lord Castlereagh dans sa lettre au prince de Hardenberg.—Marie-Louise renonce pour elle et pour son fils au titre de *majesté* et à toute prétention à la couronne de France.—Mensonges des feuilles officielles à cet égard. — Position des membres de la famille de Napoléon à la fin de septembre 1815. — Documens officiels sur le séjour accordé en Autriche à la reine de Naples. — Traité de la Sainte Alliance. — Réflexions à ce sujet.

Il faut aimer sa patrie comme j'aime la mienne, et s'en trouver à quatre cents lieues, dans une

position semblable, pour se faire une juste idée de l'impatience avec laquelle j'attendais l'arrivée des journaux de France, et du prix que j'attachais à la moindre circonstance qui pouvait avoir le plus léger rapport avec les événemens publics. Les principes si nouveaux, si arbitraires et si absolus, dont les puissances coalisées venaient de colorer leur politique, et dont l'évêque des Monténégrins venait de faire une si singulière application, remplissaient mon ame d'un effroi tellement surabondant, qu'il n'était plus question pour moi de faire des vœux pour le parti qui venait de succomber, ou pour l'opinion que la force étrangère venait de faire triompher. Les malheurs dont la France me paraissait menacée absorbaient mes tristes pensées. J'avais entendu les regrets de la coalition, j'avais pressenti ses projets, j'avais cru avoir deviné ses secrets. En fallait-il davantage pour occuper mon imagination, et mettre de côté toute vue personnelle de considérations et d'intérêts privés? J'ai déjà dit que le prompt retour du roi dans la capitale de son royaume avait probablement déconcerté des projets de démembrement et de partage dont l'élucubration laborieuse venait de s'exercer sur la Saxe, etc., etc. La présence de Louis XVIII à Paris, deux jours avant les souverains, préserva encore l'un des monumens les plus beaux et les plus utiles de la capitale, le pont d'Iéna, sous les arches duquel étaient déjà entassés les brûlots incendiaires du Prussien :

comme si en renversant des pierres on pouvait effacer le souvenir d'une grande victoire. Toutefois l'insistance royale ne put arrêter le besoin d'humilier la France, et de lui enlever l'éclat que les richesses des arts faisaient rejaillir sur elle. Cette jalouse dévastation domina tellement les arbitres suprêmes, que, sous les yeux mêmes du roi, sous les fenêtres de son palais, et sans qu'aucun traité pût en justifier l'exigence brutale et impolie, les chevaux de Corinthe furent abaissés du haut de l'arc de triomphe, et reportés à Venise, devenue elle-même la possession de l'Autriche. La gazette de Vienne avait publié une décision exceptionnelle, dont le but était d'exproprier la France du fruit glorieux de ses triomphes.

« Les cours d'Autriche, de Prusse et d'Angle-
« terre se sont réunies dans le *principe* que les
« chefs-d'œuvre d'arts et de sciences qui étaient
« devenus, dans toute l'Europe, la dépouille des
« guerres *révolutionnaires*, devaient être rendus à
« leurs propriétaires et aux villes dont ils fai-
« saient l'ornement et la richesse. En conséquence
« de ce *principe*, les chefs-d'œuvre *pris* en Italie,
« en Allemagne, en Espagne, et dans les Pays-
« Bas, seront *enlevés* du Musée de Paris, et des
« autres lieux où ils peuvent se trouver. »

En traitant ainsi *de nous*, *chez nous* et *sans nous*, on partait d'un principe faux. Les chefs-d'œuvre des arts avaient fait partie essentielle des

traités et des transactions consenties, et donnés en remplacement d'argent. Aucun chef-d'œuvre n'avait été *pris* ou *enlevé*..., tous avaient été offerts et étaient devenus la propriété légitime de la France. Au mépris des plus courageux efforts de M. Denon, conservateur et directeur général des Musées, ces immortels trophées furent violemment *enlevés* du palais des arts. Si pour être conséquentes, les trois puissances *réunies* voulaient rendre aux véritables propriétaires ces *chevaux* de bronze, improprement appelés *de Corinthe*, c'était à Olympie, non loin de l'Hippodrome, qu'il fallait les faire transporter. C'est là que leur première apparition fut consacrée par la reconnaissance d'Hiéron de Syracuse qui venait de remporter le prix aux jeux olympiques. La Grèce, devenue tributaire des Romains, s'en vit dépouiller par Néron, qui les fit placer à Rome sur un arc de triomphe. Après la translation de l'empire romain dans Bysance, ces chevaux y furent portés, et ils y restèrent jusqu'au treizième siècle, époque de la prise de cette capitale de l'Orient par les armées françaises et vénitiennes. Le doge de Venise *Dandolo* les fit alors transporter à Venise, d'où ils furent conduits en France après les immortelles campagnes d'Italie. La France, comme on le voit, avait aussi des droits de propriété sur ce fameux quadrige. Le commentaire obligé de la déclaration *des trois souverains réunis en principe*, etc., etc., se trouve dans un monument

très-curieux dont l'histoire devra conserver le souvenir.

Lettre du duc de Wellington à lord Castlereagh.

Paris, 23 septembre 1815.

« Milord,

« On a beaucoup parlé ici, dans ces derniers « temps, des mesures que j'ai été obligé d'adopter « afin de retirer du Musée les tableaux et autres « objets d'art appartenant au roi des Pays-Bas: et « comme ces bruits peuvent parvenir aux oreilles « du prince régent, je vous adresse la relation « suivante de toute l'affaire, pour la mettre sous « les yeux de S. A. R.

« Peu de temps après l'arrivé des souverains à « Paris, le ministre du roi des Pays-Bas demanda « les tableaux, etc., etc., appartenant à son sou- « verain. Les ministres des autres souverains en « firent autant; et je fus instruit qu'ils ne pou- « vaient obtenir du gouvernement français une « réponse satisfaisante. Après plusieurs entretiens « avec moi, ce gouvernement transmit à V. S. une « note officielle qui fut soumise aux ministres des « puissances alliées réunies en conférences. L'af- « faire fut prise plusieurs fois en considération, « afin de trouver les moyens de faire justice à « ceux qui réclamaient les objets d'art renfermés

« dans le Musée, sans offenser les sentimens du « roi de France.

« Pendant ce temps-là les Prussiens avaient ob- « tenu de S. M. le roi de France, non seulement « tous les tableaux appartenant à la Prusse, mais « aussi ceux qui appartenaient au territoire prus- « sien sur la rive gauche du Rhin, et tous ceux « qui étaient la propriété particulière de S. M. « prussienne. L'affaire devint pressante, et V. S. « écrivit une note le....., dans laquelle la matière « était traitée à fond.

« Le ministre du roi de Pays-Bas n'ayant encore « reçu aucune réponse satisfaisante du gouverne- « ment français, s'adressa à moi, comme com- « mandant en chef les troupes du roi des Pays- « Bas, et me demanda si j'avais quelque répu- « gnance à employer les troupes de S. M. pour « obtenir la possession de ce qui était incontesta- « blement la propriété de S. M. Je soumis de « nouveau cette question aux ministres des mo- « narques alliés : et comme on ne trouva aucune « objection à cette demande, je crus de mon de- « voir de prendre les meures nécessaires pour « obtenir ce qui était de droit.

« Je parlai en conséquence au prince de Talley- « rand à ce sujet; je lui communiquai ce qui s'é- « tait passé à la conférence, et les raisons que « j'avais de penser que le roi des Pays-Bas avait « des droits sur les tableaux; et je l'engageai à

« mettre l'affaire sous les yeux du roi, et à le « prier de me faire la faveur de déterminer lui-« même le mode par lequel je pourrais obtenir ce « qui était l'objet des réclamations du roi des « Pays-Bas, sans offenser en aucune manière « S. M. le roi de France.

« Le prince de Talleyrand me promit une ré-« ponse pour le lendemain soir; mais ne l'ayant « pas reçue, je me rendis chez lui dans la nuit, et « j'eus avec lui une seconde conférence dans la-« quelle il me donna à entendre que le roi ne « donnerait point d'ordres à ce sujet; que je pou-« vais faire ce que je jugerais convenable et traiter « avec M. Denon, directeur du Musée.

« Le lendemain matin j'envoyai mon aide de « camp, le lieutenant-colonel Freemantle, à « M. Denon, qui lui dit qu'il n'avait aucun ordre « de livrer les tableaux de la galerie, et qu'il ne « céderait qu'à la force.

« J'envoyai alors le colonel Freemantle au « prince de Tayllerand pour l'instruire de cette « réponse, pour le prévenir que le lendemain à « midi les troupes prendraient possession des ta-« bleaux appartenant au roi des Pays-Bas, et pour « déclarer que s'il résultait de cette mesure quel-« que désagrément, les ministres du roi, et non « pas moi, en seraient responsables. Le colonel « Freemantle instruisit aussi M. Denon de la « mesure qui était prise.

« Cependant il ne fut point nécessaire d'en-
« voyer des troupes, parce qu'une garde prus-
« sienne occupait la galerie : les tableaux furent
« emportés sans qu'on eût besoin des troupes qui
« sont sous mon commandement, à l'exception
« de quelques soldats qui aidèrent comme ouvriers
« à descendre et à emballer les tableaux.

« On a dit qu'en faisant enlever de la galerie
« les tableaux du roi des Pays-Bas, je m'étais
« rendu coupable d'une infraction à un traité que
« j'avais conclu moi-même. Mais comme il n'en
« est pas fait mention dans le traité du 25 mars,
« et qu'il paraît que le traité dont on veut parler
« est la convention militaire de Paris, il est né-
« cessaire de montrer comment cette convention
« a rapport au Musée.

« Je n'ai pas besoin de prouver que les alliés
« étaient en guerre avec la France : nul doute que
« leurs armées sont entrées dans Paris en vertu
« d'une convention militaire, conclue avec un
« officier du gouvernement, le préfet de la Seine,
« et avec un officier de l'armée, qui représentaient
« les deux autorités existantes alors à Paris, et
« qui tenaient de ces autorités le pouvoir de né-
« gocier et de conclure pour elles.

« L'article de la convention que l'on prétend
« avoir été enfreint est le onzième, lequel est
« relatif *aux propriétés publiques :* je nie formel-
« lement que cet article ait aucun rapport à la
« galerie des tableaux.

« Les commissaires français avaient introduit « dans le projet de traité un article pour assurer « la sécurité de cette espèce de propriété ; mais le « prince Blücher ne voulut point y consentir, et « dit qu'il y avait dans la galerie des tableaux « pris à la Prusse, et que S. M. Louis XVIII avait « promis de rendre, ce qui n'avait pas eu lieu. Je « rappelai cette circonstance aux commissaires « français, et ils proposèrent l'admission de l'ar- « ticle, en exceptant les tableaux prussiens. A cette « proposition, je répondis que j'étais là comme le « représentant des autres nations de l'Europe, et « que je devais réclamer pour les autres nations « tout ce qu'on accordait aux Prussiens. J'ajoutai « que je n'avais point d'instructions relatives au « Muséum, ni aucun moyen de me former une « opinion sur la manière dont les souverains agi- « raient ; que certainement ils insisteraient sur « l'accomplissement des engagemens du roi : et je « conseillai la suppression entière de l'article, et « de réserver cette affaire à la décision des sou- « verains lorsqu'ils seraient arrivés.

« Telle est l'affaire du Muséum relativement « au traité. La convention de Paris n'en dit pas « un mot, et il y a une décision qui a laissé cette « affaire à la décision des souverains.

« En admettant que le silence du traité de « Paris du mois de mai 1814, relativement au « Musée, ait donné au gouvernement français un « droit incontestable aux objets qu'il renferme,

« on ne peut nier que ce droit n'ait été anéanti « par cette négociation.

« Ceux qui traitèrent pour le gouvernement « français, jugèrent que les armées victorieuses « avaient le droit de prendre les ouvrages de l'art « renfermés dans le Musée; et en conséquence « ils s'efforçaient de les sauver, en introduisant « un article dans la convention militaire. Cet ar- « ticle fut rejeté, et les prétentions des alliés aug- « mentèrent par la négociation : ce fut là la raison « qui fit rejeter l'article. Non seulement la posses- « sion de ces objets ne fut pas alors garantie par « la convention militaire, mais la négociation ci- « dessus mentionnée tendait à affaiblir de plus « en plus le droit du gouvernement français à la « possession, qui n'était fondée que sur le silence « du traité de Paris du mois de mai 1814.

« Les alliés ayant maintenant la possession *lé-* « *gale* des tableaux et des statues du Musée, au- « raient-ils pu ne pas les restituer à ceux auxquels « ils avaient été ravis, contre l'usage des guerres « régulières, et pendant l'effrayante période de « la révolution française et de la tyrannie de « Bonaparte.

« La conduite des alliés relativement au Mu- « séum à l'époque du traité de Paris, doit être « attribuée à leur désir de faire une chose agréa- « ble à l'armée française, et d'achever sa récon- « ciliation avec l'Europe, à laquelle cette armée « semblait alors disposée.

« Mais les circonstances sont aujourd'hui absolument différentes : l'armée a trompé (désappointé) la justice du monde, et embrassé la « première occasion de se révolter contre son « souverain, et de servir l'ennemi de l'humanité, « dans le dessein de ramener ces temps affreux et « ces scènes de pillage contre lesquels le monde « a fait de si prodigieux efforts.

« Cette armée ayant été défaite par les armées « de l'Europe et dissoute par le conseil uni des « souverains, il ne peut y avoir aucune raison qui « puisse engager les puissances de l'Europe à faire « tort à leurs propres sujets, pour satisfaire encore cette armée. En vérité il n'a jamais paru « nécessaire que les souverains alliés négligeassent cette occasion de faire justice et de favoriser leurs sujets, pour plaire à la nation française. Le sentiment du peuple français sur ce « sujet ne peut être qu'un sentiment d'orgueil « national.

« Ils désiraient retenir les chefs-d'œuvre de « l'art, non parce que Paris est le lieu le plus « convenable pour leur réunion (car tous les artistes et tous les connaisseurs qui ont écrit sur « ce sujet s'accordent à demander qu'ils soient « répartis aux lieux où ils étaient originairement « placés), mais parce qu'ils ont été acquis par « des conquêtes dont ils sont les trophées.

« Les mêmes sentimens qui font désirer au « peuple français de garder les tableaux et statues

« des autres nations, doivent faire désirer aux « autres nations, maintenant que la victoire est « de leur côté, de voir restituer ces objets à leurs « légitimes propriétaires, et les souverains alliés « doivent favoriser ce désir.

« Il est de plus à désirer, pour le bonheur de « la France et pour celui du monde, que si le « peuple français n'est pas déjà convaincu que « l'Europe est trop forte pour lui, on lui fasse « sentir que, quelque grands qu'aient pu être ses « avantages partiels et temporaires sur une ou « plusieurs puissances de l'Europe, le jour de la « restitution doit arriver à la fin.

« Mon opinion est donc qu'il serait injuste « aux souverains de condescendre aux désirs de la « France. Le sacrifice qu'ils feraient serait impo- « litique, puisqu'il leur ferait perdre l'occasion de « donner aux Français une grande *leçon morale*.

« Je suis, mon cher lord, etc. »

Signé WELLINGTON.

Ces aveux confidentiels, où s'exhale au plus haut point l'orgueil de la force, révèlent encore plus que je n'ai pu le faire quelques-uns de ces projets de spoliation que la coalition, qui ne se disait armée que contre un *homme seul*, réservait à la France. L'exercice de cette supériorité passagère n'a besoin d'aucun commentaire; ils étaient tous réunis contre la France, ils étaient vingt-

contre un !..... La France devait succomber: elle succomda donc, mais avec gloire. Le triomphe ne fut jamais pour le nombre, il appartient toujours au génie et au talent: c'est ce dévouement généreux qui rend à jamais célèbres dans les souvenirs du monde les Spartiates aux Thermopyles; comme eux, au milieu de la plus épouvantable catastrophe, notre valeureuse armée conserva les priviléges de sa renommée, et ses droits à l'estime. En France, tout peut se perdre *fors l'honneur.* Et toi, chef illustre de tant de guerriers, si gauchement insulté par un vainqueur de hasard; toi, qui ne considérais dans tes savantes et loyales défenses que la prospérité de l'empire, qui ne fus ambitieux que pour lui, économe de tes trésors que pour l'affermir et l'embellir; toi, qui mettais à un si haut prix le plus chétif hameau de France que tu préféras l'exil, les fers, et le poison peut-être au malheur d'en sacrifier un seul; toi enfin, qui, dédaignant les chances favorables des guerres civiles, fis paraître une vertu stoïque en refusant une paix honteuse à tes yeux, mais qu'il t'eût été si facile de violer plus tard si la foi jurée et signée n'eût pas été sacrée pour toi; infortuné! pour ta tombe tu ne demandais à ton lit de mort que quelques pouces de terre sur les rives de la Seine, et tes restes avilis gisent encore captifs dans les antres déserts de l'homicide rocher!!! Ombre outragée dans tes nobles compagnons d'armes, console-toi! plus on t'approchait de près

sur la terre, plus tu paraissais grand; et maintenant plus tu t'éloignes de la vie et plus tu grandis dans l'espace..... ; console-toi!

Lord Castlereagh, comme on a pu le voir (IIIe vol.) dans sa lettre au prince de Hardenberg, avait voulu donner une grande *leçon morale* au roi de Saxe et aux princes allemands, etc., etc. Le duc de Wellington se chargea d'en appliquer les principes à la France. Avant et après l'événement de l'île d'Elbe, ce fut le même langage, les mêmes termes : toutefois, il est juste de dire que Sa Grâce n'ajouta point l'exemple au précepte; les inspirations de l'orgueil d'un grand succès lui firent acheter quatre-vingt mille francs la statue colossale de Napoléon par Canova. Cette statue appartenait à Napoléon, qui l'avait payée de ses deniers. Elle fut portée à Londres dans les palais de lord Wellington; les quatre-vingt mille francs furent versés dans les caisses du trésor royal, et employés à la réparation de toutes les dégradations causées au Musée, et par nos alliés. A la rigueur cette somme pourrait être revendiquée par la succession de Napoléon.

A Berlin, les objets d'art *enlevés* du Musée français donnèrent lieu à une exposition publique; le produit des billets d'entrée fut consacré au soulagement des familles des militaires morts ou blessés : c'était du moins ennoblir la spoliation; car, il ne faut pas se le dissimuler, il y eut spoliation dès le moment qu'il n'y eut aucune con-

vention signée. Le titre de la conquête ne devient légitime que par le consentement mutuel.

Le *Moniteur* du 28 septembre 1815 publia, sous la rubrique de Vienne, à la date du 16 du même mois, la nouvelle suivante :

« La journée d'avant-hier (14 *septembre*) trou-
« vera sa place dans l'histoire. Un grand acte di-
« plomatique a été consommé au château impérial
« de Schœnbrunn : S. A. I. l'archiduchesse Marie-
« Louise s'y était rendue; et là, pour éteindre
« tout esprit de parti, prévenir toute espèce de
« discussion que pourraient susciter des ennemis
« malfaisans, S. A. I. a signé l'acte formel par lequel
« elle renonce, pour sa personne et pour celle
« de son fils, au titre de Majesté, et à toute pré-
« tention quelconque à la couronne de France.
« S. A. I. prendra désormais les titres d'archidu-
« chesse d'Autriche et de duchesse de Parme.

« L'acte a été lu avec solennité par M. le con-
« seiller d'état d'Hudelist. Il a été ensuite pré-
« senté à la signature par M. le prince de Metter-
« nich, faisant les fonctions de chancelier de
« cour et d'état, comme le plus ancien des con-
« seillers d'état et de conférences.

« S. A. I. la duchesse de Parme s'étant retirée
« avec madame la marquise de Scarampi, qui a
« remplacé comme grande maîtresse feue ma-

« dame la marquise de Brignolé, M. le marquis « de Sauvitale a réuni toutes les personnes de la « cour de la princesse et leur a lu cet acte pour « avoir à s'y conformer.

« La duchesse de Parme se rendit le soir à « Vienne et soupa chez madame l'archiduchesse « Béatrix, au palais du faubourg. »

L'impératrice Marie-Louise n'était point à Schœnbrunn le 14 septembre 1815. Depuis le 11 elle était partie de Baden avec madame de Scarampi, pour aller visiter *Mariaziell*, chapelle célèbre, située dans la haute Styrie, à vingt lieues de Vienne, au milieu des bois les plus sauvages et les plus pittoresques. A cette époque, cette sainte chapelle attirait un concours immense de pélerins qui s'y rendent souvent de plus de cent lieues. Marie-Louise revint à Schœnbrunn le 23 septembre au soir: elle en partit le lendemain 24 dans la matinée pour aller à Schorosoff (quinze lieues de Vienne), où était l'impératrice d'Autriche; le prince de Metternich, père du ministre, était retiré des affaires..... Le comte de Sauvitale, nommé grand-chambellan de la duchesse de Parme par l'empereur d'Autriche, n'a fait aucun service auprès de cette princesse pendant son séjour en Allemagne en 1815 et les premiers mois de 1816.... J'étais alors grand-maître de la maison. M. de Sauvitale n'habitait point le palais de Schœnbrunn, où il venait quelquefois pré-

senter ses hommages à sa nouvelle souveraine ; il ne fut mis en activité de service qu'en avril 1816, époque de la première entrée de l'impératrice dans ses duchés. Enfin le titre qui fut donné à cette princesse à son départ pour l'Italie, fut celui de *Sa Majesté madame l'archiduchesse d'Autriche, duchesse de Parme :* c'est encore celui qui lui est attribué.

A la fin de septembre, une gazette allemande donna les renseignemens qu'on va lire sur la position des personnages qui appartenaient à la famille de Napoléon.

« Jérôme résidait à Elwangen (états de Wur-
« temberg) ; il y était en surveillance.

« Lucien, retenu dans la citadelle de Turin,
« devait en sortir pour être en surveillance à
« Rome.

« Louis était également autorisé à résider à
« Rome.

« Il n'y avait rien de réglé pour la reine Hor-
« tense.

« Murat et sa famille devaient s'établir dans les
« états de l'empereur d'Autriche.

« L'empereur de Russie avait offert un asile
« au prince Joseph ; mais il avait préféré le séjour
« des États-Unis d'Amérique.

« Le cardinal Fesch et Madame, sa sœur, de-
« vaient résider à Rome.

« La princesse Pauline devait habiter à son
« choix Rome ou Florence.

« Elisa, dont les équipages avaient été pillés
« en Italie par des maraudeurs allemands, était
« attendue à Brün en Moravie, où l'empereur
« d'Autriche lui avait permis d'aller demeurer. »

Le document officiel qui autorisait la résidence en Autriche du roi et de la reine de Naples, était ainsi conçu :

« Art. 1er. Le roi prendra le titre d'un indi-
« vidu privé : la reine ayant adopté celui de com-
« tesse de Lipano, on pense que S. M. pourrait
« adopter le titre correspondant.

« 2. Le roi a la liberté de choisir pour le lieu
« de sa résidence telle ville qu'il voudra en Bo-
« hême, en Moravie, et dans la haute Autriche :
« si S. M. jugeait à propos de préférer le séjour
« de la campagne à celui des villes desdites pro-
« vinces, aucune objection ne serait faite de la
« part de l'empereur.

« 3. Le roi s'engagera sur sa parole d'honneur,
« en présence de S. M. impériale, à ne pas quitter
« les états autrichiens sans le consentement ex-
« près de S. M. : il promettra de conformer sa

« manière de vivre à celle qui convient à un par-
« ticulier distingué, et de se soumettre aux lois
« en vigueur dans les états autrichiens.

« En foi de cet arrangement et conformément
« à l'usage établi, le soussigné et par l'ordre de
« l'empereur souscrit la présente déclaration.

« Paris, 1er septembre 1815. »

Signé le prince de METTERNICH.

Il est permis de penser, en lisant un acte d'une si grande modération de la part de l'empereur d'Autriche, que Napoléon vivrait peut-être encore, s'il eût été demander à *s'asseoir sur les foyers de l'empereur, son beau-père.*

La gazette de Vienne évalua la fortune apportée à Trieste par la comtesse de Lipano à plusieurs millions en numéraire, cent vingt quintaux d'argenterie, trois millions en diamans : on regarda comme fort exagérés tous ces récits. Cette princesse s'établit au château d'Hainbourg, entre Vienne et Presbourg.

Nous voici arrivés au traité de la Sainte-Alliance : les principes qui dictèrent les clauses et les actes qui s'y rattachent, et qui en font une politique dans le monde, sont dignes d'attention.

« TRAITÉ DE LA SAINTE-ALLIANCE.

« Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité:

« LL. MM. l'empereur d'Autriche, le roi de « Prusse et l'empereur de Russie, par suite des « grands événemens qui ont signalé en Europe « le cours des trois dernières années, et principa- « lement des bienfaits qu'il a plu à la divine Pro- « vidence de répandre sur les états dont les gou- « vernemens ont placé leur confiance et leur « espoir en elle seule, ayant acquis la conviction « intime qu'il est nécessaire d'asseoir la marche « à adopter par les puissances dans leurs rapports « mutuels, sur les vérités sublimes que nous en- « seigne l'éternelle religion du divin Sauveur;

« Déclarent solennellement que le présent acte « n'a pour objet que de manifester à la face de « l'univers leur détermination inébranlable de ne « prendre pour règle de leur conduite, soit dans « l'administration de leurs états respectifs, soit « dans leurs relations politiques avec tout autre « gouvernement, que les préceptes de cette reli- « gion sainte, préceptes de justice, de charité et « de paix, qui, loin d'être uniquement applicables « à la vie privée, doivent au contraire influer di- « rectement sur les résolutions des princes, et « guider toutes leurs démarches, comme étant le « seul moyen de consolider les institutions hu- « maines, et de remédier à leurs imperfections...

« En conséquence LL. MM. sont convenues « des articles suivans :

« Art. 1er. Conformément aux paroles des sain- « tes écritures, qui ordonnent à tous les hommes « de se regarder comme frères, les trois monar- « ques contractans demeureront unis par les liens « d'une fraternité véritable et indissoluble; et se « considérant comme compatriotes, ils se prête- « ront, en toute occasion et en tous lieux, assis- « tance, aide et secours; se regardant, envers leurs « sujets et armées, comme pères de famille, ils « les dirigeront dans le même esprit de fraternité « dont ils sont animés pour protéger la religion, « la paix et la justice.

« 2. En conséquence, le seul principe en vi- « gueur, soit entre lesdits gouvernemens, soit « entre leurs sujets, sera celui de se rendre réci- « proquement service; de se témoigner, par une « bienveillance inaltérable, l'affection mutuelle « dont ils doivent être animés; de ne se consi- « dérer que comme membres d'une même nation « chrétienne; les trois princes alliés ne s'envisa- « geant eux-mêmes que comme délégués par la « Providence pour gouverner trois branches d'une « même famille; savoir : l'Autriche, la Prusse et « la Russie; confessant ainsi que la nation chré- « tienne, dont eux et leurs peuples font partie, « n'a réellement d'autre souverain que celui à qui « seul appartient en propriété la puissance, parce

« qu'en lui seul se trouvent tous les trésors de « l'amour, de la science et de la sagesse infinie, « c'est-à-dire Dieu, notre divin Sauveur Jésus-« Christ, le verbe du Très-Haut, la parole de « vie. LL. MM. recommandent en conséquence « avec la plus tendre sollicitude à leurs peuples, « comme unique moyen de jouir de cette paix qui « naît de la bonne conscience, et qui seule est « durable, de se fortifier chaque jour davantage « dans les principes et l'exercice des devoirs que « le divin Sauveur a enseignés aux hommes.

« 3. Toutes les puissances qui voudront solen-« nellement avouer les principes sacrés qui ont « dicté le présent acte, et reconnaîtront combien « il est important au bonheur des nations trop « long-temps agitées, que ces vérités exercent dé-« sormais sur les destinées humaines toute l'in-« fluence qui leur appartient, seront reçues avec « autant d'empressement que d'affection dans « cette sainte alliance.

« Fait triple à Paris et signé l'an de grâce 1815, « le 26 septembre. »

Signé FRANÇOIS, FRÉDÉRIC-GUILLAUME, ALEXANDRE.

Conforme à l'original :

Signé ALEXANDRE.

Trois mois plus tard, c'est-à-dire le jour de

Noël, la publication de ce traité fut faite à Pétersbourg avec la déclaration suivante :

« Nous Alexandre Ier, empereur et autocrate « de toutes les Russies, etc., etc., savoir faisons...

« Ayant reconnu par l'expérience et par des « suites funestes pour le monde entier, qu'antérieurement les relations politiques entre les différentes puissances de l'Europe n'ont pas eu « pour base les véritables principes sur lesquels « la sagesse divine a, dans sa révélation, fondé la « tranquillité et le bien-être des peuples, nous « avons, conjointement avec LL. MM. l'empereur « d'Autriche François II et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, formé entre nous une alliance à « laquelle les autres puissances sont aussi invitées « d'accéder. Par cette alliance nous nous engageons mutuellement à adopter dans nos relations, soit entre nous, soit pour nos sujets, « comme le seul moyen propre à la consolider, le « principe puisé dans la parole et dans la doctrine « de notre Sauveur J.-C., qui a enseigné aux « hommes qu'ils devaient vivre comme frères, « non dans des dispositions d'inimitié et de vengeance, mais dans un esprit de paix et de charité.

« Nous prions le Très-Haut d'accorder à nos « vœux sa sainte bénédiction ! Puisse cette alliance « sacrée entre toutes les puissances s'affermir « pour leur bien-être général, et qu'aucune de

« celles qui sont unies avec toutes les autres n'ait « la témérité de s'en détacher.

« En conséquence, nous joignons ici une copie « de cette alliance, et nous ordonnons qu'elle « soit publiée dans tous nos états, et lue dans les « églises.

« Pétersbourg, le jour de la nativité de notre « Sauveur, 25 décembre 1815. »

Signé ALEXANDRE.

Ainsi soit-il! Mais comment admettre pour articles de foi, d'espérance et de charité, que les rois de la terre, que leurs peuples, puissent être éternellement sages, modérés, sans passions, constamment réservés sur le chapitre des droits et des prérogatives, en un mot toujours vertueux et exempts de guerre? Pour donner quelque crédit à cette rêverie, il faudrait supposer que les co-partageans pussent toujours vivre en bonne intelligence, dans une parité rigoureuse de système, d'affection, de déférence et de législation; et qu'aucun intérêt ne vînt les diviser, et renverser cette fragile et aventureuse *congrégation.*

D'un autre côté, n'est-ce point resserrer le pouvoir suprême dans des entraves tout-à-fait mesquines? La haute politique ne demande-t-elle pas plus d'espace? ne dépend-elle pas d'une multitude de circonstances que la sagesse des hommes ne peut prévoir ni empêcher? Le canon de Nava-

rin, qui vient de ressusciter l'honneur du pavillon français, n'a-t-il pas commencé d'ébranler ces harmonies de l'âge d'or? Les croisades [1] qui se préparent contre le sultan, ou pour lui, quelle que soit leur issue, ne menacent-elles pas l'Europe, l'Asie et l'Afrique d'une conflagration générale, et ne jettent-elles pas un éternel ridicule sur ces prosaïques abstractions. Le meilleur moyen de donner à l'ordre social un état fixe et moral, c'est d'imprimer à l'esprit public une direction analogue aux progrès de la civilisation et des lumières, et aux besoins des peuples. Le monde a changé de face depuis l'invention de l'imprimerie; et malheureusement pour lui, ce traité d'une sainte alliance porte l'empreinte de ces siècles d'ignorance où le droit de la justice était reconnu par les *épreuves* du *fer chaud*, de *l'eau bouillante*, des *jugemens de Dieu*, des *duels judiciaires*, etc.

Convenons cependant que, si au lieu de signer leur fougueuse déclaration du 13 mars, et le traité du 25 du même mois, les hautes Puissances eussent promulgué cette lettre pastorale de sainte alliance avant d'entrer sur le sol français, il y

---

1 Depuis que ces lignes sont écrites les armées de la Russie ont franchi le Pruth et le Danube! La puissance ottomane est menacée d'une ruine totale! Les autres puissances assisteront-elles froidement et sans émotion à la chute de l'empire de l'Orient? Qu'opposera surtout l'Angleterre à ce grand débordement de la Russie, qui menace, dans l'avenir, ses possessions dans l'Inde?

aurait eu alors convenance et grandeur. Mais après le partage des dépouilles, après avoir médité si long-temps la ruine de la France..., ce fut une dérision qui ne pouvait rendre ni plus légitime ni plus saint l'abus de la force.

Cette nouveauté ne parut qu'un outrage de plus. Ces utopies théologales devinrent la censure la plus amère des principes naguère professés et mis en pratique par le congrès, et l'on pensa avec raison qu'au moins il serait permis au roi de Saxe... etc., etc., de ne pas *s'empresser* de pousser la *charité chrétienne* jusqu'au point de vouer son *affection* à cette Sainte-Alliance qui venait de le dépouiller de la moitié de ses états héréditaires. On se demandait aussi quelle serait la réponse que l'on ferait au Grand-Turc, si ce protecteur de l'islamisme demandait à accéder, en sa qualité de souverain en Europe, aux mystiques conditions de la Sainte-Alliance.

Quelques personnes qui se disaient bien informées attribuaient tout l'honneur de l'invention, et même de la rédaction, à l'empereur Alexandre, circonvenu depuis quelque temps par une secte nouvelle de *l'illuminisme*.

Une personne de ma connaissance se trompait rarement, en désignant la puissance qui avait provoqué une décision signée collectivement par plusieurs princes; à titre égal, elle prétendait que c'était toujours la dernière signature qui de-

vait en faire reconnaître le promoteur. Le nom d'Alexandre, qui dans le traité de la Sainte-Alliance ne figure qu'après même celui du roi de Prusse, semblerait justifier cette observation.

En résumé, tant qu'il existera des cabinets diplomatiques, tant que l'on ne pourra restreindre les passions et les caprices des hommes, une alliance, toute sainte qu'elle soit, ne pourra jamais être éternelle entre les souverains du monde: elle ne présentera jamais qu'une de ces illusions débonnaires, contre nature, et par là même très-voisines du ridicule.

CHAPITRE II.

La princesse Catherine de Wurtemberg, épouse du roi Jérôme. — Sa belle lettre à son père, le roi de Wurtemberg. — Conditions que l'on veut imposer au prince Jérôme. — Son refus de signer. — Sa résidence à Trieste. — Murat est autorisé à fixer sa résidence en Autriche. — Sa tentative et sa mort. — Détails que fait publier sur Murat le roi Ferdinand. — Jugement de la commission militaire qui condamna Murat. — Nouveaux détails sur les motifs qui engagèrent le roi Joachim à débarquer dans le royaume de Naples. — Traité du 20 novembre entre la France et les puissances alliées. — Les alliés enlèvent encore à la France 600,000 habitans. — Nouveau manifeste contre les principes de la révolution.

Au nombre des personnes de la famille de Napoléon dont j'ai parlé, je n'ai point compris Catherine de Wurtemberg, épouse du prince Jérôme. Cette illustre princesse, dont les généreux sentimens trouveraient à peine un exemple dans l'antiquité héroïque, se peindra elle-même beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. Les nouvelles de Francfort, du 16 septembre 1815, avaient annoncé que le prince Jérôme avait été conduit d'Elwangen, où il était en surveillance, au palais de Stuttgard, et qu'il lui fut demandé de signer quinze articles en forme de reversaux, qui lui imposaient l'obligation de ne conserver aucun Français auprès de lui, et de ne jamais quitter

Elwangen sans la permission du roi son beau-père. La lettre qu'on va lire donnerait à penser qu'il avait été secrètement proposé à la princesse Catherine de se séparer de son époux, et qu'elle préféra l'exil avec lui aux avantages qui lui étaient offerts. Jérôme refusa de signer, et peu de temps après la princesse fut ramenée à Stuttgard... C'est dans cette circonstance qu'elle écrivit la lettre suivante.

« Sire et mon père,

« V. M. m'a fait dire de descendre ce matin « dans son appartement. Pour la première fois de « ma vie j'ai refusé le bonheur de me trouver en « votre présence : je connaissais le sujet de l'en- « tretien, et craignant que mon esprit ne fût pas « suffisamment recueilli, j'ai osé prendre la li- « berté de vous développer les motifs de ma con- « duite, et faire un appel à votre affection pater- « nelle.

« V. M. sait la vérité tout entière : oui, « sire, le prince Jérôme votre beau-fils, mon « époux et le père de mon enfant, est avec moi. « Oui, sire, je vais m'éloigner du palais de mon « roi pour secourir l'époux auquel ma vie est « attachée : mes pensées l'ont accompagné à la « guerre, mes soins l'ont protégé durant un long « et pénible voyage, pendant lequel son existence

« a souvent été menacée ; mes bras l'ont embrassé « dans son malheur avec plus de tendresse que « même au temps de son bonheur.

« Le prince Jérôme ne fut point le mari de « mon choix, je l'ai reçu de vos mains lorsque sa « maison régnait sur de grands royaumes, et que « sa tête portait une couronne : bientôt les senti- « mens de mon cœur suivirent et confirmèrent les « liens que votre politique avait commandés.

« Le mariage et la nature imposent des devoirs « qui ne sont pas soumis aux vicissitudes de la « fortune : je connais ces importans devoirs et je « saurai les remplir ; j'étais reine, je suis encore « épouse et mère. Le changement de politique « parmi les princes, en renversant l'empire fran- « çais, a aussi détruit le trône sur lequel votre « bonté, et le prince mon époux, m'avaient fait « asseoir. Nous avons été obligés tous de plier « à la force des circonstances. L'auguste Marie- « Louise m'a donné un grand exemple de modé- « ration, mais notre situation n'est pas la même. « L'intérêt public peut commander des sacrifices « d'une longue durée, ou qui peuvent cesser lors- « que les intérêts d'une politique nouvelle ren- « dent d'autres arangemens inévitables.

« Quoique élevés par la fortune au-dessus des « autres hommes, nous n'en sommes que plus à « plaindre : une volonté constante préside à notre « destinée ; mais là son pouvoir expire ; elle ne

« peut avoir d'effet sur les obligations que la Pro-
« vidence nous impose.

« L'époux que Dieu et vous-même m'avez
« donné, l'enfant que j'ai porté dans mon sein,
« composent aujourd'hui mon existence; avec
« cet époux j'ai partagé un trône, avec lui je par-
« tagerai l'exil et le malheur: la violence seule
« peut m'arracher d'auprès de lui. Mais, ô mon
« roi! ô mon père! je connais votre cœur, votre
« justice et la rectitude de vos principes; je sais
« ce qu'ont été en tout temps ces principes au
« sujet des devoirs que vous saviez faire respecter
« par ceux de votre maison.

« Je ne demande point à Votre Majesté que
« par affection pour moi elle fasse aucun change-
« ment dans le système de conduite qui a été
« adopté en conformité des déterminations des
« plus puissans princes de l'Europe; mais je
« me jette à vos pieds pour implorer votre per-
« mission, afin que mon mari et moi-même nous
« puissions rester près de votre personne. Mais, ô
« mon père! si cela nous est encore refusé, qu'au
« moins nous rentrions en grâce près de vous
« avant que nous partions pour un sol étranger.
« Ce n'est qu'après avoir reçu quelque preuve de
« votre amour paternel, que je puis avoir assez
« de force pour paraître devant vous. Si nous
« devons partir ce soir, partons du moins avec
« l'assurance de votre affection et de votre

« protection dans des temps plus heureux. Nos « malheurs doivent avoir un terme : la politique « ne commandera pas toujours, à notre égard, ce « qui est humiliant, et ne se plaira pas toujours « dans la dégradation de tant de princes, recon- « nus dans des traités précédens, et qui ont été « alliés aux plus anciennes et aux plus illustres « maisons de l'Europe : leur sang n'est-il pas « mêlé au nôtre?

« Pardonnez-moi, mon père et mon souve- « rain, pour m'être ainsi exprimée moi-même, « et daignez me faire savoir que cette lettre n'a « pas été reçue avec déplaisir. »

Le prince Jérôme et sa noble épouse partirent le soir même du palais de Stuttgard. Après avoir séjourné quelque temps en Suisse, ils furent reçus dans les états autrichiens, et passèrent quelques années à Trieste.

La déclaration officielle qui autorisait le roi de Naples à fixer sa résidence dans les états autrichiens ne changea point sa destinée; il voulut ne dépendre que de son épée; et, dédaignant le repos qui lui était offert, il fut chercher la mort qui l'attendait. Voici le récit qui fut publié par le gouvernement napolitain, relativement à l'inconcevable tentative, au jugement, et à la mort de ce prince. Roi de Naples en vertu des traités, et

reconnu pour tel par toutes les puissances du monde, Joachim n'avait pas abdiqué lorsqu'il fut mis à mort. Le journal officiel de Naples (*Giornale delle Due Sicilie*), du 15 octobre, donnait les détails qu'on va lire. Il faut toutefois ne les admettre qu'avec la sage réserve et la juste méfiance que doivent inspirer des récits faits par un ennemi qui préféra la sécurité de la vengeance à l'honneur de se montrer généreux ou indifférent à l'égard d'un ennemi désarmé.

Traduction littérale.

« Joachim Murat, qui s'était enfui de Naples « dans le cours du mois de mai, chercha un asile « en France, où l'apparition imprévue de Napo- « léon semblait ouvrir son cœur à de nouvelles « espérances.

« Depuis les événemens auxquels donna lieu la « bataille de Waterloo, Murat resta en Provence, « moins dans l'intention d'y trouver sa sûreté, « que pour exciter des troubles parmi les habitans « de ces départemens, et y rallumer les feux éteints « de la guerre civile.

« Les progrès des armées alliées, et le dévoue- « ment de Toulon et de Marseille à leur souve- « verain légitime, forcèrent ce général à aban- « donner la France.

« *La police de Naples, qui avait constamment*

« *suivi ses traces pendant tout le temps qu'il était* « *resté sur le territoire français, ne le perdit point* « *de vue lorsqu'il quitta ces parages.*

« Murat se rendit en Corse. Il y fut reçu par « M. Colonna Ceccaldi, maire de *Vescovato.* « L'apparition du général fugitif appela l'atten- « tion du commandant militaire de l'île, qui eut « bientôt l'occasion d'être convaincu que ce nou- « vel hôte ne s'était rendu dans ces lieux que pour « conduire à leur fin les nouvelles machinations « qu'il méditait.

« *Vescovato* devint le quartier-général de tous « les Corses qui avaient servi à Naples sous les « ordres du général Murat, lequel, par une vio- « lation atroce du droit des gens, projetait de « surprendre Bastia, et d'essayer ainsi de trou- « bler la tranquillité de l'île, déjà soumise à la « domination des Bourbons.

« Le 15 septembre, une proclamation de M. le « chevalier Verrières, commandant par *intérim* de « cette division militaire, dévoila les projets du « général fugitif aux habitans séduits, et déclara « traîtres et rebelles ceux qui recevraient de l'ar- « gent de Murat, lequel se réfugia alors à *Ajaccio,* « où il continua de tenir à sa solde jusqu'à six cents « hommes.

« Cependant diverses feuilles publiques annon- « cèrent que la générosité des alliés avait offert

« à ce général un asile en Allemagne, sous la « protection de S. M. l'empereur d'Autriche, roi « de Bohême; qu'il pouvait ainsi que sa famille « choisir une demeure dans une des villes de la « Moravie, de la Bohême ou de l'Autriche supé- « rieure, et y vivre tranquillement en simple par- « ticulier; qu'enfin une frégate anglaise était des- « tinée à le transporter de Corse à Trieste.

« On attendait le résultat de ces bruits quand, « dans la nuit du 28 septembre, le général Murat « s'enfuit d'Ajaccio.

« Quoique ses projets parussent entièrement « romanesques, le gouvernement napolitain avait « disposé des croisières de vaisseaux légers pour « veiller sur les côtes du royaume, en sorte qu'il « y avait en station une ligne de canonnières de « Gaëte à Montecirullo, une autre de la pointe « de la Campanie au phare; une troisième enfin « du cap des armées à la mer d'Ionie. Le succès « a justifié la sagesse de ces précautions.

« Le 8 de ce mois, à midi, le général Murat « aborda avec deux petits bâtimens à la côte du « *Pizzo* dans la Calabre ultérieure. Il débarqua « immédiatement avec une suite de trente per- « sonnes, parmi lesquelles étaient le général « Francheschetti et le maréchal de camp Natali. « De la côte il se dirigea tranquillement vers la « place. Lorsqu'ils y furent arrivés, il essaya d'exci- « ter les mouvemens d'une guerre civile, criant au

« peuple : *Je suis votre roi Joachim Murat, vous* « *devez me reconnaître* [1].

---

[1] J'ai cru devoir insérer ici la proclamation qui fut trouvée sur l'ex-roi Murat, au moment de son arrestation au Pizzo ; c'est un document dont l'histoire ne dédaignera pas de s'emparer.

Proclamation trouvée sur l'ex-roi de Naples Joachim Murat, au moment de son arrestation au Pizzo.

« Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles, à ses fidèles sujets.

« Braves Napolitains,

« Votre roi vous est rendu, il se trouve au milieu de vous; ses « peines et les vôtres sont terminées. Votre roi, en vous annonçant « son retour, ne vous parle pas de pardon..., vous ne l'avez jamais « offensé... ; mais il renouvelle à ses fidèles sujets le serment qu'il leur « fit de les rendre heureux. Il ne sera jamais parjure; et son cœur « que vous connaissez si bien, et votre fidélité constante, vous garan- « tissent que ses promesses ne sont point dissimulées, et qu'elles ne « diffèrent pas pour quelques instans (comme Ferdinand) l'époque « de la vengeance.

« Je vivais solitaire dans un de ces modestes asiles que l'on est tou- « jours sûr de trouver chez les pauvres vertueux. Là, je méprisais le « poignard des assassins, de ces cannibales qui, dans toutes les épo- « ques de la révolution française, se sont baignés dans le sang de leurs « concitoyens.

« J'étais déterminé à attendre dans ma retraite la fin de cette fièvre « contre-révolutionnaire qui dévore la France, pour tenter la con- « quête de mes états, et pour venir chercher dans vos cœurs un asile « contre mes disgrâces et contre la persécution la plus inouïe et la plus « injuste, quand je fus forcé de m'éloigner. Il me serait impossible « d'exprimer quelle fut mon indignation en lisant la lettre écrite par « Ferdinand au lieutenant feld-maréchal baron Bianchi. Je ne pouvais « souffrir que ce prince, qui s'intitulait père et roi des bons Napolitains, « consacrât, par un monument solennel, le déshonneur national.

« Je ne permettrai pas qu'il appelle bandes ennemies cette armée « composée de la fleur de toutes les classes de la nation ; cette armée « de braves dont j'ai été le créateur et le chef; cette armée qui avait « donné tant de preuves de courage et de fidélité, qui s'était couverte

« Ces paroles furent le signal d'une commotion « générale : on courut aux armes, Murat et sa

---

« de gloire, qui avait élevé la nation napolitaine au rang des nations, « et qui ne dut ses derniers revers qu'aux proclamations des ennemis « (provoquant à la désertion) et aux récits mensongers que l'on s'était « plu à répandre de la mort du roi.

« Alors je m'armai de nouveau de tout mon courage; je me jetai « dans une simple barque de pêcheur, et je débarquai en Corse, où « je trouvai l'hospitalité et les offres de service de tous ces braves qui « avaient fait partie de l'armée napolitaine.

« Certain de l'amour de mes peuples, et plein de satisfaction en les « rappelant à ma mémoire, j'ai formé le projet de reconquérir mes « états, et de venger l'affront fait à la nation.

« Soldats et citoyens, vous tous qui possédez nn cœur noble et « qui êtes animés des sentimens du patriotisme, réunissez-vous à « votre roi; l'offense est commune, vengeons-nous : le prince qui « appelle bandes ennemies les soldats napolitains, insulte la nation « entière.

« Il a perdu tous ses droits au trône, et Ferdinand a prononcé son « abdication dans la lettre qu'il a écrite au baron Bianchi.

« Oui, braves et chers Napolitains, nous sommes offensés; et si « l'offense est générale pour tous, vous devez tous vous réunir à votre » roi pour éloigner de votre territoire un prince qui a aussi souvent « oublié qu'il a prononcé de fois la promesse d'un pardon, et qui « s'est constamment montré animé du désir de se venger.

« Que le palais de Casalanza, que ce monument que Ferdinand « voulait ériger au déshonneur de la nation, soit détruit jusque dans « ses fondemens, et que sur ses ruines s'élève une colonne qui porte « nne inscription annonçant à la génération présente et à la postérité « la plus reculée, que dans ce même endroit l'armée nationale, après « avoir remporté des victoires signalées, ne pouvant résister au nom- « bre de ses ennemis, fut contrainte à souscrire une paix honorable, « et que Ferdinand, pour avoir érigé ce bien en fief du royaume, « comme un monument du déshonneur national, et pour avoir qua- « lifié du titre de bandes ennemies l'armée nationale, a été déclaré « par la nation napolitaine, indigne de gouverner, et a perdu pour « toujours le trône.

« suite, qui s'étaient mis en route pour *Monteleone*, « se voyant poursuivis par la population, se jetè-

---

« Oui, la nation est offensée : quel est le Napolitain qui voudrait « à l'avenir se qualifier tel, et qui oserait se montrer en public ? « Aux armes ! aux armes ! Que la nation se lève en masse ; que tous « les vrais Napolitains qui conservent des sentimens d'honneur accou- « rent au camp ; que les légions provinciales se réunissent ; que « l'armée se réorganise ; que mes soldats rejoignent leurs drapeaux ; « que la brave et fidele garde de sûreté de ma bonne ville de Naples « sauve une autre fois ma capitale.

« Mon palais royal, toutes les personnes et toutes les propriétés de « cette immense ville sont sous sa sauvegarde ; que les braves et « fidèles Calabrois, que les peuples de la Basilicate, de la province « de Salerne et de celle d'Avellino, que les braves Samnites, que « les peuples de la Pouille et de la Terre de Labour, qui m'ont « toujours donné tant de preuves d'attachement, se réunissent à » leur roi, à leur général ; que Ferdinand soit contraint d'abandon- « ner une nation qu'il a si indignement outragée, qu'il rentre dans « l'île de Sicile. Marchons pour délivrer la capitale ; et sous la dou- « ble enseigne de la croix et de la liberté, délivrons notre patrie, et « assurons pour toujours son bonheur et son indépendance ! Fidèles « et courageux Napolitains, ne craignez pas que les puissances alliées « s'arment de nouveau contre votre roi ; votre Joachim n'a jamais « abdiqué ; un échec militaire n'a pu lui faire perdre ses droits à la « couronne de Naples. En reconquérant son trône, il ne fait qu'i- « miter l'exemple des souverains qui ont reconquis les leurs.

« La reine et la famille royale vous seront rendues ; votre roi, loin « d'inspirer à l'avenir des craintes à ses voisins, sera leur meilleur « ami. L'empereur d'Autriche, qui, trompé sur la vraie politique du « cabinet de Naples, et croyant que votre Joachim fut d'intelligence « avec Napoléon, lui a fait une guerre si fatale, deviendra une autre « fois son allié, n'en doutez pas.

« Votre roi ne doit plus vous inspirer aucun sujet de crainte ; on « ne peut lui supposer des projets d'agrandissement, ni sur les états « du pape, ni sur le reste de l'Italie ; les autres souverains d'Europe « n'ont aucun intérêt à se déclarer ses ennemis. Ce serait un outrage « à la loyauté du cabinet britannique de supposer qu'il ne cherchera

« rent précipitamment dans des montagnes escar-
« pées, d'où ils tentèrent de s'ouvrir un chemin

« pas à réparer le mal qu'il nous a fait en nous déclarant et en nous « faisant la guerre, quand, d'après nos conventions, les hostilités « n'auraient dû commencer que trois mois après la dénonciation de « l'armistice.

« Nous déclarons à l'Europe entière que nous devons les tristes « résultats de la guerre au système invariable que nous avions irré- « vocablement adopté, de nous maintenir en paix avec l'Angleterre. « Nous ne commençâmes notre retraite qu'après avoir reçu une lettre « de lord Bentinck, sous la date de Gênes, dans laquelle il nous « déclarait que Naples étant en état de guerre avec l'Autriche, il « se voyait dans la nécessité d'agir contre nous avec ses forces de « terre et de mer, s'il en était requis par le général en chef au- « trichien.

« Il lui fut répondu que, ne voulant pas être en guerre avec l'An- « gleterre, j'ordonnais la cessation des hostilités, et que je me reti- « rais sur mes frontières.

« Le général anglais était invité à faire connaître cette démarche « au général autrichien ; il fut surtout instamment prié d'employer « son intervention auprès de M. le maréchal comte de Bellegarde, « pour qu'il fît cesser de son côté les hostilités, et qu'il acceptât un « armistice que je me disposais à lui proposer.

« En effet, je fis sur-le-champ commencer ma retraite; l'armistice « ne fut point accepté; et, nous osons le dire sans crainte d'être dé- « mentis, comme nous l'avons déjà dit, nous ne devons nos revers « qu'à cette retraite volontaire. Il est en effet incontestable que « l'armée autrichienne ne nous aurait jamais attaqués dans nos an- « ciennes positions, et que le cabinet autrichien, convaincu que « nous ne les avions prises que pour agir de concert avec son armée, « aurait été le premier à faire cesser les hostilités, et à conserver une « alliance si naturelle entre l'Autriche et Naples. Que la confiance « renaisse, des jours plus sereins luiront de nouveau sur nous.

« Votre roi mettra en exécution, dans le sein de la paix, les pro- « jets qu'il avait conçus et entrepris pendant la guerre. Les travaux « publics, déjà suspendus, seront suivis avec vigueur, et toutes les

« vers la côte, afin d'y chercher la barque qui les « attendait. Mais accablés par le nombre et par

---

« branches de l'administration, qui languissent déjà, reprendront « toute leur activité; les appointemens, la solde de toute l'armée et « de tous les employés civils et militaires, seront mis au courant.

« Que tous les fonctionnaires destitués depuis le 21 mai reprennent « leurs fonctions, et que tous ceux titulaires qui avaient obtenu, en ré- « compense de leurs services, des dotations, des donations dont ils « auraient été dépouillés, rentrent en jouissance de leurs propriétés; « que tous les fonctionnaires publics nommés par Ferdinand depuis « le 21 mai cessent leurs fonctions; en un mot, que tout rentre dans « l'état où il était quand j'ai quitté le royaume.

« Donné à..... le..... octobre 1815.

« J. NAPOLÉON. »

« Joachim Napoléon, roi des Deux Siciles, nous avons décrété et « décrétons ce qui suit :

« ART. 1er. La constitution aura son exécution à compter de 1er jan- « vier 1816.

« Des dispositions seront prises pour la prompte réunion à Naples « du parlement et de la chambre des communes. Les membres du par- « lement et de la chambre des communes s'assembleront à..... Aussitôt « après avoir été avertis de notre débarquement, ils recevront l'ordre « de convocation.

« 2. Tous les employés destitués depuis le 21 mai de la présente « année, rentreront sur-le-champ dans l'exercice de leurs fonctions.

« 3. Tout individu employé par Ferdinand depuis l'époque susdite, « cessera ses fonctions du jour de la publication du présent décret, et « de la nouvelle de notre débarquement. Ceux qui, après cette publi- « cation et cette nouvelle, s'obstineraient à exercer leurs emplois et « à ordonner quelques dispositions que ce soit, seront regardés comme « rebelles, traîtres à la patrie, et comme tels seront punis avec toute « la rigueur des lois.

« le courage de ceux qui étaient à leur poursuite,
« ils furent faits prisonniers, et conduits, malgré

« 4. Tout ministre de Ferdinand, tout employé qui, après la publi-
« cation du présent décret et de la nouvelle de notre débarquement,
« s'obstinera à conserver le pouvoir et à faire exécuter les ordres de
« son souverain, ordonner des mesures, et faire quelque disposition
« que ce soit tendant à empêcher l'exécution de nos ordres, sera dé-
« claré rebelle, provocateur à la guerre civile, traître à sa patrie et
« au roi, mis hors de la loi et jugé comme tel. Il est ordonné à tout
« bon Napolitain de s'assurer de sa personne et de la remettre à la
« force publique.

« 5. Tout fonctionnaire qui, après nous avoir prêté serment de fi-
« délité, continuera ses fonctions au nom de Ferdinand, sera déclaré
« parjure, et perdra pour toujours son emploi.

« 6. Tous nos ministres, nos conseillers d'état, à la publication du
« présent décret, et à la nouvelle de notre débarquement, rentre-
« ront dans l'exercice de leurs fonctions.

« 7. Tous les grands-officiers de notre conronne, tous les officiers
« civils et militaires de notre maison royale, rentreront sur-le-champ
« dans l'exercice de leurs charges.

« 8. L'ancienne organisation de l'armée est maintenue; néanmoins
« les numéros 11 et 12 de l'arme de l'infanterie sont provisoirement
« supprimés, comme étant composés de soldats étrangers. Les officiers
« de ces deux régimens seront employés dans les autres corps en rem-
« placement des officiers étrangers qui ont dû abandonner le royaume.

« Tout militaire, quel que soit son grade, qui a demandé sa dé-
« mission, ou qui l'a reçue sans l'avoir demandée, est remis en ac-
« tivité. Toutes les promotions faites, de même que les récompenses
« que nous avons accordées pendant la dernière campagne, sont
« conservées; nous nous réservons de statuer définitivement sur celles
« que Ferdinand aura accordées depuis le 21 mai.

« 9. Le régiment suisse est conservé tel qu'il est présentement or-
« ganisé.

« 10. Les militaires qui ont obtenu des récompenses sur les do-
« maines de la marche d'Ancône, en recevront l'équivalent sur ceux
« de l'état.

« la plus vive résistance de leur part, dans le fort « du Pizzo.

« 11. Ceux de nos sujets qui en récompense de leurs services « auraient obtenu des dotations, des titres, des donations, et qui en « auraient été dépouillés, rentreront en jouissance de leurs propriétés.

« 12. La brave et fidèle garde de sûreté de notre bonne ville de « Naples est maintenue; elle continuera à faire le même service qu'elle « faisait à l'époque du 21 mai; nous déclarons gardes du corps les « braves officiers de la garde de sûreté.

« 13. Nos maisons royales de Naples et de Portici, le musée royal « et tous les établissemens publics, de même que les personnes et les « propriétés de nos bons Napolitains, sont sous la sauvegarde et « sous la protection spéciale de la garde de sûreté.

« 14. Toutes nos propriétés sont sous la garde immédiate de nos « grands-officiers, chacun dans la partie qui le concerne.

« Notre premier écuyer et tous nos écuyers, en l'absence du grand-« écuyer, conserveront les chevaux, les équipages et les carrosses du « roi.

« La garde de sûreté leur prêtera main-forte en cas de besoin, de « même qu'à nos grands-officiers.

« 15. Toutes les caisses publiques seront fermées au moment de la « publication du présent décret, ou de la nouvelle de notre débar-« quement. Tous les employés du trésor royal, ceux de la banque, de « la caisse d'amortissement, des receveurs généraux ou particuliers, « de la loterie, des douanes et des droits réservés d'octroi, et ceux de « la liste civile, sont responsables de tous les fonds qui sortiront de « leurs caisses respectives après la publication du présent décret, ou « de la nouvelle de notre débarquement.

« Toute opération de rente et toute caisse d'icelle sont provisoi-« rement suspendues.

« 16. Tous nos vaisseaux, frégates, en un mot tout bâtiment « armé ou non armé, l'arsenal et l'artillerie de marine, sont sous la « sauvegarde et sous la responsabilité du corps de la marine; les arse-

« Dans la chaleur de la mêlée le capitaine *Per-*
« *nice* fut tué, et le général Francheschetti blessé,

« naux de terre et les armes qu'ils contiennent sont placés sous la « sauvegarde du commandant en chef de l'artillerie.

« 17. Les chefs de la légion provinciale sont nommés commandans « de leurs provinces respectives, excepté celle de Naples, qui aura « son gouvernement particulier. Ils réuniront sur-le-champ leurs « légions dans le district le plus voisin de la capitale, et ils auront « la haute police jusqu'à notre entrée dans notre bonne ville de « Naples; ils sont spécialement chargés de l'exécution provisoire des » articles 2, 3, 4 et 5.

« 18. Tous nos aides de camp et officiers d'ordonnance qui se « trouvent dans le royaume, se rendront sur-le-champ auprès de notre « personne, à notre quartier-général.

« 19. Tous nos sujets, tous ceux qui sont vrais Napolitains, les « vrais amis du roi, sont autorisés à se décorer de la médaille d'hon- « neur, la couleur amaranthe étant déclarée couleur nationale.

« Les dames napolitaines et celles du royaume sont invitées à se « décorer de cette couleur.

« 20. Toutes les sociétés patriotiques du royaume sont sous la « protection du gouvernement.

« Donné à ..... le ..... octobre 1815.

« J. NAPOLÉON. »

Nota. Ce décret, qui devait être de trente-six articles, fut réduit à vingt; ceux qui furent supprimés n'avaient de rapport qu'aux premières charges du royaume : ainsi le général Carascosa devait avoir le portefeuille de la guerre, le général Colletta celui de la police; le duc de Corigliano était nommé ministre de l'intérieur, et le général Filangieri commandant de la place de Naples; les généraux d'Ambrosio, Arcoito, Pepe, Rosalori, Degennaro, Ottavii, etc., etc., etc., étaient aussi désignés dans ce décret pour les commandemens des diverses provinces; mais ces articles furent supprimés, d'après l'observation que l'on fit au roi Joachim, que les sujets susnommés lui étant dévoués et demeurant presque tous dans la ville de Naples, le roi Ferdinand les mettrait hors d'état d'agir en sa faveur aussitôt qu'il serait instruit de leur nomination.

« ainsi que sept autres personnes de la suite de « Murat.

Pendant que l'action était la plus vive sur le « rivage, les deux bâtimens prirent la fuite.

« Toute l'expédition du général Murat était « composée de six bâtimens; quatre sont tombés « entre les mains de la marine de S. M.; on donne « la chasse aux deux autres.

« On dit qu'une autre embarcation avait mis « à terre sur la côte de Licosa, trois émissaires « chargés d'opérations criminelles.

« Cet événement n'a pas troublé le moins du « monde la tranquillité; partout on a conservé « le calme d'une nation amie de l'ordre et ten- « drement attachée à son souverain légitime. La « police, qui connaissait les desseins les plus se- « crets de Murat, avait tout disposé pour que « l'ordre public n'en souffrît point; mais les me- « sures qu'elle prit eurent constamment le carac- « tère d'un gouvernement paternel. Quoique l'on « sût que Murat tentait de plonger le pays dans « toutes les horreurs de l'anarchie et de la guerre « civile, le gouvernement n'a pas permis que « dans toute l'étendue du royaume un seul indi- « vidu fût arrêté, hautement convaincu qu'il « était de la fidélité de ses sujets: cela fait hon- « neur au cœur du roi, qui ne s'était point trompé « en mettant toute sa confiance dans le dévoue- « ment et l'amour de ses peuples.

Digitized by Google

« L'histoire conservera avec honneur le sou-
« venir du zèle des généreux habitans de Pizzo,
« des bienfaits de S. M. envers eux et de la noble
« conduite tenue par les autorités judiciaires,
« civiles et militaires, qui toutes en cette occa-
« sion ont acquis de nouveaux droits à l'affection
« du roi et à l'estime de la nation.

« *Nota.* Du Pizzo, le 13 au soir.

« Murat a été traduit devant une commission
« militaire, condamné à la peine de mort, et
« fusillé aujourd'hui à six heures du soir [1].

---

[1] *Jugement de la commission militaire.*

Pizzo, 13 octobre, dix heures du matin.

« La commission militaire qui a jugé Murat était composée de
« MM. Joseph Fasulo, adjudant-général et chef d'état-major de la
« cinquième division territoriale, président; le baron Raphaël Scal-
« faro, chef de la légion de la Calabre inférieure; Letterio Natali,
« lieutenant-colonel de la marine royale; Janvier Lauzetta, lieutenant-
« colonel du corps du génie en Calabre; Mathieu-Camille-François
« de Vengé; François-Paul Martellari, lieutenans d'artillerie;
« M. François Frojo, lieutenant au troisième régiment, faisait les
« fonctions de rapporteur; il avait pour adjoint M. Jean La Camera,
« procureur-général au tribunal criminel de la Calabre inférieure;
« M. François Paparossi était secrétaire. On donna pour défenseur à
« Murat M. le capitaine Joseph Starace, sous-directeur de l'artille-
« rie en Calabre.

« Sur la première question : le général français Joachim Murat
« est-il un ennemi de l'état, la commission, considérant que d'après
« la lecture des actes, l'audition des témoins et l'instruction du pro-
« cès, les faits ci-dessous sont prouvés :

« Le dimanche 8 du mois d'octobre, vers dix heures du matin, deux
« bâtimens s'approchèrent de la côte de la commune du Pizzo, et il en

Après la défaite de son armée, Joachim en s'éloignant de Naples avait laissé un agent choisi

---

« descendit subitement, au mépris de toutes les lois sanitaires, trente « hommes armés pour la plupart de fusils et de pistolets, en criant « continuellement Vive le roi Joachim! L'un deux, que l'on recon- « nut ensuite pour Murat, se proclama ainsi lui-même, somma chacun « de crier avec lui, et se montra sur le rivage et tout le long du che- « min qui conduit à la place publique, afin d'y être reconnu. Lorsque « ces individus y furent arrivés, en criant ainsi eux-mêmes, Murat « se tourna vers quelques légionnaires à qui il ordonna de battre « l'appel, de se joindre à lui, de le suivre, d'arracher le drapeau royal « qui flottait sur cette place, et d'y substituer le sien qu'il avait « apporté avec lui; enfin il déclara formellement qu'ayant repris « possession de son royaume, ce n'était plus à Ferdinand IV, mais à « lui qu'on était obligé d'obéir.

« La ferme résistance qu'on opposa aux instigations de Murat et de « sa suite, les força à de nouveaux efforts. Le peuple s'arma et se « joignit en grand nombre à la légion, afin de s'emparer des hauteurs « et d'opposer la force à une tentative si extraordinaire et à peine « croyable. Murat voyant ces préparatifs prit en toute hâte avec les « siens la route supérieure; mais il avait à peine fait quelques pas « hors du Pizzo, que quelques coups de fusil partis des hauteurs le « forcèrent de gagner précipitamment le rivage à travers des rochers « escarpés, afin de se rembarquer, suivi d'un petit nombre de ses « compagnons, dont le reste était caché dans les vallées, et poursuivi « sur tous les points par un feu très-vif: il atteignit la côte, mais « comme les bâtimens s'en étaient éloignés, il ne trouva plus les « moyens de s'enfuir. Il n'y avait là par hasard qu'une seule nacelle, « et il voulait s'y abandonner à la merci des flots, lorsqu'il arriva quel- « ques marins qui s'opposèrent à son dessein et l'arrêtèrent. Ses com- « pagnons, au nombre de vingt-huit, et tous Corses, furent ensuite « également saisis les armes à la main; un d'eux fut tué d'un coup de « carabine.

« Murat a déclaré qu'il avait fait voile avec les siens dans la nuit du « 28 septembre d'Ajaccio pour Trieste, d'où il avait voulu rejoindre « sa famille; qu'il avait été assailli d'une tempête, et avait résolu d'a- « border sur cette côte pour prendre des vivres, et changer son bâti-

dans une classe peu apparente, mais sur la fidélité duquel il croyait devoir compter. Les moyens les

---

« ment étroit et en mauvais état, contre un autre plus spacieux et « plus fort.

« Parmi les papiers trouvés sur Murat, on remarque ses décrets des « 25 et 27 septembre, dans lesquels il se donne le titre de roi des Deux-« Siciles, et accorde des grades militaires et des distinctions honorifi-« ques à deux de ses partisans, Jean Moltedo et Pierre Pernice.

« Il paraît par une lettre de M. l'intendant de Cozenza au général « Nunziante, en date du 12, que Murat avait déjà tenté le 7 octobre « d'aborder à la côte de Saint-Lucido, et que, poursuivi par la force « militaire de cet endroit, il avait laissé deux de ses compagnons sur « le rivage.

« Considérant en outre que Joachim Murat, dont le sort avait été « décidé par les armes, après avoir abandonné il y a quatre mois le « royaume de Naples, qu'il n'avait occupé que par la force des armes; « après être ainsi rentré dans l'état de simple particulier, et se trou-« vant égal devant la loi à tout autre individu, après le retour du roi « légitime a abordé en plein jour au Piszo, accompagné d'un petit « nombre d'hommes armés et a proclamé l'insurrection;

« Que le prétexte de prendre des vivres et un autre bâtiment était « réfuté par le fait, vu que tous les moyens possibles ont été employés « pour porter les habitans de cette commune à la révolte; que Murat « avait déjà fait la veille une autre tentative de descente près de « Saint-Lucido; que ses compagnons, tous étrangers et armés, sont « descendus précipitamment à terre, au mépris des ordonnances sé-« vères relatives à la salubrité publique; qu'on n'a demandé ni vivres « ni un bâtiment nouveau; qu'au contraire son bâtiment a continué « sa route; que toutes ces circonstances, loin de montrer l'intention « de demander du secours dans un pays hospitalier, prouvent au con-« traire avec évidence une invasion hostile pour renverser l'ordre « existant;

« Considérant enfin que les pièces écrites en forme de décrets, de la « propre main de Murat, la veille de son départ d'Ajaccio, prouvent « qu'il n'avait pas renoncé à ses plans pour recouvrer son royaume, « et que, manquant de moyens nécessaires pour exécuter l'entreprise

plus secrets d'une correspondance de convention avaient été concertés. Ce confident devait rallier un parti de Napolitains dévoués, et indiquer au roi l'instant et le lieu favorables pour un débarquement, et pour tenter, avec d'aussi faibles ressources, de reconquérir son trône. Un des chefs de la police de Naples fut assez adroit pour découvrir l'intrigue et s'emparer du mystérieux confident. On ignorait quels moyens avaient été employés pour corrompre ou pour effrayer la fidélité de cet homme. Ce que l'on donnait comme certain, c'est que, forcé de seconder les plans de la police, il avait écrit au roi de Naples que tout était disposé pour le recevoir. Ces avis perfides

---

« qu'il avait formée de renverser le gouvernement légitime existant, « il a voulu exciter la guerre civile et la révolte, et pressé les habitans « de s'armer pour lui; qu'ainsi il sacrifiait à ses desseins pervers la « sûreté personnelle des citoyens paisibles, soumis et dévoués à leur « monarque.

« La commission a déclaré, à l'unanimité, Joachim Murat coupa- « ble d'avoir tenté de renverser le gouvernement, exciter les habitans « à s'armer contre le roi et l'ordre public; enfin, d'avoir voulu pro- « duire une insurrection dans la commune du Pizzo, pour la propager « ensuite dans le royaume. En conséquence, Murat est coupable d'at- « tentat contre la sûreté intérieure du royaume, et ennemi de l'état.

« Quant à la seconde question sur l'application de la peine, la « commission militaire, d'après les articles 87 et 91 du Code pénal, l'a « condamné à la peine de mort, et ordonné la confiscation de ses « biens, et l'impression du jugement au nombre de cinq cents exem- « plaires. »

La commission s'était réunie le 13, à dix heures du matin, au château du Pizzo; la sentence a été rendue à cinq heures de l'après-midi.

entraînèrent de piége en piége ce prince trop crédule jusque sur les bords de la Calabre ultérieure, où tout était préparé d'avance pour s'emparer de sa personne, le juger et le fusiller. Ce récit paraissait d'autant plus vraisemblable, qu'il serait impossible d'expliquer autrement une si déplorable tentative. La police de Naples était véritablement fondée à dire qu'*elle ne perdait pas de vue le général Murat, même pendant sa retraite en France, et qu'elle connaissait tous ses secrets*. Ce fut, proportion gardée, une répétition des influences mystérieuses qui décidèrent le départ de l'île d'Elbe. Le retour dans la Calabre avait le même caractère et le même but.

Le 20 novembre vit éclore deux nouveaux traités, qui furent suivis de beaucoup d'autres qui n'étaient que leur application aux localités [1]. Il

---

Traité entre la France et les puissances alliées, conclu à Paris le 20 novembre 1815

« Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité:

« Les puissances alliées ayant, par leurs efforts réunis et par le « succès de leurs armes, préservé la France et l'Europe des boulever- « semens dont elles étaient menacées par le dernier attentat de Napo- « léon Bonaparte, et par le système révolutionnaire reproduit en » France pour faire réussir cet attentat.

« Partageant aujourd'hui avec S. M. très-chrétienne le désir de « consolider, par le maintien inviolable de l'autorité royale, et la re- « mise en vigueur de la charte constitutionnelle, l'ordre de choses « heureusement rétabli en France, ainsi que celui de ramener entre « la France et ses voisins ces rapports de confiance et de bienveillance

est remarquable que l'époque où, par suite des doctrines nouvelles de la haute politique, les an-

---

« réciproque que les funestes effets de la révolution et du système « de conquête avaient troublés pendant si long-temps.

« Persuadées que ce dernier but ne saurait être atteint que par un « arrangement propre à leur assurer de justes indemnités pour le « passé, et des garanties solides pour l'avenir;

« Ont pris en considération, de concert avec S. M. le roi de France, « les moyens de réaliser cet arrangement; et ayant reconnu que l'in- « demnité due aux puissances ne pouvait être toute territoriale, ni « toute pécuniaire, sans porter atteinte à l'un ou à l'autre des inté- « rêts essentiels de la France, et qu'il serait plus convenable de com- « biner les deux modes de manière à prévenir ces deux inconvéniens; « LL. MM. II. et RR. ont adopté cette base pour leurs transactions « actuelles; et se trouvant également d'accord sur celle de la néces- « sité de conserver pendant un temps déterminé, dans les provinces « frontières de la France, un certain nombre de troupes alliées, elles « sont convenues de réunir les différentes dispositions fondées sur ces « bases dans un traité définitif.

« Dans ce but, et à cet effet, S. M. le roi de France et de Navarre « d'une part, et S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de « Bohême, pour elle et ses alliés, d'autre part, ont nommé leurs plé- « nipotentiaires pour discuter, arrêter et signer ledit traité définitif, « savoir :

(*Suivent les noms et qualités des plénipotentiaires.*)

« Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en « bonne et due forme, ont signé les articles suivans :

« Art. 1er. Les frontières de la France seront telles qu'elles étaient « en 1790, sauf les modifications de part et d'autre qui se trouvent « indiquées dans le présent article :

« 1° Sur les frontières du nord, la ligne de démarcation restera « telle que le traité de Paris l'avait fixée, jusque vis-à-vis de Quié- « vrain; de là elle suivra les anciennes limites des provinces belgi- « ques, du ci-devant évêché de Liége et du duché de Bouillon, telles « qu'elles étaient en 1790, en laissant les territoires enclavés de

ciens traités étaient déchirés et mis au rebut, fut précisément celle où il en fut signé le plus, et

---

« Philippeville et Marienbourg, avec les places de ce nom, ainsi que « tout le duché de Bouillon, hors des frontières de la France. Depuis « Villers près d'Orval (sur les confins du département des Ardennes « et du grand-duché de Luxembourg) jusqu'à Perle, sur la chaussée « qui conduit de Thionville à Trèves, la ligne restera telle qu'elle « avait été désignée par le traité de Paris. De Perle elle passera par « Launsdorf, Wallwich, Schardorf, Hiedervelling, Pellweiler, tous « ces endroits restant avec leurs banlieues à la France, jusqu'à Rou- « vre, et suivra de là les anciennes limites du pays de Sarrebruck, « en laissant Sarrelouis et le cours de la Sarre, avec les endroits situés « à la droite de la ligne ci-dessus désignée et leurs banlieues hors des « limites françaises. Des limites du pays de Sarrebruck la ligne de démar- « cation sera la même qui sépare actuellement de l'Allemagne les dépar- « temens de la Moselle et du Bas-Rhin jusqu'à la Lauter, qui servira « ensuite de frontière jusqu'à son embouchure dans le Rhin. Tout le « territoire sur la rive gauche de la Lauter, y compris la place de « Landau, fera partie de l'Allemagne; cependant la ville de Weis- « sembourg, traversée par cette rivière, restera tout entière à la « France, avec un rayon sur la rive gauche n'excédant pas mille « toises, et qui sera plus particulièrement déterminé par les commis- « saires que l'on chargera de la délimitation prochaine.

« 2° A partir de l'embouchure de la Lauter, le long des départe- « mens du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Doubs et du Jura, jus- « qu'au canton de Vaud, les frontières resteront comme elles ont été « fixées par le traité de Paris: le thalweg du Rhin formera la démarca- « tion entre la France et les états de l'Allemagne; mais la propriété des « îles, telle qu'elle sera fixée à la suite d'une nouvelle reconnaissance « du cours de ce fleuve, restera immuable, quelques changemens que « subisse ce cours par la suite du temps. Des commissaires seront nom- « més de part et d'autre par les hautes parties contractantes, dans le « délai de trois mois, pour procéder à ladite reconnaissance. La moi- « tié du pont, entre Strasbourg et Kehl, appartiendra à la France, « et l'autre moitié au grand-duché de Bade.

« 3° Pour établir une communication directe entre le canton de

dont le fécond enfantement fut le plus empreint de cet abus de la force et des circonstances qui

---

« Genève et la Suisse, la partie du pays de Gex bornée à l'est par le « lac Léman, au midi par le territoire du canton de Genève, au nord « par celui du canton de Vaud, à l'ouest par le cours de la Versoix et « par une ligne qui renferme les communes de Gollex-Bossy et Mey- « rin, en laissant la commune de Ferney à la France, sera cédée à la « confédération helvétique pour être réunie au canton de Genève. La « ligne des douanes françaises sera placée à l'ouest du Jura, de manière « que tout le pays de Gex se trouve hors de cette ligne.

« 4°. Des frontières du canton de Genève jusqu'à la Méditerranée, la « ligne de démarcation sera celle qui, en 1790, séparait la France de « la Savoie et du comté de Nice. Les rapports que le traité de Paris « de 1814 avait rétablis entre la France et la principauté de Monaco « cesseront à perpétuité, et les mêmes rapports existeront entre cette « principauté et S. M. le roi de Sardaigne.

« 5°. Tous les territoires et districts enclavés dans les limites du ter- « ritoire français, telles qu'elles ont été déterminées par le présent « article, resteront réunis à la France.

« 6°. Les hautes parties contractantes nommeront, dans le délai de « trois mois après la signature du présent traité, des commissaires pour « régler tout ce qui a rapport à la délimitation des pays de part et « d'autre, et aussitôt que le travail de ces commissaires sera terminé, « il sera dressé des cartes et placé des poteaux qui constateront les li- « mites respectives.

« 2. Les places et les districts qui, selon l'article précédent, ne doi- « vent plus faire partie du territoire français, seront remis à la dispo- « sition des puissances alliées, dans les termes fixés par l'article 9 de la « convention militaire annexée au présent traité, et S. M. le roi de « France renonce à perpétuité pour elle, et ses héritiers et successeurs, « aux droits de souveraineté et de propriété qu'elle a exercés jusqu'ici « sur lesdites places et districts.

« 3. Les fortifications d'Huningue ayant été constamment un objet « d'inquiétude pour la ville de Bâle, les hautes parties contractantes, « pour donner à la confédération helvétique une nouvelle preuve de « leur bienveillance et de leur sollicitude, sont convenues entre elles

avaient été le prétexte d'une ligue aussi formidable. Ce premier traité, entre la France et les

---

« de faire démolir les fortifications d'Huningue; et le gouvernement « français s'engage, par le même motif, à ne les rétablir dans aucun « temps, et à ne point les remplacer par d'autres fortifications à une « distance moindre de trois lieues de la ville de Bâle.

« La neutralité de la Suisse sera étendue au territoire qui se trouve « au nord d'une ligne à tirer depuis Ugine, y compris cette ville, au « midi du lac d'Annecy par Faverge jusqu'à Lecheraine, et de là au lac « du Bourget jusqu'au Rhône, de la même manière qu'elle a été éten- « due aux provinces du Chablais et du Faucigni, par l'article 92 de « l'acte final du congrès de Vienne.

« 4. La partie pécuniaire de l'indemnité à fournir par la France « aux puissances alliées est fixée à la somme de 700 millions de francs. « Le mode, les termes et les garanties du paiement de cette somme « seront réglés par une convention particulière qui aura la même force « et valeur que si elle était textuellement insérée au présent traité.

« 5. L'état d'inquiétude et de fermentation dont, après tant de « secousses violentes, et surtout après la dernière catastrophe, la « France, malgré les intentions paternelles de son roi, et les avantages « assurés par la charte constitutionnelle à toutes les classes de ses su- « jets, doit nécessairement se ressentir encore, exigeant pour la sûreté « des états voisins des mesures de précaution et de garantie temporai- « res, il a été jugé indispensable de faire occuper, pendant un certain « temps, par un corps de troupes alliées, des positions militaires le « long des frontières de la France, sous la réserve expresse que cette « occupation ne portera aucun préjudice à la souveraineté de S. M. « T.-C., ni à l'état de la possession tel qu'il est reconnu et confirmé par « le présent traité.

« Le nombre de ces troupes ne dépassera pas cent cinquante mille « hommes. Le commandant en chef de cette armée sera nommé par « les puissances alliées.

« Ce corps d'armée occupera les places de Condé, Valenciennes, « Bouchain, Cambrai, le Quesnoy, Maubeuge, Landrecies, Avesnes, « Rocroy, Givet avec Charlemont, Mézières, Sedan, Montmédy, « Thionville, Longwy, Bitsche et la tête du pont du fort Louis.

quatre grandes puissances, avait pour objet de régler la partie financière, l'habillement et l'en-

---

« L'entretien de l'armée destinée à ce service devant être fourni par « la France, une convention spéciale réglera tout ce qui peut avoir « rapport à cet objet. Cette convention, qui aura la même force et « valeur que si elle était textuellement insérée dans le présent traité, « réglera de même les relations de l'armée d'occupation avec les auto- « rités civiles et militaires du pays.

« Le maximum de la durée de cette occupation militaire est fixé à « cinq ans. Elle peut finir avant ce terme, si au bout de trois ans les « souverains alliés, après avoir, de concert avec S. M. le roi de France, « mûrement examiné la situation et les intérêts réciproques et les pro- « grès que le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité aura faits en « France, s'accordent à reconnaître que les motifs qui les portaient à « cette mesure ont cessé d'exister. Mais, quel que soit le résultat de cette « délibération, toutes les places et positions occupées par les troupes « alliées seront au terme de cinq ans révolus évacuées sans autre délai, « et remises à S. M. T.-C. ou à ses héritiers et successeurs.

« 6. Les troupes étrangères autres que celles qui feront partie de « l'armée d'occupation, évacueront le territoire français dans les « termes fixés par l'article 9 de la convention militaire annexée au « présent traité.

« 7. Dans tous les pays qui changeront de maître, tant en vertu du « présent traité que des arrangemens qui doivent être faits en con- « séquence, il sera accordé aux habitans naturels et étrangers, de « quelques condition et nation qu'ils soient, un espace de six ans, à « compter de l'échange des ratifications, pour disposer s'ils le jugent « convenable de leurs propriétés, et se retirer dans tel pays qu'il « leur plaira de choisir.

« 8. Toutes les dispositions du traité de Paris du 30 mai 1814, re- « latives aux pays cédés par ce traité, s'appliqueront également aux « différens territoires et districts cédés par le présent traité.

« 9. Les hautes parties contractantes s'étant fait représenter les « différentes réclamations provenant du fait de la non exécution des « articles 19 et suivans du traité du 30 mai 1814, ainsi que des ar- « ticles additionnels de ce traité, signés entre la Grande-Bretagne et

tretien des *troupes amies* qui devaient militairement occuper pendant cinq années le sol de la

---

« la France, désirant de rendre plus efficaces les dispositions enoncées « dans ces articles, et ayant, à cet effet, déterminé par deux con- « ventions séparées la marche à suivre de part et d'autre pour l'exé- « cution complète des articles sus-mentionnés; les deux dites conven- « tions, telles qu'elles se trouvent jointes au présent traité, auront la « même force et valeur que si elles y étaient textuellement insérées.

« 10. Tous les prisonniers faits pendant les hostilités, de même que « tous les otages qui peuvent avoir été enlevés ou donnés, seront ren- « dus dans le plus court délai possible. Il en sera de même des prison- « niers faits antérieurement au traité du 30 mai 1814, et qui n'au- « raient point encore été restitués.

« 11. Le traité de Paris du 30 mai 1814, et l'acte final du congrès « de Vienne du 9 juin 1815, sont confirmés et seront maintenus « dans toutes celles de leurs dispositions qui n'auraient pas été mo- « difiées par les clauses du présent traité.

« 12. Le présent traité, avec les conventions qui y sont jointes, « sera ratifié en un seul acte, et les ratifications en seront échangées « dans le terme de deux mois, ou plus tôt, si faire se peut.

« En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y « ont apposé le cachet de leurs armes.

« Fait à Paris le 20 novembre l'an de grâce 1815. »

Signé RICHELIEU, METTERNICH, WESSENBERG.

Article Additionnel.

« Les hautes puissances contractantes, désirant sincèrement de « donner suites aux mesures dont elles se sont occupées au congrès de « Vienne, relativement à l'abolition complète et universelle de la « traite des nègres d'Afrique, et ayant déjà, chacune dans ses états, « défendu sans restriction à leurs colonies et sujets toute part « quelconque à ce trafic, s'engagent à réunir de nouveau leurs efforts « pour assurer le succès final des principes qu'elles ont proclamés dans « la déclaration du 4 février 1815, et à concerter, sans perte de « temps, par leurs ministres aux cours de Londres et de Paris, les

patrie. Il restreignait les nouvelles limites de la France, en lui enlevant vingt lieues carrées et

---

« mesures les plus efficaces pour obtenir l'abolition entière et défini-
« tive d'un commerce aussi odieux et aussi hautement réprouvé par
« les lois de la religion et de la nature.

« Le présent article additionnel aura la même force et valeur que
« s'il était inséré mot à mot au traité de ce jour. Il sera compris dans
« la ratification dudit traité.

« En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y
« apposé le cachet de leurs armes.

« Fait à Paris le 20 novembre l'an de grâce 1815. »

(*Suivent les signatures.*)

Le même jour, dans le même lieu et au même moment, le même traité, ainsi que les conventions et articles y annexés, a été signé entre,

La Franee et la Grande-Bretagne ;

La France et la Prusse ;

La France et la Russie.

(*Article séparé signé avec la Russie seulement.*)

« En exécution de l'article additionnel au traité du 30 mai 1814,
« S. M. T. C. s'engage à envoyer sans délai à Varsovie un ou plu-
« sieurs commissaires pour concourir en son nom, aux termes dudit
« article, à l'examen et à la liquidation des prétentions de la France
« et du ci-devant duché de Varsovie, et à tous les arrangemens y
« relatifs.

« S. M. T. C. reconnaît, à l'égard de S. M. l'empereur de Russie,
« en sa qualité de roi de Pologne, la nullité de la convention de
« Bayonne ; bien entendu que cette disposition ne pourra recevoir
« d'application que conformément aux principes établis dans les con-
« ventions désignées dans l'article 9 du traité de ce jour.

« Le présent article séparé aura la même force et valeur que s'il

six cent mille habitans. Ces troupes étaient placées sous le commandement de sa grâce le duc de Wellington.

« était inséré mot à mot au traité de ce jour. Il sera ratifié et les « ratifications en seront échangées en même temps.

« En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y « ont apposé le cachet de leurs armes.

« Fait à Paris le 20 novembre l'an de grâce 1815.

(*Suivent les signatures.*)

Voici les calculs et les raisonnemens qui furent faits en Allemagne, sur les applications et les conséquences de ce traité.

De ces nouvelles cessions, l'Autriche doit recevoir provisoirement tout ce qui est situé dans le département du Bas-Rhin avec Landau; la Prusse aura le territoire qui se trouve dans les départemens de la Sarre et de la Moselle, avec Sarrelouis; le canton de Genève, Versoix, avec une partie du pays de Gex; la Sardaigne, la partie de la Savoie que le traité de 1814 avait laissée à la France, à l'exception de la commune de Saint-Julien qui passe à Genève; enfin, les pays cédés à la France par le traité de 1814, et qui ont fait autrefois partie de la Belgique, de l'évêché de Liége et du duché de Bouillon, ainsi que Philippeville et Marienbourg, seront réunis aux Pays-Bas.

En Allemagne, l'Autriche cède à la Prusse plusieurs districts dans le ci-devant département de la Sarre, entre autres Sarrebourg, Mertzig, etc. En échange la Prusse s'engage à indemniser, en conformité de l'acte du congrès de Vienne, les princes de Mecklembourg-Strelitz, Oldenbourg, Cobourg, Hesse-Hombourg, et le comte de Pappenheim.

Le grand-duc de Hesse cède à la Prusse le duché de Westphalie, et la souveraineté sur les possessions de Wittgenstein et de Berlebourg; à la Bavière et à la Hesse-Électorale, quelques bailliages; il renonce à la souveraineté de Hesse-Hombourg en faveur du landgrave. Le grand-duc a en échange la principauté d'Isenbourg, avec un ou deux bailliages sur la rive droite du Rhin, plusieurs villes et territoires sur la rive gauche, entre autres les villes de Mayence,

Le second de ces traités [1] n'était qu'un nouveau manifeste contre les principes de la révolu-

Bingen, Worms, Alzey, etc. Le grand-duc perdrait 185,000 sujets et en recevrait en échange 201,000.

Il est en même temps question d'un projet d'échange entre l'Autriche et la Bavière, qui est basé sur ce que l'Autriche s'est fait assurer au congrès de Vienne de la part de Bade, dans le cas où la descendance directe du grand-duc régnant viendrait à s'éteindre, non seulement le retour du Brisgaw, mais encore celui du Palatinat du Rhin. En conséquence l'Autriche céderait à la Bavière, qui aurait d'ailleurs d'amples dédommagemens sur les deux rives du Rhin, son droit éventuel sur le Palatinat du Rhin, le droit de mettre garnison à Landau, l'ancien pays de Deux-Ponts, Spire, et plusieurs territoires voisins. L'Autriche aurait en échange l'Innviertel, le Hausrückviertel, la principauté de Salzbourg, à l'exception de l'angle formé par le Salzach et la Saal, et le bailliage tyrolien. La Bavière perdrait 287,000 sujets et en recevrait 469,000, en y comprenant le Palatinat.

Ces arrangemens éventuels sont fondés sur la supposition que la grande-duchesse de Bade n'aurait pas d'enfans mâles.

Suivant les mêmes nouvelles la Hesse-Électorale aurait, par des échanges avec la Bavière et le grand-duc de Hesse, toute la route de Saalmunster à Hanau par Gelnhausen, ainsi que Hochst et quelques autres points, pour lesquels elle céderait une partie du bailliage de Lohzhaupten dans le pays de Hanau.

Outre les trois forteresses de la confédération, Landau, Mayence et Luxembourg, il y en aura une quatrième sur le Haut-Rhin. Pour la construire, on prendra vingt millions sur la contribution que doit payer la France.

[1] *Traité entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, conclu à Paris le 20 novembre* 1815.

« Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité:

« Le but de l'alliance conclue à Vienne le 25 mars 1815 ayant été

tion. Il confirmait de plus fort ceux de Chaumont et de Paris, et annulait celui du 11 avril 1814, qui

---

« heureusement atteint par le rétablissement en France de l'ordre de « choses que le dernier attentat de Napoléon Bonaparte avait momen- « tanément subverti, LL. MM. l'empereur d'Autriche, le roi du « royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le roi de Prusse « et l'empereur de toutes les Russies, considérant que le repos de « l'Europe est essentiellement lié à l'affermissement de cet ordre de « choses, fondé sur le maintien de l'autorité royale et de la charte « constitutionnelle, et voulant employer tous les moyens pour que la « tranquillité générale, objet des vœux de l'humanité et but constant « de leurs efforts, ne soit pas troublée de nouveau ; désirant en outre « resserrer les liens qui les unissent pour l'intérêt commun de leurs « peuples, ont résolu de donner aux principes consacrés par les traités « de Chaumont du 1er mars 1814, et de Vienne du 25 mars 1815, l'ap- « plication la plus analogue à l'état actuel des affaires, et de fixer « d'avance, par un traité solennel, les principes qu'elles se proposent « de suivre pour garantir l'Europe des dangers qui pourraient encore « la menacer.

« A cette fin, les hautes parties contractantes ont nommé pour dis- « cuter, arrêter et signer les conditions de ce traité, savoir : S. M. l'em- « pereur d'Autriche, le prince de Metternich et le baron de Wes- « senberg ; S. M. le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et « d'Irlande, le duc de Wellington et lord Castlereagh ; S. M. le roi de « Prusse, le prince de Hardenberg et le baron Humboldt, et S. M. « l'empereur de toutes les Russies, le prince Rasoumoffsky et le comte « de Capo-d'Istria.

« Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en « bonne et due forme, se sont réunis sur les articles suivans :

« Art. 1er. Les hautes parties contractantes se promettent récipro- « quement de maintenir dans sa force et vigueur le traité signé aujour- « d'hui avec S. M. T.-C., et de veiller à ce que les stipulations de ce « traité, ainsi que celles des conventions particulières qui s'y rappor- « teut, soient strictement et fidèlement exécutées dans toute leur « étendue.

« 2. S'étant engagées dans la guerre qui vient de finir, pour mainte-

avait réglé l'état de la famille de Napoléon, et l'ex-

« nir inviolables les arrangemens arrêtés à Paris l'année dernière pour « la sûreté et l'intérêt de l'Europe, les hautes parties contractantes ont « jugé convenable de renouveler, par le présent acte, et de confirmer « comme mutuellement obligatoires lesdits arrangemens, sauf les mo- « difications que le traité signé aujourd'hui avec les plénipotentiaires « de S. M. T.-C. y a apportées, et particulièrement ceux par lesquels « Napoléon Bonaparte et ceux de sa famille, en suite du traité du « 11 avril 1814, ont été exclus à perpétuité du pouvoir suprême en « France, laquelle exclusion les puissances contractantes s'engagent, « par le présent acte, à maintenir en pleine vigueur, et s'il était néces- « saire avec toutes les forces; et comme leurs mêmes principes révolu- « tionnaires qui ont soutenu la dernière usurpation criminelle pour- « raient encore sous d'autres formes déchirer la France et menacer « ainsi le repos des autres états, les hautes parties contractantes re- « connaissent solennellement le devoir de redoubler de soins pour « veiller, dans des circonstances pareilles, à la tranquillité et aux in- « térêts de leurs peuples, s'engageant, dans le cas où un aussi malheu- « reux événement vînt à éclater de nouveau, à concerter entre elles et « avec S. M. T.-C. les mesures qu'elles jugeront nécessaires pour la « sûreté de leurs états respectifs et pour la tranquillité générale de « l'Europe.

« 3. En convenant avec S. M. T.-C. de faire occuper pendant un « certain nombre d'années par un corps de troupes alliées une ligne de « positions militaires en France, les hautes parties contractantes ont « eu en vue d'assurer, autant qu'il est en leur pouvoir, l'effet des stipu- « lations des articles 1 et 2 du présent traité; et constamment disposées « à adopter toute mesure salutaire propre à assurer la tranquillité en « Europe par le maintien de l'ordre établi en France, elles s'enga- « gent, dans le cas où ledit corps d'armée fût attaqué ou menacé d'une « attaque de la part de la France, comme dans celui où les puissances « fussent obligées de se remettre en état de guerre contre elle pour « maintenir l'une ou l'autre desdites stipulations, ou pour assurer et « soutenir les grands intérêts auxquels elles se rapportent, à fournir « sans délai, d'après les stipulations du traité de Chaumont, et no- « tamment d'après les articles 7 et 8 de ce traité, en sus des forces « qu'elles laissent en France, chacune son plein contingent de soixante

cluait à perpétuite du pouvoir suprême en France.

« mille hommes, ou telle partie de ce contingent que l'on voudra met-
« tre en activité selon l'exigence du cas.

« 4. Si les forces stipulées par l'article précédent se trouvaient
« malheureusement insuffisantes, les hautes parties contractantes se
« concerteront, sans perdre de temps, sur le nombre additionnel des
« troupes que chacune fournira pour le soutien de la cause commune,
« et elles s'engagent à employer, en cas de besoin, la totalité de leurs
« forces pour conduire la guerre à une issue prompte et heureuse; se
« réservant d'arrêter entre elles, relativement à la paix qu'elles signe-
« ront d'un commun accord, des arrangemens propres à offrir à l'Eu-
« rope une garantie suffisante contre le retour d'une calamité sem-
« blable.

« 5. Les hautes parties contractantes s'étant réunies sur les dispo-
« sitions consignées dans les articles précédens pour assurer l'effet de
« leurs engagemens pendant la durée de l'occupation temporaire, dé-
« clarent en outre qu'après l'expiration même de cette mesure, lesdits
« engagemens n'en resteront pas moins dans toute leur force et vi-
« gueur, pour l'exécution de celles qui seront reconnues nécessaires au
« maintien des stipulations contenues dans les articles 1 et 2 du pré-
« sent acte.

« 6. Pour assurer et faciliter l'exécution du présent traité, et con-
« solider les rapports intimes qui unissent aujourd'hui les quatre sou-
« verains pour le bonheur du monde; les hautes parties contractantes
« sont convenues de renouveler, à des époques déterminées, soit sous
« les auspices immédiats des souverains, soit par leurs ministres res-
« pectifs, des réunions consacrées aux grands intérêts communs et à
« l'examen des mesures qui, à chacune de ces époques, seront jugées
« les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples et pour
« le maintien de la paix de l'Europe.

« 7. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront
« échangées dans deux mois, ou plus tôt si faire se peut.

« En foi de quoi les plénipotentiaires l'ont signé et y ont apposé le
« cachet de leurs armes.

« Fait à Paris le 20 novembre de l'an de grâce 1815.

CHAPITRE III.

Les états de Parme sont enfin cédés à Marie-Louise. — L'Autriche y prélève une contribution de 3 millions. — État de ce malheureux pays. — Existence des sociétés secrètes dans la Prusse. — Ordonnance du roi de Prusse à ce sujet. — Les souverains alliés accordent un asile aux bannis compris dans l'ordonnance du roi de France du 24 juillet 1815. — L'Angleterre seule les repousse. — Attaques quotidiennes des journaux dirigées contre le ministère anglais et le duc de Wellington. — *Le Mercure du Rhin* accuse l'Angleterre d'avoir traité trop favorablement la France. — Réponse du journal officiel de M. de Metternich. — L'Autriche fait réparer les fortifications de Vienne. — Nouveau palais de l'empereur d'Autriche. — Nouveau théâtre à Vienne. — Flegme germanique aux représentations. — Détails sur tous les personnages de la famille Bonaparte qui ont survécu au grand naufrage de l'empire. — Madame Bonaparte mère. — Le cardinal Fesch. — Le comte de Survilliers (Joseph). Sa lettre à madame de G.... — Ses filles Zénaïde et Charlotte. — Le comte de Saint-Leu (Louis). — La duchesse de Saint-Leu. — Le prince de Canino (Lucien). — Le prince de Montfort (Jérôme). — La princesse Catherine son épouse. — La jeune princesse Élisa. — La comtesse de Lipano (Madame Murat). — Sa famille.

Le congrès de Vienne ayant définitivement assuré à S. M. Marie-Louise la possession des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, on s'occupa enfin de réparer et de restaurer les palais qui étaient affectés à la résidence de cette princesse. Le moment approchait où il devait lui être

permis de s'y rendre. Ce pays, autrefois l'un des départemens français en Italie (le Taro), se ressentait de cette transition subite d'une administration ferme et vigoureuse à un état de pays conquis, dont la possession douteuse avait été si fortement contestée, que pendant deux années d'une occupation militaire, le véritable souverain ne fut point évident. Aussi, sauf les charges et les contributions, tout fut réglé provisoirement. Le traité du 11 avril 1814, qui attribuait à Marie-Louise la possession de ces duchés, avait été fidèlement exécuté de sa part. Mais cette disposition bien connue n'avait rien changé à la direction des affaires, qui resta entre les mains des agens de l'Autriche. Et lorsqu'au mois d'avril 1816 les états de Parme furent rendus à cette princesse, ces états venaient d'être paternellement frappés d'une contribution de guerre au profit de l'Autriche de trois millions de francs. Des dettes considérables, des recettes arriérées et des recouvremens incertains, accompagnèrent cette rare munificence et cette tardive restitution. C'est ici que les plus justes éloges peuvent s'adresser à madame la duchesse de Parme, sans crainte de paraître suspects d'exagération ou d'adulation. La sagesse, la modération, l'équité et la douceur de son gouvernement ont rétabli l'ordre dans toutes les parties de l'administration. Un magnifique pont sur le Taro a été construit sur la plage immense de ce torrent; une nouvelle salle de spec-

tacle s'élève.....; des données certaines établissent le budget de l'état... Toutes les charges et toutes les dépenses publiques acquittées, il reste à l'auguste souveraine un revenu de deux à trois millions, pour l'état de sa maison et sa représentation. Et sur cette modeste compensation, elle trouve encore, par de nombreuses économies, le moyen de satisfaire le besoin le plus cher à son cœur, celui de la bienfaisance.

L'existence légale des sociétés secrètes dans le royaume de Prusse fut constatée par l'ordonnance du roi de Prusse [1]. L'esprit de secte et la chaleur

---

[1] *Ordonnance du roi de Prusse.*

« Frédéric-Guillaume, etc.; nous avons remarqué avec un juste « mécontentement l'esprit de parti qui se montre dans la différence des « opinions sur l'existence des sociétés secrètes dans nos états. Lorsque « la patrie en proie à l'adversité était exposée à de grands dangers, « nous avons nous-même approuvé la réunion littéraire et morale « Sittlich Wissenschafilichen, connue sous le nom de *Réunion de la* « *la Vertu*, parce que nous la considérâmes comme un moyen d'ac- « croître le patriotisme ainsi que les vertus qui élèvent les ames au- « dessus du malheur et qui peuvent leur donner le courage de le sur- « monter. Mais lorsqu'on soumit à notre confirmation les statuts de « cette réunion, nous y trouvâmes, ainsi que dans la situation politi- « que de l'État, des motifs de la supprimer et d'interdire la publication « des discussions à cet égard.

« Depuis cette époque, les mêmes principes et les mêmes sentimens « qui avaient donné lieu à la formation de cette réunion ont été par- « tagés, non seulement par un certain nombre de ses anciens membres

du zèle avaient été encouragés contre les principes de la révolution française. Une fois la famille des

---

« mais même par la majorité de notre peuple, et, avec l'aide du Très-« Haut, ils ont opéré la délivrance de la patrie et les grandes et belles « actions qui l'ont amenée. Maintenant que la paix générale est réta-« blie, que tous les habitans ne doivent être animés que d'un même « esprit et n'avoir qu'un but, celui de conserver, par des efforts « dirigés par la concorde et le devoir, l'esprit national qui s'est si bien « maintenu, et de vivre conformément aux lois de manière que le « bienfait de la paix soit assuré à tous, et que le bien-être de tous, « qui est notre but invariable, soit aussi complet qu'il est possible; « maintenant, les sociétés secrètes ne peuvent être que nuisibles et « nous empêcher d'atteindre ce but. En conséquence, nous renouve-« lons par ces présentes, et nous voulons qu'on observe strictement « dans nos provinces et que nos tribunaux suivent: 1° les dispositions « de notre édit général, 2e part., tit. 20, sect. 4.

(Art. 184. Les membres de toutes sociétés dans l'Etat sont tenus de déclarer aux autorités, quand ils en seront requis, l'objet et le but de leurs réunions.

« 185. Les liaisons secrètes de plusieurs membres de l'État, lorsqu'elles peuvent avoir quelque influence sur l'État lui-même et sa sûreté, doivent, sous peine d'une forte amende ou d'une punition corporelle, être soumises par les membres à l'examen des autorités.)

« 2° Notre édit du 20 octobre 1798, joint aux présentes, qui défend « les sociétés secrètes qui pourraient être nuisibles à la sûreté générale.

« D'après ces dispositions, les discussions qui ont lieu dans des écrits « publics sur l'existence et le but des sociétés secrètes sont inutiles, « propres à jeter de l'inquiétude parmi nos fidèles sujets et à nourrir un « esprit de parti dangereux; en conséquence, nous voulons et ordon-« nons :

« 3° Qu'à compter de la publication de ces présentes, personne dans « nos États ne puisse, sous peine d'une forte amende ou d'une punition « corporelle, rien imprimer ou publier à ce sujet.

« Donné à Berlin le 6 janvier 1816. »

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

C. prince DE HARDENBERG.

Bourbons replacée sur le trône, il parut moins nécessaire de favoriser ces associations clandestines.

Revenus à des sentimens plus conformes à la modération et à la générosité, les souverains de la coalition accordèrent un asile aux individus compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815. Ces personnes, dont la coalition pouvait revendiquer l'infortune, trouvèrent une tolérance hospitalière en Silésie de la part de la Prusse, en Moravie dans les états d'Autriche, et dans une province méridionale au-delà de Moscou de la part de la Russie. L'Angleterre seule, inflexible et dure, repoussa tout sentiment d'humanité, et écroua sur le rocher de Malte le duc de Rovigo, le général Lallemand et les autres victimes du dévouement le plus désintéressé et le plus pur. Le ministère anglais, ministère d'une politique hérissée de tant de rochers et de tant de pontons, devait-il s'étonner de ce qu'une si barbare violation des droits du malheur avait affaibli sa popularité et sa considération même en Allemagne? A cette époque, en effet, le gouvernement anglais était l'objet des critiques les plus violentes de la part des organes périodiques de l'opinion publique. Wellington lui-même, ce grand patron de la gloire nouvelle d'Albion, ne fut pas hors de la portée des attaques des journalistes des bords

du Rhin, qui l'accusèrent d'avoir moins consulté les véritables intérêts des peuples que ceux du pouvoir absolu. Les publicistes allemands prétendaient encore que la possession des îles Ioniennes, que s'était arrogée l'Angleterre, rendait illusoire la puissance maritime que l'Autriche voulait établir à Venise ; que l'Angleterre restait maîtresse d'envahir la Grèce, et d'envoyer dans un bref délai ses flottes et ses armées aux Dardanelles, lorsque sa politique lui conseillerait de nouvelles usurpations. *Le Mercure du Rhin,* persistant plus que jamais dans ses doctrines injurieuses et spoliatrices, accusait les puissances alliées, notamment l'Angleterre, *d'avoir traité trop favorablement la France,* en n'exigeant pas de plus grands sacrifices d'argent et de territoire. Certes, le cabinet de Saint-James dut être bien étonné de s'entendre accuser d'avoir agi avec trop de modération à l'égard de la France, à laquelle il avait fait tant de mal depuis tant d'années! Le reproche le plus grave que les publicistes adressaient aux grands arbitres de la coalition, était de retenir l'Allemagne dans un état d'anarchie qui l'empêchait d'obtenir une constitution fédérale et la protection d'un empereur d'Allemagne. M. de Gentz, organe officiel de toute la politique du congrès et du cabinet de M. de Metternich, répondit, par la voie de la *Gazette de Vienne,* que les *égards* que l'on avait eus pour la France devaient être attribués aux intérêts politiques de

l'Europe, qui commandaient alors impérieusement le maintien de la France comme une grande puissance, et que les sacrifices que l'on aurait encore pu exiger ne pouvaient être mis en balance avec les dangers qui seraient résultés d'un état de guerre prolongé, ou même d'une désunion entre les puissances. Quant à ce qui avait rapport à une constitution fédérale pour l'Allemagne, il observa que les opinions des cours de ce pays n'étaient point d'accord avec les théories des écrivains allemands. Il résultait évidemment de toutes ces controverses que si la France n'avait pas été ruinée de fond en comble, c'est que les subsides de l'Angleterre pouvaient manquer à l'état prolongé de guerre, et que la discorde sur les partages pouvait s'élever entre les *généreux pacificateurs* de l'Europe, espèce d'aveu qui n'exigeait aucune reconnaissance de la France... Quant à ce qui concernait la constitution germanique, il était clairement prouvé que l'Allemagne n'en avait pas plus besoin que la Turquie.

Le misérable état des fortifications de Vienne, que l'armée française avait légèrement ébréchées en 1809, présentait un spectacle choquant pour l'amour-propre des conquérans de la France. On profita de l'indispensable nécessité de les relever, pour adopter en même temps le plan d'un nou-

veau palais pour l'empereur. Celui dans lequel résidaient tant de puissances, près des remparts mutilés, n'était, à proprement parler, qu'un amas de grandes constructions sans régularité, sans façade et sans apparence ; rien n'annonçait le palais d'un souverain aussi puissant que l'est celui de l'Autriche. On proposait, en conservant l'ancien, de bâtir ce nouveau palais en avant des remparts, sur l'espace immense qui sépare la ville des faubourgs. On devait aussi démolir le théâtre qui forme l'une des dépendances de la résidence impériale. Le bon goût réclamait depuis long-temps cette démolition d'un théâtre étroit et alongé qui, vieilli avec toutes ses imperfections, paraissait ridicule en comparaison des deux belles salles qui existent dans cette capitale. Au reste l'imperturbable résignation du public de Vienne le rendait aussi indulgent pour cette localité incommode, que pour les ouvrages qu'on y représente. Certes, il n'y a point de meilleur pays pour un auteur dramatique ; on applaudit rarement, mais on ne siffle jamais. La gravité germanique assiste au développement des situations et des caractères, sans jamais faire d'observations sur l'incohérence des moyens employés pour l'intéresser ou l'émouvoir. Peu familiarisé avec la langue allemande, une représentation dramatique était pour moi une série de tableaux énigmatiques, dont il m'était souvent impossible de comprendre la liaison et l'enchaînement ; la traduction même de

nos plus jolis opéras n'était jamais fidèle ; un goût de terroir venait toujours se mêler à la primitive simplicité de nos compositions.

Quelle que soit l'opinion politique à laquelle on appartienne, on ne peut rester indifférent aux récits qui ont pour objet de faire connaître la destinée des personnages qui ont occupé la scène du monde. J'aime à me persuader que, soit par affection ou par reconnaissance, soit même par simple curiosité, l'on mettra quelque prix aux renseignemens qui concernent les membres de la famille de Napoléon qui survivent au grand naufrage de l'empire : leur courte apparition dans les hautes sphères du pouvoir suprême fut marquée par tant de modération, de bienveillance et de dévouement au bien public, que la calomnie la plus ingénieuse n'a pas encore osé leur attribuer des actions qui fussent opposées à ces sentimens. Enveloppés eux-mêmes dans ces tourbillons de gloire qui couvraient toute l'Europe, plusieurs d'entre eux se virent à regret poussés sur des trônes qui les éloignaient du bonheur de la vie privée et d'une patrie qui leur était si chère. L'un d'eux (Lucien), que son esprit supérieur et de grands talens rendaient capable d'une si haute élévation, préféra même l'exil à l'espoir assuré d'un diadême. Aujourd'hui que les passions sont

refroidies, on peut, sans crainte d'être accusé d'une basse adulation, leur rendre la justice qui leur est due.

La vénérable mère de ces illustres proscrits passe les hivers à Rome et les étés à *Albano*, qui n'en est point éloigné. Tant de peines ont accablé son ame, qu'elle n'a trouvé de consolation que dans l'exercice d'une bienfaisance éclairée et d'une piété mélancolique, qui lui ont mérité l'estime et la considération de toute l'Italie. Les étrangers recherchent l'honneur d'être admis chez elle; mais elle vit très-retirée : les Anglais seuls ne s'y sont jamais présentés. Le cardinal Fesch, son frère, ne laisse passer aucun jour sans aller la voir. Ce prince de l'église, qui depuis long-temps avait des droits à la confiance des souverains de Rome, consacre le reste de son temps aux devoirs de son état et des fonctions dont il est revêtu. La fortune de ces deux personnages n'est point considérable : Madame a beaucoup donné à sa famille et aux pauvres; le cardinal n'a que les bienfaits du souverain pontife, et le produit de ses tableaux qu'il vend successivement.

Tout le monde connaît la position du comte de Survilliers (Joseph); on sait que depuis 1814 il a fondé de grands établissemens agricoles dans les États-Unis. La simplicité de ses goûts, la bonté de son caractère et une vie toute patriarcale, lui ont acquis l'honorable droit de citoyen

dans cette terre hospitalière. J'ai eu entre les mains une lettre de ce prince (26 décembre 1826), adressée à madame la comtesse de G....., qui renfermait le passage suivant, et qui peint son caractère naturellement doux et philosophique.

« ..... Je ne pense pas que je doive raisonna-
« blement songer à quitter un pays où je trouve
« tout ce qui manque à l'ancien monde. L'éloi-
« gnement de mes amis peut seul en balancer les
« avantages : j'ignore si jamais je pourrai vous
« revoir ; il faudrait que les gouvernemens me
« vissent tel que je suis, et c'est ce que l'on ne
« peut guère espérer des passions humaines, etc. »

Zénaïde, fille aînée du comte de Survilliers, a épousé le prince de *Musignano*, fils du prince de Canino (Lucien); la cadette (Charlotte) est mariée au fils aîné du comte de Saint-Leu (Louis). Ces deux jeunes ménages ont quitté l'Amérique, et se sont fixés à Florence, auprès de la comtesse de Survilliers leur mère. Leur fortune particulière s'est accrue d'un legs considérable que leur a fait, en mourant, la princesse Borghèse leur tante.

L'état maladif du comte de Saint-Leu (Louis) ne l'empêche point de se livrer à son goût dominant pour la littérature. Sa fortune est médiocre, mais elle suffit à ses besoins. Il avait acquis de ses deniers et de ses économies quelques propriétés en Hollande, près d'Harlem; mais il paraît que les voies des propriétés légitimes qui ont

été singulièrement dénaturées par les principes du congrès, n'ont pas encore rendu au comte de Saint-Leu la jouissance de ses biens, puisque le sequestre existe encore sur eux. Ce prince réside alternativement à Rome et à Florence.

La duchesse de Saint-Leu (Hortense) habite Rome pendant l'hiver : sa santé délicate a besoin du soleil de l'Italie pendant cette saison rigoureuse. Le printemps la ramène sur les bords du lac de Constance, dans sa délicieuse campagne d'*Arnemberg* : digne fille de Joséphine, remplie comme elle de grâces et de bonté, aimée comme le fut sa mère, aimée comme elle mérite de l'être par tout ce qui la connaît, amie constante et fidèle, ses regards sont toujours fixés vers cette France qu'elle aima avec passion, qu'elle regrette sans cesse, et dont elle accueille avec une distinction marquée tous les hommes de mérite, quelle que soit leur opinion ou leur naissance. Heureuse encore dans son exil d'en consoler l'amertume par tout ce que les arts de l'imagination et de l'esprit ont de charme et d'attrait.

Le prince de Canino (Lucien) a long-temps habité Rome et la principauté dont il porte le nom. En 1827, il résidait avec sa nombreuse famille à *Sinigaglia*, petite ville auprès d'Ancône. Des spéculations malheureuses ayant diminué sa fortune, il a vendu son palais de Rome au comte de Montfort son frère (Jérôme). Les pertes qu'il

a essuyées n'ont pas diminué la grande considération dont il a été de tout temps honoré par les souverains de Rome. Les premières maisons d'Italie et d'Angleterre ont recherché son alliance. Celle de ses filles que l'on croit avoir été demandée en mariage par Ferdinand, roi d'Espagne, quand il n'était que prince des Asturies, est mariée au prince Gabrieli.... Lord Stuart a épousé la sœur de cette princesse.

Le prince de Montfort (Jérôme) passe les étés dans les *Marches*, près d'Ancône, et les hivers dans son palais de Rome. Il y jouit des égards que toutes les personnes de sa famille sont assurées de trouver en Italie. Les princes de l'église et toute la haute noblesse romaine s'empressent d'aller chez lui. Son mariage avec la princesse Catherine, sœur du roi de Wurtemberg et cousine germaine de l'empereur de Russie, le rend l'objet de l'empressement de tous les étrangers de distinction qui du nord de l'Europe se rendent en Italie. Les ministres de Russie et de Wurtemberg ne manquent jamais de les présenter aux cercles du prince et de la princesse, où l'on remarque surtout les familles anglaises qui ont montré de l'attachement et de l'intérêt au prisonnier de Sainte-Hélène.

La princesse Catherine, son épouse, joint à ses grandes qualités un sentiment de prédilection pour la France beaucoup plus vif que celui que

devrait naturellement lui inspirer la Westphalie, où elle régna en souveraine. Son bonheur serait de vivre à Paris comme elle vit à Rome. La moindre de ses paroles porte l'empreinte de son admiration constante pour cette patrie adoptive, dans laquelle elle vécut assez de temps pour y laisser un souvenir ineffaçable des grâces de sa personne, de la pureté de sa vie, de la supériorité de son esprit et de la noble fermeté de son caractère. Restée fidèle au malheur et à son admiration pour Napoléon, dévouée à l'époux qui la rend heureuse et à des enfans charmans qu'elle fait élever au collége de *Sienne*, dans sa vie privée, comme dans sa vie royale, la princesse Catherine de Wurtemberg appartient désormais à l'histoire et doit servir d'exemple au monde.

La jeune princesse Élisa a épousé, après la mort de sa mère, le fils d'un grand seigneur italien, le plus riche propriétaire d'*Ancône*. Elle est vive, spirituelle et fort attachée à la princesse de Montfort. On dit que sa ressemblance avec Napoléon, tant par les traits du visage que par les manières, est singulièrement remarquable. Son père, le prince Félix Baciocchi, habite Bologne. Il est riche et considéré.

La comtesse de Lipano (princesse Murat) n'a pas encore pu obtenir la permission de venir en Italie se réunir à sa famille. Des considérations, qui tiennent probablement au voisinage de Rome

avec Naples, lui défendent l'entrée de cette terre protectrice qui renferme tous les objets de son affection et de ses regrets. Elle habite l'Autriche. Sa fille aînée a épousé le marquis Popoli, seigneur bolonais; la cadette est mariée au comte Rasponi, de Ravenne. Achille, son fils aîné, a acheté des domaines considérables dans les Florides.... Lucien, son frère cadet, habite l'Amérique méridionale.

CHAPITRE IV.

Départ de Marie-Louise pour ses États de Parme. — Son fils reste consigné en Autriche. — Détails géographiques et statistiques sur les duchés de Parme. — Travaux que fait exécuter Marie-Louise. — Le pont du Taro; celui de la Trébia. — Détails sur le vieux théâtre de Parme; son immense grandeur. — Nouvelle salle. — Académie des beaux-arts. — L'Hôpital des Fous. — Les Incurables; la Maternité; les Orphelins; Collége des nobles; École militaire. — La possession de ces trois duchés, où Marie-Louise a fondé une foule d'établissemens, est assurée au prince de Lucques, au détriment de l'orphelin de Napoléon. — M. de Bausset quitte Schœnbrunn et revient en France.

Les événemens qui se passèrent jusqu'au mois de mars 1816 n'ont aucune espèce d'intérêt. La coalition avait déposé ses armes, et le souverain de l'Autriche était en Italie, occupé à prendre possession de ces généreuses contrées. Seule avec son fils au palais de Schœnbrunn, rien ne troubla le cours de cette vie paisible et uniforme, qui était un besoin naturel pour l'impératrice Marie-Louise, jusqu'au jour fixé pour aller à Parme. En ce moment le cœur d'une mère fut déchiré. Son fils restait *consigné* en Autriche. Les grands devoirs du trône vinrent adoucir cette juste douleur, par le désir ardent qu'elle éprou-

vait de rendre heureux ses nouveaux sujets, qui depuis deux ans ne cessaient de l'appeler de tous leurs vœux. Cet espoir ne fut point déçu.

Deux torrens dévastateurs traversent les états de Parme, le Taro et la Trébia, qui tous les deux coulent des Apennins pour venir se jeter dans le Pô. Leur passage est le plus difficile et le plus dangereux de toute l'Italie: à la suite des pluies et de la fonte des neiges, ces deux rivières sortent de leur lit, couvrent les plaines et interrompent la circulation. Les gouvernemens précédens avaient inutilement tenté de dompter ces torrens. La première pensée de Marie-Louise en arrivant dans ses états, pensée grande et courageuse puisqu'elle mettait un terme à de graves désordres, et qu'elle faisait connaître l'élévation des sentimens de la nouvelle souveraine, fut d'établir des ponts et des digues: le pont qui a été construit sur le Taro, par les ordres de Marie-Louise, est en pierres de taille et en briques sur pilotis; il a cent cinquante mètres de longueur et vingt arches; il est aussi élégant que solide. La médaille qui fut frappée dans cette circonstance, et qui fut déposée par S. M. madame la duchesse de Parme dans une des pierres angulaires, représentait d'une part l'effigie de cette princesse, et de l'autre l'inscription suivante:

TARO FIRMIUS DENIQUÈ REPRESSO, 1818.

La ville de Plaisance réclamait depuis longtemps la construction d'un pont sur la Trébia, indispensable pour ses communications. Celui que madame la duchesse de Parme a fait bâtir est aussi digne d'admiration que celui du Taro ; il a vingt-trois arches sur une longueur de cent vingt-cinq mètres ; il est également en pierre sur pilotis. Deux médailles furent frappées à cette occasion ; l'une des deux fut placée dans les fondations et présentait la légende suivante.

TREBIA.

ANNIBALIS A. DXXXV. V. G.

LICHTENSTEINII

A. MDCCXXXVI.

SOWAROFII, ET MELAS.

A. MDCCLXXXXIX.

VICTORIIS MAGNA.

EX DECRETO AUGUSTÆ.

A. MDCCCXXI.

PONTE IMPOSITO.

UTILITATE POPULAR.

FELIX.

La seconde médaille présente d'un côté les effigies de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche, qui furent présens à l'inauguration de ce magnifique ouvrage ; l'inscription suivante est placée au revers.

M. Ludovica ar. aust. dux Parm. filia ponti. Trebia addito auspicii, lapidem immisit coram parentib. amantis.

A. MDCCCXXV.

Ainsi qu'on a pu le voir, l'inscription de la première médaille est tout-à-fait à la louange de la gloire autrichienne.

Il existe encore dans l'enceinte des bâtimens du palais des ducs de Parme, un vieux théâtre dont la célébrité est égale à son inutilité actuelle; je veux parler d'une grande salle bâtie à l'instar des théâtres de l'ancienne Rome, par les ordres d'un prince de la maison Farnèse, qui avait en même temps fait commencer les constructions, sur les plus vastes proportions, d'un palais destiné à sa résidence: cette salle contenait au besoin plus de douze mille spectateurs, et pouvait servir à donner des spectacles de naumachie [1]; mais le temps qui détruit tout dans sa marche inflexible, surtout lorsque l'on néglige les précautions les plus indispensables pour l'entretien et la conservation, avait fait de cette belle créa-

[1] S'il faut en croire les traditions locales, ces constructions étaient si vastes, que le duc Farnèse pouvait entrer dans le parterre avec son carrose attelé de six chevaux, et que même il pouvait également monter en carrosse jusqu'au deuxième étage de la partie du palais qui était contiguë à cette salle.

tion une véritable ruine abandonnée aux rats et à la poussière. Autrefois, lorsque cette salle était en état, elle attirait pendant trois mois de l'année un concours immense de curieux qui venaient de toutes les parties de l'Italie porter à Parme le tribut de leur admiration et leur argent. On avait calculé que les réparations indispensables pour la restauration entière de ce grand édifice, coûteraient deux fois plus qu'une construction nouvelle, sans aucun avantage pour le pays, parce que toutes les villes de l'Italie sont magnifiquement dotées d'établissemens de cette nature. A l'époque où Marie-Louise prit possession de ses états, il n'y avait d'ouverte au public qu'une salle de spectacle, petite, vieille et tout-à-fait hors de proportion avec les besoins et l'importance d'une ville de cinquante mille habitans, aussi célèbre par son amour pour les arts que par les grands souvenirs qu'elle renferme. Par les soins de madame la duchesse de Parme, et sur les plans de M. Bettoli, s'est élevée une nouvelle salle, superbe, élégante, vaste et commode; tous les accessoires et toutes les dépendances sont dans le goût moderne et parfaitement en harmonie avec les convenances et les progrès des habitudes sociales, soit pour les décorations extérieures, soit pour les distributions intérieures. Ce monument est considéré à l'égal des plus beaux établissemens de ce genre en Italie.

L'Académie des beaux-arts (Musée) renferme

de grandes richesses en tableaux de maîtres et en statues antiques ou modernes. Les bâtimens et les galeries, éclairées par en haut, ont été nouvellement construits et décorés, sous la direction de P. Taschi, qui jouit d'une grande réputation. Le buste de Marie-Louise par Canova, placé dans la niche de la dernière galerie, atteste, et la protection éclairée que cette princesse accorde aux talens, et la reconnaissance de ses sujets qui la bénissent sans cesse.

L'érection d'un cimetière remarquable par l'emplacement et les constructions analogues à sa destination, ne font pas moins d'honneur aux principes qu'aux sentimens de madame la duchesse de Parme. Ce lieu funèbre renferme un grand espace carré, distribué en quatre parties égales; les murs de clôture de chaque côté ont une étendue de deux cent vingt mètres, et sont décorés intérieurement de beaux portiques, qui forment un ornement convenable et utile. Un des usages du pays le plus digne d'inspirer un intérêt mélancolique et touchant, est de laisser, le jour des morts, cette enceinte à la disposition du public. Ce jour et le cimetière appartiennent en entier aux regrets, à la piété filiale et à l'amour, qui s'empressent de couvrir de fleurs et de larmes ces tombes chéries qui lient l'existence à l'immortalité.

Non contente d'avoir fondé aux portes de la ville *un champ sacré du repos* pour ses sujets, à l'exemple de Napoléon, qui avait voulu consoler les douleurs du trône en restaurant l'église de Saint-Denis, pour y rassembler les dépouilles éparses de toutes les dynasties royales, Marie-Louise, par un sentiment égal de respect pour la cendre de morts, a fait construire, dans l'ancien couvent des Capucins, une chapelle et des caveaux, où l'on a recueilli les tombes disséminées de ses augustes prédécesseurs. L'inscription placée sur la porte de ce monument funèbre est ainsi conçue :

CINERIBUS PRINCIPUM
EX GENTIBUS FARNESIA ET BORBONIA,
QUI PARMÆ ET
MARIA-LUDOVICA, ARCHID. AUSTRIÆ,
DUX PARM. PLACENT. WAST.
DECESSORES SUOS,
SIBI COGNATIONE JUNCTOS
MEMORI ADJECTU
HYPAGANUM CONFORMANDUM,
ARAQUE INSTRUENDUM
CURAVIT
ANNO MDCCCXXIII.

Cette pieuse restauration fut accompagnée de la fondation à perpétuité d'un service funèbre et annuel.

Madame la duchesse de Parme a établi à ses frais un hôpital pour les êtres infortunés privés de l'usage de la raison. La décoration architecturale de l'édifice qui leur est consacré est sévère, imposante et grave. Les distributions intérieures sont parfaitement appropriées au soulagement de tant d'infirmités morales. Des réglemens sages et charitables y maintiennent une surveillance active et de tous les instans; la salubrité, la propreté, la douceur, etc., etc..., font de cet hospice l'un des monumens les plus utiles et les plus remarquables.

Un asile est également ouvert à la vieillesse et à des infirmités que l'art et la science n'ont pu guérir.

L'hospice de la Maternité est l'un de ceux qui ont obtenu une protection encore plus constante de la part de Marie-Louise; l'art de Lucine y est enseigné dans le but de secourir les faiblesses humaines et de former des sages-femmes. La réserve et la discrétion président aux soins que l'on y donne, dans l'espoir de diminuer le vice, d'écarter le désespoir et le crime. Celles dont la séduction ou le désordre ont compromis le repos et la considération, peuvent y rester inconnues et couvertes d'un voile protecteur, qu'elles conservent

en entrant dans l'hospice, pendant leur séjour, et à leur sortie. Cet établissement de charité, loin de donner un appui à la débauche, l'oblige au contraire à respecter les préjugés et les droits de la société, dont elle briserait bientôt les faibles barrières si elle se montrait sans pudeur et dans toute sa difformité. En sorte qu'il est vrai de dire que si les plus sages et les plus charitables précautions ne détruisent point le libertinage, elles en préviennent du moins le scandale et les suites criminelles.

Des vues éclairées et d'utilité publique ont inspiré à la duchesse de Parme un hospice paternel pour les jeunes orphelins. Cette intéressante classe qui semblait n'appartenir à personne, adoptée aujourd'hui par l'état, trouve dans cette maison une éducation et un enseignement mécanique appropriés aux goûts et aux dispositions que les élèves qui le composent ont reçus de la nature. Ce genre d'enseignement n'existait point, et c'est à Marie-Louise que le pays en est redevable.

Le collége des nobles attirait autrefois, de tous les côtés de l'Italie, un concours d'élèves riches et des premières familles. La révolution avait fait disparaître cette notabilité élémentaire. Marie-Louise, pour l'intérêt de la ville de Parme, lui a rendu sa première importance; mais pour ne point favoriser une seule classe, elle a fondé une école militaire uniquement consacrée aux enfans des sous-officiers. Ils apprennent dans cette ins-

titution à lire, à écrire, l'arithmétique, la géographie, la géométrie et l'histoire. Ils en sortent pour remplir les grades de sous-officiers.

La reconnaissance publique attribue à cette princesse une foule d'établissemens qu'il serait trop long d'énumérer. C'est sans doute beaucoup que d'avoir, dans le cours borné d'une dizaine d'années, entrepris et fait exécuter tant de monumens, et d'avoir fixé l'ordre et l'économie dans l'administration de l'état et des finances.... Ce qui frappera le plus d'étonnement, ce qui paraîtra encore plus digne d'une juste admiration, ce sont cette pureté d'intention, cet amour du bien pour le bien lui-même, et ce grand désintéressement dépouillé de tout avenir, qui ont dirigé le cœur de Marie-Louise... La possession des trois duchés est assurée aux princes de Lucques, et l'orphelin de Napoléon est condamné à ne jamais entendre les expressions d'amour et de reconnaissance qui s'élèvent autour du trône de sa mère.

Pour moi qui n'étais point destiné à vivre parmi les heureux sujets qui, tous les jours, bénissent le règne de cette auguste princesse, je partis de Schœnbrunn le 7 mars 1816, jour fixé pour son départ pour l'Italie; et je revins dans ma noble patrie, comblé des marques les plus honorables des bontés, de l'estime et de la bienveillance de S. M. Madame la duchesse de Parme.

Je termine ici les *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais de Napoléon et sur celui de Marie-Louise.* J'aurais pu réunir d'autres matériaux du même genre, mais j'ai cru devoir m'arrêter à l'époque où finit ma mission.

Je répète encore une fois que je n'ai jamais eu la prétention d'écrire l'histoire; toute mon ambition s'est bornée à fournir quelques traits propres à faire connaître, dans son intérieur, l'homme extraordinaire que j'avais le bonheur de voir et d'étudier durant ses momens d'abandon. Si je me suis permis quelquefois d'empiéter sur la politique, et si j'ai cherché à dévoiler celle des ennemis de Napoléon, je l'ai fait avec la circonspection qu'exige un si grave sujet, et sans avoir l'amour-propre de faire prévaloir mon opinion. Je laisse à mes lecteurs la liberté de se prononcer sur les causes des grands événemens dont je n'ai pu me dispenser de parler dans ces deux derniers volumes.

Une tâche aussi douce pour moi qu'elle est grande pour notre belle France me reste encore à remplir. J'ai essayé de faire connaître

l'empereur tel qu'il était dans ses salons, dans son cabinet, dans ses voyages et dans ses quartiers-généraux : je vais maintenant le montrer sous un point de vue plus glorieux encore ; je vais parler des grands monumens et des innombrables embellissemens qui, sous son règne, ont rendu Paris la ville la plus magnifique de l'Europe moderne, et la France la plus grande des nations. Tout ce que Napoléon a fait exécuter, les projets qu'il a conçus, aussi vastes que sa pensée, et dont nous recueillons journellement les avantages, ont fait le désespoir de ses ennemis, comme ils feront l'admiration des siècles futurs.

NOTICE ANECDOTIQUE

SUR

Les Bâtimens de la Couronne et sur les Etablissemens de Paris,

DEPUIS LE CONSULAT JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE

DE NAPOLÉON.

CHAPITRE PREMIER.

Dès son avénement au consulat Napoléon se montre impénétrable et décidé. — Restauration de l'hôtel des Invalides : *ce sera l'Elysée des braves !* — Mausolée élevé à Valence à la mémoire de Pie VI. — Attentat du 3 nivose ; il fournit l'occasion d'embellir les abords des Tuileries. — M. Lecomte, architecte des Tuileries est victime de quelques propos inconsidérés. — M. Fontaine est nommé architecte du gouvernement. — Commission établie près le ministre de l'intérieur. — Réponse de Napoléon à M. Fontaine. — M. Trepsat; question que lui adresse le premier consul. — Durant la paix avec l'Angleterre, le premier consul veut étaler aux yeux des étrangers les richesses de l'État. — Le roi d'Etrurie à Paris. — Trait de délicatesse du premier consul. — Les deux arbres de la liberté plantés dans la cour des Tuileries sont abattus. — Embellissemens de la cour du château. — Le plancher de la salle de la Convention nationale menace ruine ; le feu y prend. — Le premier consul ordonne l'ouverture d'une rue des Tuileries au Louvre, ainsi que la démolition de la salle du fameux manége, etc. — Le pont des Arts. — Le palais de Saint-Cloud est mis à la disposition du premier consul. — Dépenses pour la restauration de ce palais. — La rue de Rivoli, etc.

Les êtres prédestinés qu'un coup du sort place subitement dans les plus hautes régions du pou-

voir, sont presque toujours livrés, dans les premiers instans de leur élévation, à une espèce d'hésitation et de tâtonnement qui tiennent sans doute à leur existence personnelle. Napoléon, au contraire, se montra tout d'abord impénétrable et décidé : il marcha seul et sans appui. Lorsqu'une fois il s'était expliqué sur une chose qui lui paraissait juste et convenable à sa position, il était impossible de l'engager à revenir sur ce qu'il avait arrêté.

Dès les premiers jours de sa puissance consulaire, Napoléon fit appeler l'un des plus habiles architectes de France, et lui ordonna de s'occuper de la restauration de l'hôtel des Invalides. Le premier projet d'un homme qui devait son élévation et le pouvoir suprême dont il venait d'être investi à la noble carrière des armes, devait naturellement appartenir au besoin d'embellir la retraite des compagnons et des témoins de sa gloire. Cette idée s'accorde parfaitement avec celle qu'on a dû se former de ce prince. Il exprima le désir de voir employés aux décorations intérieures de l'église et du dôme, les nombreux drapeaux conquis sur les ennemis pendant les guerres de la révolution, les statues antiques cédées à la France à la suite de divers traités, etc. Les chevaux de Corinthe, apportés de Venise, devaient être placés sur un piédestal au milieu de la grande cour..... ; l'esplanade en avant de la façade de l'hôtel devait être fermée par de petits murs laté-

raux jusqu'à la rivière; les hangars provisoires, construits pour des forges et des ateliers, devaient être démolis; des quinconces d'arbres devaient remplacer ces usines de mauvais goût, et sous leur ombrage solennel on devait rassembler les tombeaux et les cénotaphes des guerriers morts avec honneur. *Ce sera l'Elysée des braves*, disait Napoléon, *et la plus noble des illustrations*. Au centre de ces allées *céramiques*, le lion de Saint-Marc, également apporté de Venise, devait orner une belle fontaine dans l'alignement de la rue Saint-Domique. 343,000 francs furent affectés à ces dépenses, et cinquante ouvriers à titre de charité furent employés tous les jours. Plus tard, ces travaux furent suspendus, à la grande satisfaction du commandant des Invalides et même de l'architecte, qui étaient bien éloignés tous les deux d'approuver l'innovation projetée d'un monument au milieu de la grande cour. Dans l'opinion de M. Fontaine, les chevaux de Corinthe, l'une des plus anciennes créations du génie et du goût des Grecs, unique dans son genre, et gages de tant de victoires, transportés de la Grèce à Rome, de Rome à Constantinople, de Constantinople à Venise et de Venise à Paris, devaient être placés au Musée, sur un temple, ou bien sur un arc de triomphe pour lequel ils paraissaient avoir été faits.

Un nouveau projet destina ces trophées de la

gloire à l'embellissement d'un monument funèbre que le premier consul voulait faire élever sur la place des Victoires à la mémoire des généraux Kléber et Desaix, et dont l'exécution devait être confiée à MM. *Chaudet*, *Percier* et *Lemot*.

On avait proposé de placer ces chevaux sur des piédestaux dans le soubassement de la belle colonnade du Louvre, qui paraissait destiné à devenir le palais des sciences et des arts. Cette proposition fut écartée.

Une idée grande, courageuse et annonçant déjà la supériorité et la fermeté du nouveau chef du gouvernement français qui voulait dépouiller la révolution de toutes ses turpitudes, fut celle de faire élever un mausolée dans la cathédrale de Valence, en l'honneur du vénérable Pie VI, décédé dans ce lieu d'exil pendant les derniers mois du régime directorial. Le cercueil de Pie VI était laissé obscurément dans la sacristie de la cathédrale de Valence. L'ordre fut donné de commencer les travaux; mais de nouvelles convenances ne permirent point l'exécution de cette noble expiation. Sur la demande du cardinal Spina, les restes du saint pontife lui furent remis pour être transportés à Rome où on leur avait préparé un superbe tombeau dans la basilique de Saint-Pierre. L'intention du premier consul n'en fut pas moins digne d'éloges.

L'attentat du 3 nivôse avait répandu la terreur dans le palais consulaire. La défiance fit accueillir trop favorablement les dénonciations et les soupçons, dans l'incertitude où l'on était de découvrir les véritables auteurs de cette criminelle tentative. M. Lecomte, achitecte des Tuileries, fut victime de quelques propos inconsidérés: dans un moment d'humeur fort excusable en pareil cas il fut destitué, et il fut décidé qu'une commission établie près le ministre de l'intérieur, prendrait à l'avenir connaissance et réglerait les dépenses pour l'entretien des bâtimens et des nouvelles constructions. M. Fontaine assistait au déjeûner de Napoléon, qui lui dit en se levant de table qu'il l'avait nommé architecte du gouvernement à la place de M. Lecomte. Etonné de cette nouvelle, M. Fontaine suivit le premier consul dans le second salon, et le remerciant de la faveur dont il daignait l'honorer, il chercha à justifier M. Lecomte. *Je ne veux plus de Lecomte*, répondit vivement Napoléon, *je vous donne ma confiance, tachez de ne pas la perdre.* Le ton dont cette réponse fut faite ne permit pas à l'obligeant défenseur d'insister sur la justification de son confrère; mais croyant trouver une occasion favorable à son amitié pour M. Percier, il fit observer au premier consul que, partageant depuis long-temps avec cet architecte l'honneur de le servir, il le sup-

pliait de permettre que leurs deux noms restassent unis comme leurs sentimens. Joséphine, qui venait d'entrer dans le salon, dit plusieurs choses flatteuses sur l'intimité de ces deux architectes si recommandables par leurs talens. Sans répondre affirmativement Napoléon répéta : *je vous donne ma confiance, tachez de ne pas la perdre.*

L'explosion du 3 nivôse avait renversé plusieurs maisons de la rue Saint-Nicaise; on profita de cette épouvantable catastrophe pour proposer l'entière démolition *de la maison Bron, des écuries du consul Lebrun* et *des magasins de l'Opéra* qui appartenaient au gouvernement, et qui, étant dans un mauvais état, auraient exigé de grandes réparations : ces propositions diverses furent admises. On arrêta en même temps des projets d'embellissement pour les abords du château des Tuileries. Quelques mois après, ce palais fut déblayé et débarrassé de toutes les constructions informes, de toutes les baraques et de toutes les échoppes que le caprice ou la cupidité avaient fait bâtir sur la place du Carrousel.

En causant un jour avec le premier consul des dépenses qui par leur nature devaient être à la charge de l'administration des domaines de l'État,

l'architecte du gouvernement lui dit qu'au moyen de cette distinction spéciale il pourrait se regarder comme étant dans la position d'un *locataire* à l'égard de son propriétaire : *Un locataire !* répondit Napoléon en regardant fixement cet architecte, *un locataire !* Cette répétition du même mot fut suivie d'un profond silence, qui fit comprendre que ce qui venait d'être dit paraissait indiscret. La conversation fut rompue ; mais deux jours après il fut arrêté que les dépenses d'entretien des bâtimens du palais seraient acquittées par le ministre des finances, et que celles des constructions et des travaux extérieurs seraient à la charge de la régie des domaines.

Parmi les victimes du 3 nivôse, M. Trepsat, architecte, fut l'un de ceux qui furent le plus maltraités : il sortait d'un café situé à l'angle de la rue Saint-Nicaise ; au moment de l'explosion les débris de la petite charrette sous laquelle avait été placé le baril de poudre lui fracassèrent la cuisse, et lui firent plusieurs autres blessures très-graves ; on lui fit l'amputation, et il resta ainsi mutilé, sans moyens d'existence et dans un état déplorable. M. *** en ayant été instruit en parla au premier consul, et obtint la permission de lui présenter M. Trepsat, qui parut avec la contenance modeste d'un vieillard malheureux. Au nombre des questions que lui fit Napoléon, il lui demanda *quelles avaient été ses réflexions lorsqu'il se sentit blessé et renversé.* M. Trepsat répon-

dit avec beaucoup de présence d'esprit que toutes *ses pensées, toutes ses espérances s'étaient tournées sur le grand homme qui venait d'échapper au plus noir et au plus mal concerté de tous les complots.* Un éloge direct et en face faisait toujours rompre la conversation : en le congédiant Napoléon lui dit qu'il aurait soin de lui ; quelques jours après, M. Trepsat fut nommé architecte des Invalides.

A l'occasion de la paix, ou plutôt de la trêve avec l'Angleterre, le premier consul donna l'ordre de parcourir tous les dépôts publics et d'apporter dans les appartemens du palais des Tuileries tout ce que l'on trouverait d'élégant et de convenable pour son ameublement. *Il voulait déployer aux yeux des étrangers les ressources et les richesses de l'état qu'il gouvernait.* Ce sont ses propres expressions.

Le roi d'Étrurie, gendre de Charles IV roi d'Espagne, arriva à Paris sous le nom de *comte de Livourne :* comme ce prince voyageait incognito, il ne fut ordonné aucun préparatif pour sa réception. Il avait été convenu qu'il logerait chez l'ambassadeur d'Espagne. Quatre grands tableaux de paysages historiques, du choix de Joséphine qui les destinait à l'ornement du salon de la Mal-

maison, venaient d'être terminés. Le roi d'Étrurie ayant fait annoncer sa visite au premier consul qui résidait en ce moment à la Malmaison, on s'était hâté de faire mettre en place deux de ces tableaux : l'un d'eux représentait le premier consul couché sur la neige et dormant de lassitude, dans un passage des Alpes, avant la bataille de Marengo ; cette composition était animée par des soldats en marche, qui tous par des gestes divers exprimaient la crainte d'éveiller leur général... L'autre tableau représentait Napoléon sur le sommet de ces mêmes Alpes, montrant à son armée les plaines de la Lombardie... Le hasard fit que le premier consul entra dans le salon comme on achevait de placer ces deux tableaux ; il les considéra un moment avec humeur : un sentiment de convenance et de modestie dicta l'ordre de les enlever de suite. Les tentures vertes qui avaient été déplacées étaient remises en place lorsque le roi d'Étrurie arriva. De tels récits n'ont point besoin de commentaires.

L'ordre fut donné d'abattre les deux arbres de la liberté plantés au milieu de la cour des Tuileries. Ils y étaient depuis la fatale journée du 10 août 1792.

Un grand trottoir, bordé par une grille en fer, remplaça les vieilles murailles qui formaient l'enceinte de la cour du château; on abattit les chétives constructions qui étaient encore du côté gauche, dans l'intérieur de cette même cour, et l'on établit les fondations de la grande porte, en face du pavillon du milieu.

L'hôtel de Coigny, sur le Carrousel, fut mis en vente pour être démoli avant la fin de l'année.

Le premier consul visitant les grands appartemens du palais des Tuileries, afin de s'assurer par lui-même de l'exactitude que l'on mettait à l'exécution des ordres qu'il avait donnés pour leur embellissement, trouva dans l'un des salons plusieurs membres du tribunat... *Vous me voyez*, leur dit-il, *cherchant à faire honneur au pays que je gouverne : maintenant que nous avons la paix, nous allons nous occuper des arts.*

Le 31 janvier on s'aperçut que les planchers de la salle malheureusement célèbre de la convention nationale menaçaient ruine. Pour les étayer on fut obligé d'enlever d'immenses débris de menuiserie qui étaient déposés depuis long-

temps dans cette partie du palais des Tuileries. Ce déblayement fit connaître l'existence d'un nouveau complot. Le feu avait pris sous les gradins qui formaient autrefois l'amphithéâtre de cette salle. On s'en aperçut à temps ; il fut éteint sans bruit. Napoléon l'ignora.

Les dépenses de l'année 1801 pour l'entretien des bâtimens et du mobilier des Tuileries furent réglées à 200,000 francs. Napoléon ne voulait point dépasser cette somme pour les dépenses de 1802. Cette économie trop rigoureuse obligea les architectes du gouvernement à suspendre plusieurs travaux dont on s'occupait. Cependant cette extrême modération du chef de l'état ne l'empêchait point de demander sans cesse un grand nombre de projets..... Il désirait une rue pour conduire des Tuileries au Louvre : il voulait une façade régulière en avant des bâtimens qui faisaient face aux Tuileries sur la place du Carrousel, la démolition du trop fameux manége, et de tous les bâtimens qui longeaient la terrasse des Feuillans pour y pratiquer une vaste et belle rue ; il désirait aussi la prolongation de la rue de la place Vendôme jusqu'au jardin des Tuileries : son intention dominante était de donner à la ville de Paris des ponts, des quais nouveaux, et des eaux en abondance, en un mot, des édifices d'une utilité générale.

Dans l'un de ses fréquens entretiens avec son architecte, Napoléon lui dit que beaucoup de personnes le blâmaient d'avoir laissé construire le pont dit des Arts, entre le Louvre et le palais des Quatre-Nations. Le premier consul, qui n'oubliait rien, rappela à M. Fontaine que lui ayant un jour demandé son opinion sur ce monument, il avait été étonné que cet habile architecte eût partagé dans le temps l'avis de ceux qui en désiraient l'exécution. Cette observation renfermait un reproche indirect. M. Fontaine crut devoir à son tour rappeler qu'il n'en avait pas à la vérité blâmé la *position*, mais qu'il ne penchait pas pour sa construction. Son opinion se trouvait motivée dans une lettre que dans le temps il avait écrite à M. Bourienne, alors secrétaire intime du premier consul. La publication de cette lettre intéresse le progrès des arts.

Lettre de MM. Fontaine et Percier.

« Vous nous avez fait l'honneur de nous de-
« mander ce que nous pensons de l'effet que pro-
« duira le pont qui doit être bâti sur la Seine,
« entre le Louvre et les Quatre-Nations. Ce n'est
« pas sans crainte que nous osons répondre à une
« question dont le sujet a déjà donné matière à un
« grand nombre d'observations opposées.

« Les ponts ont pour but l'utilité publique et « l'embellissement des villes.

« Le pont projeté entre le Louvre et les Qua- « tre-Nations remplira incontestablement la pre- « mière de ces deux conditions; car le contour « journalier des personnes qui traversent la Seine « en batelets sur ce point, fait assez connaître « qu'il sera l'un des plus fréquentés de Paris. Il « ne reste plus qu'à discuter sur l'emplacement « qu'on a choisi.

« Nous ne pouvons nous empêcher d'assurer, « malgré les opinions imprimées dans quelques « journaux, que la place désignée entre le Pont- « Neuf et celui des Tuileries nous paraît la plus « convenable; car, selon les règles du bon goût « et de la raison, il est certain que c'est dans l'a- « lignement du Louvre et des Quatre-Nations « qu'il doit être construit. Il liera d'une manière « commode deux grands édifices, et il sera, quoi « qu'on en ait dit, une communication facile entre « les deux plus beaux quartiers de la ville.

« Mais on trouvera peut-être que la seconde « des conditions n'est pas complétement remplie; « car sous le rapport des embellissemens, la ville « aura peu gagné par la construction d'un pont « en fer, qui doit être fort étroit, qui diminuera « l'espace d'un beau canal souvent destiné à « donner des fêtes, et qui ne répondra pas par sa « forme légère et son étendue à la magnificence

« des deux monumens entre lesquels il va être « élevé.

« Nous pensons cependant que les avantages à « tirer de toutes les entreprises de ce genre, étant « presque toujours obtenus aux dépens les uns des « autres, il suffira, dans la discussion sur le pont « du Louvre, de déterminer si ceux d'une utilité « reconnue doivent l'emporter sur ceux d'embel- « lissement qui leur sont nécessairement sacri- « fiés. »

L'état de maison du premier consul était devenu plus considérable de jour en jour. Le château de la Malmaison n'étant plus en proportion avec les besoins d'une grande représentation, une décision suprême mit à sa disposition le palais de Saint-Cloud. On avait présumé que les dépenses pour la restauration des bâtimens seraient peu importantes. Un des premiers courtisans de Napoléon avait même assuré qu'il n'en coûterait pas plus de 25,000 francs pour cet objet..... Après les vérifications les plus exactes, il se trouva que le devis des travaux les plus indispensables exigeait une dépense de 2,847,000 francs. Le mauvais état dans lequel étaient les planchers força les architectes de tout démolir. Le travail fut ordonné en conséquence. Pendant que l'on s'en occupait, le premier consul ayant entendu dire que les bois

avec lesquels on remplaçait ceux qui étaient pourris étaient de mauvaise qualité, fit appeler son architecte et lui fit part de ses craintes à ce sujet. Celui-ci chercha à le rassurer, en lui disant qu'à la vérité on s'était servi de bois venus par eau, mais qu'ils étaient parfaitement secs lorsqu'on les avait employés. Ces observations ne détruisirent pas les impressions reçues. Quelques jours après arrivèrent à Saint-Cloud, par ordre du premier consul, deux sous-officiers d'artillerie qui avaient reçu la commission de visiter les bois de construction, et d'en constater la qualité. Une commission composée de deux militaires effraya bien moins les architectes que ne l'aurait fait une commission de savans et de docteurs. Ces deux sous-officiers examinèrent tout avec la sévérité et l'exactitude de gens qui observent une consigne; et après avoir bien dîné avec le maître charpentier, ils déclarèrent qu'on ne pouvait pas employer des bois meilleurs.

Le rétablissement du culte catholique et la signature du concordat commandèrent des dispositions nouvelles dans les distributions intérieures du palais. La salle de bains du premier consul avait été pratiquée dans le petit oratoire d'Anne d'Autriche. Elle fut rendue à sa première destination, et l'on y éleva un petit autel portatif, avec une petite estrade d'une marche, pour y célébrer la

messe. Toutes les convenances furent d'autant plus satisfaites, que plusieurs tableaux pieux, et notamment celui du plafond, qui décoraient anciennement ce cabinet, s'y trouvaient encore.

Le 21 avril, Napoléon dicta la note suivante sur les embellissemens des Tuileries, en présence du ministre des finances. Les dispositions qu'elle renferme annoncent l'ordre et l'économie qu'il voulait établir dans ses opérations.

« D'après l'exposition des projets présentés « pour le percement d'une rue qui conduira des « Tuileries au Louvre, il faut :

« 1° Connaître la valeur des maisons qui sont « à acquérir, et l'estimation des propriétaires;

« 2° Cela fait, passer des contrats avec une « compagnie que le gouvernement substituera à « lui, en disant : Vous paierez les particuliers « propriétaires des maisons que l'on doit acheter. « Le gouvernement vous cède l'hôtel de Longue- « ville pour une valeur qui est de 557,000 francs, « en diminuant pour la rue la portion qu'il se « réserve; reste à payer par le gouvernement la « somme de.....

« Moyennant quoi la rue sera percée avant « deux années, et l'on aura achevé de bâtir à la « fin de la troisième. »

Digitized by Google

A la suite de cette disposition le premier consul prit un arrêté pour ordonner le percement d'une rue longeant la terrasse des Feuillans, sur les terrains des Feuillans, des Capucins, de l'Assomption et du Manége. Les terrains riverains de cette nouvelle rue du côté de la ville devaient être vendus, à la charge de faire des façades uniformes, d'après les modèles et les dessins déjà présentés par MM. Fontaine et Percier.

Il fut encore ordonné de faire une place en face du méridien, sur l'emplacement de l'hôtel des Pages, avec une rue aboutissant à la rue Saint-Honoré. Le même arrêté portait qu'une rue serait percée pour conduire des Tuileries au Louvre, et déterminait une façade régulière pour les habitations qui devaient subsister de droite et de gauche en face des Tuileries sur la place du Carrousel.

Ces mesures étaient bien éloignées des pensées vastes et noblement ambitieuses des architectes du gouvernement : ils désiraient l'entière démolition de toutes les maisons intermédiaires qui séparaient les deux palais.....; mais ils regardèrent le percement de cette dernière rue comme une disposition préparatoire au déblayement total de ces deux magnifiques monumens de la grandeur nationale. L'exécution de cette belle conception présentant d'ailleurs une dépense effrayante, ils jugèrent à propos, pour le moment, de ne faire

aucune proposition à cet égard, persuadés qu'ils étaient qu'une fois que le Louvre serait aperçu des Tuileries, Napoléon serait le premier à désirer lui-même l'élargissement de la perspective.

Il fut ajouté aux décisions qui regardaient la vente des terrains des Feuillans, etc., etc., que les acquéreurs, en prenant l'engagement de bâtir sur des façades indiquées, s'obligeraient en même temps à terminer leurs constructions dans l'espace de cinq années, à dater du jour où ils seraient devenus propriétaires.

Un dernier article additionnel fut lié aux décisions qui venaient d'être prises, et était relatif aux décorations intérieures des salles réservées au conseil d'état dans l'aile neuve des Tuileries.

De grandes réparations furent arrêtées pour les bâtimens de l'École-Militaire, dont le gouvernement venait d'être confié au général Bessières..... Il devait être réservé, dans le bâtiment de face, sur le Champ-de-Mars, un appartement d'honneur pour les grandes revues et les fêtes publiques.

CHAPITRE II.

Grands embellissemens du château de Saint-Cloud et du jardin public. — Construction de la grille du jardin des Tuileries. — Complet déblayement de la place du Carrousel.— Projet de l'entière démolition de tous les bâtimens entre le Louvre et les Tuileries. — Le premier consul favorise la rentrée des émigrés, et leur fait restituer leurs biens et leurs hôtels. — Budget de l'entretien des bâtimens pour l'année 1802 (an x). — Dispositions relatives au château de Fontainebleau.—Agrandissement du jardin des Tuileries; difficultés qu'on éprouve. — Construction de trois grandes baraques en bois portatives pour le camp de Boulogne. — Budget des bâtimens pour l'année 1803. — Réparation de la voûte du Musée de peinture. — M. Denon est nommé directeur des Musées [illegible] re de MM. Fontaine et Percier au maréchal Duroc.—Disp[illegible] pour le couronnement. — Arrivée du pape à Fontainebleau. [illegible] penses du couronnement. — Supplément au budget de 180[illegible] Réparations de l'église de Notre-Dame. — A son retour d'Austerlitz Napoléon visite le Louvre. — Sa visite au Panthéon. —Travaux qu'il ordonne pour ce monument. — Projets de Napoléon pour la réunion du Louvre aux Tuileries. — Le jardin d'hiver. — Construction de l'arc de triomphe du Carrousel. — Il est consacré à la gloire de la grande armée. — Plans pour une fontaine sur la place Louis XV.

(JUIN 1802.)

A cette époque la restauration du palais de Saint-Cloud fut presque entièrement achevée. Plusieurs fois, pendant les travaux, le premier consul s'y était rendu pour surveiller lui-même l'exécution de ses ordres, et pour vérifier la qualité des bois de construction... Satisfait de ce qu'il

venait de voir, il voulut compléter les avantages d'une résidence qui lui était devenue si chère depuis le 18 brumaire. Il ordonna la construction d'une salle de spectacle, d'un manége, d'un grand abreuvoir, et de grands embellissemens dans le jardin public.

On se rappellera peut-être avec quelle mesquinerie les parterres du jardin des Tuileries étaient entourés : c'étaient de vieux palis en bois qu'il fallait réparer sans cesse. Il y fut substitué des rampes en fer à hauteur d'appui, avec des grillages également en fer. Ce changement présenta une apparence convenable de recherche, de splendeur et d'ordre, parfaitement en rapport avec l'ensemble de cette magnifique résidence.

Le 6 juin, la place du Carrousel fut entièrement déblayée, et les architectes, quoique avec regret, allaient se résigner à exécuter fidèlement les conditions de l'arrêté des consuls, du premier pluviôse, qui déterminait le dessin des nouvelles façades des maisons vis-à-vis des Tuileries, lorsqu'une difficulté sérieuse, survenue avec le propriétaire de l'une de ces maisons au coin de la rue de *l'Epée de bois*, vint leur fournir l'heureuse occasion de représenter au premier consul qu'il

fallait entrer dans les lenteurs d'un procès; que jamais cette façade, quelque régulière qu'elle fût, ne présenterait un aspect agréable, puisqu'il fallait conserver l'hôtel d'Elbœuf, celui de Longueville, la rue de Chartres, et les maisons des Quinze-Vingts; ce qui détruirait toute l'harmonie et toute la régularité... Ce fut en ce moment qu'ils eurent le courage de demander l'entière démolition de l'espace. L'évaluation rigoureuse de dix-sept millions, indispensables pour cette grande opération qu'ils avaient méditée depuis longtemps, ne parut point trop effrayer Napoléon.

Ce prince favorisa de tout son pouvoir la rentrée des émigrés en France, et ordonna que tous les biens qui ne seraient point vendus leur fussent restitués, même les maisons et les hôtels qui étaient occupés par les employés du gouvernement. En conséquence les officiers de la garde qui occupaient une maison rue du Doyenné, reçurent l'ordre de l'évacuer, et elle fut rendue à M. Falaiseau qui en était le propriétaire.

Le budget pour l'entretien ordinaire des bâtimens pour l'année 1802 (an XI) fut ainsi réglé :

Entretien des bâtimens.		31,800
Appointemens.		28,800
Fêtes nationales.		75,000

Nouvelles constructions.

Fossés du pavillon de Flore.	26,000	
Murs de terrasse du jardin.	100,000	. . . 193,000
Caisses d'orangers. . . .	7,000	
Ameublement de l'École-Militaire.	60,000	
TOTAL.		328,600

Le rétablissement du culte catholique en France prescrivit de nouvelles mesures. Le 17 janvier 1803, Napoléon ordonna de construire dans le palais des Tuileries une grande chapelle avec une tribune pour la cour, et une autre en face pour les musiciens, et., etc. Peu à peu les mœurs du régime républicain cédaient au retour des institutions d'une saine morale et d'une sage administration.

Le 11 mars, l'architecte du gouvernement fut

envoyé à Fontainebleau pour examiner avec détail tous les bâtimens qui dépendaient du palais, et qui, abandonnés depuis long-temps, étaient dans une dégradation complète. Sur le rapport qui fut présenté, l'aile neuve de la cour du Cheval-Blanc fut réservée pour l'école militaire que le gouvernement avait l'intention d'y établir. L'aile de droite, dans cette même cour, fut destinée à former les logemens des ministres; le corps principal du château, la cour ovale, celle des Princes, et la cour des Fontaines, furent attribués à la résidence de la cour consulaire.

La construction du nouveau mur de terrasse pour l'agrandissement du jardin des Tuileries du côté de la place Louis XV, offrit des difficultés singulières. Le sol sur lequel devait être fondée la face en retour du quai sur le fossé, parut avoir été anciennement le lit d'un bras de la Seine. Il fut impossible d'établir des fondations sur les terres qui avaient été jetées en remblais sur ce bras de rivière, et l'on fut obligé de bâtir sur pilotis toute l'étendue de cette face, pour asseoir solidement les fondations de la nouvelle muraille.

La remarque la plus constante et en même temps la plus piquante que l'on puisse faire, est cette liai-

son intime des projets de Napoléon avec les circonstances politiques de sa position et les précautions qu'elle commandait. Ainsi, l'on pourrait considérer comme le premier indice de son désir de s'élever à la pourpre impériale, ces ordres donnés au mois de mars 1803 et pendant son consulat pour la restauration du palais de Fontainebleau, qui parut dès ce moment destiné à la réception du pape, qui, dix-huit mois plus tard, devait venir pour le couronnement de l'empereur...On pouvait aussi prévoir la rupture de la paix avec l'Angleterre, par les ordres en mobilier qu'il avait donnés pour son établissement personnel dans un camp militaire..... Effectivement, les préparatifs d'une descente en Angleterre, les immenses rassemblemens de troupes, et des moyens de constructions maritimes eurent lieu sur les côtes de Boulogne, et trois maisons ou baraques en bois, portatives, et disposées de manière à loger un grand nombre d'officiers supérieurs, se trouvèrent prêtes et furent expédiées. L'une de ces baraques devait être placée sur le sommet de la côte en vue de la mer, une autre *à Etaples*, et la troisième au pont *de Briques*... Trois autres baraques étaient disposées pour les services divers..... Le prix de ces constructions en bois ne dépassa point la somme de 62,000 francs.

Le budget des bâtimens pour l'année 1803 fut ainsi réglé :

Entretien des Tuileries.	22,800 fr.
Entretien de Saint-Cloud. . .	50,800
Traitemens.	40,000

Constructions nouvelles.

Aux Tuileries.	150,000
A Saint-Cloud.	100,000
Fêtes.	75,000
Baraques en bois.	62,000
Pompiers.	13,320
TOTAL.	513,920

Le 5 février, on s'aperçut que les huit dernières travées de la voûte du musée de peinture, du côté du pavillon de Flore, menaçaient de crouler. Une somme de 204,822 fr. 35 cent. fut affectée à cette réparation et dut être payée sur les fonds du ministère de l'intérieur. Le même jour, M. Denon, connu par son goût pour les arts, et plus encore par un *Voyage en Égypte* qu'il venait de publier, fut nommé directeur des Musées.

Dans la note que j'ai placée tome I, page 5, et qui est relative à M. Fontaine, il s'est glissé quelques inexactitudes que je dois rectifier, parce qu'un

récit plus exact fera mieux connaître le véritable caractère de Napoléon et sa manière d'être dans l'intérieur de sa vie privée. Il lui avait été fait un rapport exagéré des dépenses des bâtimens, notamment de celles qui étaient appliquées à la construction d'un hospice que l'on élevait dans les bâtimens de l'Assomption, pour les gens des divers services du palais. Il s'en exprima avec tant d'humeur et si publiquement, que MM. Fontaine et Percier ne purent l'ignorer. Justement blessés, ces deux architectes crurent, pour leur justification, devoir adresser au général Duroc la lettre suivante, qui fut mise sous les yeux du premier consul.

« Le premier consul a été mécontent de ce que « l'on a dépensé 200,000 francs pour restaurer la « maison de l'Assomption. Nous n'oserons point « entreprendre de nous justifier sur le tort d'avoir « fait cette dépense; mais nous supplions le pre- « mier consul de nous permettre de lui représenter « qu'après avoir reçu l'ordre de disposer de la « maison pour en faire un hospice de retraite et « de bienfaisance, nous avons visité tous les éta- « blissemens de ce genre qui pouvaient nous four- « nir des renseignemens utiles sur les dispositions « à suivre. Nous avons cru reconnaître dans « l'hospice bâti aux frais de M. de Beaujon, une « partie des données que nous avions à remplir. « Cet établissement, que la ville de Paris doit à la « magnificence d'un simple particulier, a coûté

« plus de 900,000 francs, dans un temps où les « constructions coûtaient un tiers moins que celles « d'aujourd'hui. La maison de l'Assomption avait « été dévastée par des établissemens d'ateliers et « des emmagasinemens de farines : elle était habi- « tée par des fournisseurs et par des ouvriers; elle « nous a été livrée presque sans portes, sans croi- « sées et sans planchers. Les occupans avaient « emporté, en délogeant, les arrangemens qu'ils « avaient faits. Nous avons représenté, avant de « commencer, qu'il était impossible de faire un « devis sur ce travail. Nous avons pris pour guide « les besoins de la chose. Nous n'avons cherché « qu'à bien faire; et croyant nous conformer aux « vues du premier consul, nous avons opéré « comme pour un édifice destiné à un service pu- « blic : il n'y a été fait rien d'inutile, aucun orne- « ment, aucune corniche.... ; on s'est borné à « donner à chaque chose une disposition simple, « avec toute la solidité qu'on devait exiger. Les « mémoires des travaux faits jusqu'ici s'élèveront « au plus à 200,000 fr. Nous osons supplier le pre- « mier consul d'ordonner que ces mémoires soient « remis entre les mains d'un homme de notre art « pour être vérifiés et réglés : et si en examinant « chaque partie avec la plus sévère attention, il « trouve la moindre chose exécutée sans motif, ou « dirigée sans convenance, nous ne craignons pas « d'attirer sur nous toute l'animadversion du pre- « mier consul.»

Cette lettre fut mise sous les yeux de Napoléon par le général Duroc, qui plus que tout autre prenait le plus grand intérêt à M. Fontaine, dans l'espoir que ce prince serait aussi frappé qu'il l'était lui-même des bonnes raisons qu'elle renfermait. Mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il lut à la marge de cette lettre ces mots que Napoléon venait de tracer sous ses yeux.

Que m'importe M. Beaujon, et ce qu'il a pu faire ! L'architecte a perdu ma confiance, et il remettra ses comptes à celui qui me sera présenté et que je nommerai dans la huitaine.

Ce fut dans cette circonstance que le ministre de l'intérieur, obligé de mettre sous les yeux du premier consul une liste des plus habiles architectes, et pressé de désigner celui qu'il préférait, fit cette belle réponse..... : *Parmi ceux que je présente, je ne vois personne de plus habile et de plus honnête que les hommes dont vous rejetez les services.* Ce ministre était le comte Chaptal, dont la France s'honore. Ce noble témoignage et la bienveillance du général Duroc contribuèrent à calmer le premier consul, qui venait d'être élevé à la pourpre impériale.... Allons, *puisque vous êtes le plus habile et le plus..... honnête*, dit l'empereur à M. Fontaine, etc., etc.

L'empereur qui parcourait le nord de la France,

envoya ses ordres pour la cérémonie de son couronnement. Il avait fixé l'église des Invalides; mais les difficultés que présentait le local firent reconnaître qu'il était insuffisant, et sans dignité pour une aussi grande solennité. La seule église de Notre-Dame pouvait convenir, et contenir le grand nombre de personnes que l'on avait l'intention d'y admettre. Ce choix fut approuvé, et MM. Fontaine et Percier furent chargés des dispositions à faire, soit dans la métropole, soit au Champ-de-Mars pour la distribution des drapeaux et des aigles.

Le pavillon de Flore fut destiné au logement du pape, qui devait se rendre à Paris pour sacrer l'empereur.

Les dessins de la voiture du sacre furent faits par M. Fontaine.

Napoléon se rendit à Fontainebleau pour y recevoir le pape. L'ameublement de ce palais fut fait en dix-neuf jours. L'empereur lui-même fut étonné de cette rapidité et de cette magnificence. Indépendamment de ses appartemens, de ceux du pape et de l'impératrice Joséphine, il avait été préparé quarante appartemens de maîtres, deux cents logemens pour la suite, des écuries pour quatre cents chevaux, etc.

L'empereur, en habit de chasse, se trouva dans la forêt de Fontainebleau le 25 novembre, sur la route que parcourait le cortége du pape. Les deux souverains s'embrassèrent et montèrent dans la voiture de Napoléon, qui donna la droite à Sa Sainteté..... Après être arrivés au palais, l'empereur conduisit le pape dans les appartemens qui lui avaient été destinés. A peine S. S. était-elle entrée, que l'impératrice Joséphine, suivie des dames de sa cour, vint lui rendre hommage.

Les cours revinrent à Paris le 27 novembre.

Napoléon fut sacré, et se couronna lui-même le 2 décembre. Vingt mille personnes assistèrent à cette grande solennité, dont les préparatifs furent à peine achevés au moment où le cortége commença d'entrer dans l'église. Jusque-là les ouvriers avaient eu beaucoup de peine à s'occuper des derniers travaux, tant l'affluence était grande dès six heures du matin. Les portes avaient été ouvertes à cette heure-là. L'impatiente curiosité avait rempli l'église.....; la cérémonie, toutefois, se passa avec toute la majesté et toute la décence convenables.

Les dépenses du couronnement, que par une exagération des plus ridicules on a évaluées à près

de soixante millions, furent réglées ainsi qu'il suit :

Sacre dans l'église de Notre-Dame.	663,911 f.	78 c.
Distribution des aigles au Champ-de-Mars.	239,834	73
Illuminations du palais et dans le jardin.	146,649	22
Total.	1,050,395	73

Cette somme ne fut pas même dépensée en entier ; il resta un boni de 8,000 francs, que l'on employa aux frais d'un livre du sacre.

Toujours occupé des embellissemens du Louvre et des Tuileries, l'empereur, après avoir examiné avec la plus grande attention quelques plans qui lui étaient présentés, parut se décider ce jour-là à transférer la bibliothèque dans le palais du Louvre, sans *rien changer aux façades extérieures*, ni *aux grosses constructions*, et en mettant à profit toutes les distributions déjà existantes..... D'après ce projet, les objets d'art, de sculpture, d'antiquité et de curiosité devaient être placés dans le rez-de-chaussée..... Le premier étage devait contenir les livres, et le second étage était destiné aux manuscrits, aux gravures, aux dessins et aux cartes. Jamais il n'y eut de pensée plus vaste, plus heu-

reuse que celle qui mettait en communication le magnifique dépôt de toutes les connaissances humaines, avec les admirables chefs-d'œuvre des arts exposés dans les diverses galeries du Louvre.

L'importance des travaux ordonnés par Napoléon exigèrent de grandes augmentations dans le budget de 1805; il fut accordé par forme de supplément :

Pour l'achèvement du Louvre et sa restauration.	1,000,000
Chapelle et conseil d'état, aux Tuileries.	800,000
Nouveaux appartemens de l'impératrice.	80,000
Rétablissement des écuries à l'hôtel de Longueville.	164,000
Mise en état de l'hôtel de Marigny, pour les pages.	40,000
Mur de terrasse du jardin, côté de la place.	95,000
Plantation de la terrasse du jardin.	15,000
A prendre sur le budget du ministre de l'intérieur, pour l'achèvement du Louvre. . .	300,000
Et pour une travée de la galerie du Musée.	130,000
Total.	2,624,000

Parmi les effets tirés de Versailles pour l'ornement des Tuileries, il s'était trouvé des vases de granit des Vosges, et quelques autres objets qui avaient été enlevés, pendant la révolution, de chez madame Migne, dont le mari, architecte de la reine, avait été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Cette veuve, restée sans fortune, réclama différens objets, en faisant connaître en même temps son intention de les vendre. Napoléon ayant appris la détresse de cette dame, et les droits qu'elle avait sur ces objets, lui en fit payer la valeur; madame Migne l'avait estimés 8,000 francs.

On s'était aperçu pendant les travaux pour le couronnement que l'église de Notre-Dame, entièrement abandonnée pendant la révolution, avait le plus grand besoin de réparations. Sur le rapport de son architecte, Napoléon affecta une somme de 150,000 fr. pour y subvenir. Le chœur, qui avait été enlevé pour les cérémonies, fut rétabli ainsi que les chapelles de derrière. Une belle grille en fer et deux jubés en avant près la nef, furent construits et servirent de complément à cette première restauration.

A peine revenu à Paris après l'immortelle campagne d'Austerlitz, Napoléon fut visiter les travaux du Louvre. Ce n'était pas sans inquiétude que M. Fontaine voyait arriver ce moment, car il n'avait point suivi exactement les ordres qui lui étaient donnés de ne rien changer aux façades extérieures des bâtimens de ce palais. L'intérieur de la cour du Louvre présentait deux systèmes différens de décoration nullement en rapport avec cette noble simplicité qui doit être le partage des plus grands monumens. Le premier de ces deux systèmes d'architecture, ouvrage de Pierre Lescot, architecte de François Ier, se composait au rez-de-chaussée d'un ordre corinthien ; au premier étage d'un ordre composite, et d'un attique dans l'étage supérieur. Le second système, exécuté long-temps après et sous le règne de Louis XIV, par Claude Perrault, présentait trois ordres couronnés par une balustrade. L'intérêt des arts et le bon goût exigeaient une restauration uniforme, mais difficile à exécuter dans un palais vieilli d'âge en âge avec toutes ses imperfections et toutes ses incohérences. En obéissant aveuglément au plan adopté par l'empereur, les architectes appelés à réparer et à ragréer le Louvre, n'auraient point échappé aux critiques judicieuses, même au ridicule mérité d'avoir laissé passer une occasion unique de compléter et de

raccorder un si beau monument qui devait assurer leur gloire. M. Fontaine, après avoir long-temps hésité, se décida enfin, au risque de déplaire, à choisir le parti qui se trouvait d'accord avec la raison et le bon goût. Il fit régulariser et disparaître les traces des créations bizarres de Pierre Lescot, et adoptant en entier le système de Claude Perrault, il fit construire les façades intérieures de la cour, à l'exception de celle du levant, avec les trois ordres d'architecture employés par le célèbre auteur de la colonnade du Louvre. Ce travail était en pleine exécution lorsque l'empereur vint visiter le palais. L'infraction à son ordonnance était évidente: une partie de la façade du nord était démolie, et l'autre offrait déjà le rétablissement des trois ordres d'architecture en harmonie avec ceux qui existaient anciennement. Napoléon examina avec la plus grande attention, compara silencieusement l'état des choses: rien ne trahit sa pensée; avec un homme si profondément instruit, et dont le coup d'œil était si prompt, ce silence était éloquent... Il s'occupa d'autres projets, et s'écartant de sa première idée d'établir la bibliothèque dans le Louvre, il décida que dans l'aile de la colonnade du Louvre il serait fait un grand appartement pour un souverain.

Il faut louer à jamais le célèbre architecte qui eut le courage de s'exposer, dans l'intérêt et la perfection des arts, à tous les reproches d'un

prince qui tenait autant que Napoléon à l'exécution rigoureuse de ses ordres, et qui ne cessait de dire *que les architectes avaient ruiné Louis XIV*.

On aura plus d'une fois l'occasion de remarquer dans le cours de cette notice, que lorsque Napoléon revenait à Paris après une campagne glorieuse, il exprimait le désir de voir augmenter les appartemens destinés à des souverains étrangers.

Le 13 février, l'empereur en déjeûnant dit à M. Fontaine que son intention était d'aller le même jour, entre trois et quatre heures, visiter le Panthéon. L'obligeant artiste se hâta de faire prévenir M. Rondelet, artiste de ce monument, qui ne manqua pas de s'y trouver. Napoléon lui fit plusieurs questions sur l'état dans lequel se trouvaient les piliers du dôme, sur les causes qui avaient nécessité l'étayement et sur les moyens propres à réparer et à consolider cet édifice. Les réponses de M. Rondelet ne le satisfirent point. Il examina tout par lui-même, et en remontant en voiture, il dit à M. Fontaine de se rendre le soir même au palais des Tuileries..... *Que signifient*, lui dit-il, *les pressions, les compressions, les résistances et les calculs comparatifs de M. Rondelet? Je veux savoir tout bonnement pourquoi le dôme du Panthéon est étayé et ce qu'il*

faudrait faire pour le rendre solide et durable. M. Fontaine lui répondit qu'il n'avait pas été à portée d'examiner en détail l'état de cet édifice, dont plusieurs commissions de savans et d'artistes s'étaient occupées depuis long-temps, et sur lequel les avis étaient très-partagés; mais que, sans vouloir attribuer à des causes compliquées un effet très-ordinaire, il croyait tout simplement que les quatre piliers qui soutenaient le dôme n'étant pas assez forts pour supporter un aussi grand poids, le dôme devait finir par s'écrouler, et que le seul remède était de les fortifier en les augmentant de volume, où de les reconstruire en matière plus résistante, comme granit, pierre plus dure que celle dont on avait coutume de faire usage à Paris. La conversation roula long-temps sur ce sujet et sur les moyens à employer pour faire cette réparation sans nuire à la décoration de l'édifice. Napoléon proposait des cubes en fonte; mais son architecte le pria de remarquer que le fer, malgré la vogue qu'on lui donnait depuis quelque temps, n'était pas une matière propre à être employée comme support principal d'une masse aussi énorme; que sa composition factice, sa dilatation continuelle, son élasticité et son peu d'affinité avec les minéraux qui entrent dans la formation des bâtimens, devaient le faire regarder comme un moyen de secours, mais non comme un soutien principal. Le résultat de cet entretien fut la fixation d'une

somme de 600,000 francs que Napoléon décida de consacrer aux travaux du Panthéon. M. Rondelet fut chargé d'en diriger l'emploi. Personne en effet, au dire de M. Fontaine, n'était plus capable et plus habile que M. Rondelet, qui dès l'origine avait suivi la construction de Sainte-Geneviève en qualité d'inspecteur, et qui, même après la mort du célèbre Souflot, avait été continué dans ses fonctions.

La suite de cette conversation se porta naturellement sur les embellissemens du Louvre et des Tuileries. Napoléon parut incliner plus que jamais sur la nécessité de réunir ces deux palais en un seul monument, entièrement consacré à la résidence et à la représentation du souverain. Il commença à approuver l'idée de déblayer l'espace qui sépare ces deux palais; mais il parut adopter en même temps l'idée de former un grand espace dans l'axe principal des deux entrées, avec des constructions de portiques destinés à offrir des promenades et un jardin d'hiver. *On pourra placer*, disait-il, *à chaque extrémité de l'espace du milieu deux arcs de triomphe, l'un à la Paix et l'autre à la Guerre. La ville de Paris manque de monumens, il faut lui en donner.* Des gens aussi habiles que l'étaient les architectes du gouvernement avaient long-temps médité et étudié le terrain; mais quelque sincères que fussent leurs désirs de remplir les ordres qui leur étaient imposés, ils n'a-

vaient encore pu rien imaginer qui pût les satisfaire eux-mêmes. L'espace trop resserré entre ces deux principaux édifices obligeait à des subdivisions infinies. La différence du parallélisme dans la position du Louvre avec les Tuileries conduisait à des formes désagréables, et ils insistaient plus que jamais sur la nécessité de déblayer en entier l'espace, sans autres constructions que des monumens isolés et peu élevés. Après avoir longuement discuté sur ce sujet, l'empereur dicta la note suivante au grand maréchal qui était présent.

« 1° Toutes les maisons qui peuvent nuire à l'agrandissement de la place seront démolies.

« 2° La grande rue qui conduira des Tuileries au Louvre sera percée dans l'année.

« 3° Il sera fait un arc de triomphe entre les deux palais.

« 4° La rue en face de la colonnade sera percée jusqu'à celle de la Monnaie, avec une place circulaire sur l'espace de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

« 5° Cette église sera démolie et transportée dans celle de l'Oratoire.

« 6° L'hôtel et le jardin d'Angivilliers seront détruits jusqu'à l'alignement des bâtimens de l'Oratoire. »

Cette séance, qui fut très-longue, se termina

par l'ordre de présenter dans le plus bref délai des projets sur ce qui venait d'être arrêté : il est bon de remarquer que ces notes, dictées et improvisées par Napoléon, n'emportaient pas avec elles l'ordre d'exécution. Sa conception était rapide, mais l'application des formes était toujours réfléchie.... Les projets et les plans qui étaient demandés étaient examinés et sérieusement discutés par les ministres, par le conseil des bâtimens, et par lui-même. La décision formelle suivie des fonds affectés à ces projets, n'avait jamais lieu qu'après ces discussions préliminaires.

Peu de jours après, les projets et les plans furent soumis à l'empereur, qui les approuva et les arrêta en principe. Dans cette circonstance toutefois il décida et décréta définitivement, et sans avoir consulté personne, la prompte construction de l'arc de triomphe. Ce monument appartenait à la gloire de l'armée, il se crut assez de droits pour prononcer de lui-même, et sans le concours des hommes de l'art.

Dans les vues qu'il avait pour les embellissemens de la capitale et de son palais, il ordonna la démolition de l'hôtel de Brionne et de tous les bâtimens informes qui existaient encore dans cette partie de la cour des Tuileries, afin d'en étendre la vue jusqu'à la rue de Rivoli, dont elle

devait être séparée désormais par une grande grille en fer posée sur un mur d'appui, pareille à celle qu'on avait établie dans le Carrousel.

L'évaluation et les devis de l'arc de triomphe qui venait d'être décrété, portèrent la somme d'un million, laquelle devait être prise sur les contributions de guerre levées dans les pays conquis... Il fut consacré *à la gloire de la grande armée.* M. Denon fut chargé de faire exécuter les sculptures, dont M. Fontaine avait fourni les dessins. Peut-être aurait-il été plus convenable de ne pas confier à deux personnes l'exécution de l'ouvrage qu'un seul avait conçu, et d'en laisser à l'auteur tout l'honneur ou tout le blâme.

Parmi les plans qui furent présentés à Napoléon, relativement à la construction d'une fontaine qu'il voulait faire ériger sur la place Louis XV, il y en avait un qui était entièrement consacré à sa gloire. Sa statue devait s'élever au milieu de trophées d'armes; les images des quatre grands fleuves, témoins de ses victoires immortelles, étaient à ses pieds, entre des nappes d'eau qui devaient être alimentées par le canal de l'Ourcq, auquel on travaillait avec la plus grande

CHAPITRE III.

Grands détails relatifs à l'emplacement de l'arc de triomphe. — Napoléon ordonne à M. Fontaine d'aller à Lyon pour le palais impérial de cette ville. — Budget des bâtimens pour l'année 1806.— Lettre de M. Fontaine sur sa mission à Lyon. — Mots de Napoléon sur Lyon : *Les Lyonnais ont le feu sacré.* — Projet d'un arc de triomphe à la barrière de l'Étoile. — Napoléon préfère les établissemens utiles à ceux de luxe.—Enlèvement du télégraphe des Tuileries. — Démolition de la salle de la Convention. — Réflexions sur l'état de cette salle. — Travaux exécutés à Paris pendant la campagne de Prusse. — Démolition du pavillon de Charles IX au Louvre. — Translation de la monnaie des médailles du Louvre à l'hôtel actuel. — Constructions et embellissemens faits aux Tuileries.

Le 8 mars il y eut aux Tuileries, après le dîner de l'empereur, une séance non moins intéressante que celle qui avait eu lieu le 13 février. Quoique l'ordre eût été donné d'ériger un arc de triomphe sur la place du Carrousel; quoique tous les devis, les plans et les détails préliminaires fussent réglés et approuvés, il restait une question importante à décider, c'était son emplacement et sa position. Les raisonneurs de la cour et de la ville, ceux qui, n'ayant rien à faire, s'occupent toujours de ce que veulent faire les autres, et qui se pressent toujours

de donner un avis qu'on ne leur demande pas, trouvaient que *l'endroit proposé,* en face de la grande entrée des Tuileries, était mal choisi pour l'érection d'un arc de triomphe. Les uns voulaient qu'il fût bâti au pont tournant, les autres sur la place Louis XV, à l'entrée du pont, etc..... Personne ne voulait qu'il fût construit dans le lieu qui lui était assigné. Le directeur général du musée, plus occupé du Louvre qui renfermait l'immense dépôt des arts qui lui était confié, consentait bien à ce que l'arc de triomphe fût placé au devant de la porte de la cour des Tuileries, mais il voulait qu'il fût un peu de côté, et sur la ligne qui conduisait de la porte du Louvre à celle des Tuileries. Tous ces propos revinrent à Napoléon, qui parut hésiter sur un emplacement qu'il avait choisi lui-même. Il exprima le désir de voir répondre à ces différentes observations par une discussion publique dans les journaux. *Ma réponse la meilleure, est la construction de l'arc lui-même,* dit M. Fontaine avec toute la conscience de son talent. Ce ton de confiance décida l'empereur. Un des hommes les plus spirituels avait dit: *J'ai toujours vu faire une porte à une grille, mais je n'ai jamais vu faire une grille à une porte.*

Ce jour même, en parlant des nombreux embellissemens qu'il voulait créer dans la capitale, Napoléon répéta ces belles paroles: *Paris manque d'édifices, il faut lui en donner. C'est à tort que*

l'on a cherché à borner cette grande ville ; sa population peut sans dommage être doublée. Il y a telle circonstance où douze rois peuvent s'y trouver ensemble, il leur faut donc des habitations, des palais et tout ce qui en dépend. Que de réflexions font naître de telles pensées!!! Celle du divorce n'y paraît point étrangère!

Il demanda ensuite à M. Fontaine s'il avait examiné les divers projets qui avaient été faits pour l'église de la Madeleine. (Napoléon voulait y établir la bourse, la banque de France, la caisse d'amortissement et le tribunal de commerce.) Il lui fut répondu que la réunion de quatre établissemens aussi importans dans un emplacement aussi peu considérable, présentait des difficultés insurmontables ; que le portail et les murs déjà faits n'avaient rien des proportions et des dispositions convenables pour le placement de tant de commis, de tant de bureaux, de tant de caisses, et des autres petites distributions nécessaires à chaque service; mais que si l'on voulait tirer parti de ce qui avait déjà été fait, et surtout du portique, qui était ce que l'on devait le plus estimer, il serait facile d'en faire un temple, une grande salle d'assemblée, ou peut-être même le théâtre de l'Opéra, à la façade duquel la décoration d'un grand portique couronné par un fronton conviendrait assez... Napoléon objecta contre cette dernière idée *l'éloignement du centre de la ville, et l'inconvenance du quartier.*

La conversation fut encore ramenée sur l'emplacement de l'arc de triomphe. M. Fontaine le supplia de ne point écouter les réflexions des gens étrangers à l'art, et de remarquer que, désirant orner l'entrée principale du palais par un monument en mémoire de la guerre d'Autriche, il ne pouvait être mieux placé que dans la position que lui-même avait choisie. *Beaucoup de gens,* disait Napoléon en riant, *craignent que l'arc ne tue le château, ou que le château ne tue l'arc.* L'habile architecte assura qu'il les mettrait l'un et l'autre dans une telle harmonie, qu'au lieu de se nuire ils s'accorderaient parfaitement ensemble. L'impératrice Joséphine, qui était présente à cette discussion, consultée sur ce qui en faisait le sujet, dit qu'*elle était de l'avis de M. Fontaine, bien qu'auparavant elle eût pensé autrement, parce que les assurances et les éclaircissemens qui venaient d'être donnés avaient changé son opinion à cet égard.*

Cette soirée se termina par l'ordre que Napoléon donna à M. Fontaine de se rendre à Lyon pour y visiter les terrains de Perrache, où l'empereur voulait faire bâtir un palais, d'après la demande et les offres qui lui avaient été faites par l'administration municipale de cette ville.

Le budget des dépenses des bâtimens pour l'année courante fut arrêté:

Pour le corps-de-garde du pont tournant	35,000 f.
Grille d'appui sur le mur de la terrasse.	24,000
Grande grille de la terrasse des Feuillans	500,000
Décorations et dorures de la chapelle et du conseil d'état. . . .	150,000
Salle de spectacle du palais. . . .	250,000
Embellissemens du jardin.	150,000
Achèvement du Louvre.	1,100,000
Arc de triomphe, place du Carrousel	1,000,000
Total.	3,209,000

M. Fontaine était de retour de son voyage à Lyon. Je vais donner la copie d'une lettre qu'il écrivait à l'un de ses amis, parce qu'elle renferme tous les détails relatifs à cette mission :

« Je suis parti pour Lyon le 10 avril, après le « mariage de la princesse Stéphanie avec le prince « de Baden, et après avoir fait commencer les « fouilles pour les fondations de l'arc de triomphe. « Les illusions et les espérances les plus séduisantes m'entouraient à cette heureuse époque de « ma vie. Chargé d'achever le plus grand édifice

« de la France et d'élever un monument de « gloire, un arc de triomphe, l'une des plus « agréables choses à faire pour un architecte; en- « couragé par toutes les marques de faveur dont « l'empereur m'honore; enorgueilli par quelques « succès, et surtout par des idées de gloire que « S. M. elle-même a fait naître (*vous allez*, m'a- « vait dit un jour l'empereur en visitant le Louvre, « *vous allez vous immortaliser*); soutenu par l'a- « mitié et les soins de Percier qui partage toutes « mes chances, et dont le sort est entièrement « attaché au mien; aidé par un petit nombre « d'amis habiles et dévoués; enfin, envoyé dans « la seconde ville de France avec une mission « honorable, j'étais entré dans Lyon enivré de « prestiges enchanteurs, et formant à l'avance des « projets auxquels mon amour-propre en délire « promettait les succès les plus grands.

« Les habitans et les autorités de la ville avaient « intéressé l'empereur à l'époque du concordat [1], « en 1802. Dès lors il avait promis des secours « au commerce que les fureurs révolutionnaires « avaient détruit; et depuis, en plusieurs circons-

---

[1] *La postérité ne voudra point croire qu'une ville sans murailles et dominée dans toute sa longueur par des positions formidables*, disait Napoléon, *a résisté pendant soixante jours de tranchée ouverte: il y eut encore plus d'audace, de courage et de talent dans cette glorieuse défense que d'ineptie et de lâcheté dans l'attaque. Les Lyonnais ont le feu sacré.*

« tances, il leur avait donné des marques de sa « bienveillance particulière.

« Le maire et quelques-uns des principaux ha- « bitans ont conçu le projet d'attirer l'empereur « chez eux, et l'établissement d'un palais impé- « rial à Strasbourg leur avait fait naître l'idée « de proposer à S. M. d'en avoir un également à « Lyon. Ils ont à cet effet désigné les terrains « de l'île Perrache, que la ville a rachetés des « actionnaires de la compagnie qui en était pro- « priétaire, et sont venus en faire hommage, en « indiquant eux-mêmes la possibilité d'y bâtir le « palais impérial, objet de leurs désirs.

« Mon arrivée à Lyon aurait été une nouvelle; « mais comme personne n'avait été prévenu à « l'avance, le préfet et le maire étaient absens, « ainsi que plusieurs autres personnes de ma con- « naissance, dont la présence n'aurait été pour « moi, et pour l'objet de mon voyage, qu'un « sujet d'embarras. Je n'ai pu cependant échapper « aux intéressés de l'ancienne compagnie et à un « grand nombre d'autres, qui, croyant voir in- « cessamment commencer les travaux de cons- « truction, demandaient des emplois ou des en- « treprises. Cependant, sans perdre de temps en « visites, en dîners et en bavardages de ville, je « me suis occupé à visiter les lieux avec la plus « grande attention, à tirer des niveaux, et à ras- « sembler des plans pour dresser des projets avec

« l'aide de mon ami Dufour, qui m'avait accom-
« pagné dans ce voyage..... ; et contre l'attente
« de tout le monde, je suis reparti pour Paris
« sans m'expliquer.

« L'état de l'île de Perrache et sa situation ne
« m'avaient point séduit : par l'examen particu-
« lier des choses, j'ai reconnu que les habitans de
« Lyon ne *donnaient pas*, comme ils semblaient
« l'annoncer, mais *vendaient* fort cher un terrain
« à l'empereur. La presqu'île formant l'extrémité
« sud-est de leur ville entre le Rhône et la Saône,
« il fallait remblayer et relever d'environ six pieds
« sur toute son étendue cette vaste portion de
« terrain, faire des murs de quai sur les rives de
« l'un et l'autre fleuve pour les défendre des dé-
« bordemens fréquens, acheter et construire à
« neuf le pont de la Mulatière sur la Saône, à la
« pointe de la presqu'île.....; enfin, on avait à
« dépenser six millions pour les remblais, et au
« moins autant pour les murs de quai et autres
« accessoires..... Cette dépense énorme n'était
« encore que la préparation du travail nécessaire
« avant de commencer le palais.

« La ville de Lyon, en abandonnant la pres-
« qu'île à l'empereur pour en faire le remblai et y
« bâtir un palais, avait le double avantage d'atti-
« rer dans son sein le souverain avec sa cour, et
« de donner une grande valeur aux terrains du
« quartier neuf qu'elle se réservait, et qui, par

« leur proximité de l'édifice impérial, devront « être vendus très-cher. On peut encore ajouter « à ces deux avantages celui d'assainir les lieux « par le comblement et la suppression de toutes « les parties marécageuses de la presqu'île.

« Je ne puis donc, et vous le pensez bien, « mon cher ami, regarder cette position comme « un lieu propre à bâtir un palais : un sol aussi « bas, le manque de vue et d'issues nécessaires, « sont des inconvéniens auxquels je suis forcé de « m'arrêter; je préfère à la presqu'île la position « de la montagne de Sainte-Foi, en face, et à la « réunion des deux fleuves.

« Je reviens donc à Paris, méditant les moyens « de faire changer le projet de bâtir un palais sur « le sol de cette presqu'île de Perrache, etc. »

Le ministre de l'intérieur proposa à l'empereur d'élever un grand arc de triomphe à l'entrée de Paris, à la barrière de Chaillot, en face de la grande entrée des Tuileries, du côté du jardin. Ce prince avait eu l'idée de faire ériger dans le lieu choisi par le ministre, une colonne triomphale à la gloire de l'armée. Les architectes du gouvernement ayant été consultés, convinrent avec franchise que le projet du ministre était préférable à celui de l'empereur; ils ajoutèrent à leurs observations que dans une situation aussi élevée il

était de toute nécessité que ce monument fût d'une grandeur colossale.

Napoléon se fit rendre compte du voyage de son architecte à Lyon. Prévoyant que ce rapport lui serait bientôt demandé, celui-ci avait préparé quatre projets différens avec l'évaluation approximative des travaux.

Dans les trois premiers projets il avait essayé de tirer parti des positions principales de l'île Perrache.

Le premier plan présentait le palais construit à l'entrée, près de l'ancienne gare ; il devait coûter quinze millions, en y comprenant les remblais et les acquisitions de terrains.

Le second, au centre avec des jardins en avant et en arrière, avec les mêmes accessoires, dix-sept millions.

Le troisième, avec les mêmes conditions, à l'extrémité et presqu'au confluent des deux rivières, vingt millions.

Ces trois projets avaient contre eux le grand inconvénient d'une situation basse, humide et malsaine. Les constructions sur ce sol nouveau et baigné pas les inondations fréquentes des deux fleuves, auraient été dispendieuses sans qu'aucune

vue pût dédommager des grandes dépenses qu'il aurait fallu faire.

Napoléon considéra long-temps ces trois projets, et parut parfaitement indifférent à leur égard... M. Fontaine mit alors sous ses yeux un quatrième plan qu'il tenait en réserve et qui présentait un projet bien plus étendu, plus magnifique, et véritablement un palais de grand souverain, sur le rempart de la montagne de Sainte-Foi. L'île Perrache qui le précédait du côté de la ville devenait une promenade publique plantée d'arbres en quinconces ; les jardins du palais s'étendaient sur la montagne et entouraient les constructions dont elle devait être en partie couverte ; deux ponts, l'un sur le Rhône et l'autre sur la Saône, devaient conduire à une place d'armes en avant du palais principal, et servir en quelque sorte d'une gare au port que formait le confluent de l'un et l'autre fleuve. La dépense, y compris les remblais et les acquisitions, se serait élevée à trente millions.

Ce dernier projet était fort du goût de Napoléon, mais il n'en fut pas séduit. Une sage économie vint mettre des bornes au désir qu'il avait naturellement d'entreprendre et de faire exécuter des ouvrages dignes de la splendeur de la France.

Des établissemens plus utiles qu'un palais de luxe, dit-il, *réclament nos soins et mon intérêt.* Il écarta le projet et demanda, au grand regret

de son architecte, d'en revenir à un *parti plus simple et plus commun.* Peu de jours après il lui fut présenté le plan *simple* d'un palais qui devait être construit à l'entrée de l'île sur l'emplacement de la gare, et près du quartier neuf, dans lequel tous les besoins personnels et ceux de l'étiquette étaient prévus. Napoléon l'examina avec attention, releva quelques défauts dans les formes des facades, et parut satisfait; mais avant d'y donner sa dernière approbation, il arrêta que le ministre de l'intérieur et le directeur général des ponts et chaussées lui feraient un rapport sur l'état présent de l'île Perrache, et sur les moyens d'en faire les remblais.

Un coup de vent extrêmement violent causa beaucoup de dégâts dans les combles du palais des Tuileries; on profita des réparations qu'il était nécessaire d'opérer, pour faire disparaître le télégraphe qui surchargeait le dôme du pavillon principal: ce télégraphe avait été établi pendant le règne de la terreur. Ce fut à cette même époque que l'on s'occupa de la démolition de la salle de la convention, pour y faire cette magnifique salle de spectacle qui subsiste encore. Cette démolition donna lieu à des observations curieuses. Les constructions éphémères étaient surtout remarquables par leur analogie avec l'époque à la-

quelle elles avaient été faites. On y voyait un mélange monstrueux de grandeur, d'audace, d'ignorance et de précautions puériles. Les amphithéâtres du peuple, aux deux extrémités de la salle, sur lesquels des milliers de citoyens oisifs et stipendiés venaient s'entasser chaque jour, n'avaient d'autre appui qu'un faible poteau de trente pieds de portée d'un seul morceau, retenu seulement par deux brides en fer: presque toute la charpente était aussi frêle. Les ouvriers et les entrepreneurs avaient sans doute obéi à des maîtres qui commandaient la hache à la main, et ne s'étaient guère occupés que du soin de finir promptement, comme des esclaves que la mort ménaçait et qui s'inquiétaient fort peu de la perfection, de la solidité ou des accidens que ces façons devaient occasioner. Les soutiens des deux tribunes populaires avaient cédé, à partir du côté droit du bureau du président, ces soutiens étaient cassés, et l'on ne pouvait concevoir comment toute cette partie ne s'était pas écroulée sous le poids de cette population toujours agitée, toujours turbulente et trépignante, que la corruption, l'immoralité et la peur y conduisaient sans cesse: si cet accident par un effet simple et naturel fût arrivé pendant l'une de ces honteuses séances, et eût causé la mort de quelque fameux montagnard, que d'épouvantables suspicions, que d'arrêts féroces! quelle vaste conspiration! la France, déjà veuve d'une partie de sa gloire et de

sa puissance, aurait été plus que jamais couverte d'un crêpe sanglant.

Les gens de l'art qui furent chargés d'inspecter et de constater l'état des lieux dans les logemens de faveur accordés delongue date à des savans, à des artistes et à d'autres individus, assurèrent qu'il était impossible de se faire une idée du désordre dans lequel ils les trouvèrent, soit dans l'enceinte du Louvre, soit dans les maisons qui en dépendaient et qui furent évacuées pour être démolies. Des voûtes tranchées, des murs affaiblis par des percemens faits contre toutes les règles à travers des points d'appui ; les dégradations, les déplacemens qu'avaient causés le caprice, les besoins personnels, l'ignorance et la possession, ne faisaient que trop voir combien de pareilles concessions étaient nuisibles à la conservation des édifices. Très-certainement, si l'on avait pu réunir toutes les sommes qui d'âge en âge avaient été dépensées pour y former ces logemens, qui ne devenaient commodes qu'aux dépens de la solidité, elles auraient suffi pour la restauration entière du Louvre. On trouva dans l'une de ces habitations, au-dessus de l'académie française, au deuxième étage, une poutre de quarante-cinq pieds qui avait été coupée en deux sens opposés pour former des passages de chemi-

née : à peine restait-il dix pouces de bois dans les deux évidemens : un léger enduit de plâtre était la seule défense qui la garantissait du feu. On ne pouvait concevoir comment cette poutre, qui portait plancher, n'était pas tombée depuis longtemps et n'avait pas écrasé les hôtes indiscrets qui l'avaient mise dans cet état. On concevait encore moins comment le feu, dont on voyait encore les traces sur la partie par laquelle passait la fumée, n'avait pas incendié tout l'édifice. Dans une autre partie une chevrette portant les extrémités de huit solives et un âtre de cheminée, avait été placée sans étriers de fer; le tenon avait cédé, la pièce était sortie de la mortaise, l'arête seule la retenait encore, et le plus léger choc pouvait faire écrouler tout au moment où l'on s'y serait le moins attendu.

Les huit colonnes de l'arc de triomphe furent montées et mises en place. Elles étaient en marbre rouge du Languedoc. On en avait trouvé de grands blocs dans les magasins de Chaillot, où probablement ils étaient restés depuis la construction de Trianon, sous le règne de Louis XIV. Quoique pour élever ces colonnes sur leurs piédestaux on eût pris les plus grandes précautions, on ne put éviter un accident fâcheux qui arriva à la seconde à gauche de l'entrée du côté du Carrousel. Les liens et les câbles qui l'enveloppaient glissèrent

au moment où elle était entièrement suspendue, le sommet au-dessus de l'astragale se rompit dans l'un des fils terrasseux dont le marbre du Languedoc est ordinairement rempli. Cet accident ne serait point arrivé si le temps avait permis de les faire en granit. Au reste, le morceau détaché fut réuni au tronçon, consolidé par des mastics à feu et rassemblé par de forts tenons en fer qui le traversent en entier.

La glorieuse campagne d'Iéna retenait l'empereur en Allemagne; mais son absence pendant la fin de l'année 1806 ne ralentit point les travaux: il prévoyait de Berlin les besoins de chaque service, et portait même son attention sur les plus petits détails. Les plafonds de la chapelle du palais furent terminés et décorés; ceux de la salle du conseil d'état le furent également, sauf l'emplacement réservé pour le magnifique tableau de la bataille d'Austerlitz par Gérard; les eaux de la pompe à feu de Chaillot furent conduites au grand jet du bassin octogone dans le jardin des Tuileries; les corps-de-garde furent établis sous la nouvelle terrasse du côté du pont tournant; plusieurs travées de la grande grille longeant la terrasse des Feuillans furent placées, et l'on devait continuer les autres sur le même modèle, qui servit de base au marché qui fut conclu avec le serrurier au prix de seize sous la livre, y com-

pris la pose, les fermetures et la dorure des lances; on démolit le pavillon de Charles IX, au Louvre, pour raccorder cette portion de l'édifice à la hauteur des trois ailes couronnées par des balustrades, et continuer l'exécution des projets de l'achèvement de ce superbe monument; la translation de la monnaie des médailles, qui de tout temps avait été établie au Louvre, fut faite à l'hôtel général des Monnaies de France; l'hôtel de Brionne et les vieilles masures de la cour des Tuileries disparurent; la rue Impériale, des Tuileries au Louvre, fut percée et totalement déblayée; les plafonds des grands appartemens et ceux de l'impératrice furent restaurés et redorés sans rien changer à leur forme; la première pierre de l'arc de triomphe avait été posée le 7 juillet, et le 22 août il était déjà élevé à la hauteur des petites voûtes; l'église de Notre-Dame fut restaurée; les armures de l'arsenal de Vienne furent placées dans la petite bibliothèque qui précédait la salle de l'institut au Louvre, du côté de la galerie d'Apollon; on continua d'ouvrir les arcades du rez-de-chaussée de la galerie du Musée sur la place du Carrousel, pour former un portique à jour...; cette partie fut destinée à l'Orangerie, etc., etc.; enfin, le 9 décembre, la construction de la chapelle était si complète, que le grand aumônier y officia, et y sacra trois évêques.

FIN DE 1806.

CHAPITRE IV.

État de gêne et de souffrance du commerce et de l'industrie pendant la guerre. — Napoléon fait remettre plusieurs millions de francs, à titre d'avances, aux manufactures de luxe, et rend l'emploi de cette somme profitable au mobilier de la couronne. — L'hôtel de Croï est destiné à une institution gratuite de jeunes demoiselles. — Démolition du garde-meuble de la couronne et du cloître Saint-Nicolas. Enlèvement des échoppes du Louvre. — Les employés des Musées quittent le Louvre. — L'école de peinture est transférée aux Quatre-Nations. — Budget de 1807 pour les bâtimens, signé à Finkenstein. — Concours pour l'église de la Madeleine. — Fondation des grands prix pour les beaux-arts. — Première exposition au Louvre. — Plan de M. Vignon pour l'église de la Madeleine; il est adopté. — Lettre du grand-maréchal à M. Fontaine à ce sujet. — Réponse de M. Fontaine. — Les appartemens du pavillon Marsan sont rétablis. — Replacement des frontons du Louvre. — L'empereur fait poser la grande grille de la terrasse des Feuillans. — Madame Véry. — Le couvent des Dames de la Croix est donné aux sœurs hospitalières.

1807.

Les succès militaires, quels que soient leur éclat et leur importance, entraînent avec eux une grande stagnation dans les spéculations et les entreprises de l'industrie et des arts; les effets de la gloire sont presque toujours aussi funestes au

parti qui triomphe qu'à celui qui succombe. Au commencement de l'année 1807, il arriva ce qui devait arriver : pendant que la valeur française plantait ses aigles victorieuses sur les bords de la Vistule : le commerce était dans un état de gêne et de souffrance qui ne pouvait échapper à la sagesse administrative de Napoléon. Pour remédier à cette maladie momentanée, ce prince décida que plusieurs millions à titre d'avances seraient distribués aux manufactures de luxe, afin de donner de l'ouvrage aux ouvriers de Paris et de Lyon dont les fabriques étaient dans l'état le plus languissant : le ministre de l'intérieur fut chargé de cette distribution : il devait s'entendre avec l'architecte du gouvernement et l'administrateur du mobilier de la couronne, afin d'en rendre l'emploi profitable à l'ameublement des palais de Versailles, Compiègne, etc., etc. Des avances furent faites aux fabricans qui déposèrent des objets déjà fabriqués, et qui, trouvant un heureux débouché pour leurs produits, purent se livrer à de nouvelles spéculations.

Parmi les maisons que le gouvernement avait affectées au premier consul à l'époque de son installation, l'hôtel de Croï, rue du Regard, avait été désigné pour le dépôt des tapis et des tapisseries des différens palais : cette maison parut trop belle pour un objet aussi peu important ; l'empereur la

fit mettre à la disposition de mademoiselle du Chaulnoy, pour y établir une institution gratuite de jeunes demoiselles.

Le garde-meuble de la couronne, rue des Orties, près le palais du Louvre, fut démoli, ainsi que le cloître Saint-Nicolas et les maisons attenantes; les matériaux furent vendus par l'administration des domaines.

On fit évacuer tous les petits marchands et leurs échoppes qui formaient une espèce de marché sous les quatre vestibules des portes du Louvre; ce beau palais fut enfin déblayé et isolé.

L'administration et les employés des Musées furent également obligés de quitter l'intérieur du Louvre; on leur assigna l'hôtel d'Angivilliers pour y placer les ateliers du moulage des statues, de la restauration des tableaux, de la calcographie, la collection des dessins et le dépôt des ouvrages courans de peinture. L'école de peinture fut transférée au palais des Quatre-Nations.

Budget de 1807 *pour les bâtimens.*

Rétablissement des appartemens de représentation.	16,388
Fournitures de croisées neuves. . .	22,500
Portes neuves.	8,600
Lambris.	26,000
Charpentes du comble.	25,000
Rétablissement des carreaux des vestibules.	8,857
Construction d'un auvent à l'entrée du palais.	2,400
Guérites de la grande grille.	7,000
Piédestaux de la grille.	10,000
Pavés des cours.	25,000
Hangars ou dépôt des marbres. . . .	10,000
Établissement de la monnaie des médailles.	7,500
Construction et achèvement du Louvre.	1,000,000
Construction de la salle de spectacle.	150,000
Rue de Rivoli : construction de 17 arcades en face de l'hôtel de Noailles.	170,000
Idem en face de l'hôtel de Breteuil.	50,000
Rétablissement du pavillon Marsan. .	400,000
Construction d'une aile neuve opposée à celle du Musée.	400,000
TOTAL. . . .	2,339,245

Ce budget fut signé et arrêté le 15 avril à Finkenstein : les soins militaires n'empêchaient point Napoléon de s'occuper de ces affaires et des embellissemens de la capitale. Le 2 décembre précédent, il avait fait publier l'annonce d'un concours solennel, auquel tous les architectes furent admis à proposer des projets pour l'achèvement de l'église de la Madeleine, dont il voulait faire un temple à la Victoire et à la gloire des armées françaises : tous les arts furent appelés, et de grands prix furent promis aux poètes, aux sculpteurs, aux peintres et aux architectes. Cette généreuse pensée fit éclore plus de quatre-vingts projets d'architecture qui furent exposés dans l'enceinte du Louvre; l'institut, chargé de choisir le meilleur, prononça en faveur de celui qui fut présenté par M. Beaumont, ancien inspecteur de la Madeleine et architecte du Palais-Royal. MM. Vignon, Peyre et Gysors obtinrent des accessit : mais ces trois derniers, mécontens du jugement de l'institut, protestèrent, et obtinrent qu'il serait fait une révision et un examen de ce jugement chez le ministre de l'intérieur. A ce sujet, Napoléon écrivit la lettre suivante à M. Fontaine.

« Monsieur Fontaine, vous serez appelé à un « conseil qui se tiendra chez le ministre de l'in- « térieur, avec les architectes qui ont obtenu le « prix et les accessit dans le concours que j'ai or- « donné par mon décret du 2 décembre : je dé- « sire qu'indépendamment de ce que vous jugerez

« convenable de dire dans les discussions de ce « conseil, vous me fassiez un rapport sur les « inconvéniens et les avantages de chacun des « quatre plans que l'institut a distingués. Sur ce, « je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne « garde.

« Quartier-général de Finkenstein, le 18 avril « 1807. »

Signé NAPOLÉON.

Le 13 mai, M. Fontaine fut appelé chez le ministre de l'intérieur pour assister et prendre part aux discussions qui eurent lieu en présence des quatre auteurs lauréats des plans de la Madeleine. Ces plans, mis sous les yeux du conseil, furent discutés et critiqués, comme on devait s'y attendre, par les compétiteurs qui étaient intéressés à ne faire valoir que leur seul ouvrage..... Le ministre de l'intérieur fit prendre note de tout ce qui fut dit, pour en faire un rapport à l'empereur. M. Fontaine exprima son opinion sans être gêné par la présence des concurrens, et discuta franchement toutes les objections de chacun. En sortant de la séance il composa le rapport particulier qui lui avait été demandé. Mais par un malentendu de la poste du gouvernement, le paquet, qui était grossi de quelques plans, fut trouvé trop volumineux pour être mêlé dans les dépêches de l'estafette ; il fut expédié simplement par la poste

de l'armée. Le rapport du ministre arriva par l'estafette.

L'église de la Madeleine, commencée en 1764 sur les dessins de M. Coutant, était élevée, en 1777, à la hauteur de quinze pieds au-dessus du sol, lorsque cet architecte mourut. Déjà depuis long-temps on avait critiqué les dispositions de l'édifice. M. Couture, qui fut chargé d'en continuer les constructions, crut devoir changer entièrement les plans de son prédécesseur. Il supprima le portique que l'on trouvait trop petit; il y substitua un grand péristyle avec un frontispice à l'imitation de celui du Panthéon à Rome. Il changea les nefs, le dôme, et ne conserva de la première disposition que les murs principaux. Le monument était presque aux deux tiers, lorsque en 1790 les travaux furent suspendus. L'empereur voulant consacrer un monument à la gloire de la grande armée, désigna pour cet effet les bâtimens de la Madeleine. Le programme renfermait comme une condition expresse, *l'obligation de conserver tout ce qui existait, et de ne pas outrepasser dans la dépense la somme de trois millions.*

Le rapport de M. Fontaine n'étant point parvenu à temps au quartier-général, Napoléon se décida de lui-même pour le plan de M. Vignon, que l'institut n'avait présenté qu'en seconde ligne: la réponse du grand-maréchal à M. Fontaine

explique les raisons qui dirigèrent le choix de l'empereur.

« Finkenstein, 4 juin 1807.

« J'ai reçu seulement il y a deux jours, mon-
« sieur, votre lettre du 15 mai et les plans qui y
« sont joints. S. M. m'a demandé souvent si votre
« rapport était arrivé. Vous savez à présent
« qu'elle a fait connaître ses intentions au minis-
« tre sur les projets qui lui ont été présentés. Ce-
« lui de M. Vignon l'a séduit, comme rappelant
« davantage les monumens antiques, et s'éloi-
« gnant le plus de conserver à celui qu'on veut
« faire, quelques formes d'église qu'il ne doit
« point avoir. Les difficultés que présente son
« exécution n'ont pas arrêté S. M. Comme vous
« êtes appelé à guider un peu l'architecte chargé
« de ce monument, vous recevrez là-dessus les
« instructions détaillées dont S. M. a donné elle-
« même les bases au ministre..... Au reste, S. M.
« laisse assez de large pour l'exécution. En géné-
« ral on a été pour ce projet qui offre quelque
« chose de magnifique et de neuf; mais vous m'ef-
« frayez quand vous lui êtes si opposé. Je con-
« viens avec vous de l'embarras dans lequel a pu
« vous mettre la commission dont vous étiez
« chargé. S. M. a bien voulu elle-même le rappe-
« ler en demandant si votre rapport était ar-
« rivé, etc., etc. »

A cette lettre M. Fontaine répondit par celle-ci :

« J'ai été bien surpris d'apprendre par V. Exc. « que mon rapport sur les projets de la Made- « leine, qui m'avait été demandé par S. M., est « arrivé trop tard. Je l'avais fait en sortant de la « séance de chez le ministre de l'intérieur, et je « l'avais envoyé le lendemain 15 mai. Il n'y a eu « aucune négligence de ma part, etc., etc.

« J'ai appris, par les journaux seulement, la « décision de l'empereur. J'avoue que j'étais éloi- « gné de penser, d'après les termes du pro- « gramme et d'après les questions faites par ordre « de S. M. dans la séance chez le ministre, que « l'ouvrage de M. Vignon obtiendrait la préfé- « rence. Ce projet, considéré dans la pensée de « l'auteur comme un temple antique ou comme « une basilique, est le plus dispendieux de tous « ceux qui, dans le concours, avaient adopté ce « parti : il ne conserve de l'édifice que le portique; « il ne présente à l'intérieur qu'une nef étroite, « sans moyens de faire des tribunes, et de placer « convenablement une nombreuse assemblée. Il « paraît que S. M. a voulu que le temple de la « Victoire fût grand, majestueux, et surtout qu'il « ne ressemblât en rien aux églises modernes. Je « dois avouer que parmi les quatre projets pré- « sentés, celui de M. Vignon, aux inconvéniens « de construction et de détail près, approche « plus que les trois autres de la forme du temple « que S. M. demande; mais j'oserai répéter à

« V. Exc. seule, ce que j'ai dit dans le rapport « que j'ai pris la liberté de lui adresser... Doit-on « conserver le plus possible les constructions « faites? Veut-on chercher à élever un édifice pro- « pre à de grandes cérémonies, à de grandes so- « lennités, sur les bâtisses de la Madeleine? Je « pense que ce n'est pas la forme d'une basilique, « d'un temple grec, qu'il faut adopter; elle ne « convient pas aux dispositions que cette sorte de « monument exige. Il faut, selon moi, démolir « les piliers du dôme, faire une grande rotonde « au centre des deux nefs, dont une servira pour « le trône de l'empereur, et l'autre pour les assis- « tans; les renfoncemens à droite et à gauche, « pris sur les bras de la croix, formeront les tri- « bunes pour les dames et pour les orchestres; « Les salons, les appartemens de réception, se « trouveront à l'extrémité en face de l'entrée, « derrière le chevet de l'édifice. Les fenêtres que « cette distribution exige ne seront pas vues sur « la face principale du temple, et l'on peut, dans « ce parti, produire une très-belle chose, profiter « de tout ce qui est fait, et économiser beaucoup « d'argent. »

« Doit-on, sans rester dans les bornes d'une « économie étroite, donner carrière à l'imagina- « tion et concevoir un temple à la Victoire, di- « gne par sa forme et par son élégance d'un aussi « beau sujet? Doit-on prendre les anciens pour

« modèle ? Ce n'est pas une basilique, ce n'est pas « un temple grec, mais le panthéon d'Agrippa, « que selon moi l'on devrait imiter. Une grande « rotonde convient mieux qu'une nef pour de « nombreuses assemblées ; on peut y trouver des « moyens de décorations et d'ajustemens plus fa- « ciles à accorder avec les besoins des solennités « et des cérémonies. Je crois enfin que la ro- « tonde coûterait moins que le temple grec : elle sa- « tisferait mieux aux conditions demandées ; mais « le temple grec sera plus imposant au dehors.

« J'ai osé vous renouveler mes observations, « parce que vous m'avez dit que S. M. voulait que « je fusse consulté ; cependant, quoique je ne « puisse approuver l'idée de faire sur les cons- « tructions de la Madeleine un temple grec, je « dois avouer que si l'on exécute le projet de « M. Vignon, avec les modifications et les amé- « liorations dont il est susceptible, on verra avec « admiration un monument dont il n'existe plus « de modèles et qui par sa grandeur devra l'em- « porter sur tout ce qui a été fait chez les an- « ciens dans ce genre, etc., etc. »

L'absence de l'empereur ne ralentit point les travaux des bâtimens. Les appartemens du pavillon Marsan furent rétablis. Les frontons sur l'avant-corps de la façade de l'horloge du Louvre,

Digitized by Google

dans la partie occupée autrefois par l'académie française, furent achevés et mis en place. M. Moitte avait fait celui qui représente l'Histoire; M. Roland, ceux de la Renommée et de la Victoire, et M. Chaudet, celui de la Poésie.

Les frontons de la partie ancienne du Louvre, qui avait été démolie pour la mettre en harmonie avec les deux autres, furent replacés avec un respect religieux; c'était un hommage rendu à la perfection de la sculpture du temps de Henri II. Les frontons qui faisaient face au pont des Arts, avait été faits par MM. Fortin, Dupasquier et Esparcieux. L'achèvement de cette dernière façade conduisit naturellement aux réparations de la belle colonnade, qui avait été dégradée en plusieurs endroits.

La grande grille de la terrasse des Feuillans fut posée en entier, sauf la partie occupée par quelques restaurateurs du côté du palais. Madame Véry, grâce à la protection de l'impératrice Joséphine, obtint un sursis jusqu'au moment où la rue de Rivoli serait bâtie; elle occupait encore ce terrain en 1815.

Les fouilles des fondations pour l'aile neuve à partir du pavillon Marsan, en parallèle avec celle

du Musée, furent faites, quoiqu'il ne fût pas encore décidé si l'on y construirait une galerie, un musée ou des appartemens. Les fonds étaient faits par le budget, il fallait les employer.

Le couvent des Dames de la Croix, rue de Charonne, fut donné aux sœurs hospitalières de Saint-Vincent-de-Paul, pour en faire le chef-lieu de leur institution. Madame, mère de l'empereur, sous la protection de laquelle étaient tous les établissemens de charité, en avait fait la demande.

CHAPITRE V.

Napoléon revient à Paris après avoir signé le traité de Tilsitt. — Il se fait rendre compte aussitôt de tout ce qui a été fait en son absence. — Idées nouvelles de l'empereur. — L'arc de triomphe du Carrousel. — L'aile neuve des Tuileries est disposée en appartemens pour les grands-officiers et les administrations. — Le Louvre est réservé pour la bibliothèque impériale. — Note dictée par Napoléon sur le plan de M. Vignon. — L'église de Saint-Denis. — Restauration des châteaux de Compiègne et de Rambouillet. — L'hôtel Thélusson. — Escaliers et façades du Louvre. — L'arc de triomphe est achevé. — Le grand bas-relief de M. Cartelier est placé au-dessus de la grande porte du Louvre. — Opinion de Napoléon sur l'arc de triomphe. — L'empereur visite l'atelier de David pour y voir le tableau du Couronnement; ses observations. — Le tableau des Sabines. — Objets d'art apportés de la Prusse. — Nouvelles divisions de la galerie des tableaux. — Inauguration de la salle de spectacle des Tuileries. — Plaintes des dames de la cour. — Acquisition d'une partie des tableaux et des statues du prince Borghèse. — Napoléon visite tous les quartiers de Paris. — Ses nouveaux projets d'embellissement. — Budget de 1808. — L'arc de triomphe de l'Étoile. — Dispositions arrêtées pour l'allée neuve des Tuileries. — On évalue ces dépenses à 42 millions. — MM. Chalgrin et Raimond, architectes de l'arc de l'Étoile; différence de leurs plans. — Projet de réunion du Louvre aux Tuileries. — Restauration du palais de Versailles. — Note de Napoléon à ce sujet. — Présens de l'empereur Alexandre. — Mot de Napoléon sur l'arc de triomphe du Carrousel et sur sa statue. — Budget de 1809.

Napoléon revint de Tilsitt le 27 juillet, et descendit au palais de Saint-Cloud. Le 28 son archi-

tecte reçut l'ordre de s'y rendre. Il trouva l'empereur se promenant dans le parterre en face de son cabinet. Napoléon voulut savoir et connaître tout ce qui avait été fait en son absence. Les nombreuses questions, les idées nouvelles qui jaillissaient dans la conversation, prouvèrent qu'il méditait de grandes constructions et qu'il n'avait plus, du moins en ce moment, contre l'architecture les préventions qu'il avait si souvent exprimées et qui lui faisaient dire que *cet art était la ruine des souverains*. Il apprit avec plaisir que la salle de spectacle des Tuileries serait prête pour le 15 octobre suivant, et que l'arc de triomphe serait achevé à la même époque. Il décida que l'aile neuve, dont on avait été forcé de suspendre les travaux, dans l'ignorance où l'on était de ses projets serait distribuée en appartemens pour y loger les grands-officiers et les administrations de la couronne. Il demanda ensuite à M. Fontaine de lui présenter les projets qui étaient relatifs à la réunion du Louvre et des Tuileries. *Où en êtes-vous des travaux*, dit-il ? *Les croisées sur la façade de la colonnade sont-elles ouvertes ? Il faut distribuer cette partie de manière à composer un bel appartement de souverain, de grand souverain.* L'air qui accompagnait ces dernières paroles porta à penser qu'il destinait cet appartement à l'empereur Alexandre. *Il faut toujours cependant*, continua-t-il, *réserver les trois autres côtés du Louvre pour la bibliothèque impériale.* Mais l'ob-

servation judicieuse de son architecte modéra ce dernier projet. Il était impossible de concilier l'établissement public de la bibliothèque avec la subdivision d'une partie du Louvre en grands appartemens de représentation. Il fut proposé de faire pour la bibliothèque un corps entièrement détaché, et d'y consacrer, soit la galerie du musée des tableaux qu'il serait facile de transporter ailleurs, soit dans l'aile neuve que l'on commençait de bâtir, soit enfin dans une aile intermédiaire, que l'on pourrait élever entre le Louvre et les Tuileries. C'était la première fois que M. Fontaine glissait dans la conversation l'idée d'une aile intermédiaire entre les deux palais, idée qu'il avait conçue pour remédier aux difficultés de les raccorder parfaitement. Napoléon garda le silence sur ce projet, qui aurait nécessité la démolition de toutes les maisons situées entre le Louvre et les Tuileries. Il changea de conversation et parla des plans de la Madeleine. *Vous avez eu tort de ne pas m'envoyer à temps le rapport que je vous avais demandé*, dit-il. *A-t-on approuvé dans le public le choix que j'ai cru devoir faire du plan de M. Vignon? Mais j'oublie que vous ne l'approuvez pas vous-même*, ajouta-t-il en riant. M. Fontaine crut devoir répéter ce qu'il avait écrit : que les termes du programme semblaient un motif d'exclusion pour l'ouvrage qu'il avait préféré, et qu'il avait été loin de s'attendre que, voulant conserver *ce qui existait, ne dépenser que trois*

millions, et faire un monument qui devait servir à de grandes solennités, il adopterait la forme d'un temple grec, qui à la vérité devait produire un grand effet à l'extérieur, sans que l'intérieur pût le rendre de quelque utilité. *Ce M. Vignon est-il un homme de talent? expliquez-vous franchement?* Les occasions lui ont manqué, sire; mais les talens de théorie peuvent quelquefois tenir lieu de ceux de la pratique. *Ce n'est pas répondre à ma question*, dit Napoléon. Ces questions en effet embarrassaient fort M. Fontaine, qui entrevoyait clairement qu'il serait chargé de la désagréable commission de partager avec M. Vignon le triste honneur de démolir les contructions de la Madeleine, pour voir s'élever à leur place un monument sans utilité. Après quelques momens de silence, Napoléon rentra dans son cabinet. Quelques jours après il dicta la note suivante au grand-maréchal.

(*Note dictée par l'empereur.*)

« J'ai lu avec attention le rapport. Du moment « qu'il est de fait que M. Vignon n'est architecte « que depuis peu d'années, et qu'il n'a pas prouvé « son savoir dans les détails d'architecture, ce « serait une folie de lui confier la construction « d'un monument si important. En charger deux « architectes serait encore un mauvais parti. Ils « ne s'entendraient pas, et je n'aurais aucune

« responsabilité. Il faut trancher la question et me « proposer un architecte. M. Vignon lui sera « adjoint comme contrôleur ; mais les détails de « construction regarderont exclusivement l'autre « architecte.

« En donnant la préférence au dessin de « M. Vignon, je n'ai considéré que les éloges que « la classe de l'institut lui a donnés, et la forme « de son monument qui remplit mon idée, *un* « *temple grec ;* mais je suis loin de vouloir qu'on « l'adopte en entier. Je désire que des change- « mens soient faits, et d'abord la suppression « des colonnes dans l'intérieur : cette suppression « sera une économie ; elle donnera beaucoup « d'espace ; elle permettra d'augmenter le nombre « des spectateurs, c'est-à-dire qu'elle pourra « contenir le double de l'Opéra ; on aura un « bel appartement pour l'impératrice et pour « moi.

« Duroc, avant de rédiger cette lettre, consul- « tera M. Fontaine pour qu'il propose encore des « changemens.

« J'ai choisi ce plan parce qu'il m'a paru « d'une architecture pure.

« On ajoutera à la lettre que l'architecte qui « sera chargé de l'exécution en fera tous les plans, « les détails, les devis, et les soumettra au comité « avant de commencer.

« Il faut chercher avec M. Fontaine toutes les « opérations à faire pour économiser sans rien « changer à la beauté de l'exécution.

« C'est M. Fontaine qui m'a indiqué la sup- « pression des colonnes. »

Cette note qui devait servir de base à la lettre officielle qui devait être adressée au ministre de l'intérieur, et qui fut communiquée à M. Fontaine, ne fit qu'ajouter à sa crainte d'être désigné comme *l'architecte Mentor* que l'empereur voulait donner à M. Vignon; il pria avec instance le grand-maréchal de détourner de lui cette singulière faveur et de diriger le choix sur un homme respectable par son âge, sa grande expérience et par ses travaux, et dont la supériorité ne devrait pas blesser M. Vignon, sur M. Peyre en un mot, qui était membre de l'institut, du conseil des bâtimens et architecte de la Légion-d'Honneur. Le grand-maréchal ne croyait pas qu'à raison de son grand âge, M. Peyre pût convenir à l'empereur : M. Fontaine termina cet entretien en priant le duc de Frioul de faire conserver M. Vignon, parce que, quoiqu'il ne fût pas encore connu, il y aurait moins d'inconvénient à le laisser seul chargé de son affaire, qu'à lui adjoindre un autre architecte, quelque habile qu'il fût.

Le 13 octobre, pendant son séjour à Fontaine-

bleau, l'empereur changea le nom du pavillon Marsan, et donna l'ordre de l'appeler désormais *le pavillon des Enfans de France.* Cette pensée coïncida avec les bruits du divorce dont la cour fut occupée à cette époque, ainsi qu'on a pu le voir tome premier.

Le même jour, le ministre des cultes écrivit aux architectes de l'empereur, qu'il avait été décidé par S. M. que l'hôpital militaire établi dans l'église de Saint-Denis, serait évacué pour la mettre en état de servir au chapitre impérial. Cette grande pensée d'honorer les cendres royales n'a pas été assez célébrée; elle eût suffi pour illustrer à jamais un règne ordinaire.

Vers la fin de l'année 1807, des plans furent adoptés pour les restaurations de Compiègne et de Rambouillet. Ceux du palais de Versailles furent présentés par M. Gondoin; les plans, les devis et les dessins de ce dernier palais formaient cinquante-deux volumes. L'hôtel Thélusson, qui était rentré dans les dépendances de la couronne par l'accession du grand-duc de Berg au trône de Naples, fut disposé et meublé pour servir à la résidence de l'ambassadeur de Russie qui devait incessamment arriver à Paris. Les trois grands escaliers du Louvre furent commencés et les façades de la cour presque entièrement régu-

larisées. L'arc de triomphe du Carrousel fut terminé, à l'exception de quelques petits détails de sculpture; les échafauds furent enlevés, et la garde impériale revenant de Prusse y passa la première [1]. La percée en face du Louvre fut achevée. La salle de spectacle qui devait être terminée le 15 octobre ne le fut que le 12 décembre. Le grand bas-relief de M. Cartelier qui représentait la Victoire sur un quadrige, et distribuant des couronnes, fut placé au-dessus de la grande porte de la colonnade du Louvre. Le bas-relief du fronton faisant le milieu de la partie à droite de la façade du vieux Louvre dans la cour, fut sculpté et terminé par M. Rolland.

1808.

L'empereur revint d'Italie le 1er janvier à dix heures du soir : selon son usage, il parcourut le lendemain matin tout le palais des Tuileries, pour s'assurer de l'état des travaux. *Cette salle est trop vaste pour un palais*, dit-il en examinant la salle de spectacle; *je crains que les spectateurs n'y voient et n'y entendent mal : le théâtre de la Scala*

[1] Ce superbe monument est élevé au-dessus du sol de quarante-cinq pieds; sa largeur en a soixante, et son épaisseur vingt et demi. L'ouverture de la porte du milieu a quatorze pieds, et celle des autres huit et demi.

de Milan est la perfection dans ce genre. Il approuva tout ce qui avait été fait pour la chapelle et pour le conseil d'état. Arrivé à l'une des fenêtres du palais, en face de l'arc de triomphe qu'il n'avait pas encore vu dégagé de tous ses échafaudages, il le considéra en silence, et ne le rompit que pour dire *que la masse était trop large, qu'il avait plutôt l'air d'un pavillon que d'une porte; que les colonnes n'étaient pas d'un beau marbre, et que la porte Saint-Denis était préférable par sa forme et par sa grandeur.* Cependant les personnes qui étaient près de l'empereur en ce moment, en observant sa physionomie, restèrent persuadées que ce monument, le premier qui sous son règne avait été construit à neuf, lui faisait le plus grand plaisir.

Napoléon fit prévenir M. David, son premier peintre, qu'il se rendrait à son atelier de la Sorbonne pour y voir le tableau du Couronnement que ce grand peintre venait d'achever. La grandeur du tableau, l'importance du sujet, la perfection de l'exécution, la beauté du coloris, l'extrême ressemblance de tous les personnages, le jour ménagé avec tant d'art pour en éclairer toute les parties..., etc., tout excita l'admiration. Le groupe du clergé italien près de l'autel, de l'invention de David, fut une des parties de cette magnifique composition qui furent le plus louées : la

seule observation qu'énnonça Napoléon fut de voir *le pape représenté dans une action plus directe, qu'il parût donner sa bénédiction, et que l'anneau de l'impératrice fût porté par le cardinal légat.*

Le tableau des Sabines était exposé dans le même atelier : l'empereur s'apercevant que David, qui y mettait un grand prix, paraissait désirer le lui vendre, donna l'ordre à M. J***, de voir s'il ne pouvait pas être placé dans le grand cabinet des Tuileries, en face des croisées; plus tard, il changea d'idée. Ce cabinet, réservé aux grandes réceptions diplomatiques, et au conseil des ministres, ne lui parut point propre à renfermer un tableau dont les personnages n'étaient pas même représentés dans le plus simple appareil.

Le lendemain, l'empereur alla visiter le Louvre et examiner les tableaux et les objets d'art apportés de Prusse. Il parut satisfait des décorations nouvelles que l'on faisait dans la galerie des tableaux, où l'on pratiquait neuf divisions indiquées par des colonnes de marbre isolées et portant des arcs à hauteur d'appui des murs. Toute l'étendue devait être revêtue de marbre, et les voûtes peintes en grisaille.

Le 9 janvier 1808, l'inauguration de la salle de

spectacle des Tuileries se fit par *la Griselda*, opéra italien, dont l'auteur de la musique, M. Paër, célèbre compositeur, venait d'être chargé de la direction des spectacles et des concerts de la cour. L'assemblée fut brillante, et tout concourut à donner un grand éclat aux belles proportions de cette salle. L'empereur en fut si content qu'il chargea le grand-maréchal d'en témoigner toute sa satisfaction à son architecte.

Huit jours après ce n'était plus la même chose. Les comédiens français donnaient une représentation de *Cinna*, qui devait être suivie de la jolie comédie de *Brueis* et *Palaprat* de M. Étienne. Le froid était extrêmement rigoureux et les femmes peu couvertes. Tout le monde se plaignit, et le spectacle se termina immédiatement après la tragédie. Dès ce moment tout le travail de l'architecte fut trouvé mauvais. Aux plaintes sur le grand froid que l'on avait éprouvé, se joignirent des observations qui n'avaient pas été faites d'abord. *On y voyait mal, on n'entendait rien. Une salle aussi imparfaite, aussi peu convenable, n'était bonne qu'à brûler...* Tels furent les mots que prononça l'empereur.

Sans chercher à se défendre de ces reproches sévères, M. Fontaine demanda la permission de remédier à tant d'inconvéniens, dont une telle épreuve lui avait fait sentir la nécessité, assurant que S. M. et les dames seraient satisfaites avant

huit jours. Sept poêles nouveaux furent construits sous le théâtre même. Le dessous de la toiture fut lambrissé et enduit de plâtre; toutes les ouvertures furent soigneusement calfatées; des gradins placés sous les siéges du deuxième rang des loges donnèrent de l'élévation, et par ce moyen procurèrent la facilité de bien voir et d'être bien vu; et, comme à un spectacle de la cour on est toujours plus occupé de la salle que du théâtre, on assura que l'on entendait très-bien. Si les éloges ne furent pas aussi marqués qu'à la première représentation, le silence qui fut gardé par l'empereur pouvait être compté comme un succès. Toutefois les dames, dans la crainte du froid, parurent couvertes des plus belles fourrures, tellement qu'elles souffrirent beaucoup de la chaleur.

A cette époque Napoléon fit une acquisition du plus grand intérêt pour les arts; ce fut celle d'une partie de la riche collection de tableaux et de statues que possédait dans ses palais de Rome le prince Borghèse. En échange, il lui était donné une propriété de la valeur d'un million.

L'empereur, après avoir visité les différens quartiers de Paris sur lesquels on élevait des mo-

numens, rentra dans son palais, l'imagination remplie de nouveaux projets pour les embellissemens de cette grande cité; mais il parut plus que jamais incertain sur l'emploi qui serait fait des terrains intermédiaires du Louvre et des Tuileries. Il demanda de nouveaux projets pour établir la bibliothèque et un palais des arts réunis sur l'emplacement des Filles Saint-Thomas. Il voulait que la bibliothèque fût divisée en six classes avec une pièce centrale. Le palais des arts devait renfermer les écoles de dessin, d'architecture, avec des salles d'exposition et des ateliers pour les artistes. Il voulait aussi un projet de salle d'opéra sur la place du Carrousel, mais il le voulait disposé de manière à ne point nuire à l'effet général du Louvre et des Tuileries. Il voulait encore une galerie couverte, qui devait conduire de la rue de Richelieu au guichet de Matignon sur le quai du Louvre. Il voulait un palais de la Bourse pour le commerce sur le quai Desaix ou dans l'hôtel Toulouse. Le palais Cardinal et l'hôtel Soubise avaient été vendus pendant la révolution, mais ils avaient été rachetés par le gouvernement pour y faire le dépôt des archives; il désirait que l'on fît dans les écuries des ateliers pour les artistes qui occupaient la Sorbonne, qu'il voulait rendre à l'Université avec toutes ses dépendances. Enfin il était plein de grandes et belles pensées. Il parla aussi d'une grande colonne triomphale qu'il voulait faire élever sur la montagne de Neuilly; d'une fontaine

jaillissante sur la place Louis XV, et d'un beau café dans le jardin des Tuileries. L'enthousiasme gagna naturellement son architecte, qui lui proposa de démolir toutes les maisons qui bordaient les quais commencés, de supprimer l'Hôtel-Dieu et d'élever quatre grands hôpitaux, l'un au pied de Montmartre, l'autre au faubourg Saint-Antoine, le troisième à Chaillot, et le quatrième au Mont-Parnasse..... Il proposa de faire une grande et belle place en avant de Notre-Dame; de faire des percées de rues dans les quartiers du petit peuple pour y détruire, sans faire de grandes dépenses, ces affreuses habitations qui déshonorent une si belle ville, qui, privées d'air, entassées les unes près des autres, n'ont d'ouvertures que sur des rues étroites où le soleil ne pénètre jamais : véritables repaires pestilentiels qu'une sage et généreuse administration devait chercher à détruire. La conversation était montée sur le grandiose : il fallut s'arrêter. Il fallut se résigner à des entreprises plus modestes. Il fut seulement arrêté de donner l'hôtel Toulouse à la banque de France, de mettre l'imprimerie impériale au palais de Rohan-Soubise et de chercher un palais pour la bourse. *J'entends bien vendre cette maison 2 millions à l'administration de la banque*, répondit-il à son architecte qui lui proposait de l'affecter au trésor public. *Je n'en tirerais rien du trésor.* Quand Napoléon s'exprimait ainsi, il ne faisait qu'obéir aux principes d'économie qui le dirigeaient. L'emploi de ces 2 mil-

lions devait être consacré à d'autres constructions d'un grand intérêt national.

Les dépenses pour les constructions de grands monumens figuraient dans le budget de l'état. Les dépenses pour les bâtimens de la couronne devaient diminuer cette année, à mesure que les restaurations ordonnées précédemment seraient achevées.

BUDGET DE 1808.

Dépenses ordinaires.

Entretien et appointemens.		61,040

Dépenses extraordinaires.

Rétablissemens intérieurs.	78,000	141,000
Chambre de l'impératrice.	60,000	
Glaise du grand bassin. . .	3,000	

Fonds spéciaux.

Continuation de l'aile neuve.	600,000	1,600,000
Achèvement du Louvre. .	1,000,000	
Total.		1,802,040

L'arc de l'Étoile aura t-il décidément une seule

ou trois entrées? demanda l'empereur. Il lui fut répondu que les arcs antiques les plus célèbres avaient trois entrées, une pour le triomphateur, et les deux autres pour le peuple, mais que nos marches triomphales n'ayant aucune ressemblance avec celles des anciens, on pourrait, si la localité l'exigeait, se contenter d'une seule ouverture; que d'ailleurs l'emplacement de l'arc du grand rond de l'Étoile étant rarement traversé par la grande route et par le boulevard, semblait conseiller et autoriser cette disposition, et qu'un angle à quatre faces égales, percées par deux grandes ouvertures dans l'axe des deux routes, convenait mieux que tout autre: ce raisonnement fut appuyé de l'exemple de l'arc *de Janus au forum boarium à Rome.*

Il fut proposé de bâtir une maison de plaisance à Mousseaux, à l'instar des *villa* d'Italie, et d'y placer les richesses des arts que l'on venait d'acheter au prince Borghèse. *Nous avons assez de maisons*, répondit Napoléon, *il faut restaurer avant d'en bâtir de nouvelles.*

Le 29 février, Napoléon parut vouloir mettre un terme à ses hésitations et fixer ses idées sur différens projets. Après l'examen des plans de son architecte, il arrêta: 1° que l'aile

neuve jusqu'à la rue Saint-Nicaise serait distribuée en logemens séparés pour tous les grands-officiers de la couronne, et qu'elle serait bâtie en cinq années, qu'il accordait pour cet objet un million par année; 2° qu'il serait fait une aile en retour faisant face aux Tuileries, et qui les séparant du Louvre, devait donner une place régulière au milieu de laquelle serait bâtie la salle de l'Opéra : les deux ailes qui devaient former l'avant-cour du Louvre pourraient, au rez-de-chaussée, offrir un jardin public d'hiver, et être remplies d'orangers, d'arbustes et de statues. Dans la partie du midi, il devait être fait des écuries pour trois cents chevaux, avec des logemens pour les gens de la maison; 3° enfin, il devait être construit du côté du Louvre un arc de triomphe dans les mêmes proportions que celui des Tuileries : la salle de l'Opéra, qui devait être bâtie entre le Louvre et les Tuileries, devait l'être de façon que l'on pût y arriver librement de tous les côtés. L'empereur serait arrivé dans sa loge par la galerie du Musée. Par aperçu l'évaluation de ces diverses dépenses fut portée, soit pour les acquisitions de terrains, soit pour les démolitions et les constructions, à quarante-deux millions. Napoléon termina cette soirée en avertissant M. Fontaine de bien se préparer sur ces différens projets, et de venir le jeudi suivant au conseil des bâtimens pour y répondre et donner tous les renseignemens qui lui seraient demandés.

Ce conseil dont l'empereur venait de parler se tint dans le grand cabinet des Tuileries; il fut composé du ministre de l'intérieur, du préfet du département, de plusieurs conseillers d'état des sections de l'intérieur et des finances, etc. MM. Chalgrin et Raimond, architectes chargés de construire l'arc de l'Étoile; M. Celerier, architecte des plus distingués, et M. Vignon chargé du monument de la Madeleine, avaient été appelés.

On examina d'abord les plans de la Madeleine: l'empereur chercha à les faire critiquer par tous ceux qui étaient présens. Après des discussions fort détaillées, et une grande divergence de sentimens, il se décida pour le projet de M. Vignon, *parce qu'il ne ressemblait à rien de ce qui était fait dans Paris, et parce qu'il y remarquait une simplicité qu'il ne trouvait pas dans les autres.*

Le ministre de l'intérieur présenta les projets pour l'arc de triomphe de l'Étoile, par MM. Chalgrin et Raimond: ces deux messieurs n'étaient point d'accord sur la manière de décorer leur monument; M. Raimond voulait que les colonnes qui devaient accompagner le grand arc fussent engagées, parce qu'il croyait impossible d'exécuter une très-grande plate-bande d'une colonne à l'autre. M. Chalgrin, plus hardi, voulait hasarder la construction des plates-bandes, et obtenir ainsi

un isolement des colonnes qui devait produire plus d'effet, et se trouver mieux d'accord avec le bon goût. La disparité d'opinion de ces deux auteurs conduisit à des examens et à des consultations. *Qui donc a raison, de M. Chalgrin ou de M. Raimond?* demanda Napoléon à son architecte, qui répondit que pour porter un jugement sur la proposition d'isoler ou de ne pas isoler les colonnes, il fallait avant tout examiner si les colonnes nécessaires à un arc de triomphe fait pour être vu de près, ne seraient pas superflues à celui de l'Étoile, dont l'élévation et la grandeur devaient être la principale beauté... Cette observation fut écoutée avec intérêt, elle mettait d'accord les contendans et ménageait leur amour-propre. M. Fontaine ajouta que la situation, l'espace, la grandeur de tout ce qui entourait le lieu désigné, semblait demander plutôt un grand arc à quatre faces égales, percé sur les deux sens principaux, comme l'arc de Janus à Rome, et décoré comme celui de la porte Saint-Martin à Paris..., qu'un arc orné de colonnes, avec des plate-bandes et autres détails d'une exécution difficile et dispendieuse à cause de la grandeur de l'échelle, et qui seraient perdus pour l'œil dans un emplacement aussi vaste.

Il fut définitivement arrêté et décidé que l'arc de l'Etoile serait élevé sans colonnes, et à quatre faces égales.

On passa ensuite à l'examen des projets sur la réunion du Louvre avec les Tuileries. La discussion fut longue, variée, et un peu vague ; l'empereur la termina en ordonnant une exposition publique de tous les projets et de tous les plans, afin de connaître l'opinion générale avant de prononcer.

L'empereur s'occupa de la restauration du palais de Versailles. Après avoir donné des éloges au grand travail de M. Gondoin, il résuma ses intentions dans une note dictée.

« *Première époque des travaux, etc.* — Établis-
« sement de la cour au moyen des travaux pro-
« posés.

« *Seconde époque.* — Réparations des ailes des
« ministres, de l'intendance et de la chancelle-
« rie, avec la construction d'un petit théâtre.

« *Troisième époque.* — Faire le grand escalier,
« abattre les vieilles constructions de Louis XIII,
« et les remplacer selon le plan de M. Gondoin.

« *Quatrième époque.* — La quatrième époque com-
« plètera toute l'exécution du plan proposé.

« En fixant trois années pour chaque époque,
« tout sera terminé dans l'espace de douze ans. »

Nota. Dans le plan de M. Gondoin, il était

fait une magnifique façade du côté de l'avenue de Paris.

L'empereur voulant faire accélérer la construction de l'aile neuve des Tuileries, ouvrit un crédit de 4 millions 500 mille francs. Le marché passé avec les entrepreneurs fixait à 50,000 francs la toise, de l'extrémité des fondations jusqu'au point le plus élevé des combles, pour les grosses constructions seulement.

Note dictée par l'empereur sur Versailles.

« Il faut bien penser aux projets sur Versailles. « M. Fontaine en présente un raisonnable dont « la dépense est de six millions; mais je ne vois « point de logemens, ni la restauration de la « chapelle, ni celle de la salle de spectacle, non « pas telles qu'elles devraient être un jour, mais « seulement telles qu'elles pourraient être pour « un premier service.

« D'après ce projet, l'empereur et l'impératrice « sont logés; ce n'est pas tout : il faut connaître « ce que l'on pourra avoir sur la même somme « en logemens de princes, de grands-officiers et « d'officiers.

« Il faut savoir aussi où l'on mettra la manu- « facture d'armes, qui ne laisse pas d'être néces- « saire à Versailles, où elle répand de l'argent.

« Il faut, sur ces six millions, trouver six lo-
« gemens de princes, douze de grands-officiers,
« et cinquante d'officiers.

« Alors on pourra dire seulement que l'on peut
« habiter Versailles et y passer un été.

« Avant que l'on exécute ce projet, il faut que
« l'architecte qui sera chargé de l'exécution puisse
« certifier que cela pourra être fait pour la somme
« proposée. »

Les présens envoyés à Napoléon par l'empereur Alexandre arrivèrent au palais, et furent déposés au pavillon de Flore. Les quatre voitures chargées de caisses contenaient :

1° Deux tables en malachite, de moyenne grandeur ;

2° Un grand vase en forme de coupe, également en malachite ;

3° Un autre vase carré, avec son pied en jaspe gris ;

4° Enfin, deux tronçons de colonnes en morceaux rapportés, de malachite.

La présentation officielle de ces magnifiques objets, qui furent étalés dans les grands appartemens, fut faite le 21 août par le prince Kourakin, ambassadeur de Russie, après l'audience diplomatique.

LL. MM. habitaient le palais de Saint-Cloud; elles vinrent à Paris le 15 août, pour assister aux fêtes de l'anniversaire de la naissance de Napoléon. Fidèle à ses habitudes, ce prince parcourut le palais pour en visiter les réparations et les embellissemens.. .. Il s'arrêta au balcon de la salle des maréchaux, *et demanda pour quel motif le sommet de l'arc de triomphe du Carrousel était couvert de toile.* Il lui fut répondu que c'était pour l'achèvement du groupe en bronze qui devait le couronner..... M. de Fleurieu, gouverneur du palais, s'étant hâté de dire que ces toiles cachaient les dispositions que l'on faisait pour placer la statue de l'empereur sur le char auquel étaient attelés les chevaux de Corinthe conduits par deux Victoires, *c'est une chose inconvenante*, répliqua vivement Napoléon. (Cet arrangement n'était pas dans le dessin présenté par M. Fontaine; cette conception appartenait tout entière au directeur général des Musées. Dans le dessin primitif ce n'était point la statue de Napoléon, mais celle de *Mars* les armes à la main.) *Otez cette statue*, dit-il à M. Fontaine, *ce n'est pas à moi à me faire des statues; que les Victoires et le char soient achevés...*, *mais que ce dernier reste vide.* Conformément à des ordres si formellement exprimés, la statue fut déplacée et reléguée dans l'Orangerie au-des-

sous du Musée, où l'on m'assure qu'elle est encore.

L'effet prodigieux que produisaient dans toute l'Europe les grandes et belles constructions que Napoléon faisait élever dans la capitale de la France, firent désirer à l'empereur de Russie d'avoir les plans et les dessins de ces divers monumens; Napoléon fit écrire de son quartier-général devant Madrid, pour autoriser M. Fontaine à adresser à l'empereur Alexandre tous les objets qu'il avait demandés, avec les explications détaillées de tout ce qui se faisait à Paris.

Au milieu de ses grandes opérations militaires, l'empereur était constamment occupé des travaux et des embellissemens de Paris: frappé de la beauté et de l'élégance du palais royal de Madrid qu'il venait de visiter incognito, ainsi que je l'ai dit, tome premier, il désira que le Louvre fût promptement terminé, et que par sa magnificence il l'emportât sur tout ce qui était connu; il ordonna en même temps à son architecte d'exposer aux observations et à la critique les modèles qu'il avait présentés pour la réunion du Louvre avec les Tuileries.

Budget de 1809.

Entretien des Tuileries et des dépendances.	38,320
Entretien de l'Élysée...., etc., pour 1808.	4,000
Entretien de l'Élysée pour 1809. .	12,000
Décorations des appartemens des Tuileries.	1,770,000
Relévement de le salle de spectacle.	25,000
Petits appartemens.	65,000
Rétablissement du pavillon Marsan.	100,000
Fourniture de glaces.	139,400
Grillage en fer autour des parterres du jardin.	20,000
Hangar pour les décorations. . . .	36,000
Rétablissemens aux Gobelins. . .	28,000
Continuation de l'aile neuve. . .	1,000,000
Continuation du Louvre.	1,000,000
Total.	2,644,720

Durant la fin de l'année, et pendant que Napoléon était en Espagne, les deux palais de Trianon, celui de Compiègne, l'intérieur de l'église Notre-Dame...., etc., furent restaurés; la subdivi-

sion par colonnes de la galerie du Musée fut presque achevée. Cette galerie fut éclairée par des jours pris dans la voûte et par les croisées, alternativement; la charpente des combles qui était en mauvais état fut refaite ; l'empereur avait accordé 25,000 francs pour le rehaussement du théâtre des Tuileries, ce qui rapprocha la scène des spectateurs ; un concours public fut ouvert pour les projets d'un jardin d'hiver entre les Tuileries et le Louvre, mais il fut sans résultat, parce que tous les projets sacrifiaient les convenances aux dispositions extérieures ; les seuls qui furent distingués, furent ceux de MM. Detailleur, Bastard et Courtépée jeune.

La fin de l'année 1808 sera à jamais célèbre dans les annales des arts : l'ordre fut donné pour la contruction du *palais de la Bourse*, sur le terrain des Filles Saint-Thomas.

—

CHAPITRE VI.

A son retour d'Espagne, Napoléon s'empresse d'aller visiter les travaux des palais. — La rue de Rivoli. — La jonction du Louvre aux Tuileries. — Campagne de Wagram. — Eclairage de la galerie des tableaux. — Discussion entre M. Denon et M. Fontaine en présence de Napoléon. — Château de Chambord; Napoléon en fait présent au prince Berthier. — Sculptures de l'arc de triomphe. — Inscriptions proposées par la troisième classe de l'institut. — Note curieuse envoyée à l'institut par le grand-maréchal du palais. — Projets d'inscriptions dictées par l'empereur. — A son retour de Vienne, Napoléon désire établir son logement dans le pavillon de Flore, afin de communiquer avec le Musée. — Objections qu'on lui fait. — Il loue la porte en bronze sous la colonnade du Louvre, et trouve peu riches les peintures des plafonds des grands appartemens. — *Les architectes ont ruiné Louis XIV.* — L'empereur ordonne la construction d'un grand obélisque sur le terre-plein du Pont-Neuf. — Il est mis au concours. — Dépenses de l'aile neuve des Tuileries. — Sommes employées au Louvre. — Projets de construction de quatre hôtels de ministres. — Visite au château de Saint-Germain pour y établir une école de cavalerie. — Nomination d'un intendant général des bâtimens de la couronne; cette charge est donnée à M. Costaz, l'un des membres de la commission d'Égypte. — Nouvelle discussion sur la jonction du Louvre aux Tuileries; avis de Napoléon. — Il se décide pour l'érection d'une aile transversale au milieu de cette grande cour. — Trente-six millions sont accordés pour les dépenses qu'exige cette réunion gigantesque. — Budget de 1810.

L'empereur quitta l'Espagne et revint à Paris le 23 janvier à huit heures du matin; et sans prendre un instant de repos après une course aussi

longue, il parcourut tout le palais. Il en approuva les nouvelles dispositions, parut satisfait de la construction des dix-sept arcades que l'on bâtissait derrière le jardin de l'hôtel de Breteuil, et qui marquaient l'ordre des décorations de la rue de Rivoli. De nouvelles discussions eurent lieu sur l'emploi que l'on pourrait faire des terrains entre le Louvre et les Tuileries. Ce serait répéter ce que j'ai déjà dit, et fort inutilement, puisqu'il n'y eut encore rien de décidé cette année sur ce travail que la fausse équerre des anciens bâtimens et l'inégalité du sol rendaient si difficile. J'abrégerai ces détails parce que, ainsi que l'on doit s'en apercevoir, la matière abonde et s'élève progressivement avec la puissance et les sommités de l'empire. Je citerai de préférence les conversations dans lesquelles l'esprit d'ordre, d'économie et en même temps de grandeur, peut servir à faire mieux connaître les sentimens de Napoléon. C'est dans les détails d'une vie privée, dépouillée de tous les prestiges du pouvoir et exempte de toute ostentation, qu'il faut puiser les élémens qui font le mieux ressortir la vérité de son caractère.

A la fin de chaque année je réunirai, comme je l'ai déjà fait dans les précédentes, un tableau sommaire des ouvrages qui furent entrepris ou achevés.

La guerre de 1809 contre l'Autriche occupa

Napoléon depuis le 13 avril jusqu'à la fin d'octobre. Mais avant de partir pour cette campagne qui fut si glorieuse, et qui eut quelques années plus tard des conséquences si funestes, ce prince avait voulu juger par lui-même l'effet des ouvertures pratiquées pour l'éclairage de la galerie des tableaux. Il en parut satisfait, et s'amusa beaucoup d'une légère discussion qui s'éleva entre son architecte et M. Denon. Celui-ci, occupé seulement de l'intérêt et de l'avantage des précieuses collections qui lui étaient confiées à juste titre, voulait que toutes les ouvertures des croisées fussent bouchées, afin que tant de chefs-d'œuvre ne fussent éclairés que par le haut de la voûte. M. Fontaine, plus jaloux de la symétrie et de la régularité, ne voulut pas y consentir. Napoléon se décida à laisser faire son habile architecte, par la seule raison que ce parti était le plus économique et n'en était pas moins favorable à l'aspect des tableaux. La division de cette immense galerie en neuf salles, dont trois d'entre elles étaient plus petites que les autres, donna lieu à une seconde discussion entre les mêmes personnages. Elle fut encore toute à l'avantage de l'architecte, parce que cette subdivision inégale se trouva commandée par la décoration extérieure des façades et par l'ordre des frontons.

L'empereur avait ordonné qu'il lui serait fait

un rapport sur le château de Chambord, qui forme aujourd'hui un apanage pour M. le duc de Bordeaux.

Ce château, situé dans une plaine à peu de distance de la Loire, dans la Sologne, à quatre lieues de Blois et cinq de Beaugenci, fut bâti par ordre de François Ier en 1549. La grande étendue des bois qui fournissaient un lieu favorable pour les chasses, décida la construction de ce palais dans un pays où la vue est très-bornée, et dans lequel une infinité de marais, et des eaux stagnantes en rendent la position infiniment malsaine. Il n'était pas encore achevé à la mort de François Ier; Catherine de Médicis le fit continuer, et Louis XIV chercha à en rendre l'intérieur habitable. Le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, l'habita pendant quatre ans, et le maréchal de Saxe y passa les cinq dernières années de sa vie. M. le duc de Polignac, en qualité de directeur général des haras de France sous Louis XVI, l'occupa jusqu'à l'époque de la révolution. Le parc renfermait à cette époque un grand nombre de chevaux de toute espèce. Depuis lors on n'y avait fait que les réparations les plus urgentes; les bâtimens étaient restés dans le plus grand abandon. La forme du château est fort extraordinaire et présente l'apparence d'une forteresse très-décorée; son architecture, qui date de la renaissance des arts, offre le mélange d'un goût chevaleresque et gothique. Lorsque M. Fon-

taine en fit la visite, il n'y avait d'habitable qu'une partie des dépendances, où se trouvaient logés le concierge et quelques subordonnés.

Le parc, entièrement clos de murs, a sept lieues de tour et une contenance de 12,057 arpens, dont 3,650 en bois de futaie, etc.

Les réparations à faire pour mettre les lieux en état d'être habités, furent estimées par approximation à 1,710,000 fr.

L'empereur fit présent de ce magnifique domaine au prince de Neufchâtel.

Avant son départ de Schœnbrunn, l'empereur arrêta qu'il serait ouvert un crédit supplémentaire de 600,000 fr. pour les travaux du Louvre.

Les sculptures de l'arc de triomphe furent terminées et mises en place à la fin de septembre; elles avaient été faites par MM. Cartelier, Esparcieux, Desenne, Claudion, Ramey et Lesueur. Il ne restait plus qu'à y graver les inscriptions des quatre faces.

Voici celles qui furent proposées par la troisième classe de l'institut, et qui furent adressées à Napoléon pendant qu'il était encore à Schœnbrunn.

Troisième classe de l'Institut de France.

1° A Napoléon, empereur et roi, toujours victorieux, et à sa grande armée, qui, sous ses ordres dans la campagne de 1805, vainquit à *Ulm*, prit *Vienne*, et détruisit à Austerlitz les forces combinées de l'ennemi.

2° *Imp. Napoleo Aug. Germanicus, exercitibus hostium deletis, Vindobana in deditionem accepta, terris à Rhœno ad marum trimestri spacio subactis, victoriæ monumentum dicavit anno* 1809.

3° Dans l'espace de cent jours, 26 villes, 203 drapeaux, 2,319 canons, 49 généraux, 88,000 soldats ont été pris à l'ennemi : par la paix dictée à Presbourg, six provinces ont agrandi le royaume d'Italie et les états des alliés de la France.

4° *Captis urbibus atque oppidis*, 26; *vexillis*, 203; *tormentis ex œre ferroque*, 2319; *hostium ducibus captivis*, 49; *hominum millibus*, 88,000, *bello intra dies centum confecto, etc., etc., triumphus imperatoris Germanici..... de Germanis.*

Ces quatre inscriptions ne furent point approuvées. Le grand-maréchal duc de Frioul adressa le 10 octobre, de Schœnbrunn, au ministre de l'intérieur, la note suivante dictée par l'empereur:

« L'institut propose de donner à l'empereur

« le titre de Germanicus et d'Auguste : Auguste « n'a eu que la bataille d'Actium ; Germanicus a « pu intéresser les Romains par ses malheurs, « mais il n'a illustré sa vie que par des souvenirs « très-médiocres.

« On ne voit rien dans les souvenirs des em- « pereurs romains que l'on puisse envier.

« Un des plus grands soins de l'institut et des « hommes de lettres doit être de s'attacher à « mettre une grande différence entre eux (les « empereurs romains) et les fastes de notre his- « toire.

« Quel horrible souvenir pour les généra- « tions que celui de Tibère, de Caligula, de Néron, « de Domitien, et de tous ces princes qui régnè- « rent sans lois légitimes, sans transmission d'hé- « rédité, et qui, par des raisons inutiles à définir, « commirent tant de crimes et firent peser tant « de maux sur Rome..... (et qui pourtant pre- « naient le titre d'*Auguste*)!

« Le seul homme (il n'était pas empereur) qui « s'est illustré par son caractère et par de grandes « actions, c'est César. S'il était un autre titre que « celui d'empereur des Français, ce serait celui « de CÉSAR que l'empereur pourrait désirer. Mais « tant de petits princes ont tellement déshonoré « ce titre, qu'il n'est plus possible de le rapprocher « de la mémoire du grand *César*, mais de celle « de ces princes allemands, aussi faibles qu'igno-

« rans, dont aucun d'eux n'a laissé de souvenir « parmi les hommes.

« Le titre de l'empereur est celui d'*empereur « des Français*. Il ne veut donc aucune assimila- « tion, ni le titre d'Auguste, ni celui de Germa- « nicus, pas même celui de César.

« Quant à la langue dans laquelle les inscrip- « tions doivent être rédigées, c'est la langue fran- « çaise. Les Romains se servirent quelquefois de la « langue grecque dans leurs inscriptions; mais « c'était un reste de l'influence des Grecs sur les « sciences et sur les arts à Rome.

« La langue française est la plus cultivée des « langues modernes; elle est plus définie et plus « répandue que les langue mortes. On ne veut « donc point d'autre langue pour les inscriptions « que la langue française. »

Divers projets d'inscriptions dictées par l'empereur.

« 1° L'empereur Napoléon, dans la même an- « née où il fut couronné empereur, planta ses « aigles victorieuses sur les remparts de Vienne, « et un an après son couronnement remporta la « victoire des Trois Empereurs.

« Que ce souvenir se transmette aux généra- « tions les plus reculées, et que tout Français en « visitant les champs de la Moravie, se souvienne

« de ses devoirs et de soutenir l'honneur acquis « par la grande armée, à laquelle ce monument « est dédié.

« 2° L'empereur Napoléon avait embarqué ses « bataillons à Boulogne : déjà la proue de ses « vaisseaux était dirigée sur l'Angleterre, lorsque la Bavière est attaquée, et son souverain « chassé de ses états par une troisième coalition.... « En moins de cent jours du départ de Boulogne, « quatre-vingt mille hommes et deux cents drapeaux pris à Ulm, etc., etc., etc.

« Que ce souvenir et la gloire de la génération « présente se transmettent aux générations les « plus reculées.

« 3° L'empereur Napoléon, maître de Vienne « et de la Moravie, a signé la paix le 27 décembre 1805 à Presbourg, capitale de la Hongrie, « sur les remparts de laquelle il avait planté ses « aigles victorieuses.

« 4° L'empereur Napoléon, vainqueur et maître « de toute la monarchie autrichienne, se laisse « toucher par les malheurs de l'empereur François II, et signe la paix de Presbourg, occupé « par ses aigles victorieuses, le 27 décembre 1805.

« 5° L'empereur Napoléon réunit à l'Italie les « provinces de Venise.

« 6° L'empereur Napoléon, après avoir mis fin « à la guerre de la troisième coalition, créa..... « rois, et fonda la confédération du Rhin.

« 7° L'empereur Napoléon, au souvenir de la « troisième coalition vaincue dans l'espace de « cent jours.

« 8° L'empereur Napoléon par la paix de Pres- « bourg réunit les provinces de Venise au royaume « d'Italie ; et cette cité célèbre recouvra tous les « avantages d'une patrie commune. La famille « italienne se rangea sous les mêmes lois. »

Telles étaient les idées de Napoléon, et sur lesquelles il voulait que le sens des inscriptions fut dirigé.

Le premier soin de Napoléon, en revenant de Fontainebleau où il avait fixé son séjour en arrivant d'Allemagne, fut d'aller visiter le Louvre. Il s'y rendit presque sans suite, par la galerie des tableaux. En traversant le pavillon de Flore, il demanda s'il ne serait pas possible, en transportant ailleurs les deux grands escaliers, d'établir son logement personnel dans cette partie du palais, de manière à ce qu'il pût communiquer par sa bibliothèque à cette belle galerie, ne fût-ce que pour y trouver une promenade spacieuse et agréable, dont il sentait toujours le besoin quand il habitait les Tuileries, dont les jardins publics n'étaient d'aucun usage pour ses goûts et pour sa santé : il lui fut observé que ces galeries n'étant pas de plain-pied avec les grands appartemens des

Tuileries, il en résulterait des inconvéniens de tous les momens pour les distributions et les communications, et que la régularité des façades ne le permettait pas. Néanmoins il eut de la peine à se rendre à ces observations, que l'aspect des bâtimens rendait évidentes. Je suis persuadé que si son règne avait été plus long, il aurait fini par s'établir dans le pavillon de Flore, car il n'était pas accoutumé à se laisser vaincre par les difficultés.

Parvenu aux grands appartemens du Louvre, il ne trouva point les peintures des plafonds assez riches, il loua la porte en bronze de la belle colonnade. La proposition d'abattre l'église Saint-Germain-l'Auxerois pour l'établir dans celle de l'Oratoire lui fut encore faite, comme aussi de racheter l'église des Théatins, sur le quai Voltaire, pour y placer les réformés de Saint-Thomas-du-Louvre..... *Remettons cela à un autre temps*, dit-il, *occupons-nous de l'intérieur du Louvre : les architectes ont ruiné Louis XIV*. En parcourant ce palais, il lui parut extraordinaire qu'un aussi vaste édifice ne pût contenir qu'une centaine de lits. Rien cependant n'était plus aisé à concevoir. Jamais comme habitation ce magnifique palais n'aura d'agrément. Il aura bien de la grandeur et de l'éclat, mais il sera toujours impossible d'y ajouter de petits appartemens, des déga-

gemens, des issues et toutes ces petites recherches devenues aujourd'hui si nécessaires, si importantes, et dont nos bons aïeux ne s'étaient jamais occupés.

Napoléon demanda qu'il fût érigé, sur le terre-plein du Pont-Neuf, dans le lieu où est placée aujourd'hui la statue équestre de Henri IV, comme elle y était autrefois, un obélisque de cent vingt pieds, en granit, avec des bas-reliefs, des inscriptions et des statues, en mémoire de la conquête de l'Allemagne. Le programme de ce monument fut mis au concours par le ministre de l'intérieur; mais il ne produisit pas autant d'enthousiasme que l'avait fait le monument de la Victoire pour l'achèvement de la Madeleine. Dix projets seulement furent présentés. La commission qui devait prononcer sur leur mérite déclara, dans son rapport, qu'elle n'était point satisfaite des ouvrages soumis à son jugement...; et, sans oser fixer un choix, elle désigna en première ligne le projet de M. Chalgrin comme étant le plus simple et le plus exécutable, et en seconde, celui de M. Poyet, qui avait fait du soubassement une immense cascade d'eau; puis ensuite les plans de MM. Bastard, Gysors et Peyre neveu.

Jusqu'à ce jour, 28 décembre 1809, il avait été

dépensé, pour l'aile neuve des Tuileries, deux millions cinq cent mille fr. (cinquante toises); il en fallait encore autant pour la terminer jusqu'à la rue Saint-Nicaise, avec l'observation que l'emploi de ces sommes ne comprenait que les dépenses à faire pour les murs, les planchers, les toits, les escaliers et les couvertures. Les détails de l'habitation en ornemens, décorations, peintures et mobilier, devaient être l'objet d'un devis particulier.

Les sommes employées jusqu'à la même époque pour la restauration du Louvre, s'élevaient à sept millions six cent mille francs. Son achèvement exigeait encore une dépense de cinq millions.

A cette époque, Napoléon annonça l'intention de faire bâtir quatre hôtels de ministres : le premier pour celui des relations extérieures, le second pour le ministre de la police, et les deux autres pour chacun des ministres du royaume d'Italie. Il désirait que ces quatre hôtels fussent construits sur les terrains appartenant au gouvernement sur le quai Bonaparte (aujourd'hui d'Orsay), à la suite du quartier de la garde impériale ; mais l'espace fut trouvé trop resserré. Cet emplacement fut destiné plus tard au seul ministère des relations extérieures. Les constructions commencées, mais immobiles depuis 1814, attes-

tent la splendeur et la magnificence qui devaient présider à son élévation. Le château de Saint-Germain-en-Laye fut visité, dans l'intention d'y former une école de cavalerie; mais ce château fut trouvé dans un tel état de dégradation et de délabrement, soit relativement aux grosses constructions, soit à l'égard des distributions intérieures, que d'après le rapport des gens de l'art, il n'était bon tout au plus qu'à servir de prison d'état. On éleva sur les piédestaux des principales entrées de la grille des Tuileries, des masses de pierres de Conflans, pour en faire huit Victoires assises sur des trophées. Le château de Villiers près Paris étant rentré dans le domaine de la couronne par l'élévation du grand-duc de Berg sur le trône de Naples, il fut mis à la disposition du prince Kourakin, ambassadeur de Russie, pour lui servir de maison de plaisance : préalablement à cette concession de faveur, les tableaux et les statues en marbre furent transportés à Compiègne.

1810.

Jusqu'alors les bâtimens avaient fait partie de l'administration de l'intendance générale de la maison de l'empereur, déjà surchargée d'immenses détails. L'importance des travaux augmentant avec la puissance de l'empire, et surtout avec les goûts et les projets de Napoléon, il parut convenable

et nécessaire de nommer un intendant général, spécialement chargé des bâtimens de la couronne. Il fit choix de M. Louis Costaz, l'un des savans de l'expédition d'Égypte, alors préfet du département de la Manche, dont il appréciait depuis longtemps les talens, les principes et l'esprit d'ordre.

L'indécision de Napoléon sur le parti à prendre relativement à l'emploi des terrains situés entre le Louvre et les Tuileries, parut un peu moins forte. Il semblait adopter le projet de ses architectes, qui consistait à acheter et à démolir toutes les maisons qui existaient entre ces deux monumens. Le 5 février, cette interminable discussion fut encore plus animée que de coutume. Elle eut lieu en présence de plusieurs grands personnages. M. Fontaine persistait à vouloir un édifice entre les deux palais, pour en sauver l'irrégularité. Le roi de Naples et le grand-aumônier cardinal Fesch, ayant été invités à dire leur opinion, se prononcèrent comme Napoléon pour laisser l'espace entièrement libre. Cette opinion fut combattue par le savant architecte..., mais sans succès. L'empereur termina la séance par ces mots : *Ce qui est grand est toujours beau ; et je ne saurais me décider à partager en deux un espace dont le principal avantage doit être la grandeur.*

Tout ce qu'on pourra mettre entre le Louvre et les Tuileries ne vaudra jamais une belle cour.

Toutefois, comme un grand espace sans monumens ne détruisait pas les irrégularités de l'équerre et du sol, et qu'au contraire ces défauts seraient devenus plus saillans; après quelques jours d'incertitude et d'hésitation, l'empereur se *résigna* à adopter l'un des plans de son architecte, qui consistait à construire une aile transversale : l'ordre fut donné d'acheter les maisons pour les démolir. La somme accordée pour toutes les dépenses et pour toutes les constructions, fut fixée à trente-six millions.

BUDGET POUR 1810.

Intérieur.

Appartement des atours de l'impératrice.	120,000
Grand cabinet de l'empereur. . .	125,000
Poêles dans la salle des maréchaux.	3,500

Extérieur.

Bornes en granit et chaînes de fer, cour des Tuileries.	25,000
Pavé sous les égouts.	4,000
	277,500,

Report.	277,500

Jardin.

Rétablissement des piédestaux des statues.	20,000
Perrons en pierre, près du fer à cheval	15,000
Continuation de la porte des Gobelins.	10,000
Aile neuve, constructions.	1,500,000
Achèvement du pavillon des enfans de France.	500,000
Aile neuve, habitation.	500,000
Achat de maisons pour être démolies.	500,000
Galerie transversale, fouilles et fondations.	500,000
Louvre, continuation de la restauration.	1,000,000
Entretiens et appointemens. . . .	69,040
Hangars pour les décorations. . . .	80,000
Salle de bal.	239,600
TOTAL.	5,311,140

CHAPITRE VII.

L'empereur fait lui-même le programme des fêtes de son second mariage : son impatience effraie M. Denon. — *Il se remet au courant des affaires* et arrête les dépenses du palais projeté à Lyon. — Première idée d'un palais sur la hauteur de Chaillot. — Le château de Meudon est réparé. — Le trésor de la couronne est transféré dans l'aile neuve des Tuileries. — La bibliothèque impériale devra être transportée dans l'aile neuve transversale projetée. — Prix décennaux. — Questions de l'empereur sur la bibliothèque. — Son opinion sur les ponts en fer et sur celui des Arts. — Projets d'embellissement pour le bois de Boulogne ; maison de plaisance à Chaillot. — Jardins de Mousseaux. — Exemption d'impôts accordée aux propriétaires des bâtimens de la rue de Rivoli. — Grande discussion au sujet du Palais-Royal. — Détails des dépenses des Tuileries, de Mousseaux, du Palais-Royal et du palais projeté à Chaillot. — L'empereur tient un conseil des bâtimens. — Le pont d'Iéna. — Le palais du roi de Rome. — Opinion de Napoléon sur le palais des députés. Humeur de l'empereur contre les architectes. — Il révoque l'ordre donné d'élever une aile transversale entre le Louvre et les Tuileries. — Sa promenade *incognito* autour du Louvre. — Sa visite au Musée de sculpture : il paraît peu satisfait de la statue colossale envoyée d'Italie par Canova. — Plan en relief du palais de Chaillot ; observations de l'empeur à ce sujet ; il ordonne que ce plan soit exposé à la critique du public. — Questions sur les restes des palais des empereurs de Rome. — La ville Adrienne à Tivoli ; le palais Farnèse. — Les palais de Gênes, d'Allemagne et de France. — Pavillon au bout de la terrasse du bord l'eau dans le jardin des Tuileries.

Napoléon fit lui-même le programme des fêtes de son mariage, et ordonna tous les préparatifs qui se faisaient dans le palais. Il alla plusieurs fois s'assurer par lui-même de leur effet; il y mettait une chaleur, une activité et une volonté

si prononcées, que l'administration du Musée ayant exprimé l'embarras où elle était de déplacer les grands tableaux du salon où l'on construisait la chapelle pour la cérémonie nuptiale: *Eh! bien*, dit Napoléon, *il n'y a qu'à les brûler!* cet avertissement donné dans un moment d'humeur fit une telle peur à M. Denon, que toutes les difficultés furent levées : les tableaux furent détendus et roulés, les vides qu'ils laissèrent, donnèrent la facilité de construire un deuxième rang de tribunes.

Le mariage de Napoléon avait absorbé toutes ses pensées et toutes ses occupations; mais après s'être livré sans distraction au plaisir d'être heureux dans son *ménage*, il éprouva le besoin de se remettre *au courant de ses affaires*. Le 27 avril, il demanda le travail projeté pour la construction d'un palais à Lyon, et en arrêta les dépenses.

Palais de Lyon.

Construction du palais.	4,000,000
Mise en état d'habitation.	2,000,000
Plantation du parc et des jardins.	400,000
Remblais et clôtures du parc. . .	1,000,000
Remblais de l'île.	1,600,000
Digues sur les rives de la Saône.	1,000,000
TOTAL.	10,000,000

Ce furent MM. David et Fontaine qui eurent les premiers l'idée de bâtir un palais sur la montagne de Chaillot, dans l'emplacement de l'ancien couvent des dames de Sainte-Marie, en face du Champ-de-Mars et de l'École-Militaire; l'occasion d'en parler se présenta naturellement : le 17 juin, Napoléon ayant désiré de voir le modèle du palais de Lyon, que M. Fontaine avait fait disposer comme s'il devait être placé sur un lieu élevé, et M. le comte Daru ayant légèrement critiqué les pentes douces en avant du palais, l'architecte en prit occasion de dire que le projet était conçu pour occuper le sommet d'une montagne, par exemple, comme celle de Chaillot, plutôt que pour les parties basses d'une île.... Cette première idée devait germer.

L'empereur, sans s'expliquer sur l'emploi qu'il voulait en faire, donna l'ordre de mettre en état le château de Meudon, qui plus tard fut affecté au séjour de son fils.

Le 1er juillet le trésor de la couronne fut transféré dans la partie de l'aile neuve qui venait d'être terminée; il en occupa les quatre premières arcades.

L'épouvantable catastrophe arrivée ce même jour au palais de l'ambassadeur d'Autriche, et dont j'ai déjà parlé, tome III, engagea l'empereur à donner l'ordre à son architecte de se transporter, à l'avenir, partout ou LL. MM. devaient aller, de visiter lui-même les lieux, et de s'assurer que toutes les précautions étaient prises pour leur sûreté. Ces mesures lui étaient inspirées par son amour pour sa jeune épouse, car pour lui seul il les aurait dédaignées.

Napoléon décida que la bibliothèque impériale serait placée dans l'aile transversale qui devait être bâtie entre le Louvre et les Tuileries.

Le pavillon de Bagatelle fut acheté, et des fonds furent faits pour sa restauration.

Après avoir passé une revue dans la cour des Tuileries, Napoléon se rendit dans la galerie du Musée, pour y voir les ouvrages exposés qui devaient concourir pour les prix décennaux. Peintres, sculpteurs, poètes, prosateurs, etc., tout était en mouvement. Il examina tout avec la plus grande attention, et ne laissa point pénétrer son opinion sur la préférence accordée par l'institut...

Il parcourut ensuite l'intérieur du Louvre, et demanda *quelle serait la largeur qui serait donnée aux salles de la galerie transversale*. M. Fontaine répondit que cette largeur serait de quarante-cinq pieds. *Elles seront trop étroites*, reprit Napoléon, *il faut des proportions imposantes : je veux que ce monument soit remarquable par sa grandeur et par ses formes, comme le temple de Minerve à Athènes, ou comme la Bibliothèque impériale de Vienne.*

En causant sur ce sujet, l'empereur s'arrêta à l'une des croisées qui donnaient sur le pont des Arts, et fit quelques observations sur le peu de solidité apparente de ce pont... *Je conçois*, dit-il, *qu'en Angleterre, où la pierre est rare, on emploie le fer pour des arcs d'une grande dimension... Mais en France où tout abonde !*

Dans les petits appartemens de l'impératrice, le feu prit à un rideau que le vent poussa contre une bougie...; il fut promptement éteint, mais le souvenir récent des désastres arrivés chez le prince de Schwartzenberg causa un grand effroi.

M. Fontaine ne s'était pas trompé. L'idée d'un palais sur la montagne de Chaillot, jetée négligemment dans une des conversations précédentes,

à propos du palais de Lyon, fermenta dans l'imagination de Napoléon, naturellement portée à tout ce qui avait un caractère de grandeur et de beauté; il en parla souvent, et donna enfin l'ordre de lui présenter *un projet pour l'embellissement du bois de Boulogne, en y ajoutant une maison de plaisance bâtie sur le sommet de la montagne de Chaillot.* Napoléon prenait un petit détour pour en venir à l'idée qui lui avait été suggérée et dont il s'emparait sans même s'en apercevoir. Cette observation est amusante.

En parcourant les jardins de Mousseaux, il vint dans la pensée de Napoléon que cette habitation pourrait convenir aux *enfans de France* à cause de la salubrité de l'air, et demanda qu'il fût ouvert une grille du côté du boulevard extérieur, *dans le cas toutefois où l'administration de l'octroi ne s'y opposerait pas.*

Le même jour, le duc de Frioul écrivit au ministre des finances, par ordre de S. M., pour l'engager à proposer une loi pour accorder une exemption d'impositions pendant vingt ans aux propriétaires qui bâtiraient sur la rue de Rivoli. Plus tard ce délai fut trouvé insuffisant, l'exemption fut portée à trente ans.

1811.

Dans une longue séance qui eut lieu aux Tuileries après le dîner de l'empereur, il fut question du Palais-Royal et de l'emploi qui pourrait en être fait. Les uns proposaient d'y établir définitivement la Bourse et le Tribunal de commerce, en consacrant à la Bibliothèque et au Palais des arts le magnifique monument qu'on commençait à élever sur le terrain des Filles-Saint-Thomas. Les autres demandaient, et c'était la proposition la plus raisonnable, que l'on restaurât le Palais-Royal, pour ne point le laisser tomber en ruine et pour y faire l'habitation d'un prince, ou même pour y donner des fêtes, y former des assemblées de corps militaires et autres, etc., etc. Ce qu'il y aurait eu de pire, c'eût été de n'en rien faire. L'empereur adopta l'avis de ceux qui destinaient le Palais-Royal à des habitations de princes, et ce d'autant plus volontiers, que récemment la présence à Paris de plusieurs rois étrangers avait fait mieux sentir la nécessité d'augmenter les palais.

Celui que l'on devait élever sur la montagne de Chaillot prit de jour en jour plus de faveur. Napoléon voulut connaître avec le plus grand détail les dépenses qu'il exigerait, soit pour les acquisitions de terrains et de maisons, soit pour les

constructions : englobant dans une demande plus générale les travaux qu'il avait déjà ordonnés et ceux qu'il avait l'intention d'ordonner, il voulut une réponse précise. Son architecte, qui avait bien étudié la matière, lui présenta le résultat suivant :

1° L'aile neuve des Tuileries, au nord, pour la prolongation jusqu'au Louvre, y compris les distributions et les dépenses pour l'habitation, pour la construction d'une église sous l'invocation de saint Napoléon, pour la bibliothèque et les archives de l'état, devait exiger encore une somme de.	28,000,000 fr.
2° Le pavillon de Mousseaux. .	200,000
3° Le Palais-Royal, y compris le palais et deux galeries sur le jardin.	3,000,000
4° Le palais de Chaillot, pour achat de terrains et constructions.	20,000,000
Total.	51,200,000

Napoléon, après avoir pris le délassement de la chasse et déjeûné pour la première fois au pavillon de Bagatelle, revint à Paris pour y tenir un conseil des bâtimens dans son cabinet. Il y fit

exposer tous les plans du palais de Chaillot, et demanda l'avis de M. *Lamandé*, ingénieur, chargé de la construction du pont d'Iéna, qu'il avait fait appeler, ainsi que le directeur général des ponts et chaussées. Ces deux messieurs, ainsi que la majorité des assistans, firent l'éloge de la position choisie; le comte Frochot, préfet du département, et le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, firent particulièrement celui des plans des constructions proposées; mais le comte de Montalivet les critiqua sans ménagement, et jeta par ses raisonnemens beaucoup d'incertitude dans l'esprit de l'empereur. Elle fut assez puissante pour arrêter le prince dans l'ordre qu'il allait donner d'en commencer les travaux; il se contenta d'ordonner la continuation du pont d'Iéna et le remblai des quais. A l'égard du palais de Chaillot, il enjoignit à son architecte de présenter, avant l'expiration d'un mois, un modèle en relief de son projet. Le conseil s'étant séparé, Napoléon retint auprès de lui son architecte et lui demanda *avec ménagement* s'il ne serait pas convenable de charger M. *Bertaud*, architecte de Compiègne et de la Malmaison, de la construction des jardins du nouveau palais; mais M. Fontaine tint ferme, et répondit que les jardins faisant partie du projet, il était juste que tout fût confié à leur auteur.

..... Passant ensuite à la revue de tous les

plans, Napoléon rejeta le projet d'Opéra dans la grande cour du Palais-Royal : *il faut mettre*, dit-il, *cet édifice tout en boutiques à louer, et en tirer le plus de produit possible.* Il fut question de faire sur le jardin une aile pareille à celle de la rue Vivienne ; elle devait avoir, tantôt un étage, tantôt deux. Les ministres, les intendans, M. Denon, et d'autres assistans offrirent des projets..... On ne s'entendit que sur un point, celui de déchirer tout en lambeaux. Enfin, après trois heures de conversations inutiles, M. Fontaine osa répéter ce qu'il avait dit tant de fois, qu'il y avait de la barbarie à ne pas terminer l'un des plus considérables édifices et le plus fréquenté de Paris ; que diviser et mettre en location des appartemens faits pour être l'habitation d'un grand personnage, c'était méconnaître ses intérêts propres : il ajouta que le seul parti raisonnable était de suivre et de terminer le plan de l'architecte Louis, en faisant observer combien il était peu convenable d'apporter à l'achèvement d'une chose commencée un esprit contraire au but qui l'avait fait entreprendre : terminer la galerie sur le jardin, faire des boutiques au rez-de-chaussée et une grande salle pour la Bourse au premier étage, avec deux grands escaliers à ses extrémités ; rétablir et mettre en bon état les grands appartemens pour y donner des fêtes, y loger des ambassadeurs extraordinaires, ou y établir le Tribunal de commerce avec ses dépendances : voilà ce

que cet habile architecte proposait..... Ce projet devait coûter 3,500,000 francs..... ; il assurerait 200,000 fr. de revenu, une salle pour la Bourse, et un Tribunal de commerce. L'empereur fut vivement frappé de toutes ces considérations ; il les fit répéter, et ordonna de prendre les renseignemens nécessaires pour les produire d'une manière plus assurée, et de préparer un nouvel emploi des constructions déjà commencées pour le palais de la Bourse sur les terrains des Filles-Saint-Thomas, qu'une telle proposition rendait sans objet.

Quelques jours après, le projet d'achèvement du Palais-Royal fut présenté en y plaçant la Bourse, etc.; le ministre des finances, qui était présent à l'examen de ce travail, objecta que les fondations de la nouvelle Bourse étaient faites, et que la destination proposée pour le Palais-Royal rendait nulles les constructions déjà exécutées..... il fut proposé de les utiliser pour la construction d'un théâtre de l'Opéra. Napoléon parut regretter de voir les choses si avancées ; il aurait voulu pouvoir mettre la Bourse au Palais-Royal, sans avoir l'air de rien changer à ses dispositions premières : il finit par ordonner de communiquer le projet au ministre de l'intérieur pour avoir son avis. Ce mode de contrôle était peu flatteur pour l'architecte, qui crut devoir faire observer que ce projet n'offrait rien de bien neuf, puisque le but était de compléter l'idée de M. le

duc d'Orléans, et que, sous ce rapport, il y avait peu de matière à critique. *N'importe*, dit l'empereur, *je veux entendre la controverse ; il faut consulter le ministre de l'intérieur, et savoir s'il approuve le placement du théâtre de l'Opéra sur les fondations commencées dans le terrain des Filles-Saint-Thomas.*

Napoléon décida deux mois avant la naissance de son fils que le palais de Chaillot s'appellerait à l'avenir le palais du roi de Rome.

Voulant juger par lui-même des avantages de la montagne de Chaillot, il s'y rendit dans la matinée du 23 janvier. En revenant par les quais, il observa avec attention la salle du Corps législatif en face du pont de la Seine. Ce portique *est d'un mauvais effet*, dit-il le soir même à son architecte. Dans son idée le palais du Corps législatif devait être vaste, commode et magnifique, loin du tumulte et des embarras, en un mot isolé de toutes parts ; il devait être précédé d'une cour spacieuse et avoir de grandes et belles avenues, être imposant par sa masse et par la majesté de son ordonnance et de ses distributions ; il devait contenir un temple où les députés pussent présenter leurs vœux à l'Éternel, un grand nombre de salles pour les différens comités ; des bureaux, des archives et une bibliothèque ; des logemens pour le

service et pour la garde; des appartemens particuliers pour le président, les questeurs, les secrétaires....., etc.; enfin, ce palais devait être celui des représentans d'une grande nation, un monument digne d'elle, et qui devait, par sa renommée, exciter la curiosité des étrangers..... *L'hôtel des Invalides remplirait toutes ces conditions*, disait-il, *mais!!!* A l'égard de la façade du Corps législatif telle qu'elle était, il lui fut observé que l'on n'avait eu que l'intention de faire une façade en avant du palais Bourbon, transformé en une salle immense d'assemblée, et qu'il avait été impossible de faire mieux que ne l'avait fait M. Poyet; mais ce fut peine perdue : l'empereur avait de l'humeur; un grand personnage avait donné des impressions fâcheuses; il s'exprima avec assez d'humeur contre les architectes et sur leurs talens, ajoutant que *leurs comptes étaient des grimoires auxquels eux-mêmes n'entendaient rien.* Cette apostrophe était trop vive et trop directe; elle blessa la délicate susceptibilité de M. Fontaine, qui répondit que le mauvais effet de la façade du Corps législatif devait moins être imputé aux architectes qu'au gouvernement précédent, qui leur avait donné le plus petit édifice de Paris pour en faire la salle d'assemblée la plus vaste que l'on connût jusqu'alors, et qui voulant couvrir cette première faute, avait ordonné la construction de la façade nouvelle telle qu'on la voyait: *les architectes français,* ajouta-t-il, *pourraient op-*

poser au reproche d'ignorance la réputation dont ils jouissent en Europe. Quand il leur sera permis de montrer ce qu'ils savent, dès qu'ils pourront déployer en grand sur des constructions neuves les talens qu'ils sont obligés d'employer à des restaurations et à des ravaudages, il n'y aura plus de doute sur leur capacité; ils prouveront que leur art, malgré la stérilité des derniers régimes, n'en est pas moins capable de produire des œuvres aussi abondantes et peut-être de meilleur goût que celles dont brilla le siècle de Louis XIV : quant aux grimoires qu'ils sont accusés de ne pas comprendre eux-mêmes, rien ne leur est plus facile que de justifier leurs comptes article par article. *N'importe,* dit Napoléon, *pour parer à tout cela, je nommerai un ingénieur que m'a proposé le ministre de l'intérieur.....* Traiter les architectes d'ignorans et les mettre sous la discipline d'un ingénieur des ponts et chaussées, était ce qui devait naturellement blesser l'amour-propre d'un homme de talent et d'esprit : aussi répondit-il avec courage qu'avilir un corps n'était pas le moyen de le faire prospérer; *que mettre les architectes sous la direction d'un ingénieur* quelque habile qu'il fût, c'était donner pour chef un élève à ses maîtres, parce que tous les architectes possédaient toute la science d'un ingénieur, tandis que les ingénieurs ne savaient pas ordinairement ce que les architectes sont forcés d'apprendre, etc., etc., etc. Cette réplique, un peu

plus longue que je ne la rapporte, n'indisposa point Napoléon, qui ne s'irritait jamais en entendant la vérité. Il examina tranquillement et sans humeur les projets du Louvre et des Tuileries; mais ne regardant plus sa première décision d'une galerie transversale comme une disposition irrévocable, il déclara que définitivement il ne voulait rien bâtir entre les deux palais : *que l'on continue l'aile commencée au nord, jusqu'à la chapelle qui sera en parallèle avec l'entrée du Musée; que l'on place les archives dans la partie de l'aile à bâtir, et la bibliothèque dans les ailes du nord et du couchant du Louvre; que la colonnade de l'aile du levant soit réservée pour l'habitation et la représentation, et qu'on destine à l'exposition de l'industrie le rez-de-chaussée du Louvre et même du Musée; ces dispositions mettront encore en réserve, dans le second étage du Louvre, huit logemens dans l'aile du midi, et six dans l'aile de la colonnade.* Cette longue et orageuse séance se termina paisiblement, après avoir légèrement discuté quelques projets sur le Palais-Royal et sur Versailles.

La beauté d'une matinée du mois de mars engagea Napoléon à quitter incognito ce qu'il appellait *la prison des Tuileries :* accompagné seulement du grand-maréchal et de son architecte, il sortit à pied et alla parcourir le Louvre. Il fut re-

connu près de la rue du Coq; la foule grossit, se pressa autour de lui, et le suivit sur le quai. Mais comme cet empressement du peuple, tout flatteur qu'il était, commençait à le gêner, il se réfugia en riant dans la cour du Louvre. M. Fontaine en fit fermer les portes, et Napoléon rentra aux Tuileries par les galeries du Musée.

Le 13 mars, le ministre de l'intérieur fit un rapport dans lequel il n'approuvait point l'établissement de la Bourse dans le Palais-Royal, qui renfermait déjà assez d'élémens d'insurrection et de troubles. Cette considération politique décida Napoléon à ne pas admettre le projet.

Le cardinal Fesch ayant besoin d'argent, offrit à l'empereur de lui vendre l'hôtel qu'il avait fait bâtir au coin des rues du Mont-Blanc et de Saint-Lazare. Napoléon, avant d'accéder à cette demande, voulut que son architecte en fît l'estimation; mais le cardinal, qui avait une vieille rancune contre M. Fontaine, refusa de l'admettre dans son hôtel. Au mois de février 1809, le cardinal, qui avait des vues d'une sage économie, avait dirigé lui-même les constructions et les embellissemens de son hôtel; mais il lui arriva ce qui arrivera toujours aux propriétaires qui veulent

ne suivre que leurs propres idées, sans avoir les connaissances approfondies d'un art dont les fautes sont si difficiles à réparer. Entraîné dès cette première époque dans des constructions qu'il n'avait pas pu achever, il avait proposé à l'empereur de lui vendre la nue propriété de cet hôtel. M. Fontaine fut chargé d'en faire la vérification et l'estimation. Il ne partagea point l'opinion du cardinal, ni sur la construction, ni sur le goût qui y avait présidé, et fut obligé de déclarer que cette maison, bâtie contre les règles de l'art, manquait de solidité sur plusieurs points; que la distribution mal conçue était discordante et peu convenable, et qu'enfin cette habitation, trop vaste pour un homme d'un état moyen, trop petite pour un grand seigneur, manquait d'accessoires et se trouvait sans remises, sans écuries et sans logemens à donner. Le souvenir de cette première opération, dont le résultat avait été connu du cardinal, avait inspiré à son Eminence une prévention si marquée, que dans cette circonstance il refusa à M. Fontaine l'entrée de son hôtel, prétendant que son estimation était le sujet d'un arrangement particulier avec l'empereur, et non une affaire d'architecte. Napoléon, qui n'entrait jamais dans des considérations de ce genre, se rendit lui-même chez le cardinal, après avoir donné l'ordre à son architecte de s'y trouver en même temps que lui. Son Eminence fut obligée d'avouer qu'elle avait été elle-même son archi-

tecte, soit pour les constructions, soit pour les distributions. M. Fontaine fut forcé à son tour de blâmer, en présence du cardinal, tout ce qui avait été fait. Napoléon s'amusa des critiques de l'architecte et de la colère du cardinal, qui soutenait que sa maison était la plus belle et la plus commode de Paris; qu'il fallait être aveugle ou son ennemi pour ne point en reconnaître les perfections, et que M. Fontaine penserait bien autrement s'il en avait été l'architecte. A son tour celui-ci répondit avec une franchise sévère, que cette habitation n'était qu'un composé singulier de grandes et de petites choses, dans l'assemblage desquelles il n'y avait aucun ordre; qu'il n'y avait ni cour, ni dépendances, mais seulement une chapelle, une bibliothèque, une galerie, et de grandes salles auxquelles on n'arrivait que par des communications incommodes..., etc. L'empereur ne voulut point acheter l'hôtel.

J'étais de service, et je suivis l'empereur, qui se rendit au Musée de sculpture pour y voir sa statue colossale en marbre, que Canova venait d'envoyer d'Italie. Comme travail, rien n'était plus beau; mais comme portrait, elle laissait beaucoup à désirer. Napoléon ne fut point satisfait. Cette nudité dans un portrait n'était pas de son goût. C'est cette même statue qui fut achetée

quatre-vingt mille francs par lord Wellington en 1815.

En sortant du Musée de sculpture, il alla visiter le plan en relief du palais de Chaillot, que M. Fontaine avait fait exécuter par Jacob, célèbre ébéniste, employé spécialement aux objets mobiliers des palais. Ce modèle était exposé dans le salon du pavillon de l'horloge au Louvre. L'empereur après l'avoir examiné avec la plus grande attention le critiqua, et fit des observations qui, toutes judicieuses qu'elles étaient alors, sont sans intérêt aujourd'hui, puisque ce palais ne fut point bâti. Les réflexions de Napoléon confirmèrent une vérité pratique, c'est qu'il n'y a rien de plus insuffisant, pour ne pas dire dangereux, que de juger de l'effet d'un grand édifice par un petit modèle en relief. Ces sortes d'échantillons en disent trop au vulgaire, et trop peu aux personnes douées de grandes connaissances. Il en résulta l'ordre d'exposer ce modèle aux observations critiques du public. Revenu aux Tuileries, l'empereur m'ordonna de faire entrer M. Fontaine pendant son déjeûner. *Reste-t-il encore à Rome quelque chose de l'habitation des empereurs?* lui demanda-t-il; *quels sont les renseignemens que l'on a sur ce sujet?* Les ruines du palais des empereurs sur le Mont-Palatin à Rome, répondit son architecte, celles de la ville Adrienne à Tivoli et celles du palais de ..... à Spalatro, sont les seuls

restes connus des palais des empereurs romains. Ils offrent plutôt un amas d'habitations et d'édifices variés, dans lesquels on avait rassemblé des richesses de tout genre, que l'ensemble d'un palais bâti sur un plan uniforme et régulier. *Quel est donc le plus beau palais connu?* Il me parut que la question embarrassait M. Fontaine; mais après un moment de silence il répondit: le plus imposant, mais aussi le moins commode, c'est le palais Farnèse à Rome; les plus grands sont ceux de Gênes, les plus vastes ceux d'Allemagne, et les plus habitables ceux de France. *Connaissez-vous le mauvais plan qui m'a été présenté pour l'hôtel du ministre des relations extérieures sur le quai?* M. Fontaine connaissait l'auteur de ce projet, homme de mérite et de talent. Je l'entendis assurer que M. Bonnard était capable de bien faire, mais qu'il n'avait fait qu'entrevoir le projet dont il était question. En se levant de table pour rentrer dans son cabinet, Napoléon voulut savoir ce que pourrait coûter un pavillon avec ses dépendances, pour aller quelquefois déjeûner dans le jardin des Tuileries, au bout de la terrasse du bord de l'eau..... Mais, sire, à peu près 500 mille francs. 500,000 *francs!*..... 20 *mille francs*, *voilà ce que je veux y dépenser et rien au-delà. Les architectes ont ruiné Louis XIV.*

CHAPITRE VIII.

Des sommes considérables sont mises à la disposition des intendances des bâtimens dans le but de procurer de l'ouvrage aux artisans que la gêne du commerce prive de travail. — Budget de l'année 1811. — Le tableau de la bataille d'Austerlitz par Gérard. — L'architecte romain Sterni. — L'église Saint-Denis. — L'institution des jeunes élèves de la Légion-d'Honneur.—Projet d'une caserne pour dix mille hommes sur un des côtés du Champ-de-Mars ; observations de M. Fontaine sur cette idée.—Augmentation des bâtimens de l'École-Militaire. — Nouveau plan d'une fontaine sur la place Louis XV. — Bon mot de l'empereur sur les Naïades. — Difficultés qui naissent du défaut de parallélisme entre le Louvre et les Tuileries. — L'église Saint-Napoléon. — Travaux de restauration du palais de Versailles. — Grand état des travaux et des embellissemens de Paris à l'époque du 1er janvier 1812. — Ces créations et ces travaux sont bien moins considérables que ceux dont tout l'empire se couvrit par les ordres de Napoléon.

L'éternelle guerre avec l'Angleterre avait mis de nouveau le commerce dans un grand état de gêne. Beaucoup d'artisans se trouvaient sans ouvrage : sur le rapport qui fut fait à l'empereur par le grand-maréchal, des sommes considérables furent mises à la disposition des intendances des bâtimens et du mobilier de la couronne. Une partie fut employée aux terrassemens du palais de Chaillot.

Budget des bâtimens pour 1811.

Restauration du Louvre.	1,500,000 fr.
Galerie Napoléon, aile neuve et église.	500,000
Palais du pont d'Iéna.	200,000

Fonds spéciaux.

Personnel et entretien des bâtimens.	64,960
Rétablissement des salles des ambassadeurs.	25,000
Chaînes en fer des cours. . . .	35,000
Pavé de la cour et sous les égouts.	15,000
Entourage en fer des parterres du jardin.	20,000
Rétablissement des piédestaux des statues du jardin.	25,000
Rétablissement des murs de la terrasse.	4,500
Hangar au garde-meuble de la couronne.	18,000
Porte de la manufacture des Gobelins.	40,000
Travaux extraordinaires. . . .	197,500
Total.	2,644,960

Le magnifique tableau de M. Gérard, représentant la bataille d'Austerlitz, fut posé au plafond de la salle du conseil d'état.

M. Sterni, qui jouissait d'une grande célébrité en Italie, arriva à Paris, envoyé par la grande-duchesse de Toscane : il portait avec lui les plans du palais de Montecavallo. Il eut ordre de se rendre à Trianon, où la cour résidait depuis quelques jours. Ce jour-là Napoléon, tout occupé des projets de la restauration du palais de Versailles, ne fit pas grande attention à cet architecte romain, qui commençait à déployer tous ses plans. Leur volume effraya Napoléon; il sortit en lui disant : *una altra volta.* Le compliment était assez piquant pour un homme de talent, venu de si loin.

L'une des pensées de Napoléon les plus honorables sans doute fut celle qui lui inspira la restauration des tombeaux de l'église de Saint-Denis, et d'y faire élever une chapelle expiatoire. Cette violente dévastation des cercueils de nos rois, l'une des dernières profanations des fureurs populaires sous le régime républicain, subsistait encore lorsque Napoléon ordonna d'en rassembler les nobles débris : il consacra des fonds considérables à cet

objet. Les travaux furent commencés par M. Legrand, qui mourut avant de les avoir terminés. M. Célérier, qui jouissait d'une réputation méritée, lui succéda, et fut obligé de continuer les ouvrages de M. Legrand... Napoléon qui n'avait pas encore visité ces travaux, s'y rendit après avoir fait donner l'ordre à MM. Fontaine et Célérier de s'y trouver. Il commença par visiter l'Institution des jeunes élèves de la Légion-d'Honneur, succursale de la maison d'Ecouen; il alla ensuite dans l'église, et fut extrêmement mécontent: il blâma vivement la disposition du chœur, celle des chapelles expiatoires et généralement tout ce qui avait été fait depuis le commencement: ses reproches s'adressèrent à M. Célérier qui était fort innocent, et l'ordre lui fut donné de se concerter avec M. Fontaine, pour détruire ou changer tout ce qui lui avait paru de mauvais goût.

Pendant le déjeûner à Compiègne, je fis entrer M. Fontaine que l'empereur avait mandé. Il fut question de construire une grande et belle caserne pour dix mille hommes, sur l'un des côtés du Champ-de-Mars. Le prix énorme de cette construction modéra tout d'un coup l'espèce d'exaltation à laquelle il s'était livré; son architecte lui prouva qu'un établissement de ce genre aurait gâté l'effet du Champ-de-Mars, à moins de

construire un autre édifice parallèle, ce qui n'entrait point dans l'idée de Napoléon. Il se résigna à augmenter les bâtimens de l'École-Militaire, en élevant ceux des petites cours, et en faisant construire quelques pavillons sur les côtés de l'édifice, au levant et au couchant.

Le nouveau plan d'une fontaine à élever sur la place Louis XV lui parut plus convenable que celui qui lui avait été présenté quelques années auparavant. Celui de la fontaine de la place du Carrousel fut rejeté. Les naïades jetaient de l'eau par les mamelles, cela lui parut indécent : *Otez-moi ces nourrices*, dit-il en riant, *les naïades étaient vierges.*

Le même jour Napoléon arrêta les changemens qui devaient être faits dans l'église de Saint-Denis. D'après ce travail la montée du chœur devait être distribuée en deux parties, dont une, au cinquième pilier de la nef en avant, devait former le premier chœur, et l'autre après le carré de la croix. L'entrée du sanctuaire et les chapelles expiatoires ne devaient avoir ni statues, ni figures représentatives, pour lesquelles on assignait des places à l'entrée des caveaux dans les souterrains. Les noms des rois qui avaient eu leur sépulture dans l'église

de Saint-Denis devaient, selon leur rang dans les dynasties royales, être gravés sur des tables de bronze ou de marbre. L'emplacement désigné précédemment pour les chapelles expiatoires, fut destiné à servir de tribunes aux élèves de la maison d'institution. Un appartement impérial fut ordonné au rez-de-chaussée dans l'aile sur le jardin, pour servir lors des grandes cérémonies. Il fut encore ordonné d'établir une communication directe du jardin avec la grande route, sans passer par la ville.

1812.

La difficulté la plus grande, celle qui occupa long-temps toutes les pensées de Napoléon, fut celle qui naissait du défaut de parallélisme et de l'inégalité du sol entre le Louvre et les Tuileries. Vingt projets discutés, arrêtés et ensuite changés, prouvaient assez l'importance de la question : la seule construction bien fixe était celle de l'église Saint-Napoléon, qu'il voulait établir au bout de l'aile neuve près du Louvre, pour servir de paroisse, sur un ordre d'architecture conforme et en regard de l'entrée du Musée. Il éprouvait la même hésitation relativement au palais de Versailles : comme de raison il s'était formé sur cet objet des idées de grandeur et de magnificence,

par suite desquelles il voulait détruire le grand commun et le pavillon de Louis XIII, dont il disait n'avoir aucun besoin : *Il faut, du côté de l'avenue de Paris, une façade égale à celle des jardins*, disait-il : *point de mesquinerie, il s'agit du palais de l'empereur, il doit être grand : c'est une chose à faire avec les siècles.*

Toutefois, d'aussi grandes pensées et un ajournement aussi long ne promettaient rien de bien favorable au prompt rétablissement de Versailles, d'autant plus qu'en en ce moment Napoléon se borna à ordonner les restaurations de tout ce qui avait été bâti par Louis XIV.

Voici l'état exact des travaux et des embellissemens de Paris à l'époque du 1er janvier 1812 ; c'est la copie fidèle de celui qui fut présenté par le ministre de l'intérieur. Ces grandeurs monumentales dépassaient par leur nombre, leur dépense et leur immensité tout ce qui avait été fait jusqu'alors, et cependant toutes ces créations sont peut-être moins considérables, moins importantes que celles dont tout l'empire se couvrit à la voix de Napoléon.

NOMS DES ARCHITECTES.	DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	ESTIMATION.	SOMMES dépensées.	SITUATION AU 1er JANVIER 1812.
Goust	Arc de l'Etoile	9,000,000	3,486,000	Est élevé à 18 assises au-dess. du sol.
Petit-Redel	Abattoirs de Mousseaux	1,800,000	324,000	Partie des fouilles et fondations est faite.
Vignon	Temple de la Madeleine	8,000,000	1,610,000	Est élevé à la hauteur du stylobate.
Molinos	Marché des Jacobins	652,000	220,000	Est achevé, reste à faire les fontaines.
Denon, direct. gén.	Statue Desaix. Réparations.	200,000	10,000	On veut changer la forme de la statue
Delannoy	Magasin de l'Opéra	150,000	190,000	Est élevé et couvert.
Brongniart	Bourse	6,000,000	1,685,000	Est élevée jusqu'au stylobate.
Delannoy	Conservatoire de musique.	600,000	350,000	Est terminé, sauf les distributions.
Poitevin	Abattoir Rochechouart	3,500,000	868,000	Partie des fond. et terrasses est faite.
Happe	Abattoir Popincourt	3,200,000	375,000	Est à moitié fondé.
Gérard	Aqueduc de l'Ourcq	1,350,000	1,350,000	Est achevé.
Gérard	Fontaine de Bondy	200,000	200,000	Est achevée.
Gérard	Fontaine place des Vosges.	207,000	107,000	Est achevée.
Gérard	Aqueducs dans Paris	140,000	440,900	Sont achevés.
Peyre	Marché St-Martin	60,500	60,000	On a commencé les fouilles.
Molinos	Marchés des Innocens et du Temple	170,800	902,000	
Bellanger	Halle aux grains	300,000	454,000	Sont presque achevés.
Idem	Grande Halle	3,100,000	456,888	Les fers des voûtes sont placés.
Molinos	Marché St.-Jean	95,000		Commencé les acquis. des maisons.
DeLannoy, Bloodel	Palais du Temple			Le plan n'est pas arrêté.
De Lannoy	Greniers de réserve	500,000		Pas encore commencé.
Célérier	Fontaine de la Bastille	8,000,000	1,305,000	Sont à la hauteur du sol.
Denon, direct. gén.	Modèle de l'éléphant	2,500,000	285,000	On a fait la voûte sous le bassin.
Becquey-Beaupré.	Gare de l'Arsenal	600,000		N'est pas commencé.
Becquey-Beaupré.	Quai de la Bâpée	314,000	314,000	On a fait les fouilles et les déblais.
Bartin	Boulevart de l'Est	494,000	20,000	Rembleis et blocages.
Becquey-Beaupré.	Canal de St.-Maur			On a déterminé l'ouverture.
Leloir	Abattoir de l'Hôpital	2,400,000	755,000	Partie du souterrain est faite.
Goucher	Halle aux vins	1,800,000	643,000	On a commencé les fondations.
		10,500,000	1,295,000	On a commencé les fouilles et les achats de maisons.
Molinos	Marché de la pl. Maubert.	248,000		Le plan n'est pas arrêté.
Rondelet	Panthéon	2,300,000	1,644,000	Le rétablissement est avancé.
Vaudoyer	Observatoire	300,000	35,000	On a fait des accessoires.
	Notre-Dame	200,000		On n'a rien fait.
Happe	Halle à la volaille	1,438,000	888,000	Elle est presque terminée.
Becquey-Beaupré.	Quai Montebello	687,000	150,000	On a démoli des maisons.
Idem	Pont St.-Michel	653,000	150,000	On a rétabli les murs de quai.
Le Père	Obélisque du Pont-Neuf	5,300,000	776,958	On a fait les pilotis.
	Rue d'Ulm	114,595	114,595	Est ouverte, reste le pavé à faire.
	Rue de Tournon	1,305,000	1,038,000	On a démoli et acheté.
Molinos	Marché St.-Germain	406,000	200,000	On a commencé des acquisitions.
Denon, direct. gén.	Pont de la Concorde	478,000	178,000	Les modèles des statues sont avancés
Becquey-Beaupré.	Quai des Invalides		1,084,000	On en a fait 700 mètres.
Gisors	Abattoir de Grenelle	2,500,000	238,000	Tout est fondé.
Lamandé	Pont d'Iéna	6,156,000	3,354,000	On passe sur le pont.
Célérier	Eglise de St.-Denis	2,450,000	1,793,000	On propose des changemens.
Bénard	Ministère des relations extérieures			
Bénard	Hôtel des Postes, rue de Rivoli	6,000,000		
Célérier	Les archives au Gros-Caill.			
Fontaine, Percier.	Le Louvre et les Tuileries.			
Idem	Le palais du roi de Rome.			
	TOTAUX	97,167,895	26,451,741	

Non compris les dépenses déjà faites au Louvre, aux Tuileries, au palais de Chaillot, etc., etc. Ce tableau n'est pas complet. Beaucoup d'objets payés par la liste civil ou par le domaine extraordinaire n'y figurent point.

CHAPITRE IX.

Bruits d'une guerre prochaine avec la Russie; on s'occupe de plans, tentes et objets de campement. — Le feu prend dans le cabinet de Napoléon. — Le palais Quirinal. — Napoléon reprend le palais de l'Élysée, et donne en échange à Joséphine celui de Laken, près de Bruxelles. — Ses idées sur le Louvre. — Budget des bâtimens pour l'année 1812. — L'empereur visite les boulevards, les quais, la rue de Rivoli. — La fontaine de la rue de Bondy. — La fontaine de l'Eléphant. — Opinion de M. Fontaine. — La caserne de la Garde. — Développement des grandes idées de l'empereur pour l'embellissement de Paris. — Il demande quatre projets pour quatre grands cimetières. — Ses observations sur ces projets. — Le château du Raincy. — Déplorables effets de la campagne de Russie. — La croix de la grande église du Kremlin à Moscou devait être placée sur le dôme des Invalides. — Retour de l'empereur. — Il se récrie sur la caserne de la Garde; il fait mettre en état toutes les fermetures du palais des Tuileries. — Travaux du palais du roi de Rome. — Note de l'empereur à ce sujet.

Dès les premiers jours de l'année 1812, les bruits d'une guerre avec la Russie prirent une forte consistance; il fut aisé d'en juger par les dispositions de prévoyance qui furent demandées par le grand-maréchal, interprète fidèle des pensées de l'empereur. On s'occupa des plans, des tentes et des effets de campement. Les fabrications ordonnées à l'administration du mobilier ne laissèrent aucun doute à cet égard.

Le feu prit dans le cabinet de l'empereur; il

fut occasioné par le coulage d'une bougie dont les flammèches tombèrent sur des papiers mis au rebut. L'usage de l'empereur était de faire lui-même la lecture de tous les papiers qui arrivaient dans son cabinet. Il laissait sur sa table ceux qu'il voulait conserver, et jetait par terre ceux qu'il jugeait inutiles. Le feu fut éteint sans avoir causé aucun dommage.

Le principal motif qui avait fait appeler M. Sterni, architecte romain, était relatif à la restauration du palais Quirinal. Le projet de dépense s'élevait à la somme de 1,500,000 francs. Napoléon voulut que cette distribution de fonds fût partagée en trois années; il accorda 600,000 francs pour la première, et 450,000 francs pour chacune des deux autres.

Le même jour, voulant remédier à l'incommodité de son habitation, et jugeant sa présence nécessaire à Paris, il se décida à reprendre l'Élysée qu'il avait auparavant mis à la disposition de l'impératrice Joséphine. En échange il lui donna le palais de Laken près de Bruxelles. Il sentit alors plus que jamais le besoin de voir bâtir le palais de Chaillot. *Quant au Louvre*, disait-il, *ce ne sera jamais une habitation commode. Je le regarde comme un palais de parade dans lequel il faut réunir tout ce que l'on a de richesses en arts et en sciences, comme statues, bronzes, tableaux, bi-*

bliothèque, archives, modèles du conservatoire, médailles, et les objets précieux du mobilier, etc.. Son architecte crut l'occasion favorable pour parler de l'augmentation des emplacemens. *Je vois* dit-il en riant, *que vous songez toujours à votre galerie transversale...; c'est votre projet favori : vous revenez à vos moutons.*

BUDGET DES BATIMENS POUR 1812.

Dépenses ordinaires et extraordinaires.

Entretien et appointemens.	61,760	
Peintures des croisées des Tuileries.	6,600	
Marches de l'escalier du vestibule sur le jardin.	8,000	
Rétablissement du pavé et des égouts.	14,200	274,560
Piédestaux des statues. .	25,000	
Huit puisards pour l'écoulement des eaux du jardin.	44,000	
Achèvement des rivières au pavil. d'Hollande.	80,000	
Achèvement de l'entrée des Gobelins.	35,000	
		274,560

Report	274,560

Fonds spéciaux.

Restauration du Louvre et grosses constructions.	500,000
Idem. — Mise en état d'habitation..	500,000
Dorure de la moitié des voûtes du Musée.	200,000
Construction de l'Église Saint-Napoléon.	300,000
Galerie neuve, au nord des Tuileries.	500,000
Palais du roi de Rome.	500,000
Murs de terrasse du jardin, côté du nord.	364,000
Hangar au garde-meuble de la couronne.	17,000
Rétablissement et entretien de l'église.	213,850
Total.	3,369,410

L'empereur, presque sans suite, monta à cheval, fit le tour des boulevards et revint par les quais; il traversa lentement le Louvre, le Carrousel, et rentra à l'Élysée par la rue de Rivoli. Une population immense le suivit en criant *vive l'empereur*.

Pendant son dîner, il m'ordonna de faire entrer M. Fontaine qu'il avait fait demander. La première chose dont il lui parla, ce fut de la fontaine de la rue de Bondy, dont il blâma la position. En vain celui-ci chercha-t-il à la justifier, en disant qu'il n'y avait pas eu de choix à faire pour établir le réservoir des eaux à une hauteur nécessaire..... *Chiasso*, dit Napoléon (cul-de-sac, impasse), *on sera forcé maintenant d'acheter des maisons, et de les démolir pour former une place.* Après un moment de silence il suivit le cours de ses idées. *La voûte pour porter le piédestal de l'éléphant, à la place de la Bastille, m'a semblé trop élevée? Que pensez-vous de ce monument?*

« Sire, j'ai déjà été consulté sur ce projet, et « j'avais pris la liberté de critiquer la pensée d'é- « lever sur un piédestal l'image monstrueuse d'un « éléphant, et d'en faire le sujet d'une fontaine. « Je n'ai jamais pu me représenter exactement « l'effet que devra produire cette masse énorme, « et je conserverai cette impression désavanta- « geuse que le modèle m'en a donnée, jusqu'à ce « que le succès de son exécution me fasse changer « d'avis. J'ai toujours pensé que le principal or- « nement d'une fontaine était l'eau qu'elle don- « nait, et que son abondance en faisait la ri- « chesse. Celle de Bondy, dont V. M. vient de « parler, m'a semblé, malgré sa mauvaise situa- « tion, mieux remplir le but qu'une autre; elle

« satisfait d'une manière plus complète aux règles « du bon goût. Chaque édifice doit avoir un caractère distinct. L'utilité doit partout motiver la « décoration. Enfin un monument dont l'objet « principal est un éléphant, et dont la destination « est une fontaine, sera toujours pour les bons « esprits un grand sujet de critique, à laquelle « la raison aura peine à répondre. »

Napoléon trouva très-simple que son architecte exprimât une opinion qui n'était pas la sienne. Peut être faut-il remarquer cette grande modération, car le sujet de cette fontaine, dont le principal ornement était un éléphant, paraissait avoir quelque rapport avec ses campagnes en Asie et en Afrique. Il ne conserva pas cette modération en parlant de la nouvelle façade de la caserne de la Garde, sur le quai Bonaparte : *je sais bien*, dit-il, *qu'on n'a pas prétendu faire une façade de palais, mais seulement celle d'une caserne... N'importe ! jusque dans la cabane d'un charbonnier on peut faire de l'architecture.*

Insensiblement Napoléon développa de grandes idées sur l'embellissement de Paris : *il faut, dit-il, élever des monumens nouveaux, former un quartier peuplé d'édifices dont la grandeur et la magnificence effacent ceux qui existent ; nous avons un terrain disposé pour cela celui du Gros-Caillou, qui se trouvera, pour ainsi dire, sous l'aspect du palais du petit roi ; il faut un grand édifice qui puisse contenir les archives, l'université e t le pa-*

lais des arts. Avez-vous vu les plans qui m'ont été remis par le ministre de l'intérieur? je n'approuve point qu'on ait fait de chaque chose un objet séparé, il faut une seule façade. « A la rigueur, le « palais des Arts et de l'Université peuvent être « réunis, dit M. Fontaine, mais les Archives sont « un dépôt qu'il faut bâtir avec une forme parti- « culière, sans croisées extérieures, sans bois ni « charpente...; il doit être entièrement isolé de « toute habitation. » *Je voudrais, dit l'empereur en se levant de table, quatre projets pour autant de grands cimetières que je ferais bâtir aux quatre points cardinaux de Paris, et employer un million à chacun d'eux : ces jours derniers, j'ai été me promener sur les boulevards extérieurs ; je suis entré dans un cimetière qui se trouve au bas de Montmartre, j'y ai trouvé si peu d'ordre et si peu de décence, que ce spectacle m'a affligé autant qu'il m'a blessé; cela ne peut rester ainsi, il faut y remédier.*

Les plans de ces quatre cimetières lui furent présentés à Saint-Cloud : ils étaient indépendans du cimetière du Père-Lachaise, qui dans tout état de cause devait être conservé en y faisant un édifice principal. Napoléon les examina avec la plus grande attention, et approuva les dispositions générales adoptées pour les cérémonies et les sculptures. Passant à des observations de détail, il trouva que la façade de l'un des monumens destinés à recevoir les morts avant de les enterrer

était trop gaie; elle figurait l'entrée d'un petit temple d'ordre dorique, etc.... *Pourquoi*, ajouta-t-il, *ne vois-je dans aucun de vos projets l'image de la croix?* Son architecte lui répondit que ces cimetières devant servir à tous les morts de quelque religion qu'ils fussent, il n'avait pas cru nécessaire d'y placer un signe particulier. *Vous avez tort*, dit Napoléon, *tout le monde reconnaît aujourd'hui le signe de la croix, excepté les juifs, et ils ont des sépultures particulières...; vous avez aussi indiqué des plantations autour des fossés du cimetière, mais, si je ne me trompe, la loi défend d'y rien planter.* Il résulta de cette conversation, qu'il fut ordonné au ministre de l'intérieur et au préfet du département de présenter leur rapport sur la construction et l'emplacement des quatre cimetières, qui devaient être placés hors de l'enceinte de la ville. Les conditions prescrites furent ainsi motivées:

« 1° Chaque cimetière coûtera un million;

« 2° Il sera composée ainsi qu'il suit:

« Monument principal pour recevoir « les morts.	500,000
« Clôture et enceinte.	300,000
« Plantation des terrasses.	100,000
« Logemens du concierge et des fos- « soyeurs.	100,000
TOTAL.	1,000,000

« Pour acquisitions de terrain, s'il y a lieu, « vingt arpens à trois mille francs, 60,000 fr.

« Les fosses particulières ayant des formes sem- « blables et qui seront faites à mesure qu'elles se- « ront demandées, coûteront 2,500 fr.

« Les caveaux séparés pour des familles coû- « teront 20,000 fr.

« Les enterremens dans les grandes fosses, « sous les quinconces d'arbres, seront faits gratis : « ainsi, il y aura trois genres de sépultures en- « tièrement différentes, fosses publiques, fosses « particulières avec tombeaux et épitaphes...., et « caveaux séparés pour les familles dans la forme « d'un *campo santo.*

« Le monument principal devait servir pour y « déposer les morts avant l'enterrement : *c'est là,* « disait Napoléon, *que l'on devra prononcer les* « *oraisons funèbres, et rendre les derniers hon-* « *neurs et les derniers devoirs de chaque culte.*

« Le concierge et les fossoyeurs devront être « logés en dehors de l'enceinte du cimetière, si « cela est possible. »

Il y eut chasse et déjeûner au château du Raincy que l'empereur venait d'acheter. Il parcourut l'habitation et le parc, et trouva que *l'ancien et le dernier propriétaires avaient dépensé des sommes*

énormes en objets frivoles et de pure fantaisie ; il critiqua surtout *la façade qui présente, à l'entrée du château, un péristyle d'ordre ionien, et qui se trouve réduite à la forme et au plan d'un simple rendez-vous de chasse. Il y a contre-sens*, disait-il.

La campagne si funeste de Russie, qui occupa l'empereur jusqu'à la fin de 1812, n'apporta aucun retard aux constructions qu'il avait ordonnées; mais la déplorable influence de cette guerre suspendit toutes les constructions dont il n'avait pas arrêté les plans, et pour lesquelles il n'avait pas été fait de fonds... On se borna à restaurer les appartemens de l'Élysée, à exécuter les fouilles pour les fondations des murs de terrasse du jardin sur la place Louis XV, du côté du Garde-Meuble, et en retour sur la rue de Rivoli. On continua la prolongation de l'aile neuve au-delà de la rue Saint-Nicaise, et l'on couvrit la partie de l'aile bâtie l'année précédente. On fit les dorures de la galerie du Musée; on entreprit la décoration et l'achèvement de l'escalier du Musée; les travaux de la restauration du Louvre se continuèrent, ainsi que ceux de Saint-Denis. Le grand-maréchal écrivit de Moscou le 17 octobre, l'avant-dernier jour de notre séjour dans cette ville, en envoyant le dessin et les proportions de la croix de la

grande église du Kremlin ; il annonçait en même temps que l'intention de l'empereur était de la faire transporter à Paris, et de la faire placer sur le sommet de la flèche du dôme des Invalides, pour retracer, avec les autres trophées qui sont déposés dans ce monument, les nouvelles victoires de la grande armée!!!

L'empereur revint de Moscou le 18 décembre; et malgré l'impression que les désastres de cette funeste campagne avaient dû faire sur son ame, il n'en parut pas moins empressé de connaître l'état des constructions et des embellissemens de Paris. Il paraissait toujours décidé à faire exécuter le palais du roi de Rome, les quatre cimetières, les palais de l'université, des arts, des archives, etc., etc., etc.

1813.

C'est une honte, disait Napoléon en regardant de l'une des croisées des Tuileries la caserne de la garde impériale, *c'est une honte de faire des bâtimens aussi affreux que ceux de Moscou. Je n'aurais jamais dû laisser exécuter un pareil ouvrage : n'êtes-vous pas mon premier architecte?* « Pour le Louvre et pour les Tuileries, sire, mais pour les constructions de Paris », répondit M. Fontaine auquel il s'adressait... Portant ses regards un peu plus loin sur le quai, *ne pourrait-on pas,*

sur ce chantier à bois qui fait un très-mauvais effet d'ici, et près de l'ancien hôtel de Villeroi, bâtir un grand hôtel pour les ministres d'Italie? Combien coûteraient ces constructions? A peu près trois à quatre millions... Ramenant ses idées sur le jardin des Tuileries, et peut-être par suite d'un souvenir de la conspiration Mallet, *il faut*, dit-il, *mettre en état toutes les fermetures du palais, de manière qu'il n'y ait qu'une seule clef pour toutes les serrures : cette clef devra être remise chaque soir, après les portes fermées, au grand-maréchal.*

L'empereur, après avoir été chasser au bois de Boulogne et déjeûner à Bagatelle, qu'il regardait comme un lieu de plaisance où il pouvait établir son fils pendant les beaux jours du printemps, alla visiter les travaux du palais de Chaillot. Pendant son dîner aux Tuileries, je fis introduire le grand-maréchal, le baron Costaz et M. Fontaine. L'entretien sur les bâtimens fut long et un peu vague; mais après être rentré dans ses appartemens, il dicta au grand-maréchal la note suivante pour être remise à M. Costaz et à M. Fontaine.

Note dictée par l'empereur.

« Il serait temps de discuter le projet de la « construction du palais du roi de Rome.

« Je ne veux point que l'on m'entraîne dans « des dépenses trop fortes ; je voudrais un palais « moins grand que celui de Saint-Cloud, mais « plus grand que celui du Luxembourg.

« Je voudrais pouvoir l'habiter lorsque le « seizième million sera dépensé ; alors ce sera le « moyen que je puisse en jouir : si au lieu de « cela on me fait des choses à prétention, il en « sera de celui-ci comme du palais du Louvre, « qui n'a jamais été terminé.

« Il faut commencer par les plantations, dé- « terminer l'enceinte et la fermer.

Je veux que ce palais soit un peu plus beau que « celui de l'Élysée : or, l'Élysée ne coûterait pas « huit millions à construire ; il est cependant « l'un des plus beaux palais de Paris.

« Celui du roi de Rome sera le second palais « après le Louvre, qui est un grand palais. Ce ne « sera, pour ainsi dire, qu'une maison de cam- « pagne pour Paris ; car on préférera toujours « passer l'hiver au Louvre et aux Tuileries.

« J'ai peine à croire que Saint-Cloud coutât « 16 millions à construire.

« Avant de voir le projet, je veux qu'il ait été « bien discuté et arrêté par le comité des bâti- « mens, de manière que j'aie l'assurance que cette « somme de 16 millions ne sera pas dépassée : je « ne veux point une chimère, mais une chose

« réelle pour moi, et non pas pour le plaisir de « l'architecte. L'achèvement du Louvre suffit « pour faire la part de sa gloire. Quand une fois « le projet sera adopté, je le mènerai grand « train.

« L'Élysée ne me plaît point, et les Tuileries « sont inhabitables. Rien ne pourra me plaire, « s'il n'est extrêmement simple et bâti suivant « mes goûts et ma manière de vivre. Alors ce pa- « lais me sera utile. Je veux en quelque façon que « ce soit un *Sans-Souci renforcé*. Je veux surtout « que ce soit un palais agréable plutôt qu'un beau « palais, deux conditions qui sont incompatibles; « qu'il soit entre cour et jardin, comme les Tui- « leries; que de mon appartement je puisse aller « me promener dans le jardin et le parc, comme « à Saint-Cloud : mais à Saint-Cloud il y a l'in- « convénient de ne pas avoir de parc pour la « maison.

« Il faut aussi étudier l'exposition, de manière « que mon appartement soit au nord et au midi, « afin que suivant la température je puisse chan- « ger de logement.

« Il faut que mon logement d'habitation soit « celui d'un riche particulier, comme celui de « mon petit appartement à Fontainebleau.

« Il faut que mon appartement soit très-près « de celui de l'impératrice et au même étage.

« Enfin il me faut un palais de convalescent, « ou d'habitation pour un homme sur le retour « de l'âge..... Je veux un petit théâtre, une petite « chapelle, etc., et surtout que l'on ait grand soin « qu'il n'y ait point d'eau stagnante autour du « palais. »

Toutes ces idées furent développées verbalement dans les causeries des jours suivans. Napoléon insista plus que jamais sur l'économie dans les dépenses qu'il voulait faire pour la construction du palais de Chaillot. Rien n'était plus facile : en diminuant l'étendue, on réduisait les dépenses. Il suffisait ensuite, pour éviter le défaut d'ensemble que l'on reprochait à la plupart des constructions modernes, et surtout aux habitations des souverains, d'arrêter un plan général de ses formes et de tout ce qui pouvait tendre à le rendre plus complet, en prévoyant même d'avance toutes les augmentations dont il pourrait être susceptible. En effet, c'est au vice des constructions premières, aux mauvaises dispositions générales, bien plus qu'aux dépenses, qu'il faut attribuer le délaissement du Louvre, l'embarrassante distribution de Versailles, le peu d'apparence de Compiègne, le désordre de Fontainebleau, l'irrégularité de Saint-Cloud, et la nullité de Rambouillet.

Dans cette soirée, Napoléon fit connaître ses préventions contre les jardins à l'anglaise, et s'éleva contre les propriétaires qui laissaient leurs

architectes *construire à grands frais de petits lacs, la plupart du temps sans eau, de petits rochers en miniature, et de petites rivières immobiles. Ces niaiseries*, disait-il, *sont les caprices des banquiers. Mon jardin anglais à moi, c'est la forêt de Fontainebleau, et je n'en veux pas d'autre.*

CHAPITRE X.

De la nouvelle salle de l'Opéra. — Projet de construction d'un grand hôpital militaire pour douze cents malades. — La plaine de Grenelle. — La ville de Rome.— Napoléon et son fils.— Budget des bâtimens pour 1813. — L'empereur visite la montagne du Calvaire : on fait des dispositions pour y établir une nouvelle institution des orphelines de la Légion-d'Honneur.—Opinion de l'empereur sur ce bâtiment. — M. Fontaine est nommé premier architecte de l'empereur. — Plan pour remédier aux vices de la caserne de la Garde. — Projet d'un grand monument sur le Mont-Cénis, consacré aux victoires de Lutzen et de Bautzen ; il est mis au concours, et 25 millions y sont affectés.—Malgré la guerre terrible qui se fait en Saxe, les embellissemens de Paris sont continués avec exactitude. — L'arc de l'Étoile, la Bourse, le Panthéon, le temple de la Gloire, le canal de l'Ourcq, etc., etc.; les abattoirs, les marchés, les greniers de réserve, la gare de l'Arsenal, le quai de la Râpée, le boulevard de l'Est, les Halles au blé, à la volaille, aux vins, etc., etc., sont en pleine activité. — Retour de l'empereur après la bataille de Leipsick. — Il se fait mettre au courant de tous les travaux.—Il craint que les ouvriers ne manquent d'ouvrage.—Il visite lui-même toutes les constructions. — Accueil qu'on lui fait dans les quartiers populeux de Paris. — Marques de dévouement du peuple. — Sa dernière conversation sur les constructions de Paris. — Ses derniers ordres. — Suspension des travaux pendant les trois derniers mois de l'année 1814. — Remarques sur la marche progressive et sur le décroissement des travaux ordonnés par Napoléon. — Résumé de ces travaux. — État des richesses de Napoléon.

Dans le plan général des embellissemens de Paris, la salle de l'Opéra ne devait pas rester où

elle existait. M. Fontaine proposait de construire cette salle sur l'emplacement de la fontaine de la place du Palais-Royal, dans l'espoir que son exécution, nécessitant la démolition des maisons situées entre le Louvre et les Tuileries, faciliterait l'adoption de son projet favori, le déblayement de l'espace intermédiaire entre le Louvre et les Tuileries, et sa subdivision par un monument transversal. *Vous revenez toujours à vos idées*, lui dit l'empereur ; *les architectes seuls sont de votre avis : la subdivision que vous voulez faire détruit la grandeur : il importe peu qu'un grand édifice n'ait pas une régularité complète. Les gens de l'art voient seuls ces défauts. Ce sont des niaiseries qui frappent le plus petit nombre. Ce qui est vrai est toujours beau. Les petits édifices, ceux qui peuvent avoir été bâtis en dix ou vingt ans au plus, doivent avoir une symétrie parfaite ; mais les monumens des siècles ont la couleur et la forme du temps. Je regrette que Versailles n'ait pas l'empreinte des époques où il a été bâti ; et si je fais jamais la façade du côté de Paris, je veux qu'elle soit de mon architecture, et qu'elle ne s'accorde pas avec le reste.* A ces idées de grandeur un peu exagérées, il fut répondu que dans les arts, comme en beaucoup d'autres choses, *le vrai* n'était pas *toujours beau*, et que sans ordonnance et sans symétrie il n'y avait point d'architecture.

Napoléon voulait faire bâtir un hôpital mili-

taire pour douze cents malades, et rendre à leur destination primitive l'église et le couvent du Val-de-Grâce. Il fit des questions sur l'emplacement qui serait le plus convenable. L'indication lui fut donnée du côté de la plaine de Grenelle, derrière le Champ-de-Mars. Ce groupe de tant de grands monumens que l'on projetait d'élever sur cette plage immense, depuis le pont Royal jusque dans la plaine de Saint-Cloud, aurait présenté dans la suite le palais Bourbon, les Invalides, le palais des Arts, ceux des Archives, de l'Université, l'École-Militaire, le Champ-de-Mars, l'Hôpital, le pont d'Iéna, etc., en un mot, le plus riche et le plus pompeux aspect, vu surtout des hauteurs du palais de Chaillot. Sans se laisser aller à l'enthousiasme que devait inspirer tant de grandeur, Napoléon dit qu'il *ne voulait dépenser que trois millions pour son hôpital militaire;* mais il lui fut observé qu'un hôpital militaire devait être bâti comme les Invalides, en matières solides et durables, et non pas comme le abattoirs ou les hangars des marchés.

Insensiblement la conversation se tourna sur les monumens de Rome, M. Fontaine parla du Panthéon avec une profonde admiration. *Vous avez donc habité Rome?* — Oui, sire. — *Combien de temps y êtes-vous resté?* — La première fois, plus de trois ans. — *C'est une ville que je n'ai pas vue, j'irai sûrement un jour : c'est la ville du*

peuple roi. Napoléon était fort gai, en ce moment il tenait dans ses bras son fils qu'il couvrait de caresses; le matin même il l'avait conduit dans les rangs des troupes dont il avait passé la revue.

Le nouveau système des fermetures extérieures de l'enceinte du palais fut terminé; une seule clef resta à la disposition de l'empereur et du grand-maréchal.

BUDGET POUR L'ANNÉE 1813.

Personnel et entretien ordinaire. . . .	75,760
Nouveaux travaux aux palais.	342,300

Fonds spéciaux.

Louvre.	Continuation de la restauration.	500,000
	Pour le rendre habitable. . .	500,000
	Décorations intérieures. . .	100,000
Galerie du Musée. Achèvement de la dorure et du rehaussement en or des voûtes.		100,000
Église Saint-Napoléon. Continuation des grosses constructions.		200,000
Aile neuve des Tuileries.	Continuation des grosses constructions. . .	500,000
	Continuation de la mise en état d'habitation. .	500,000
		2,818,060

	Report.	2,818,060
Palais du roi de Rome.	Continuation des terrassemens.	500,000
Tuileries.	Plantations de la nouvelle terrasse.	25,000
	Achèvement du pavillon Marsan.	100,000
Écuries.	Commencement des écuries, place des Pyramides.	200,000
	Total.	3,543,060

L'empereur, dans une de ses promenades du soir, fut avec l'impératrice visiter la montagne du Calvaire, où la commission des bâtimens et le ministre de l'intérieur faisaient des dispositions pour une nouvelle institution des orphelines de la Légion-d'Honneur. Il fut très-mécontent de ce qui avait été fait, et s'éleva vivement contre la pensée que l'on avait eue de conserver les bâtimens anciens qui étaient en mauvais état, et de prétendre les faire accorder avec les trois ailes que l'on venait de bâtir. *Il fallait*, disait-il, *prendre les choses comme elles étaient, les faire servir sans dépense, ou bien construire sur un plan bien conçu un édifice entièrement neuf, contre lequel il n'y aurait eu rien à dire, et qui*

aurait orné le sommet de la montagne, en formant un bel ensemble couronné par le dôme de la chapelle..... Allez-vite trouver le ministre de l'intérieur, et concertez-vous avec lui pour qu'on ne fasse rien ici qui soit ridicule et déshonorant.

Napoléon ayant de jour en jour apprécié l'habileté, le dévouement et l'extrême délicatesse de M. Fontaine, le nomma, avant de partir pour l'armée, *premier architecte de l'empereur.* Cet homme d'un si grand talent était bien loin de désirer cette marque honorable de confiance et de bienveillance, puisque ce n'était qu'un titre sans autorité, qui devait faire peser sur lui la responsabilité de tous les travaux qui se faisaient dans Paris. Cette faveur fut occasionée par l'humeur que les constructions du Calvaire avaient donnée.

Le premier usage que fit M. Fontaine de ce nouveau titre, ce fut de donner son approbation au nouveau plan qui avait été présenté par le ministre de la guerre, relativement à la caserne de la garde. Dans l'objet de remédier aux défauts dont l'empereur s'était plaint, on proposait de relever d'un étage les deux parties à droite et à gauche de l'entrée, et de mettre le tout à la même hauteur. Cette disposition parut préférable

à ce qui existait, et la seule chose à faire pour améliorer la façade extérieure.

Les victoires de Lutzen et Bautzen, par lesquelles l'armée française semblait avoir ressaisi sa gloire, inspirèrent à l'empereur le désir d'en consacrer le souvenir par un grand monument sur le Mont-Cénis. Le choix de cet emplacement associait cette noble et vaillante génération italienne aux lauriers de la France, l'esprit du programme était conçu dans cette pensée. Vingt-cinq millions furent décrétés pour la construction d'un édifice qui devait avoir un but utile. Un appel fut fait aux savans et aux artistes de tout genre des deux nations, pour donner leurs idées et leurs projets. L'institut de France devait en être le juge.

Cependant, dans le temps que cette longue et sanglante péripétie commençait à se dénouer en Allemagne, les ordres de l'empereur pour les embellissemens de Paris se continuaient, sinon avec la même confiance, du moins avec la même exactitude. L'arc de l'Étoile, la Bourse, le Panthéon, le temple de la Gloire, etc., etc., voyaient encore ajouter à leur splendeur. Les travaux de Saint-Denis, du canal de l'Ourcq, des fontaines publiques, de la place des Victoires, du conserva-

toire de musique, des abattoirs de Rochechouart, de Popincourt, de l'hôpital Grenelle, des greniers de réserve, des nombreux marchés, de la gare de l'Arsenal, du quai de la Râpée, du boulevard de l'Est, des nouvelles rues de Rivoli, de Castiglione et de l'hôtel des Postes, des Archives au Gros-Caillou, de l'Observatoire, des Halles au blé, au vin, à la volaille, de l'église Notre-Dame, du pont d'Iéna, du Louvre, des Tuileries, du palais de Chaillot... etc; tous ces travaux, dis-je, étaient en pleine activité, et répandaient d'abondantes ressources dans la classe industrielle, de telle sorte qu'aucune plainte ni aucun murmure ne s'élevèrent dans la capitale pendant les funestes progrès de la coalition de toute l'Europe.

L'empereur, après avoir laissé les débris de son armée sur les bords du Rhin, revint à St.-Cloud le 7 novembre pour ordonner des rassemblemens de nouvelles troupes. Il se rendit au sénat. Le 9, il fit venir à Saint-Cloud son premier architecte, et voulut être informé de l'état dans lequel se trouvaient toutes les constructions qu'il avait précédemment ordonnées, et porta son attention même sur des objets d'une médiocre importance. Le 20 novembre il vint résider à Paris, et ce ne fut que le 24 qu'il visita la galerie du Musée et le Louvre. Il crut s'apercevoir que *l'on avait fait peu d'ouvrage depuis l'époque de son départ.* Cette idée n'était pas juste : la disposition de son

esprit n'était pas la même. Il sentait le besoin de se populariser, et ne faisait cette remarque que par la crainte que les ouvriers de la capitale n'eussent pas assez d'occupation et de salaire. En revenant aux Tuileries il demanda ses chevaux, et sortit du palais par la rue de Rivoli, où il fut visiter les constructions de l'hôtel des Postes. Il se rendit ensuite, par les boulevards, les rues Montmartre et Plâtrière, à la Halle au blé dont il admira la nouvelle couverture en fer, ouvrage entrepris sous la direction de M. Bellanger. De là il retourna aux Tuileries en passant par le quartier des Halles, où l'on avait commencé les démolitions pour y bâtir la Halle aux farines; il suivit la rue Saint-Denis et les quais, entouré par une foule prodigieuse de toutes les classes et de tous les états, criant *vive l'empereur*, lui présentant des pétitions, et lui offrant, en termes énergiques, leurs bras pour le défendre.

Sensible aux marques d'attachement qu'il avait reçues des habitans de Paris, l'empereur voulut visiter, deux jours après, et à cheval comme la première fois, les travaux de la partie à l'ouest de la ville. Il fut au quai du Gros-Caillou, examina les fondations du palais des Archives près du Champ-de-Mars, traversa le pont d'Iéna, fut visiter les travaux du palais de Chaillot, et revint aux Tuileries, après avoir traversé Chaillot par la grande allée du jardin. Malgré tous ses efforts pour le dis-

simuler, il fut évident pour ceux qui accompagnaient Napoléon, que d'autres pensées l'occupaient plus que ces grands projets de constructions.

Nouvelle promenade à cheval du côté du Luxembourg, dans l'île de Notre-Dame, etc.; constantes acclamations, et nouvelles démonstrations d'enthousiasme et de dévouement de la part du peuple.

Le 7 décembre le premier architecte de l'empereur fut introduit auprès de lui pendant son dîner. Quelques questions insignifiantes furent énoncées d'un air mélancolique et distrait. Il fut encore plus aisé de lire sur cette noble physionomie les peines qui oppressaient son ame, et le peu d'intérêt que lui inspiraient en ce moment les édifices anciens et modernes.

Ce jour-là il y eut une dernière conversation sur les constructions de Paris, à la suite d'une visite que Napoléon avait été faire dans la matinée au palais de la Bourse, au marché Saint-Martin, aux greniers d'abondance, à la Madeleine, etc. Le palais de la Bourse lui parut très-beau; *il exprima le désir de voir l'intérieur, et surtout la grande salle, répondre à la magnificence de l'extérieur:* il avait trouvé que le marché Saint-Martin *était bâti trop légèrement.*

Le dernier ordre qu'il donna avant son départ pour son admirable et fatale campagne autour de

Paris, fut d'assigner des travaux à la clasee indigente de cette capitale.

1814.

Il ne fut point arrêté de budget pour les bâtimens. Presque tous les travaux des constructions de la couronne, excepté ceux du Louvre, furent suspendus.

Une remarque que ne manqueront point de faire ceux de mes lecteurs qui jetteront les yeux sur ce résumé succinct de tant de travaux ordonnés pour la seule ville de Paris, pendant le règne de Napoléon, c'est leur marche progessive, leur éclat et leur décroissance, à mesure que la puissance impériale grandit et s'affaiblit. Quoi qu'il en soit, il restera toujours comme un fait évident et positif que, dans un espace de dix à douze années, un grand nombre de monumens, plus magnifiques les uns que les autres, furent élevés sans qu'il en coûtat rien au trésor public. La liste civile et le domaine extraordinaire pourvurent à tous les frais; et si l'on réfléchit que ces pompeuses créations, qui sont la gloire et l'ornement de la capitale, n'étaient presque rien auprès de tout ce qui fut entrepris et achevé dans les provinces d'un empire aussi grand, si l'on considère surtout que ces entretiens privés, dont j'ai donné

l'esquisse, n'étaient que le délassement d'une imagination pleine et solide, qui embrassait avec la même ardeur, soit dans les conseils de ministres ou d'état, soit dans le silence du cabinet, toutes les immenses séries d'une administration aussi vaste que nouvelle, toutes les relations les plus élevées de la politique, de la jurisprudence civile et militaire, des finances, des sciences et des arts...; il y a lieu de s'étonner que la nature ait pu former un cerveau capable de renfermer tant de nombreuses et diverses intelligences, dont une seule aurait suffi pour la gloire de toute une vie, et que cet homme se soit trouvé en même temps le plus grand capitaine du monde. L'histoire, je le sais, n'a pas encore assez de calme et d'impartialité pour admettre franchement ces incontestables vérités. Napoléon représentait à lui seul toute la révolution, tous les partis opposés ont lancé sur lui un anathême violent; mais ce qu'il a dit restera, aussi bien que ce qu'il a fait. L'avenir est responsable de sa gloire; le passé n'est au pouvoir de personne.

Le vautour atlantique qui finit par le dévorer sur le rocher de Sainte-Hélène, n'arracha qu'une seule plainte au prisonnier de l'Europe. Un ministre anglais eut l'insolence de lui faire demander l'état de ses richesses...

Vous voulez connaître les trésors de Napoléon; ils sont immenses, il est vrai, mais ils sont exposés au grand jour, les voici : « Le bassin d'Anvers,

« celui de Flessingue, capables de contenir les « plus nombreuses escadres et de les préserver « des glaces de la mer; les ouvrages hydrauliques « de Dunkerque, du Havre, de Nice; le gigan- « tesque bassin de Cherbourg; les ouvrages mari- « times de Venise; les belles routes d'Anvers à « Amsterdam, de Mayence à Metz, de Bordeaux « à Bayonne; les passages du Simplon, du Mont- « Cenis, du Mont-Genèvre, de la Corniche, qui « ouvrent les Alpes dans quatres directions (dans « cela seul vous trouverez huit cents millions); « ces passages qui surpassent en hardiesse, en « grandeur et en efforts de l'art, tous les travaux « des Romains; les routes des Pyrénées aux Al- « pes, de Parme à la Spezzia, de Savonne au « Piémont; les ponts d'Iéna, d'Austerlitz, des « Arts, de Sèvres, de Tours, de Roanne, de « Lyon, de Turin, de l'Isère, de la Durance, de « Bordeaux, de Rouen, etc., etc.; le canal qui « joint le Rhin au Rhône par le Doubs; celui qui « unit l'Escaut à la Somme, joignant Amsterdam « à Paris; celui qui joint la Rance à la Villaine; « le canal d'Arles, celui de Saint-Quentin, celui « de Pavie, celui du Rhin; le desséchement des « marais de Bourgoing, du Cotentin, de Roche- « fort; le rétablissement de presque toutes les « églises démolies pendant la révolution; l'éléva- « tion de nouvelles; la construction d'un grand « nombre d'établissemens d'industrie pour l'extir- « pation de la mendicité; la construction du Lou-

« vre, des Greniers publics, de la Banque, de la « Bourse, du canal de l'Ourcq, la distribution de « ses eaux dans Paris; les nombreux égoûts, les « quais, les embellissemens et les monumens de « cette grande capitale; ses travaux pour l'em- « bellissement de Rome; le rétablissement des « manufactures de Lyon; la création de plusieurs « centaines de manufactures de coton, de filature « et de tissage qui emploient plusieurs millions « d'ouvriers; des fonds accumulés pour créer « plus de quatre cents manufactures de sucre de « betterave, pour la consommation d'une partie « de la France, qui auraient fourni du sucre au « même prix que celui des Indes, si elles eussent « continué d'être encouragées seulement encore « quatre ans; la substitution du pastel à l'indigo, « qu'on est venu à bout de se procurer en France, « à la même perfection et à aussi bon marché « que cette production des colonies; le nombre « des manufactures pour toute espèce d'arts.., etc.; « cinquante millions employés à réparer et à em- « bellir les palais de la couronne; soixante mil- « lions d'ameublemens placés dans ces mêmes « palais en France, en Hollande, à Turin, à « Rome, etc.; soixante millions de diamans de la « couronne, tous achetés avec l'argent de Napo- « léon: le *régent* même, le seul qui restât des « anciens diamans de la couronne de France, « ayant été retiré des mains des juifs de Berlin, « auxquels il avait été engagé pour une somme

« de trois millions; le Musée Napoléon estimé à « plus de quatre cents millions, et ne contenant « que des objets légitimement acquis ou à prix « d'argent ou par des conditions de traités de « paix connus de tout le monde, en vertu des- « quels ces chefs-d'œuvre furent donnés en com- « mutation de cession de territoires ou de con- « tributions ; plusieurs millions amassés pour « l'encouragement de l'agriculture qui est l'inté- « rêt premier de la France ; l'institution des « courses de chevaux ; l'introduction des mé- « rinos..., etc., etc., etc. »

Voilà ce qui forme un trésor de plusieurs centaines de millions qui dureront des siècles.

Voilà les monumens qui confondront la calomnie!! L'histoire dira que tout cela fut accompli au milieu de guerres continuelles, sans aucun emprunt, et même lorsque la dette publique diminuait tous les jours, et qu'on avait allégé les taxes de près de cinquante millions. Des sommes considérables demeuraient encore dans son trésor particulier, elles lui étaient assurées par le traité de Fontainebleau, comme résultant des épargnes de sa liste civile et de ses autres revenus privés... ; elles furent partagées et n'allèrent pas entièrement dans le trésor public, ni entièrement dans celui de la France!!!!

(*Recueil des pièces de Sainte-Hélène*, page 57, tome 1er.)

CONVERSATIONS

DE

NAPOLÉON.

CONVERSATIONS

DE

NAPOLÉON.

(Ces précieuses conversations de Napoléon ne m'ayant été données qu'après la publication des tomes I et II de ces *Mémoires*, où elles devaient naturellement trouver leur place, j'ai cru faire plaisir à ceux de mes lecteurs qui ont déjà ces deux volumes en les ajoutant à la fin du IVe. Par ce moyen, personne ne sera privé de ces morceaux intéressans.)

PREMIÈRE CONVERSATION.

Pendant l'armistice (1813), le roi de Naples accourut à Dresde. Le bruit du canon avait résonné sur ses trois promontoires, et les lauriers de Lutzen avaient réveillé son ardeur guerrière. Il accourut... Je ne parle ici de cet empressement guerrier que parce que j'ai appris pendant mon séjour en Autriche, en 1815, qu'avant de quitter Naples pour venir à Dresde, il avait négocié un traité d'alliance se-

crète avec l'Autriche, et que cette petite précaution diplomatique ne l'empêcha pas de figurer à la tête de la cavalerie française pendant une partie de cette dernière campagne au-delà du Rhin. Je présume qu'il ne se pressa point de communiquer à l'empereur l'existence de cette négociation. Cette connaissance peut expliquer ce qui se passa plus tard à l'armée d'Italie. Quoi qu'il en soit, lorsque ce prince arriva à Dresde, l'Autriche ne s'était pas encore déclarée contre la France ; mais depuis le mois de mars elle rassemblait sur les frontières de la Bohême une formidable armée d'observation. Son attitude dans les négociations prenait un ton impératif. Il était facile de voir que, perdant subitement la mémoire du passé, elle se croyait dégagée de la bonne foi des traités, et qu'elle ne faisait plus consister son droit que dans l'avantage des circonstances, et dans la force de ses armées. Le roi de Naples ne pouvait ignorer cet état politique, évidemment offensif. Il venait donc combattre, de sa seule personne il est vrai, une puissance à laquelle il allait s'allier. Probablement il faisait quelque différence entre les devoirs de la royauté et ceux de l'amitié, entre sa signature et son épée, entre ses sujets et sa personne.

Quelques personnes dont je respecte l'opinion et le caractère, ont pensé qu'il y avait de l'exagération de ma part dans ce que l'on vient de lire des liaisons secrètes du roi de Naples avec le ca-

binet d'Autriche. Le préambule de la déclaration de guerre de l'Autriche, du 11 avril 1815, contre la cour de Naples, s'est chargé de ma justification. (J'ai inséré ce manifeste page 196, volume III.) Mais indépendamment de cette preuve officielle et légale, je puis assurer que Napoléon n'a point ignoré la nature des dispositions de son beau-frère. Je vais donner connaissance d'une conversation du plus grand intérêt qui eut lieu à Mayence en 1813, après les fatales journées de Leipsick. La trahison de l'armée saxonne, et la défection des rois de la confédération du Rhin, avaient mis l'armée française dans une désorganisation complète. Napoléon s'arrêta quelques jours à Mayence pour en rassembler tous les débris et en composer une nouvelle phalange. L'administration générale était confiée à M. le comte Daru. Parmi les personnes qui étaient sous les ordres de ce ministre, si recommandable par l'élévation de son caractère, de ses sentimens et de ses talens, se trouvait M. D'..... qui lui-même, en Allemagne, en Égypte, à Saint-Domingue, en Italie, etc., en un mot partout où les aigles françaises avaient porté leur gloire, s'était acquis des droits réels à l'estime, à la confiance et à la considération non seulement des plus grandes notabilités de l'époque, mais encore de toute l'armée. Quelques années avant celle-ci M. D'..... avait été appelé au ministère de la guerre du royaume de Naples, dont il avait organisé l'armée; mais s'étant brouillé avec Joa-

chim, il était rentré au service de France, et était employé en qualité d'ordonnateur en chef de l'armée. Napoléon le fit appeler un matin, et eut avec lui la conversation suivante, à laquelle j'ai conservé la forme piquante et naturelle du dialogue.

NAPOLÉON.

Je vous ai fait appeler, M. l'ordonnateur en chef, pour savoir de vous la vérité.

M. D'...

Je suis prêt, sire, j'attends vos ordres.

NAPOLÉON.

Avez-vous vu souvent le roi de Naples pendant son séjour à l'armée?

M. D'...

Non, sire, deux fois seulement : la première dans le salon de V. M. à Dresde, et la seconde dans son cabinet à Gœrlitz.

NAPOLÉON.

Comment le roi vous a-t-il traité?

M. D'...

Ni bien ni mal : à peine m'a-t-il adressé la parole.

NAPOLÉON.

Vous n'avez donc pas eu de conversation particulière avec lui?

M. D'...

Non, sire, il n'a pas voulu me recevoir chez lui.

NAPOLÉON.

Avez-vous vu les personnes qui étaient avec lui?

M. D'...

Très-peu, sire; j'ai vu les colonels de R..... et Gobert plus souvent que les autres.

NAPOLÉON.

Depuis la bataille de Leipsick avez-vous causé avec quelques-uns d'eux?

M. D'...

Seulement avec le colonel R..., le 19 octobre, le jour de notre sortie de Leipsick. Nous avons parlé de son père, le général, qui avait été tué la veille.

NAPOLÉON.

Murat a été moins discret: depuis mon arrivée à Mayence j'ai eu des rapports sur lui qui lui sont très-défavorables. Il a parlé, et beaucoup. Il re-

tourne dans son royaume avec les intentions les plus hostiles envers la France. Il a dit qu'à son arrivée à Naples il voulait organiser son armée, la réunir et attendre les événemens; qu'il ne voulait point se perdre avec moi; et que si je ne faisais point la paix il s'allierait avec mes ennemis; qu'il voulait avant tout conserver son royaume. Vous qui avez été son ministre, qui l'avez approché long-temps, le croyez-vous capable d'une telle conduite?

M. D'...

Je pense, sire, que le roi fera tout au monde pour conserver son royaume.

NAPOLÉON.

M ais enfin c'est moi qui l'ai fait roi de Naples; c'est à sa femme qu'il doit son royaume. S'il n'avait pas été mon beau-frère je n'aurais jamais pensé à lui; tous les autres maréchaux avaient autant de droits que lui. Je ne puis croire à tant d'ingratitude de sa part...; et pourtant rien n'est plus vrai...; car il ne s'en est pas gêné avec Ney [1].

M. D'...

Le roi vous aime beaucoup, sire, mais il est loin de vous.

---

[1] Le roi de Naples et le prince de la Moscowa firent une partie de la retraite de Leipsick à Mayence dans la même voiture.

NAPOLÉON.

Quels sont les hommes qui pourraient lui donner de pareils conseils?

M. D'...

Les ministres et les généraux napolitains.

NAPOLÉON.

Quels sont les amis de Murat, ceux qui ont un véritable empire sur lui, parmi mes généraux?

M. D'...

Je n'en connais qu'un, sire, c'est le général Belliard, pour lequel le roi de Naples a la plus grande considération. Ce général est à Mayence.

NAPOLÉON.

Belliard! cela doit être; il a été son chef d'état-major dans toutes nos campagnes..... Ainsi, vous croyez que Murat se laissera influencer par des conseils contraires aux intérêts de la France?

M. D'...

J'ai eu l'honneur de dire à V. M. que je le pensais.

NAPOLÉON.

C'est inconcevable..... Au reste, il y a deux

hommes qui ne m'ont jamais pardonné d'être *roi de France*, Bernadotte et Murat... On dirait que je me suis mis à leur place.... Si vous n'étiez pas brouillé avec le roi, je vous enverrais à Naples.

M. D'...

Je ne pourrais vous y être utile.

NAPOLÉON.

Allez...; ne parlez pas même à Belliard de ce que je vous ai dit.

DEUXIÈME CONVERSATION.

Pendant cette campagne si inutilement glorieuse, M. D'....., ordonnateur en chef, qui, en l'absence de l'intendant général de l'armée, remplissait tous les services de l'administration militaire sous les ordres du comte Daru, fut logé à Vassy, chez un vieux gentilhomme jouissant d'une grande considération dans le pays, et d'une assez belle fortune. Napoléon avait repris l'offensive, et marchait sur Brienne par Vitry, Saint-Dizier et Vassy. Ce vieux gentilhomme ayant entendu prononcer le nom de M. D'...., lui demanda si par hasard il ne serait pas le fils d'un de ses anciens camarades qui servait autrefois avec lui dans la compagnie des chevau-légers de la maison du roi. Ayant appris que M. D'..... en était le neveu, il l'accabla de prévenances et de politesses. Après le dîner, il pria M. D'..... de passer avec lui dans son cabinet, ouvrit un secrétaire, et en tira avec beaucoup de mystère un papier qu'il dit être d'une

grande importance....; mais avant de le remettre, il voulut connaître les sentimens de M. D'..... sur la famille des Bourbons et sur le gouvernement impérial. M. D'..... lui répondit qu'il était encore au collége lorsque la révolution s'était faite, qu'en 1792 il était parti pour l'armée du Rhin, et que depuis ce temps-là il avait toujours servi sous les mêmes drapeaux.

LE GENTILHOMME.

N'importe, monsieur, quelle que soit votre opinion politique, il est impossible que le neveu de mon ancien camarade des chevau-légers de la maison du roi ne soit pas, au fond du cœur, un bon royaliste..... L'honnêteté et la franchise de votre physionomie me décident.....: je vous remets ce papier....., lisez-le..... (d'un ton plus bas); c'est une proclamation du roi de France, qui bientôt sera parmi nous.

M. D'...

Vous croyez?

LE GENTILHOMME.

Napoléou ne peut résister à ses ennemis, et son armée est réduite à rien.

M. D'...

Vous pourriez vous tromper, monsieur, nous avons encore bien des ressources; et si la trahi-

son ne vient pas au secours de nos ennemis, nous vaincrons encore.

LE GENTILHOMME.

Impossible!..... la France entière désire la paix.

M. D'...

Est-ce que vous auriez personnellement à vous plaindre du gouvernement impérial?

LE GENTILHOMME.

Non, pas absolument! Et si, comme je l'avais demandé, l'on m'eût donné la croix de la Légion-d'Honneur à la place de celle de Saint-Louis que j'avais, je serais au nombre des fidèles serviteurs de Napoléon. Au reste, voici la proclamation du roi de France..... ; je vous la donne..... ; je vous crois un brave homme, et suis sans inquiétude sur la manière dont vous en ferez usage.... Vous sentez bien qu'un ancien chevau-léger de la maison du roi.....

M. D'...

Soyez tranquille, monsieur; mon devoir est de la remettre à mon chef..... ; mais il ne saura jamais que c'est de vous que je la tiens.

En arrivant à Brienne, M. D'... se rendit sur-le-champ auprès de l'empereur, auquel il remit cette proclamation..... Après l'avoir lue, et sans laisser paraître la moindre émotion, Napoléon lui dit :

NAPOLÉON.

Qui vous a remis cette proclamation ?

M. D'...

Je l'ai reçue par la poste depuis mon départ de Paris.

NAPOLÉON.

Avez-vous parlé à quelqu'un de cette proclamation ?

M. D'...

A personne, sire.

NAPOLÉON.

Je vous recommande le secret ; n'en parlez pas même à Berthier.

M. D'...

V. M. peut compter sur ma discrétion.

NAPOLÉON.

J'y compte.

Après ces mots, Napoléon changea de propos avec la plus grande liberté d'esprit, et dit à M. D... :

Nous avons eu bien des blessés..... : l'affaire d'hier a été très-chaude, et pas aussi heureuse que je l'espérais : sans le dégel, l'ennemi était perdu..... Envoyez les blessés à Troyes, et qu'ils soient de suite évacués sur Paris.

M. D'...

Les ordres de V. M. seront exécutés.

NAPOLÉON.

Ecrivez souvent à Daru qui est à Troyes; faites-lui connaître nos besoins, il ne nous laissera manquer de rien. Ménagez le pays, les habitans sont si malheureux par cette guerre!

Le lendemain de la bataille de Brienne, l'empereur fit appeler plusieurs fois dans la journée l'ordonnateur en chef dont je viens de parler, afin d'avoir des renseignemens sur les subsistances de l'armée et sur les soins que l'on avait donnés aux blessés. On a si souvent et si injustement accusé ce prince de ne s'occuper que des intérêts

de sa propre gloire, qu'il paraîtra juste de faire mieux connaître la bonté de son caractère par ces épanchemens intimes qui peignent le cœur de l'homme tel qu'il est en effet. Ce jour-là Napoléon, assez content des dispositions qui avaient été prises pour l'armée, fit inviter M. D'..... à déjeûner avec lui. Avant de se mettre à table il lui fit les questions suivantes :

NAPOLÉON.

Où êtes-vous logé ?

M. D'...

Chez un fabricant de clous, avec deux de mes amis, les généraux Vincent et Montélégier.

NAPOLÉON.

Ce sont de bons et braves officiers....; ils sont rares aujourd'hui..., la guerre en a tant moissonné! Savez-vous que j'ai été effrayé hier en voyant ces pauvres conscrits aller en avant avec tant d'ardeur, mais ne sachant pas même charger leurs fusils, et encore moins les mettre en joue. Il est impossible de continuer la guerre avec de pareils soldats...; ils sont braves comme tous les Français, mais si ignorans, que les amis ont plus à craindre d'eux que les ennemis..... : les avez-vous vus ?

M. D'...

Oui, sire; depuis le commencement de la campagne j'ai toujours admiré leur courage, et remarqué leur peu d'instruction.

NAPOLÉON.

Ces pauvres conscrits!... j'étais bien injuste à leur égard pendant mon séjour à Dresde... : cette similitude de blessures qu'ils avaient tous au petit doigt m'avait porté à les accuser de lâcheté; mais *Larrey* m'a rendu un grand service en me prouvant que ces blessures étaient le résultat de leur maladresse dans le maniement du fusil..., sans cela je les aurais bien maltraités. *Larrey* est un homme excellent; ceux de son espèce sont bien rares!

M. D'...

Toute l'armée le respecte et l'estime.

NAPOLÉON.

Je vais trouver ma garde à Troyes; avec elle je ferai de bonne besogne. Si j'avais seulement quatre-vingt-dix mille hommes comme elle, l'ennemi ne serait pas long-temps en France. La fortune est bien inconstante! Je pars de Châlons avec un beau froid; le dégel arrive, abîme les chemins, et mon mouvement sur *Brienne*, par

des chemins de traverse, est manqué. L'ennemi était anéanti sans ce maudit dégel.

M. D'...

Cette dégradation des chemins nous a fait perdre tous nos caissons de vivres et d'hôpitaux, depuis *Vassy* jusqu'à *Brienne*.

NAPOLÉON.

Nous en trouverons d'autres à Troyes... A propos de Vassy, vous n'avez parlé à personne de la proclamation du roi?

M. D'...

Non, sire.

NAPOLÉON.

Bien.

Pendan ce déjeûner, auquel était admis le prince Berthier, Napoléon, détournant ses pensées du spectacle douloureux que *l'inconstante fortune* rassemblait autour de lui, les reporta avec le plus doux abandon sur les jours de son enfance, si paisiblement écoulée dans ces mêmes lieux.....; il parla beaucoup des bontés qu'avait eues pour lui madame de Brienne, de l'École militaire, de plusieurs de ses anciens camarades,

et d'un voyage qu'il avait fait à Brienne étant déjà à la tête du gouvernement, etc. Ces souvenirs mélancoliques, reportés sur le berceau d'une vie qui commença sans éclat, mais qui devait remplir la durée des siècles, se terminèrent par cette réflexion remplie d'amertume et d'effusion: *à cette époque, j'étais bien éloigné de penser qu'un jour je défendrais cette même ville contre des Russes et des Prussiens!* Un long silence suivit ces paroles... Il ne fut interrompu que par l'avis qu'on lui faisait donner que le feu venait de prendre à la Bibliothèque..... Les ordres les plus pressans furent donnés.....; en peu de temps il fut éteint. Avant de congédier son ordonnateur en chef, Napoléon lui dit:

Surtout, prenez bien soin de mes pauvres blessés...; envoyez-les à Troyes...; qu'il n'en reste pas un seul à Brienne.

M. D'...

V. M. peut être tranquille....., je ferai mon devoir.

NAPOLÉON.

Je sais que vous aimez le soldat; vous me l'avez prouvé dans les déserts de l'Égypte.

M. D'...

Je suis toujours le même pour le service de V. M.

NAPOLÉON.

Nous avons été un peu brouillés depuis Saint-Domingue ; votre avancement a été un peu retardé : vous ne perdrez rien pour attendre..... ; allez à vos affaires

M. D'... s'éloignait, l'empereur le rappela et lui dit :

Je vous recommande par dessus tout, je vous le répète encore, de faire évacuer tous les blessés sur Troyes, et d'en faire prendre le plus grand soin..... Ces pauvres conscrits, combien ils me sont chers! et que l'Angleterre est coupable de nous avoir suscité tant de guerres injustes!

TROISIÈME CONVERSATION.

On a vu avec quelle tranquillité d'esprit Napoléon avait reçu la première communication qui lui fut faite de la proclamation du roi, qui était pourtant d'un grand intérêt dans sa cause. On va voir l'impression que lui fit éprouver la certitude de la défection du roi de Naples. La conversation que je vais rapporter eut lieu à Troyes. (Février 1814.) Comme son objet se rapporte aux événemens d'Italie, ce document précieux pour des *Mémoires sur l'intérieur du palais*, trouve naturellement ici sa place. Il révèle les pensées, les sentimens, et ce premier cri du cœur à l'aspect d'un malheur que Napoléon n'avait pas voulu craindre, sur lequel il s'était fait tant d'illusions, et que tant de circonstances rendaient encore plus amer. Son agitation était extrême, il se promenait à pas précipités dans son salon, et dit avec feu, presque avec colère, à M. D'..., qu'il avait fait appeler.

NAPOLÉON.

Vous savez la nouvelle?

M. D'...

Non, sire, quelle nouvelle?

NAPOLÉON.

Murat, mon beau-frère, Murat! en pleine trahison!... Ah! vous aviez raison à Mayence: j'aurais dû envoyer Belliard près de lui. Je savais bien que Murat était une mauvaise tête, mais je croyais qu'il m'aimait; c'est sa femme qui est la cause de sa défection... Caroline! ma sœur! me trahir!

M. D'...

Je crois que la reine a été étrangère à toute cette négociation.

NAPOLÉON.

Vous êtes bien honnête, monsieur, d'appeler cela une négociation : c'est bien une véritable trahison.

M. D'...

Mais, sire, la nouvelle est-elle positive?

NAPOLÉON.

A ne plus en douter. Caulaincourt me le mande

de Châtillon. M. Lecoulteux, aide de camp de Berthier, qui arrive de Châtillon, a vu l'aide de camp de Murat qui a apporté sa lettre aux empereurs. Son armée est réunie à celle de Bellegarde. Murat faire tirer des coups de canon sur des Français! c'est abominable! c'est odieux! Le voilà le Bernadotte du midi. Ce pauvre Eugène! dans quel embarras il va se trouver! Il ne me trahira pas! au moins je l'espère. Vous connaissez les conseils de Murat, quels sont ceux qui ont pu l'entraîner?

M. D'...

Les ministres, les généraux napolitains. Depuis long-temps ils voulaient faire renvoyer les Français du royaume.

NAPOLÉON.

Murat a agi dans tout ceci avec une grande perfidie. Il a mystifié mes agens à Naples et à Rome; ce pauvre Miollis ne s'en doutait pas. Murat devenir l'homme des Autrichiens! Il se perdra! il pouvait jouer un si beau rôle! Son armée réunie à celle du vice-roi, agissant de concert, pouvait faire une campagne superbe; ils étaient plus forts que Bellegarde, leurs troupes meilleures; une bataille gagnée sur les Autrichiens les menait aux portes de Vienne. Ils sauvaient la France et l'Italie! Préférer à jouer ce beau rôle une alliance avec les Autrichiens! avec les Anglais! On m'a

dit que des Français qui sont auprès de lui l'ont poussé à prendre ce parti.

M. D'...

Je ne le crois point, sire; les Français qui sont auprès du roi, savent très-bien qu'ils ne peuvent avoir d'influence à Naples qu'avec la protection de la France; avant tout ils sont Français.

NAPOLÉON.

Avez-vous quelqu'un auprès de vous, quelqu'un qui ait été à Naples avec vous, et que je pourrais envoyer en Italie?

M. D'...

Non, sire.

NAPOLÉON.

Je vais en parler à Belliard... je l'enverrai auprès du roi; s'il en est encore temps, il l'engagera de nouveau dans ma cause qui est la sienne. Murat a au moins trente mille hommes: son armée est nouvelle, et si les officiers français l'ont abandonné il doit être embarrassé. Vous m'avez rendu un cruel service en organisant cette armée pendant votre ministère à Naples! Ah! j'avais bien raison de vouloir des vaisseaux et non des soldats.

M. D'...

J'avais si bien compris la pensée de V. M., qu'à

Naples je pressais la construction des vaisseaux avec la plus grande activité. Mais le roi voulait une armée et non des vaisseaux; nous étions toujours en discussion à ce sujet.

NAPOLÉON.

Quels sont les généraux napolitains qui ont du talent et de l'empire sur l'esprit de Murat?

M. D'...

Les généraux napolitains n'ont fait la guerre que dans des grades secondaires. Ceux qui parmi eux passaient pour avoir du talent étaient les généraux d'Ambrosio, Carascosa, Filangieri... Ces trois officiers étaient très-bien avec le roi.

NAPOLÉON.

J'espère que les officiers français ne seront pas restés avec lui.

M. D'...

Je le pense, sire, à l'exception pourtant de deux qui n'étaient point au service de France avant d'entrer à celui de Naples.

NAPOLÉON.

Tâchez de me trouver un homme de confiance que je pourrais envoyer près de Murat.

On a su que Napoléon avait effectivement fait appeler le général Belliard, et qu'il lui avait proposé d'aller auprès du roi de Naples, mais qu'il avait prié ce prince de le dispenser d'une pareille mission, parce que le roi ayant déjà traité avec les ennemis de la France, ne reviendrait plus sur le parti qu'il avait pris; et que d'ailleurs il désirait ne point quitter l'armée qui défendait le sol français. L'empereur se décida à envoyer une autre personne, mais il était trop tard.

SINGULIER ÉPISODE

SUR

LA FAMILLE ROYALE D'ESPAGNE,

durant sa résidence à Rome.

Maintenant jetons un dernier regard sur le roi Charles IV et sur sa famille. Tout ce qui s'y rattachait devait attirer mon attention, principalement les mœurs et les habitudes de leur vie privée. On a lu, dans le premier volume de cet ouvrage, tout ce qu'il m'a été possible d'entrevoir de leur manière d'être sur le trône, et des événemens qui les avaient conduits à Bayonne. Ces augustes personnages étaient établis à Rome. Les lettres qui parvinrent à Vienne pendant le mois de janvier nous apprirent que le pape venait de réussir à obtenir la grâce pleine et entière du prince de la Paix, dont le roi Ferdinand avait demandé l'extradition comme traître et criminel de lèse-majesté. Vivement intéressé par le roi Charles et par la reine, le Saint-Père avait écrit une lettre pressante au père d'Ortolozza, confesseur de Ferdinand. Cette grande et solennelle intercession avait été couronnée d'un plein succès. Les anecdotes que je vais raconter ne seront pas sans intérêt pour ceux de mes lecteurs qui aiment à suivre, dans une condition privée, des

personnages qui ont fourni de grandes pages à l'histoire. Un de mes plus intimes amis occupait une place éminente dans les États romains, et c'est de lui que j'ai appris ce qu'on va lire.

En 1812, la reine d'Etrurie, fille de Charles IV, habitait Marseille ainsi que la famille d'Espagne. Cette princesse, veuve du roi Louis, qui avait paru un moment sur le trône précaire de la Toscane, avait deux enfans, le prince de Lucques aujourd'hui régnant, et une fille mariée depuis. La reine d'Espagne n'avait point d'affection pour ses enfans. Sa fille partagea avec Ferdinand la même défaveur, ou plutôt la haine de sa mère, et par suite celle de son père. Il en résultait une gêne et un malaise habituels dans les relations de famille. Cependant, sous certains rapports, l'infante avait des droits à l'indulgence de sa mère. La nature les avait également douées toutes deux d'une grande flexibilité d'organes. Le voisinage tant soit peu inquisitorial de ses parens, le sentiment d'une sorte de captivité politique, l'invasion d'une étrange passion pour un prince du Nord qu'elle n'avait jamais vu, et l'attrait dévorant d'un changement dans sa destinée, décidèrent la reine d'Etrurie à tenter un projet d'évasion pendant son séjour à Marseille. Deux de ses officiers furent victimes de la découverte qui en fut faite. On prétendit alors qu'elle avait été trahie par le palais de Charles IV. Quoi qu'il

en soit, sa translation à Rome, où sa famille devait s'établir, fut subitement opérée. Elle l'y précéda. Cette princesse ne s'attendait pas à la nature des ordres qui avaient été donnés pour son logement dans un couvent de Rome où la princesse de Parme, sa cousine, avait fait ses vœux, et portait depuis quarante ans l'habit de religion. En mettant le pied dans ce couvent, la royale infante dit avec l'accent d'un profond désespoir au fonctionnaire français qui l'y introduisait : *Voyez, monsieur, combien je suis malheureuse ! j'ai demandé un mari à l'empereur, et il m'enferme dans un couvent.* — V. M. y sera accueillie par sa cousine la princesse de Parme, lui répondit le fonctionnaire assez embarrassé de ce qu'il devait lui dire. — *Que voulez-vous que je lui dise*, reprit la reine ? *elle est béguine depuis son enfance : elle n'aime et ne connaît que son couvent..... Je n'ai rien à dire à ma cousine.* En effet l'entrevue fut de la plus grande froideur. Le visage doux, frais et béat de la princesse de Parme, sur lequel on lisait la longue habitude d'une vie tout innocente que rien n'avait troublée, contrastait fortement avec celui de la princesse d'Espagne, qui était enflammé et mécontent. L'entretien, on le pense bien, ne fut pas long. Après quelques mots et les embrassemens d'usage elles se séparèrent ; et la reine reprenant avec son introducteur *l'histoire de ses violens regrets*, *oui*, *monsieur*, lui dit-elle, *je voulais épouser*

le prince de Brunswick d'Oëls, un prince d'Angleterre ou tout autre : voilà pourquoi j'ai voulu me sauver de Marseille. D'après ce que cette princesse disait, il paraissait qu'elle n'était pas encore bien décidée sur le choix d'un mari. Sur l'observation qui lui en fut faite, elle répondit fermement *qu'elle se serait décidée à Londres où l'on savait que son intention était de se rendre.* Au total il était impossible de rencontrer une vocation plus imparfaite pour la vie du cloître. Aussi appelait-elle son couvent une *horrible prison.* Elle y était avec sa fille et deux femmes pour la servir; on lui donna un piano, de la musique, des livres, etc. Mais elle voulait autre chose, même autre chose que la liberté. Sa figure était commune, sa taille courte et épaisse.....; en un mot, rien ne décelait en elle la moindre trace de ce que l'on est convenu d'appeler un *air royal.*

A leur arrivée, le roi et la reine d'Espagne ne s'empressèrent point d'aller *consoler* leur fille. Une visite, suivie de deux autres et à longs intervalles, fut l'objet d'une sorte de négociation, et ne parut faire plaisir à aucun de ces augustes personnages. Godoï n'aimait pas l'infante. Ne pouvant plus appesantir son lourd despotisme sur les Espagnes, il s'étudiait à l'exercer sur la malheureuse famille dont il avait causé la chute.

Les habitans de Rome, assez rieurs de leur naturel, quoique généralement bons et compatissans, attendaient la famille d'Espagne avec le plus

vif intérêt. Mais quand ils virent défiler les carrosses gothiques dont j'ai déjà parlé à l'époque de l'arrivée du roi Charles à Bayonne en 1808, et les attelages de mules qui les traînaient, alors ils se livrèrent à toutes les saillies de leur esprit piquant et enjoué. C'était, disaient-ils, un second carnaval. Peu de jours après, LL. MM. prirent les habitudes romaines et firent assidûment après leur dîner *la solita trattata* dans la rue du Cours. Les habitans s'accoutumèrent promptement à cette espèce de pompe d'exil qui rappelait les infortunes de tant de couronnes.

Le roi Charles recevait les autorités de Rome toutes les fois qu'elles se présentaient au palais Borghèse, où il résidait. Il les invitait fréquemment à sa table ou se montrait à leurs yeux dans cette naïve et touchante simplicité que la souveraineté despotique des Espagnes et des Indes n'avait jamais pu altérer.

On avait prévenu les *goûts* bien connus du roi pour la musique. Les quatre plus habiles musiciens de l'orchestre du grand théâtre avaient été mis à sa disposition pour lui former un quatuor. Charles IV était habitué, comme roi, à faire le premier violon, c'était peut-être la seule circonstance où ce bon roi abusait des prérogatives du trône. Un jour il leur donna à exécuter sous sa direction les célèbres quintetti de Bocherini, une heure après son dîner, qui était toujours ponctuellement servi à une heure après midi. Ce

prince était habituellement vêtu pendant l'été d'un gilet rond à manches d'une sorte de nankinet lie de vin, et d'un pantalon de même étoffe et de la même couleur : il portait des bas blancs chinés ; ses souliers étaient attachés avec de petites boucles d'argent ; sa chemise avait un petit jabot et un col très-bas ; sa veste était ouverte dans toute sa longueur à cause de la chaleur ; et un mouchoir rouge de coton sortait de sa poche : tel était le costume de l'héritier des héritages de Charles-Quint et de Louis XIV. Le concert commença au signal que donna le roi avec toute la gravité d'un chef d'orchestre. Le charivari fut grand, épouvantable, au point que le roi revint au bout de quelques minutes dans le salon voisin où étaient la reine, les infans et Godoï, abandonnant les musiciens à leur propre conduite. *Vous voyez*, dit le roi en s'essuyant le front avec son mouchoir rouge, tenant son violon sous le bras et l'archet à la main, *vous voyez, vous entendez. Ils ne peuvent me suivre ! Ah ! si j'avais ici mon célèbre violoncelle Dupont !... Il me suivait lui ! Mais ces Romains, ils ne le peuvent pas. C'est trop fort pour eux !* En effet les concertans de Rome, plus scrupuleux, n'osaient pas, comme Dupont le faisait, sauter trois ou quatre lignes, quand il arrivait au roi de le faire ; ce qui était assez fréquent, et ce qui paraissait un parti pris.

Les rois d'Espagne sont, comme on le sait, les rois de l'étiquette ; leur vie souveraine, comme

leur éducation, est soumise au despotisme de l'horloge. Ce sont assurément, de tous les princes de la terre ceux qui portent à Saturne le culte le plus dévoué. On a déjà vu, dans le premier volume de cet ouvrage, combien était forte la passion du roi pour toute espèce de montres et de pendules. Pendant qu'il régnait encore à Madrid, il avait fait commander à Paris une pendule si compliquée qu'elle avait exigé un travail de quinze à vingt ans. Elle lui fut enfin apportée à Rome, où sa représentation n'était plus la même. Cette pendule, d'une énorme proportion, était destinée pour l'une des plus grandes galeries du palais royal de Madrid, et coûtait un prix énorme. Ce bon roi était dans le ravissement, et malgré l'apparence parcimonieuse que Godoï avait conseillée à cette cour, il ne put y tenir, et l'horloger fut content de son marché. Ce goût de famille avait suivi Charles IV dans une situation où le partage du temps devait lui paraître moins important; mais il était si dominant, que l'on peut dire que le soin de ses montres et de ses pendules était la seule chose qu'il jugeât digne de l'occuper. C'était la seule partie de ses trésors dont il avait lui-même surveillé l'emballage à l'époque de son départ d'Espagne. Toutes ses montres et ses pendules portatives l'avaient accompagné dans tous les lieux qu'il avait habités. L'étage qu'il occupait dans le palais Borghèse en était rempli. Il avait, ainsi que la reine, dans sa chambre à coucher, un

grand cadre de velours noir sur lequel plusieurs douzaines de montres étaient placées. Et la grande affaire, je dirais presque l'unique affaire si je ne me rappelais *la symphonie d'usage*, était de monter et de régler ses montres et ses pendules de manière que leur marche fût précise et uniforme. La reine paraissait avoir le même goût, par égard pour le roi; elle calculait un peu mieux que lui cette marche du temps, mais au fond elle était moins exigeante envers les cadrans qui le mesuraient, et l'on s'apercevait aisément que ce n'était pas la philosophie qui lui conseillait cette indifférence. Le comte de Saint-Martin, gentilhomme piémontais, constituait à lui seul toutes les grandes dignités de la couronne : il était grand-majordome, grand-chambellan, grand-écuyer..., et mieux que cela, il était le véritable ami du roi, qui lui avait donné la plus éclatante marque de sa confiance en le chargeant de l'inspection de son horlogerie. Jamais assurément aucun roi, aucun homme ne posséda à un plus haut degré la vertu si rare de la patience. L'histoire le prouvera à la postérité; quant aux contemporains, il leur est impossible d'en douter. A cette bonté de cœur, Charles IV joignait une religieuse exactitude dans l'accomplissement des devoirs ou des habitudes qu'il s'était imposés, et pour tous les réglemens du cérémonial de sa cour. Cette régularité, peu commune chez les souverains, était particulièrement appliquée aux heures fixées pour ses repas

Son appétit ferme et solide concordait d'une manière tout-à-fait mathématique avec ses montres, lorsqu'elles marquaient une heure après midi. Le contact était électrique et coïncidait toujours avec l'entrée du majordome qui venait annoncer que le dîner était servi. Un jour M. de*** ayant eu l'honneur d'être invité au royal banquet, entra dans le salon de LL. MM. à l'heure précise qui était fixée pour le dîner. En arrivant il remarqua sur tous les visages une altération qui n'était pas ordinaire : la reine elle-même et Godoï gardaient un triste silence ; et les traces du plus grand chagrin se lisaient sur la physionomie de l'excellent comte de Saint-Martin. M. de*** s'approcha de lui pendant que le roi était allé brusquement dans la chambre voisine, et lui demanda tout bas la cause d'une si grande agitation : *Mon cher ami, lui répondit-il en soupirant, il est une heure à la pendule du salon, et le majordome n'est pas venu, au moment où elle sonnait, annoncer à mon bon roi qu'il était servi : voilà toute la cause de son impatience... ; il est allé voir ses autres montres, et il va me demander en rentrant où en sont celles que je porte.* Au moment où le comte de Saint-Martin achevait de parler, un petit carillon se fit entendre autour de sa personne... *J'en ai six dans ma ceinture, ce sont les montres paresseuses que le roi me fait porter.* Le roi revint et dit : *Saint-Martin, voyons tes montres.* Heureusement avant que cette vérification fût achevée, le majordome vint

annoncer le dîner. Charles IV lui jeta un coup d'œil irrité, qui s'éteignit bientôt dans sa bonté naturelle.

Ce prince méritait, par l'austérité et la pureté de ses mœurs et par ses vertus privées, d'entendre ses pendules sonner sa centième année; mais par une volonté du sort, Charles IV ne devait pas survivre à sa femme, qui avait moins de droits à la longévité, et qui avait été sa première et son unique passion.

Pendant ses repas ce prince causait volontiers et avec abandon; mais la reine et Godoï arrêtaient la conversation quand ils la jugeaient trop expansive. Cette tutelle sous laquelle il avait régné, et par laquelle il avait été obligé de résigner le trône, lui ferma les yeux. Mais bien avant sa mort, l'intelligence de Godoï et de la reine avait repris toute sa force : il n'y avait plus de distinction entre eux ni pour eux. Le roi, les infans et toute la petite cour leur appartenaient.

Le service se composait du comte de Saint-Martin, grand-majordome, de la duchesse de Branciforte, sœur du prince de la Paix et veuve d'un vice-roi du Mexique; elle remplissait les fonctions de dame d'honneur; elle avait avec elle sa fille âgée de dix-sept ans. Une autre dame faisait le service de dame du palais; il y avait en outre deux confesseurs et deux aumôniers. Tel était l'état de la maison du possesseur de plusieurs couronnes.

Dans l'étage supérieur à celui du roi, habitaient, d'un côté la reine, et de l'autre le prince de la Paix avec sa véritable femme, comtesse de Castifiore, née Tudo, et dont il avait deux enfans alors âgés de dix à douze ans. Cette famille privée du prince de la Paix, augmentée de la mère de madame Castifiore, était habituellement admise dans l'intimité de LL. MM., et formait, tous les matins, une seule réunion dans les appartemens du prince de la Paix. L'étiquette y était suspendue, sauf le droit pour tous de s'asseoir devant la reine sans sa permission. Le roi y figurait avec sa veste de nankinet; la reine et les dames dans un négligé fort négligé; quant à Godoï, il s'était voué au noir, disait-il, depuis l'affaire de Bayonne. Avec son habit noir complet, il avait réellement l'air d'un huissier de la chambre un peu avantageux.

Mon ami m'a raconté qu'un jour il fut témoin de cette réunion sans l'avoir cherché. Au retour d'une longue promenade il descendit de cheval à la porte du palais Borghèse, avec l'intention de faire une visite du matin au prince de la Paix. Apprenant que la famille royale était dans le salon de Godoï, il se retirait et était déjà descendu jusqu'au premier étage, lorsqu'il s'entendit appeler par le roi qui lui criait... *Montez, cavalier! montez donc. Voilà le cavalier*, dit-il, en l'introduisant lui-même dans le salon du favori, où

toute cette petite cour était réunie. La plus douce gaîté régnait parmi tous les membres qui la composaient. M. de *** fut reçu avec la plus grande bienveillance. La reine le fit asseoir, et l'on causa pendant quelque temps avec assez d'abandon... Enfin par une transition subite, la reine, naturellement sujette aux improvisations, dit à mon ami : *Cavalier, avez-vous jamais vu le prince de la Paix avec ses beaux habits ? — Non, madame, je ne l'ai jamais vu qu'avec l'habit noir qu'il porte en ce moment. — Oh ! il faut que vous le voyiez avec ses grands habits : vous verrez comme cela lui va bien.—Oh! oui !* dit le roi, qui était enchanté de cette heureuse idée, *oui, il faut le faire voir au cavalier.* Godoï sourit en minaudant comme une jeune fiancée de province invitée à chanter un air de bravoure devant un jeune prétendu qui l'intéresse La reine ordonna à mademoiselle de Branciforte et à mademoiselle du Tudo d'aller chercher *les beaux habits* du prince. *Cavalier, vous allez-voir,* dit le roi à M. de *** qui était tout stupéfait de l'idée qu'une pareille toilette allait avoir lieu devant LL.MM., *vous allez voir comme cela lui va !* Bientôt les jeunes personnes rentrèrent affaissées sous le poids des habits chargés de dorures, et chamarrés de toutes les décorations, de tous les ordres et de toutes les plaques qu'il portait en Espagne. Le salon ressemblait à la boutique d'un costumier, une véritable scène de carnaval allait s'y exécuter.

Par quel habit commencerai-je? dit le prince en rougissant de plaisir. *Par celui-ci*, dit la reine. Et voilà que, sans être gêné par la présence de ses maîtres, Godoï ôte son habit noir et endosse, avec l'aide des jeunes demoiselles, un uniforme tout massif de broderies, de galons et de décorations... Le roi voulut faire l'office de démonstrateur, mais la reine le prévint. *Cavalier, c'est l'habit de premier ministre!* dit-elle avec empressement... *Marchez, Manuel.—Oui marche!* ajouta le roi qui ne pouvait contenir son admiration. L'entraînement et la gaîté de cette singulière parade furent partagés par mon malin ami, qui se mit à crier comme les autres : *marchez*, prince, *marchez*... et le prince marcha à la satisfaction générale, se pavanant avec fierté, comme s'il eût été chargé de reliques. *Qu'il est beau*, disait la reine, *qu'il est beau!* disait le roi; et le chœur de s'écrier, *mon Dieu! qu'il est beau!* Cette bizarre représentation fut renouvelée avec la même candeur pour l'habit de grand-amiral, de généralissime, de capitaine général, etc...; elle dura plus d'une heure, et il fut impossible de voir quel était le plus content du roi, de la reine, ou de *leur* favori, car il était le *favori* de tous deux. Le roi disait à cette époque : *Après mon grand ami Napoléon, je n'en ai pas de meilleur que Manuel.* Ce qui voulait dire en d'autres termes, vu les circonstances, que Godoï était ce qu'il aimait le mieux au monde. Cependant pour se conso-

ler de l'incertitude où il était de bien apprécier la somme de plaisir éprouvée par chacun de ces trois illustres personnages, M. de *** resta bien convaincu que personne n'en avait pris plus que lui. La reine reçut ses remercîmens comme d'un succès personnel, et Godoï avec toute la pruderie d'un candidat qui vient d'être élu. *Je savais bien, moi, que cela ferait plaisir au cavalier*, dit le roi.

La pensée politique de cette cour et réellement la seule qui paraissait la dominer, c'était de parler toujours de sa pauvreté. Cependant, ni à Bayonne, ni à Compiègne, ni à Marseille, ni à Rome, le gouvernement impérial n'avait porté une investigation indiscrète sur les trente ou quarante millions que la reine d'Espagne avait apportés dans ses fourgons, tant en or, qu'en bijoux, diamans, pierreries, perles fines, vaisselle d'or, lingots..., etc., etc. Le prince de la Paix possédait également des sommes immenses que la protection de Napoléon, jusqu'aux malheurs de la guerre d'Espagne, lui avait fait recevoir, sans compter les capitaux que depuis long-temps il avait placés dans les principales banques de l'Europe. Personne n'y aurait fait attention à Rome comme ailleurs, si ce favori n'avait eu la maladresse habituelle de parler sans cesse de sa *misère, du pain qu'il fallait laisser à ses pauvres enfans*, et *de la nécessité où il était* de se priver de tout pour qu'ils ne fussent point réduits à l'aumône. J'achète des tableaux, disait-il, mais c'est pour

les revendre à mon grand ami le roi de Naples (Murat), et pour assurer du pain à mes enfans... c'est une SPÉCOULATION. Ce prince est un exemple bien rare d'un favori devenu avare au sein des richesses et après une chute éclatante, qui d'ordinaire dispose à l'indifférence des richesses périssables. *Otium cum dignitate*, honneur, estime, repos et considération, voilà les seuls biens que doit chercher à conserver un ministre déchu, et l'héritage le plus noble qu'il puisse laisser à ses enfans. Il faut toutefois le dire à la louange de Godoï: pendant la longue durée de son immense pouvoir, jamais il n'a fait répandre le sang, et n'a cherché à se venger d'un ennemi; il n'était pas méchant: il ne fut qu'égoïste et sans génie.

A la fin de 1813, la reine se cassa la jambe en descendant les degrés du palais Borghèse, qui ne forment pourtant que de simples arêtes de deux pouces de hauteur sur une rampe douce que le pape de ce nom montait sur sa mule. Lorsque cet accident arriva à la reine, elle donnait le bras à Godoï. Le système osseux de cette princesse avait depuis quelques années éprouvé une telle altération, que les gens de l'art qui furent appelés dans cette circonstance, ne laissèrent pas ignorer que le grave accident qui venait d'avoir lieu aurait pu arriver à la reine en marchant dans son salon. Lorsque nous étions à Bayonne, en 1808, j'avais entendu souvent parler de la grosseur excessive des jambes de cette princesse proportionnellement à

la petitesse de sa taille. Il est probable que cette dimension extraordinaire ne s'était établie qu'aux dépens de leur solidité. Effectivement, comme l'avaient dit les chirurgiens, à peine la reine fut-elle rétablie qu'elle se cassa encore la jambe en marchant dans son appartement; elle fut obligée de garder le lit pendant deux mois. Cette couche royale devint un véritable lit de parade, qui permettait à cette princesse de recevoir comme à son ordinaire. Godoï se tenait habituellement au pied du lit, et le roi se promenait dans la chambre en regardant ses montres et ses pendules : quant à la reine, elle affectait une grande parure; peut-être était-ce le cérémonial usité pour les reines d'Espagne en pareil cas Elle était coiffée en cheveux, qu'elle avait très-noirs, crépus et crêpés; et cette chevelure, ornée de pierreries, de chaînes, de fleurs et de plumes, ne s'accordait que trop bien par son mauvais goût avec son teint bilieux et flétri; sa physionomie, du reste, était sévère et ironique, et sa parole brève et impérieuse.

Le favori de ces trop faibles souverains leur a survécu. On le dit livré aux terreurs et aux regrets.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Page 1. — Le prompt retour de Louis XVIII dans sa capitale déconcerte les projets de la coalition. — Déclaration des souverains alliés contre nos chefs-d'œuvre des arts. — Les chevaux de Corinthe. — Lettre du duc de Wellington à lord Castlereagh relative aux Musées de Paris.—Elle révèle les projets de spoliation.—Le duc de Wellington se charge d'appliquer à la France les principes de morale émis par lord Castlereagh dans sa lettre au prince de Hardenberg. — Marie-Louise renonce pour elle et pour son fils au titre de *majesté* et à toute prétention à la couronne de France. — Mensonges des feuilles officielles à cet égard. — Position des membres de la famille de Napoléon à la fin de septembre 1815. — Documens officiels sur le séjour accordé en Autriche à la reine de Naples.—Traité de la Sainte Alliance. — Réflexions à ce sujet.

CHAPITRE II.

Page 28. — La princesse Catherine de Wurtemberg, épouse du roi

Jérôme. — Sa belle lettre à son père, le roi de Wurtemberg. — Conditions que l'on veut imposer au prince Jérôme. — Son refus de signer. — Sa résidence à Trieste. — Murat est autorisé à fixer sa résidence en Autriche. — Sa tentative et sa mort. — Détails que fait publier sur Murat le roi Ferdinand. — Jugement de la commission militaire qui condamna Murat. — Nouveaux détails sur les motifs qui engagèrent le roi Joachim à débarquer dans le royaume de Naples. — Traité du 20 novembre entre la France et les puissances alliées. — Les alliés enlèvent encore à la France 600,000 habitans. — Nouveau manifeste contre les principes de la révolution.

CHAPITRE III.

Page 62. — Les états de Parme sont enfin cédés à Marie-Louise. — L'Autriche y prélève une contribution de 3 millions. — État de ce malheureux pays. — Existence des sociétés secrètes dans la Prusse. — Ordonnance du roi de Prusse à ce sujet. — Les souverains alliés accordent un asile aux bannis compris dans l'ordonnance du roi de France du 24 juillet 1815. — L'Angleterre seule les repousse. — Attaques quotidiennes des journaux dirigées contre le ministère anglais et le duc de Wellington. — *Le Mercure du Rhin* accuse l'Angleterre d'avoir traité trop favorablement la France. — Réponse du journal officiel de M. de Metternich. — L'Autriche fait réparer les fortifications de Vienne. — Nouveau palais de l'empereur d'Autriche. — Nouveau théâtre à Vienne. — Flegme germanique aux représentations. — Détails sur tous les personnages de la famille Bonaparte qui ont survécu au grand naufrage de l'empire. — Madame Bonaparte mère. — Le cardinal Fesch. — Le comte de Survilliers (Joseph). Sa lettre à madame de G.... — Ses filles Zénaïde et Charlotte. — Le comte de Saint-Leu (Louis). — La duchesse de Saint-Leu. — Le prince de Canino (Lucien). — Le prince de Montfort (Jérôme). — La princesse Catherine son épouse. — La jeune princesse Élisa. — La comtesse de Lipano (Madame Murat). — Sa famille.

CHAPITRE IV.

Page 77. — Départ de Marie-Louise pour ses États de Parme. — Son

fils reste consigné en Autriche. — Détails géographiques et statistiques sur les duchés de Parme. — Travaux que fait exécuter Marie-Louise. — Le pont du Taro; celui de la Trébia. — Détails sur le vieux théâtre de Parme; son immense grandeur. — Nouvelle salle. — Académie des beaux-arts. — L'Hôpital des Fous. — Les Incurables; la Maternité; les Orphelins; Collége des nobles; École militaire. — La possession de ces trois duchés, où Marie-Louise a fondé une foule d'établissemens, est assurée au prince de Lucques, au détriment de l'orphelin de Napoléon. — M. de Bausset quitte Schœnbrunn et revient en France.

NOTICE ANECDOTIQUE

Sur les Bâtimens de la Couronne et sur les Etablissemens de Paris, depuis le Consulat jusqu'à la fin du règne de Napoléon.

CHAPITRE PREMIER.

Page 89. — Dès son avénement au consulat Napoléon se montre impénétrable et décidé. — Restauration de l'hôtel des Invalides : *ce sera l'Elysée des braves !* — Mausolée élevé à Valence à la mémoire de Pie VI. — Attentat du 3 nivose; il fournit l'occasion d'embellir les abords des Tuileries. — M. Lecomte, architecte des Tuileries est victime de quelques propos inconsidérés. — M. Fontaine est nommé architecte du gouvernement. — Commission établie près le ministre de l'intérieur. — Réponse de Napoléon à M. Fontaine. — M. Trepsat; question que lui adresse le premier consul. — Durant la paix avec l'Angleterre, le premier consul veut étaler aux yeux des étrangers les richesses de l'État. — Le roi d'Etrurie à Paris. — Trait de délicatesse du premier consul. — Les deux arbres de la liberté plantés dans la cour des Tuileries sont abattus. — Embellissemens de la cour du château. — Le plancher de la salle de la Convention nationale menace ruine; le feu y prend. — Le premier consul ordonne l'ouverture d'une rue des Tuileries au Louvre, ainsi que la démolition de la salle du fameux manége, etc. — Le pont des Arts. — Le palais de Saint-Cloud est mis à la disposition du premier consul. — Dépenses pour la restauration de ce palais. — La rue de Rivoli, etc.

CHAPITRE II.

Page 107. -- Grands embellissemens du château de Saint-Cloud et du jardin public. — Construction de la grille du jardin des Tuileries. — Complet déblayement de la place du Carrousel. — Projet de l'entière démolition de tous les bâtimens entre le Louvre et les Tuileries. — Le premier consul favorise la rentrée des émigrés, et leur fait restituer leurs biens et leurs hôtels. — Budget de l'entretien des bâtimens pour l'année 1802 (an x). — Dispositions relatives au château de Fontainebleau. — Agrandissement du jardin des Tuileries; difficultés qu'on éprouve. — Construction de trois grandes baraques en bois portatives pour le camp de Boulogne. — Budget des bâtimens pour l'année 1803. — Réparation de la voûte du Musée de peinture. — M. Denon est nommé directeur des Musées. — Lettre de MM. Fontaine et Percier au maréchal Duroc. — Dispositions pour le couronnement. — Arrivée du pape à Fontainebleau. — Dépenses du couronnement. — Supplément au budget de 1805. — Réparations de l'église de Notre-Dame. — A son retour d'Austerlitz Napoléon visite le Louvre. — Sa visite au Panthéon. — Travaux qu'il ordonne pour ce monument. — Projets de Napoléon pour la réunion du Louvre aux Tuileries. — Le jardin d'hiver. — Construction de l'arc de triomphe du Carrousel. — Il est consacré à la gloire de la grande armée. — Plans pour une fontaine sur la place Louis XV.

CHAPITRE III.

Page 131. — Grands détails relatifs à l'emplacement de l'arc de triomphe. — Napoléon ordonne à M. Fontaine d'aller à Lyon pour le palais impérial de cette ville. — Budget des bâtimens pour l'année 1806. — Lettre de M. Fontaine sur sa mission à Lyon. — Mots de Napoléon sur Lyon : *Les Lyonnais ont le feu sacré.* — Projet d'un arc de triomphe à la barrière de l'Étoile. — Napoléon préfère les établissemens utiles à ceux de luxe. — Enlèvement du télégraphe des Tuileries. — Démolition de la salle de la Convention. — Réflexions sur l'état de cette salle. — Travaux exécutés à Paris pendant la campagne de Prusse. — Démolition du pavillon de Charles IX au Louvre. — Translation de la monnaie des médailles du Louvre à l'hôtel actuel. — Constructions et embellissemens faits aux Tuileries.

CHAPITRE IV.

Page 148. — État de gêne et de souffrance du commerce et de l'industrie pendant la guerre. — Napoléon fait remettre plusieurs millions de francs, à titre d'avances, aux manufactures de luxe, et rend l'emploi de cette somme profitable au mobilier de la couronne. — L'hôtel de Croï est destiné à une institution gratuite de jeunes demoiselles. — Démolition du garde-meuble de la couronne et du cloître Saint-Nicolas. — Enlèvement des échoppes du Louvre. — Les employés des Musées quittent le Louvre. — L'école de peinture est transférée aux Quatre-Nations. — Budget de 1807 pour les bâtimens, signé à Finskenstein. — Concours pour l'église de la Madeleine. — Fondation des grands prix pour les beaux-arts. — Première exposition au Louvre. — Plan de M. Vignon pour l'église de la Madeleine; il est adopté. — Lettre du grand-maréchal à M. Fontaine à ce sujet. — Réponse de M. Fontaine. — Les appartemens du pavillon Marsan sont rétablis. — Replacement des frontons du Louvre. — L'empereur fait poser la grande grille de la terrasse des Feuillans. — Madame Véry. — Le couvent des Dames de la Croix est donné aux sœurs hospitalières.

CHAPITRE V.

Page 161. — Napoléon revient à Paris après avoir signé le traité de Tilsitt. — Il se fait rendre compte aussitôt de tout ce qui a été fait en son absence. — Idées nouvelles de l'empereur. — L'arc de triomphe du Carrousel. — L'aile neuve des Tuileries est disposée en appartemens pour les grands-officiers et les administrations. — Le Louvre est réservé pour la bibliothèque impériale. — Note dictée par Napoléon sur le plan de M. Vignon. — L'église de Saint-Denis. — Restauration des châteaux de Compiègne et de Rambouillet. — L'hôtel Thélusson. — Escaliers et façades du Louvre. — L'arc de triomphe est achevé. — Le grand bas-relief de M. Cartelier est placé au-dessus de la grande porte du Louvre. — Opinion de Napoléon sur l'arc de triomphe. — L'empereur visite l'atelier de David pour y voir le tableau du Couronnement; ses observations. — Le tableau des Sabines. — Objets d'art apportés de la Prusse. — Nouvelles divisions de la galerie des tableaux. — Inauguration de la salle de spectacle des Tuileries. —

Plaintes des dames de la cour.—Acquisition d'une partie des tableaux et des statues du prince Borghèse. — Napoléon visite tous les quartiers de Paris.—Ses nouveaux projets d'embellissement.—Budget de 1808. — L'arc de triomphe de l'Étoile. — Dispositions arrêtées pour l'aile neuve des Tuileries. — On évalue ces dépenses à 42 millions. — MM. Chalgrin et Raimond, architectes de l'arc de l'Étoile; différence de leurs plans.—Projet de réunion du Louvre aux Tuileries — Restauration du palais de Versailles. — Note de Napoléon à ce sujet. — Présens de l'empereur Alexandre. — Mot de Napoléon sur l'arc de triomphe du Carrousel et sur sa statue. — Budget de 1809.

CHAPITRE VI.

Page 187. — A son retour d'Espagne, Napoléon s'empresse d'aller visiter les travaux des palais.—La rue de Rivoli. — La jonction du Louvre aux Tuileries. — Campagne de Wagram. — Eclairage de la galerie des tableaux. — Discussion entre M. Denon et M. Fontaine en présence de Napoléon. — Château de Chambord; Napoléon en fait présent au prince Berthier.—Sculptures de l'arc de triomphe.—Inscriptions proposées par la troisième classe de l'institut. — Note curieuse envoyée à l'institut par le grand-maréchal du palais. — Projets d'inscriptions dictées par l'empereur.—A son retour de Vienne, Napoléon désire établir son logement dans le pavillon de Flore, afin de communiquer avec le Musée. — Objections qu'on lui fait. — Il loue la porte en bronze sous la colonnade du Louvre, et trouve peu riches les peintures des plafonds des grands appartemens. —*Les architectes ont ruiné Louis XIV.* — L'empereur ordonne la construction d'un grand obélisque sur le terre-plein du Pont-Neuf. — Il est mis au concours. — Dépenses de l'aile neuve des Tuileries. — Sommes employées au Louvre. — Projets de construction de quatre hôtels de ministres. — Visite au château de Saint-Germain pour y établir une école de cavalerie. — Nomination d'un intendant général des bâtimens de la couronne; cette charge est donnée à M. Costaz, l'un des membres de la commission d'Égypte. — Nouvelle discussion sur la jonction du Louvre aux Tuileries; avis de Napoléon. — Il se décide pour l'érection d'une aile transversale au milieu de cette grande cour. — Trente-six millions sont accordés pour les dépenses qu'exige cette réunion gigantesque. — Budget de 1810.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Page 204. — L'empereur fait lui-même le programme des fêtes de son second mariage : son impatience effraie M. Denon. — *Il se remet au courant des affaires* et arrête les dépenses du palais projeté à Lyon. — Première idée d'un palais sur la hauteur de Chaillot. — Le château de Meudon est réparé. — Le trésor de la couronne est transféré dans l'aile neuve des Tuileries. — La bibliothèque impériale devra être transportée dans l'aile neuve transversale projetée. — Prix décennaux — Questions de l'empereur sur la bibliothèque. — Son opinion sur les ponts en fer et sur celui des Arts. — Projets d'embellissement pour le bois de Boulogne ; maison de plaisance à Chaillot. — Jardins de Mousseaux. — Exemption d'impôts accordée aux propriétaires des bâtimens de la rue de Rivoli. — Grande discussion au sujet du Palais-Royal. — Détails des dépenses des Tuileries, de Mousseaux, du Palais-Royal et du palais projeté à Chaillot. — L'empereur tient un conseil des bâtimens. — Le pont d'Iéna. — Le palais du roi de Rome. — Opinion de Napoléon sur le palais des députés. Humeur de l'empereur contre les architectes. — Il révoque l'ordre donné d'élever une aile transversale entre le Louvre et les Tuileries. — Sa promenade *incognito* autour du Louvre. — Sa visite au Musée de sculpture : il paraît peu satisfait de la statue colossale envoyée d'Italie par Canova. — Plan en relief du palais de Chaillot ; observations de l'empeur à ce sujet ; il ordonne que ce plan soit exposé à la critique du public. — Questions sur les restes des palais des empereurs de Rome. — La ville Adrienne à Tivoli ; le palais Farnèse. — Les palais de Gênes, d'Allemagne et de France. — Pavillon au bout de la terrasse du bord l'eau dans le jardin des Tuileries.

CHAPITRE VIII.

Page 224. — Des sommes considérables sont mises à la disposition des intendances des bâtimens dans le but de procurer de l'ouvrage aux artisans que la gêne du commerce prive de travail. — Budget de l'année 1811. — Le tableau de la bataille d'Austerlitz par Gérard. — L'architecte romain Sterni. — L'église Saint-Denis. — L'institution

des jeunes élèves de la Légion-d'Honneur.—Projet d'une caserne pour dix mille hommes sur un des côtés du Champ-de-Mars ; observati de M. Fontaine sur cette idée. — Augmentation des bâtimens de l'École-Militaire.—Nouveau plan d'une fontaine sur la place Louis XV. — Bon mot de l'empereur sur les Naïades. — Difficultés qui naissent du défaut de parallélisme entre le Louvre et les Tuileries. — L'église Saint-Napoléon. — Travaux de restauration du palais de Versailles. — Grand état des travaux et des embellissemens de Paris à l'époque du 1er janvier 1812. — Ces créations et ces travaux sont bien moins considérables que ceux dont tout l'empire se couvrit par les ordres de Napoléon.

CHAPITRE IX.

Page 232. — Br its d'une guerre prochaine avec la Russie; on s'occupe de plans, tentes et objets de campement. — Le feu prend dans le cabinet de Napoléon. — Le palais Quirinal. — Napoléon reprend le palais de l'Élysée, et donne en échange à Joséphine celui de Laken, près de Bruxelles. — Ses idées sur le Louvre. — Budget des bâtimens pour l'année 1812. — L'empereur visite les boulevards, les quais, la rue de Rivoli. — La fontaine de la rue de Bondy. — La fontaine de l'Eléphant. — Opinion de M. Fontaine. — La caserne de la Garde. — Développement des grandes idées de l'empereur pour l'embellissement de Paris. — Il demande quatre projets pour quatre grands cimetières. — Ses observations sur ces projets. — Le château du Raincy. — Déplorables effets de la campagne de Russie. — La croix de la grande église du Kremlin à Moscou devait être placée sur le dôme des Invalides. — Retour de l'empereur, — Il se récrie sur la caserne de la Garde ; il fait mettre en état toutes les fermetures du palais des Tuileries. — Travaux du palais du roi de Rome. — Note de l'empereur à ce sujet.

CHAPITRE X.

Page 248. — De la nouvelle salle de l'Opéra. — Projet de construction d'un grand hôpital militaire pour douze cents malades, — La plaine de Grenelle. — La ville de Rome. — Napoléon et son fils. — Budget des bâtimens pour 1813. — L'empereur visite la montagne du Cal-

vaire : on fait des dispositions pour y établir une nouvelle institution des orphelines de la Légion-d'Honneur.—Opinion de l'empereur sur ce bâtiment. — M. Fontaine est nommé premier architecte de l'empereur.— Plan pour remédier aux vices de la caserne de la Garde. — Projet d'un grand monument sur le Mont-Cénis, consacré aux victoires de Lutzen et de Bautzen ; il est mis au concours, et 25 millions y sont affectés.—Malgré la guerre terrible qui se fait en Saxe, les embellissemens de Paris sont continués avec exactitude. — L'arc de l'Étoile, la Bourse, le Panthéon, le temple de la Gloire, le canal de l'Ourcq, etc., etc.; les abattoirs, les marchés, les greniers de réserve, la gare de l'Arsenal, le quai de la Râpée, le boulevard de l'Est, les Halles au blé, à la volaille, aux vins, etc., etc., sont en pleine activité. — Retour de l'empereur après la bataille de Leipsick. — Il se fait mettre au courant de tous les travaux.—Il craint que les ouvriers ne manquent d'ouvrage.—Il visite lui-même toutes les constructions. — Accueil qu'on lui fait dans les quartiers populeux de Paris. — Marques de dévouement du peuple. — Sa dernière conversation sur les constructions de Paris. — Ses derniers ordres. — Suspension des travaux pendant les trois derniers mois de l'année 1814. — Remarques sur la marche progressive et sur le décroissement des travaux ordonnés par Napoléon. — Résumé de ces travaux. — État des richesses de Napoléon.

CONVERSATIONS DE NAPOLEON.

Page 264. — Première conversation.

Page 273. — Deuxième conversation.

Page 283. — Troisième conversation.

Page 289. — SINGULIER ÉPISODE SUR LA FAMILLE ROYALE D'ESPAGNE A ROME.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE ANALYTIQUE

DES NOMS CITÉS

ET

DES MATIÈRES COMPRISES

DANS

LES MÉMOIRES SUR L'INTÉRIEUR DU PALAIS,

Par M. de Bausset.

Les volumes sont indiqués par des chiffres romains, les pages par des chiffres arabes.

A

ADMIRAL [Mme l'], actrice du théâtre français établi à Moscou. Tome I, page 125.

ADNET [M.], acteur du théâtre français établi à Moscou. II, 127. — Sa situation à Smolensk. 152. — Sa singulière distraction à l'égard de M. de Bausset. 155.

ADNET [Mme], actrice du théâtre français établi à Moscou. II, 128.

ALBERT [l'archiduc]. Son arrivée à Prague. II, 91.

ALDOBRANDINI [le prince Borghèse]. Il est nommé premier écuyer de l'impératrice. II, 18. — Il est envoyé au devant de Marie-Louise. 27. — Son billet à M. de Bausset sur le départ de Marie-Louise de Paris. 263.

ALEXANDRE [empereur de Russie]. Son alliance avec la Prusse, ses préparatifs de guerre. I, 76. — Son embarras devant le roi de Prusse. 87. — Son départ de Saint-Pétersbourg. Son entrevue avec le roi et la reine de Prusse. Son arrivée à Bomberg. Son admiration en parcourant les rangs de la division Nansouty. 311. — Réception qu'il fait aux officiers supérieurs français. Son départ de Bomberg. Sa conduite bienveillante envers le maréchal Lannes. Son arrivée à

Weimar. 312.— Sa première entrevue avec Napoléon. Sa visite. Ses déférences pour l'empereur des Français. 314. — Son dîner chez Napoléon. Il donne le mot d'ordre au grand-maréchal. 315.—Il reçoit les officiers de la maison de Napoléon. 317. — Son admiration pour le talent de Talma. 318. — Il va voir manœuvrer le 1er régiment de hussards. 320.—Son compliment à Napoléon. 321. — Sa revue du dix-septième régiment d'infanterie légère. 322. — Il se rend à l'invitation du duc de Weimar. Sa réception. 324. — Son peu de goût pour la chasse. Son premier coup de fusil. 325. — Il ouvre un bal avec la reine de Westphalie. 326. — Sa visite à la duchesse de Weimar. Son voyage au mont Napoléon, près d'Iéna. 327. — Il parcourt les positions qu'occupaient les deux armées le jour de la bataille d'Iéna. Son retour à Erfurt. 328. — Il visite la citadelle et les fortifications d'Erfurt. 330. — Il accepte l'épée que lui offre Napoléon. Il va voir manœuvrer le sixième régiment de cuirassiers. Son admiration. 331.— Il passe dans les appartemens de Napoléon pour réparer sa toilette. 332. — Il décore le duc de Vicence, les princes de Neufchâtel et de Bénévent. Ses présens aux comédiens ordinaires de Napoléon et à M. Dazincourt. 334. — Sa visite d'adieu à Napoléon. 335.— Son départ d'Erfurt. 336.—Son *ukase* contre l'importation des marchandises françaises. II, 64. — Sa visite à Marie-Louise. 317.—Son entrée solennelle à Vienne. III, 64.—Son départ pour Bude. 86. — Son intimité avec le prince Eugène. 101. — Son ordre aux personnes de sa suite. 144. — Son refroidissement avec le prince Eugène. 186. — Sa visite mystérieuse à Marie-Louise. Son entretien. 189. — Son explication avec Louis XVIII après la bataille de Waterloo. 191. — Ses occupations vers la fin de son séjour à Vienne. 247. — Son départ pour Francfort. 248.—Sa demande au roi de France. 257. — Il fait publier le traité de la Sainte-Alliance. IV, 23. — Ses présens à Napoléon. 182.

ALKOUKIEF (M.). Il fait partie de la suite de l'empereur Alexandre à Erfurt. I, 316.

ALTAMIRA [le comte d']. Sa mise hors la loi. I. 342.

ALY-BEY ou BADIA-CASTILLO-Y-LEBLICH. Sa conversation avec M. de Bausset. Son physique. Son costume. I, 281. — — Son histoire. Ses projets. 282. — Embarras que lui cause le cabinet de Madrid. 304. — Il renonce à ses projets et voyage scientifiquement en Orient. 304. — Sa Note sur l'existence d'une mer dans l'intérieur de l'Afrique. 304. — Il reprend son véritable nom et s'attache à Joseph. 305. — Il publie ses ouvrages et les dédie à Louis XVIII. Sa mort. 307.

AMELIN [M.]. Ses fonctions près de Marie-Louise. III, 40.

Digitized by Google

AUBUSSON [le comte d']. Il est envoyé au-devant de Marie-Louise. II, 27.

ANDRÉ [Mme], actrice du théâtre français établi à Moscou. II, 128. — Détails sur cette dame. 196.

ANDRÉOSSY [le général]. Il adresse au prince de Neufchâtel la plainte de Mme de Lichtenstein. I, 372.

ANGLETERRE [royaume d']. Son alliance avec la Suède. I, 97. — Son agression contre Copenhague. I, 100. — Son attitude au congrès de Vienne. III, 82. — Ses dispositions militaires. 114. — Son mécontentement. 148. — Son traité avec la Prusse, l'Autriche et la Russie. IV, 58. — Son inhumanité envers les proscrits français. 66.

ANGOSSE [le comte d']. Il est désigné pour faire partie du service d'honneur près de Ferdinand. I, 205. — Il est envoyé au devant de Marie-Louise. II, 27.

ANTONIO [l'infant don]. Ses ordres de surseoir au jugement de Godoï. I, 186. — Le conseil de régence l'engage à écrire à Murat. — 228. — Sa lettre à Murat. 229. — Son départ de Madrid. I, 236. — Son arrivée à Bayonne. Ses premières paroles. I, 259. — Son départ pour Valençay. Son arrivée à Valençay. Sa réception. 268.

ANTOINE [l'archiduc]. Son arrivée à Prague. II, 90. — Il se réfugie à *l'hospice impérial* de Schœnbrunn. III, 37.

APRAXIN [aide-de-camp du ministre de la guerre de Russie]. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316.

ARANJUEZ. Evénemens qui s'y passèrent en 1808. I, 147.

ARBERG [le duc d']. Il reçoit à Valençay Ferdinand, don Carlos et don Antonio. I, 268.

ARBERG [Mme la comtesse d']. Son départ d'Italie. Son retour en France. I, 42. — Elle est nommée dame de palais de l'impératrice. II, 19.

ARC DE TRIOMPHE DE LA PLACE DU CARROUSEL. Projet de construction de cet arc. IV, 126. — Il est consacré *à la gloire de la grande armée*, 28. — Les colonnes de cet arc sont mises en place. 145. — Son achèvement. 168.

ARC DE TRIOMPHE DE LA BARRIÈRE DE L'ÉTOILE. Projet de construction de cet arc. IV, 139. — Discussion sur cet arc devant Napoléon. 178. — Les travaux de ce monument sont mis en pleine activité. 254.

ARIASMON [don]. Il publie l'ordre du jour de Murat, I, 249.

ARMAGNAC [le général d']. Sa victoire sur le général Cuesta. I, 341.

ARMAND [M.], artiste du Théâtre - Français. Il fait partie de la troupe réunie à Dresde. II, 217.

ARNAULT [l'abbé]. Son mot sur l'abbé Maury. I, 41.

ARQUIES [M. d'], commandant des officiers de la garde. I, 313.

AUDENARDE [le comte d']. Son départ d'Italie. Son retour en France. I, 42. — Sa présentation au roi et à la reine d'Espagne. 219. — Il fait partie du service de Charles IV lors de son voyage à Fontainebleau. 267. — Il est envoyé au devant de Marie-Louise. II, 27.

AUGUSTA [la princesse], fille du roi de Bavière. Son mariage avec le prince Eugène Napoléon. I, 65.

AUTRICHE [empire d']. Ses insultes et ses préparatifs contre la France. I, 363. — Son traité avec la France et la Prusse. II, 82. — Ses demandes à la France lors du congrès de Prague. 242. — Cantonnemens de ses troupes. III, 30. — Ses dispositions militaires. 114. — Sa franche explication sur les affaires de la Saxe. 122. — Étonnement que causent ses dispositions militaires. III, 131. — Augmentation de ses troupes en Gallicie. 138. — Ses prétentions sur le Brisgaw. III, 147. — Sa négociation avec la Bavière. 149. — Son manifeste contre la cour de Naples. 196. — Son traité avec l'Angleterre, la Prusse et la Russie. IV, 58. — Son hospitalité envers les proscrits français. 66.

AUTRIE [M.]. Il s'embarque avec Napoléon sur le *Bellérophon*. III, 277.

AUVITY [médecin des enfans de France]. Il assiste aux couches de Marie-Louise. II, 66.

AZANZA [M. d']. Son discours au roi Joseph. I, 271.

B.

B.... [le comte de]. Il surprend le *signor* M.... dévorant une poularde truffée. I, 23.

B.... [M. de]. Sa déclaration contre Napoléon. III, 175.

BACIOCCHI [le prince Félix]. Sa résidence à Bologne. IV, 75.

BACLER-D'ALBE [le colonel]. Sa mission. II, 164.

BADE [le prince héréditaire de]. Son mariage arrêté est cassé. I, 65. — Son union avec la princesse Stéphanie Beauharnais. 66. — Son arrivée à Erfurt. Ses visites. 330. Désintéressement de ce prince. III, 147.

BALABIN [le colonel]. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 317.

BALLOUHEY [M.]. Sa mission à Paris. Ses démarches. Son arrivée à Schœnbrunn. III, 69.

BAPTISTE CADET [M.], artiste du Théâtre-Français. Son voyage à Dresde. II, 217. — Il se présente chez le général Durosnel sous le nom de milord Bristol. 244.

BARBIER [M.]. Son voyage à Dresde. II, 217.

BARCLAY DE TOLLY [le maréchal]. Son quartier-général est fixé à Varsovie. III, 122. — Sa proclamation à la nation française. 207.

BAROLE [M. de]. Son départ d'Italie. Son retour en France. I, 42.

BARRAL [le comte de]. Il est envoyé au devant de Marie-Louise. II, 27.

BASTARD [M.]. Son plan pour un jardin entre le Louvre et les Tuileries. IV, 186.

BAUSSET [Mme de]. Reconnaissance de la commune de Sauvan envers elle. I, 105.

BAUSSET [le cardinal de]. Son audience avec le pape, anecdote I, 15. — Il fait le récit de cette audience. 26. — Il reçoit le grand prix décennal. II, 57.

BAUSSET [FRANÇOIS de], préfet du palais impérial. Il est nommé préfet du palais impérial. I, 1. — Ses fonctions. 2. — Ses remarques sur la maison du pape. 23. — Son opinion sur l'institut d'Égypte. 30. — Il accompagne l'empereur en Italie. Ses fonctions pendant la route. 32. — Son départ d'Italie. Son retour en France. 41. — Sa visite dans les établissemens de Turin. 42. — Il accompagne Joséphine aux eaux de Plombières. Ses réflexions sur la descente en Angleterre. 50. — Il reçoit des ordres de Joséphine pour les apprêts d'une fête. 54. — Sa rencontre avec le général Savary. 54. — Son départ pour Strasbourg. Ses renseignemens sur la campagne de 1805. 55. — Son entrevue avec le comte de Cobentzel à Strasbourg. 66. — Il prouve que Napoléon ne fut jamais l'agresseur. 82. — Sa conversation avec le duc de Bassano [*Maret*], anecdote. 90. — Il reçoit l'ordre de se rendre à Strasbourg. 99. — Ses réflexions sur l'Espagne. 112. — Ses fréquentes rencontres avec M. Izquierdo. 115. — Ses réflexions sur la conduite de Ferdinand. 133. — Anecdote sur le divorce. 139. — Sa conversation avec Napoléon. 161. — Son départ pour Bayonne. 161. — Sa rencontre avec M. Fernand-Nunez. 162. — Napoléon lui donne à traduire des lettres espagnoles. 165. — Ses réflexions sur l'ouvrage de M. de Pradt. 176. — Son opinionsur le voyage de Ferdinand en France. 204. — Ses réflexions sur le séjour en France de Ferdinand et de Godoï. 207. — Détails qu'il donne sur le cortége du roi et de la reine d'Espagne. 221. — Embarras que lui cause Godoï [le prince de la Paix]. Il reçoit l'ordre de le faire entrer. 22 . — Il vérifie le texte espagnol de l'acte d'abdication de

Ferdinand. 256. — Il est présent à la remise que fait Napoléon à M. Escoïquiz de l'acte d'abdication de Ferdinand. 258. — Son retour à Paris. 278. — Sa conversation avec Napoléon. 280. — Sa conversation avec Aly-Bey ou Badia-Castillo-y-Leblich. 281. — Ses réflexions sur les projets du prince de la Paix et d'Aly-Bey. 303. — Il est envoyé à Erfurt pour établir le service du grand-maréchal. 309. — Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. 316. — Sa reconnaissance pour le prince Léopold de Cobourg. 319. — Détails qu'il donne sur les localités du théâtre d'Erfurt. 320. — Sa demande au prince de Bénévent [Talleyrand]. 321. — Il est nommé grand-cordon de l'ordre royal du mérite civil de Wurtemberg. 330. — Paroles obligeantes que lui adresse le grand-duc Constantin. 335. — Détails qu'il donne sur le bivouac de la garde impériale à Vittoria. Anecdote. 341. — Il traduit la déclaration de guerre de l'Espagne contre la France. 343. — Sa position fâcheuse la veille de la prise de Sommo-Sierra. 344. — Sa lecture à Napoléon des papiers saisis sur le général Coupigny. 346. — Il reçoit l'ordre d'en envoyer la traduction au ministre de la guerre. 347. — Il visite les palais royaux de Madrid. 348. — Sa reconnaissance pour madame la comtesse de Villalopes. 350. — Sa conversation sur le fandango avec cette dame. Il va voir danser le fandango chez le duc de Rovigo. 351. — Ce qui lui arrive en allant faire préparer un logement pour Napoléon à Benavente. 358. — Son arrivée et son séjour à Valladolid. 360. — Son retour à Paris. Anecdote sur un officier de santé français. 391. — Son opinion sur l'article secret du traité de paix avec l'Autriche. 366. — Sa lettre au duc de Cadore. 375. — Ses réflexions sur une note des articles des mémoires du palais impérial. 376. — Sa conversation avec l'impératrice Joséphine. II, 1. — Ses remarques sur l'embarras de Napoléon et de Joséphine. 4. — Il porte Joséphine dans ses appartemens. 6. — Son départ de Paris pour aller présider le collége de l'Hérault. 15. — Il fait partie du service d'honneur envoyé à Braunau. Ordre qui lui est remis. 21. — Il est envoyé au devant de Marie-Louise. Son expédient pour la voir. 27. — Il fait connaissance avec Canova. 61. — Il trouve un petit enfant derrière une table. 68. — Il accompagne Marie-Louise en Hollande. 74. — Détails qu'il donne sur sa promenade au village de Saardam. 77. — Son embarras en lisant à Napoléon la traduction des journaux anglais. 80. — Sa réputation de grand minéralogiste. 88. — Son voyage en Russie. Mission dont le charge l'impératrice. 97. — Sa notice sur les ouvrages de Gérard. 98. — Son arrivée en Russie. Il remet à Napoléon le portrait de son fils. 102.

— Il reçoit l'ordre d'aller visiter le Kremlin. 116. — Il est nommé intendant des comédiens français à Moscou. 127. — Il découvre une salle de spectacle. 128.—Sa retraite de Moscou. 152, 153. — Il est attaqué par les cosaques. 170. — M. Lauriston lui offre deux fois une place dans sa voiture. 180. — Son arrivée à Wilna. 181. — Son départ de Wilna. 184. — Il rencontre le colonel Guéhenneuc. Son arrivée à Berlin. Il va visiter le comte de Saint-Marsan. 186.—Son arrivée à Paris. 187. — Son départ pour Mayence. 202. — Son arrivée à Dresde. Sa conversation avec Napoléon. 213. — Il est nommé surintendant des acteurs français à Dresde. 214. — Il se rend au palais des Tuileries. 268. — Ses entretiens avec Marie-Louise. 279, 283. — Sa visite au comte de Schouwaloff. 284. — Son départ pour Paris. 287.— Sa conversation avec M. de Metternich. 289. — Sa visite à MM. de Caulaincourt et de Talleyrand. 290. — Sa visite à M. de Metternich. 292. — Son départ pour Fontainebleau. 299. — Sa conversation avec Napoléon. 300. — Son départ de Fontainebleau. 313. — Son arrivée à Orléans. 314.—Il accompagne Marie-Louise à Vienne. III, 12. — Son admission aux banquets de Marie-Louise. Ses fonctions. 40. — Sa rencontre avec le général Niepperg. 46. — Son départ pour Parme. Sa mission. 48. — Son retour près de Marie-Louise. 49.—Sa mission près de Caroline d'Angleterre 53.—Ses réflexions sur les réunions qui eurent lieu à Vienne. 73. — Sa conversation avec un général autrichien. 79. — Description d'un carrousel. 94. — Ses conversations avec Mme de Brignolé sur le caractère de Marie-Louise. 117. Sa correspondance avec M. le comte de Sauvitti. 132. — Sa mission auprès de la grande-duchesse Catherine. Sa conversation avec le général Kholer. 135. — Il se procure les journaux français. 170. — Sa conversation avec un grand diplomate. 189. — Confidence qui lui fut faite. 224. — Ses réflexions sur la lettre de lord Castlereagh. 228.—Sa rencontre et ses conversations avec le comte D***. 267. — Sa conversation avec la princesse Souwaroff. 285.—Son départ de Schœnbrunn. Son retour en France. IV, 86. — Ses remarques sur les projets de Napoléon. III, 111. — Il accompagne Napoléon au Musée. 221.

BAVIÈRE. Son érection en royaume. I, 74. — Son envahissement par les troupes autrichiennes. 365. — Cantonnemens de ses troupes. III, 31. — Négociation avec l'Autriche. 149.

BÉARN-BRASSAC [le comte de]. Proposition qu'il fait à M. de Bausset. I, 24. — Il est envoyé au devant de Marie-Louise. II, 27.

BEAUHARNAIS [la princesse Stéphanie]. Son mariage avec le prince héréditaire de Bade. I, 66.

— Son arrivée à Erfurt. Ses visites. 330.

BEAUHARNAIS [le comte de]. Sa tentative pour se lier avec Ferdinand. I, 129.—Il est nommé chevalier d'honneur de l'impératrice. II, 18. — Il est envoyé au devant de Marie-Louise. 27.

BEAUMONT [M.]. Son plan de l'église de la Madeleine est adopté par l'Institut. IV, 152.

BEAUTERNE [M. de]. Il donne à Alexandre la première leçon de chasse. I, 315.

BEAUVEAU [Mme la comtesse de]. Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18.

BELLECOUR [M.], acteur du Théâtre-Français établi à Moscou. II, 127.

BELLEGARDE [le feld-maréchal de]. Son armistice avec le roi et le vice-roi de Naples. III, 22. — Son ordre du jour. 67.

BELLIARD [le général]. Il se fait transporter à Mojaïsk après avoir été blessé. II, 113. — Il est attaqué par les cosaques. 170. — Sa conversation avec l'empereur. Son refus d'aller à Naples. 262.

BELLOY [le cardinal du]. Sa réception au sacré collége. I, 14.

BERANGER [M. de]. Son arrivée au Kremlin. II, 133.

BERLIN [la ville de]. Décret de Berlin sur le blocus continental. I, 84. — On y trouve des caricatures contre les Français. 85. — On y expose les objets d'arts enlevés au Musée français. II, 15.

BERTHIER [prince de Neufchâtel de Wagram]. Privilége que Napoléon lui accorde. Son attachement pour l'empereur. Il refuse la couronne de Suède. I, 93. — Il reçoit Ferdinand. 205. — Il se rend à la Bidoassa pour complimenter au nom de l'empereur le roi et la reine d'Espagne. 218. — Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. 315. Il est admis à la table de LL. MM.. 326. — Il reçoit la plaque en diamans de l'ordre de St.-André de Russie. 334. — Il porte à Napoléon la plainte de madame de Lichtenstein. 372. — Son départ pour Vienne. Sa mission. II, 19. — Son billet à M. de Bausset. 243. — Sa défection. 301. — Sa mort funeste est connue à Vienne. III, 241. — Résumé de sa carrière politique. 243.

BERTHOLLET [M.]. Napoléon le disait le plus grand chimiste de l'Europe. I, 3.

BERTRAND [le grand-maréchal]. Il s'embarque à bord du *Bellérophon*. III, 277. — Il est autorisé à suivre Napoléon à Sainte-Hélène. 281.

Digitized by Google

BESSIÈRES [duc d'Istrie]. Sa victoire sur le général Cuesta. I, 340. — Sa position aux environs de Madrid. 346. — Il va voir danser le fandango chez le duc de Rovigo. 351. Sa mort. Impression qu'elle fait sur Napoléon. II, 206.

BETHMANN [M. de]. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 317.

BETTOLI. Ses plans pour la construction d'une salle de spectacle à Parme. IV, 81.

BIGI [M. de]. Il est décoré du cordon de la Légion-d'Honneur. I, 332.

BONAPARTE [Charles, père de Napoléon]. Son extrait mortuaire. II, 313.

BONAPARTE [Mme, mère de l'empereur]. Renseignemens que donne sur elle une gazette allemande. IV, 18. — Sa manière de vivre à Rome. 71. — Sa demande en faveur des sœurs de Saint-Vincent-de-Paule. 160.

BONCHAMPS [M. le comte de]. Honorables expressions avec lesquelles Napoléon parlait de lui. I, 101. — Indifférence de Walter Scott à son égard. 101.

BONCHAMPS [Mme la comtesse de]. Napoléon lui donne audience. I, 101. — Rapport à la convention sur sa conduite honorable. 102. — Sa conversation avec Napoléon. 103. — Elle reçoit une pension de Napoléon. 107.

BONI DE CASTELLANE. Ordre que lui donne l'empereur. Il l'exécute. II, 141.

BORGHÈSE [le prince]. Son ordre à tous les militaires. III, 23.

BOUCHER, premier violon de Charles IV. Ses observations à ce prince. I, 263.

BOUHAGIN, secrétaire d'ambassade. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 317.

BOUILLÉ [Mme la comtesse de]. Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18. — Elle est envoyée au devant de Marie-Louise. 27.

BOURDIER, [le médecin de l'empereur]. Il assiste aux couches de Marie-Louise. II, 66.

BOURDAIS, [médecin des enfans de France]. Il assiste aux couches de Marie-Louise. II, 66.

BOURGOIN [Mlle], artiste du Théâtre-Français. Son voyage à Dresde. II, 217.

BOZE [le comte de]. Il accompagne le roi de Saxe à Erfurt. I, 311.

BRIGNOLÉ [Mme de]. Sa conversation avec M. de S.... I, 17 — Elle est nommée dame de palais

de l'impératrice. II, 18. — Elle accompagne Marie-Louise à Vienne. III, 12. — Son admission aux banquets de Marie-Louise. 40. — Elle accompagne Marie-Louise à Chamouny. 45. — Elle va avec cette princesse dans les glaciers. 49. — Ses conversations avec M. de Bausset sur le caractère de Marie-Louise. 117. — Sa maladie. 162. — Sa mort. 192.

BRIGNOLÉ [son fils, le marquis de], envoyé des États de Gênes. Sa demande n'obtient aucun succès au congrès de Vienne, III, 83. — Ses douloureuses épreuves. 192.

BUBNA [le comte de]. Son arrivée à Schœnbrunn comme commissaire autrichien. Ses conférences avec Napoléon. I, 366. — Il est nommé ambassadeur d'Autriche en France. II, 201.

BURGOS. Est prise d'assaut et pillée. I, 341.

BURSAY [Mme], directrice du théâtre français établi à Moscou. II, 127 et 131. — Son caractère ferme. 160. — Détails sur cette dame. 196.

C

C**** [le docteur]. Son refus de signer le concordat. Son influence, anecdote. I, 16.

C***. [Mme de]. Sa réponse à l'empereur, anecdote. I, 223.

CABANNES-PUIMISSON, colonel du 17e d'infanterie. I, 313.

CACAULT [M. de]. Ordre qu'il reçoit de quitter Rome. Ses conseils au Pape. I, 15.

CAFFARELLI [le général]. Il accompagne Marie-Louise à Vienne. III. 12. — Son retour en France. 20.

CAMBACÉRÈS, archichancelier. Son voyage à Blois. II, 272. — Mot de Napoléon sur lui. 273.

CAMBACÉRÈS [le cardinal]. Sa réception au sacré collége. I, 14.

CAMBIAZO [M. de]. Il vient offrir à Napoléon la réunion de Gênes à la France. I, 37.

CANISY [Mme la comtesse de]. Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 19.

CANOUVILLE [M. de]. Il est envoyé à Erfurt par le duc de Frioul. I, 309. — Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. 316. — Ses regrets sur la mort de son frère. II, 113.

CANOVA. Son buste de Marie-Louise est placé dans la galerie du Musée de Parme. IV, 82.

CAPRA. Sa mission à l'île d'Elbe près de l'empereur. III, 48.

CAPRARA [le cardinal], conseiller de l'ambassade du Pape au concordat. I, 16. — Sa discussion avec David. 30. — Ses instances auprès du prince de Bénévent. 31.

CAQUERAY [M. de]. Ses fonctions à Fontainebleau. I, 268.

CARAMAN [M. Victor de]. Anecdote sur son emprisonnement. I, 18. — Sa sortie de prison. Sa mise en surveillance à Ivrée. 19.

CARAMAN [Mme de]. Ses réclamations à Napoléon. — Elle oublie son sac dans la voiture de ce prince. I, 18.

CARION DE NISAS. Malheur qui lui arrive. Sa noble vengeance. II, 226.

CARLOS [l'infant don]. Sa mission. Sa maladie. I, 168. — Il est invité à dîner chez l'empereur. 206. — Son départ pour Valençay. Son arrivée dans cette résidence. 268.

CAROLINE D'ANGLETERRE [la princesse]. Son arrivée à Berne. Elle est complimentée et accepte l'invitation de Marie-Louise. III, 53. — Son physique. Sa visite et son dîner avec Marie-Louise. 54.

CAROLINE [la reine de Sicile]. Son arrivée à Vienne, son physique, son caractère. III, 25. — Sa mort. 52.

CARTELIER. Son grand bas-relief de la Victoire. IV, 168. — Il fait les sculptures de l'arc de triomphe. 191.

CASA VALENCIA [le comte de]. Il est nommé secrétaire de la junte suprême. I, 242.

CASTELFRANCO [le prince de]. Sa mise hors la loi. I, 342.

CASTELLANE [le comte de]. Ses qualités. I, 260.

CASTELLAR [le marquis de]. Son corps d'armée forme la garde du prisonnier Godoï. I, 151.

CASTILLE [le conseil de]. Ses représentations au sujet de l'entrée des Français. I, 142. — Sa réunion. 146. — Sa déclaration sur la mise en liberté de Godoï. 190.

CASTLEREAGH [lord]. Son arrivée à Paris. II, 289. — Sa distribution des médailles frappées à Londres. III, 150. — Ses réponses au parlement. 184. — Sa lettre au prince d'Hardenberg. 227. — Ses réponses à la chambre des communes. 230.

CASTLEREAGH [lady]. Elle porte l'ordre de la Jarretière de son mari. III, 74.

CATHERINE DE WURTEMBERG, reine de Westphalie. Son arrivée à Strasbourg. Sa mélancolie. Son entrevue avec le prince Jérôme. I, 96. — Son arrivée à Erfurt. Sa visite à l'empereur. 323. — Elle ouvre un bal avec l'empereur Alexandre. 326. — Elle prend

congé de LL. MM. 331. — Son arrivée à Dresde. II, 84. — Sa belle lettre à son père. IV, 29. — Son départ de Stuttgard. Son séjour en Suisse et en Italie. 32. — Sa résidence à Rome. Sa prédilection pour la France. 74.

CATHERINE [la grande-duchesse]. Son mariage avec le roi de Wurtemberg. III. 161.

CAULAINCOURT [M. Auguste de]. Sa mort. II, 106.

CAULAINCOURT [duc de Vicence]. Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. I, 316. — Il est décoré du grand ordre de Saint-André par Alexandre. 334. — Sa mission près d'Alexandre. 336. — Ses regrets sur la mort de son frère. II, 113. — Ses bontés pour Mme Bursay et M. de Bausset. II, 261.

CAVALETTI. Il fait partie de la Suite de Napoléon à Erfurt. I, 316.

CELLERIER, architecte. Il est appelé aux Tuileries pour discuter le plan de l'arc de triomphe de l'Étoile. IV, 178. — Ses travaux à Saint-Denis. 227.

CESSAC [le comte de]. Son opposition au divorce. II, 16.

CEVALLOS [don Pedro]. Détails sur le traité de Fontainebleau. I, 106. — Ses publications sur la délivrance de Godoï. 197. — Sa lettre à la junte suprême au nom du roi. 200. — Sa réponse au mémoire de l'abbé Escoïquiz. 204. — Il est invité à dîner chez l'empereur. 206. — Il signe la protestation du duc de l'Infantado. 235. — Son opinion sur l'abdication de Ferdinand. 236. — Il est nommé ministre du roi Joseph. 273. — Sa mise hors la loi. 342.

CHALGRIN, architecte. Il est appelé aux Tuileries pour discuter le plan de l'arc de triomphe de l'Étoile. IV, 178.

CHAMPAGNY, duc de Cadore. Son arrivée à Bordeaux. I, 164. — Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. 316. — Il est nommé grand-cordon de l'ordre de Saint-André de Russie. 322. — Son arrivée à Schœnbrunn comme commissaire français. 366. — Son retour d'Ottembourg. Sa lettre à M. de Bausset. 374. — Sa note sur un des articles des mémoires de l'intérieur du palais impérial. 375.

CHAPTAL [le comte de]. Sa réponse à Napoléon en faveur de M. Fontaine. IV, 116.

CHARLES IV, roi d'Espagne et des Indes. Il réclame l'alliance de la France. I, 89. — Son acte d'accusation contre son fils. Son indifférence pour lui. 117. — Il proclame le pardon de Ferdinand. 119. — Sa lettre à Napoléon. 125. — Sa lettre à Murat. 128. — Sa demande à l'empereur. 133. — Son projet d'aller en Amérique. 141.

— Ses proclamations. 147. — Son abdication. 148. — Sa lettre à son fils interceptée. 165. — Sa lettre à Napoléon. 174. — Sa protestation. 175. — Sa lettre à Murat. 179. — Sa manière de désigner Napoléon. 181. — Promesse que lui avait faite Napoléon. 192. — Suites funestes de son amitié pour Godoï. 199. — Sa position à Aranjuez. Son départ pour l'Escurial. 215. — Sa lettre à son frère don Antonio. 216. — Sa lettre à Napoléon, et sa protestation. 217. — Son arrivée à Bayonne. Il est complimenté de la part de l'empereur. Honneurs qui lui sont rendus à Bayonne. 218. — Il reçoit les personnes qui lui sont présentées par Duroc. Ses reproches à Ferdinand. 219. — Sa joie de retrouver Godoï. 220. — Sa visite à Joséphine. Son embarras. 221. — Sa demande à l'empereur en faveur de Godoï. Sa passion pour la chasse. 223. — Sa douleur à la nouvelle des événemens du 2 mai. Il nomme Murat lieutenant-général de son royaume. 251. — Son entretien avec Napoléon. 252. — Son allocution à Ferdinand. 253. — Il transfère à Napoléon ses droits à la couronne d'Espagne. 261. — Son physique. Ses mœurs. Ses goûts. Ses réponses à une observation de M. Boucher. 262. — Son départ pour Fontainebleau. 267. — Sa belle collection de montres. 249. — Singulier épisode sur ce prince. IV, 265.

CHARLES AUGUSTE [le grand duc de Weimar]. Son arrivée à Erfurt. I, 315. — Son dîner avec LL. MM. 318. — Il offre une partie de chasse à LL. MM. 323. — Son admission à la table de LL. MM. 326. — Sa protestation contre le démembrement de la Saxe. III, 92.

CHARLES DE PLAISANCE [le duc]. Il se rend à Irun pour complimenter le roi et la reine d'Espagne. I, 218. — Son observation à Napoléon. II, 259.

CHARLES-ÉDOUARD. Sa translation à Saint-Pierre de Rome. I, 98. — Sa conversation avec un gentilhomme français. 99.

CHARLES [l'archiduc]. Il est nommé généralissime. Ses proclamations. Ses ordres de se porter en avant. I, 364. — Son arrivée à Prague. Ses visites à Marie-Louise. II, 88. Son départ de Prague. 90. — Ses déjeûners avec Marie-Louise. III, 39. — Publication de ses principes de stratégie. 107. — Son ordre du jour. 204.

CHARLOTTE [la fille cadette de Joseph-Napoléon.]. Sa position actuelle. IV, 72.

CHARLOTTE DE BAVIÈRE [la princesse]. Son divorce avec le roi de Wurtemberg. Sa retraite à Wurtzbourg. III, 161.

CHASTELLER [le général de]. Sa réclamation au conseil de Castille. I, 190.

CHATEAUBRIAND [le vicomte de]. Son apparition sur la scène littéraire. I, 19. — Mot de Napoléon sur son ouvrage. 20. — Ses expressions sur Napoléon. 180.

CHAUDET, architecte. Il est désigné pour faire exécuter un monument funèbre à Kléber et à Desaix. IV, 92.—Il fait pour le Louvre le fronton représentant la Poésie. IV, 159.

CHAULNOY [Mlle du]. L'hôtel de Croï est mis à sa disposition par ordre de Napoléon. IV, 150.

CHAUMONT [le traité de]. III, 213.

CLAPARÈDE [le général]. Son beau fait d'armes à Ébersberg. I, 365.—Il jette dans la Bérésina des objets précieux. II, 189.

CLARY [le prince]. Il complimente Marie-Louise à Tœplitz. Son dîner avec cette princesse. II, 86.

CLAUDION, architecte. Il fait les sculptures de l'arc de triomphe. IV, 191.

COALITION. Aperçu de ses forces. III, 237.

COBENTZEL [l'ambassadeur d'Autriche comte de]. Il ne reçoit pas l'ordre de demander ses passeports. Son entrevue avec M. de Bausset à Strasbourg. I, 66.

COKBURN [l'amiral]. Il conduit Napoléon à Sainte-Hélène à bord du Northumberland. III, 283

COLLINS. Il est chargé de l'éducation du jeune Napoléon. III, 252.

COLLOREDO [Mme de]. Elle obtient une audience de Marie-Louise. II, 92.

COMPIÈGNE. Restauration du palais. IV, 185.

CONGRÈS DE VIENNE. Son ouverture. Sa marche, etc. III, 38 jusqu'à 220. — Ses actes. 295 et suivantes. — Liste de toutes les personnes de marque qui s'y trouvaient. 374.

CONSTANTIN [le grand-duc]. Son arrivée à Erfurt. I, 314. — Son dîner chez Napoléon. 315. — Il prend congé de Napoléon. Ses paroles obligeantes à M. de Bausset. 335.—Sa proclamation à l'armée polonaise. III, 110. Il s'occupe à organiser l'armée polonaise. III, 122.

CONSTANTIN [la grande-duchesse]. Son séjour incognito à Berne. III, 59.

CONVENTION. Démolition de la salle. IV, 142.

COPENHAGUE. On propose d'y assembler un congrès, I, 86. — Bombardement et défense de cette ville. 100.

CORTÈS [les]. Résumé de leurs opérations pendant leur séjour à Bayonne. I, 272.

CORVISART [le docteur]. Ses entretiens avec Napoléon. I, 4. — Il examine un fanatique qui avait voulu assassiner l'empereur. I, 370. — Il assiste à l'accouchement de Marie-Louise. II, 66. — Il accompagne l'impératrice à Vienne. III, 12. — Son retour en France. 20.

COSTAZ [M. de]. Intendant des bâtimens de la couronne. I, 4. — Mot de Napoléon sur lui. 4.

COUPIGNY ou BOULIGNY [le général]. Ses papiers sont saisis et remis à Napoléon. I, 346.

COURTÉPÉE, architecte. Son plan pour un jardin entre les Tuileries et le Louvre. IV, 186.

CRAVEN [lord]. Il vient complimenter Marie-Louise. III, 53. — Son dîner chez cette princesse. 57.

CREIDMANN. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 317.

CREUZÉ DE LESSER. Ses qualités. Ses talens. II, 222.

CROI [Mme la comtesse de]. Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 19.

CUESTA [le général]. Sa défaite. Sa lettre à Napoléon. I, 340.

CUSSY [le comte de]. Son arrivée près de Marie-Louise. III, 46. — Il remplace M. de Bausset dans ses fonctions. 47. — Son départ pour Paris. 60.

CZERNICHEFF [le comte de]. Son départ de Paris. II, 82.

D

D****. [M.] Sa première conversation avec Napoléon. II, 236. — Sa conversation avec son hôte à Wassy. 248. — Sa 2e conversation avec Napoléon. 250. — Son déjeûner et son 3e entretien avec Napoléon. 252. — Sa 4e conversation avec Napoléon sur la défection de Murat. 258.

D***. [la duchesse]. Sa lutte avec la reine Louise d'Espagne. I, 265.

DAMAS, artiste du Théâtre-Français. Il est appelé à Erfurt pour jouer devant LL. MM. I. 310.

DANEUCOURT [M.]. Il est chargé de porter à l'empereur le rapport sur les événemens de Madrid, du 2 mai. I, 251.

DARU [le comte]. Il est au nombre des personnes qui accompagnent l'empereur à Erfurt. I, 316. — Le convoi dont il fait partie est attaqué et sa voiture est prise par les cosaques. II, 170. — Il critique le projet d'un palais sur la montagne de Chaillot. IV, 206.

DAVID, peintre célèbre. Ses entre-

tiens avec Napoléon. I, 4. — Sa répugnance de peindre ses personnages avec des vêtemens modernes. Sa discussion avec le cardinal Caprara. 130. — Son projet de bâtir un palais sur la montagne de Chaillot. IV, 206.

DAVID BAIRD [sir]. Son débarquement à la Corogne. I, 355.

DAVILLERS [Mme]. Elle joue dans le vaudeville composé par Mme Hainguerlot, en l'honneur de Joséphine. I, 53.

DAZINCOURT, artiste du Théâtre Français. Il est nommé directeur du théâtre établi à Erfurt. I, 310.

DECAZES [le duc]. Son discours à Napoléon lorsqu'il n'était encore que conseiller d'une cour impériale. II, 71.

DEFRANCE [le général]. Il accompagne l'empereur en Italie. Ses fonctions. I, 32.

DELMOOT [le général]. Sa mort. Ses funérailles. III, 77.

DENON, directeur du Musée. Sa conversation avec Napoléon. 31. — Il présente à l'empereur les médailles frappées pour la mémorable campagne d'Austerlitz. Noble colère de Napoléon. 69. — Ses efforts pour empêcher la spoliation du Musée français. IV, 4. — Il est nommé directeur du Musée. 113. — Il est chargé de faire exécuter les sculptures de l'arc de triomphe du Carrousel. 129. — Sa discussion avec M. Fontaine. 189. — Frayeur que lui cause l'humeur de Napoléon. 205.

DESPRÉS, artiste du Théâtre Français. Il est appelé à Erfurt pour jouer devant LL. MM. II, 310. — Directeur des acteurs français envoyés à Dresde en 1813. II, 217.

DESENNE, sculpteur. Il fait les sculptures pour l'arc de triomphe du Carrousel. IV, 191.

DETAILLEUR, architecte. Son plan pour un jardin entre les Tuileries et le Louvre. IV, 186.

DEVOISIN, évêque de Nantes. Son entretien avec Napoléon. Son départ pour Fontainebleau. II, 196.

DIETRICHSTEIN [le comte de]. Il est nommé gouverneur du jeune Napoléon. III, 232.

DOLPHINO, évêque de Bergame. Il est chargé de complimenter Napoléon et Joséphine, et demande à M. de Bausset une phrase d'un débit facile. I, 38.

DONEY [le major]. Le convoi dont il faisait partie est attaqué par les cosaques. Il reçoit un coup de lance dans l'épaule. II, 170.

DORSENNE [le général]. L'empe-

reur lui ordonne de dégrader de la Légion-d'Honneur un officier. I, 373.

DUBOIS, chirurgien. Il est nommé chirurgien accoucheur de l'impératrice. II, 61. — Il assiste Marie-Louise dans ses couches. 66.

DUCHATEL [Mme la comtesse]. Ses fonctions à Fontainebleau. I, 268. — Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18.

DUCHESNOIS [Mlle], artiste du Théâtre-Français. Elle est appelée à Erfurt pour jouer devant LL. MM. I. 310.

DUDON (M.). Il se rend à Orléans pour faire la reprise des diamans de la couronne. II, 314.

DUMANOIR (le comte). Sa présentation au roi et à la reine d'Espagne. I, 219. — Il fait partie du service de Charles IV lors de son voyage à Fontainebleau. 267.

DUMAS (M. le comte). Le convoi dont il faisait partie est attaqué par les cosaques. II, 170. — Sa lettre au major Doney. 172.

DUPASQUIER, architecte. Il fait pour le Louvre le fronton en face du Pont des Arts. IV, 159.

DUPLAN, coiffeur de l'impératrice Joséphine. Il est envoyé par Joséphine à la reine d'Espagne. I, 222.

DUPONT (le général). Sa division est envoyée à Ségovie, puis à Tolède.

DURAZZO [le marquis]. Il offre à Napoléon, au nom des Génois, la réunion de Gênes à l'empire français. I, 37.

DUROC, duc de Frioul, grand maréchal du palais. Manière dont il avait établi son service. Dépenses de son service. I, 9. Il fait préparer le château de Marrac pour LL. MM. 168. — Il reçoit Ferdinand. 205. — Il envoie M. de Canouville à Erfurt pour préparer des logemens. 309. — Il reçoit le mot d'ordre de l'empereur Alexandre à Erfurt. 315. — Sa conversation avec M. de Bausset. Sa mort. Son physique. Son caractère. 208. — Sa lettre à M. Fontaine. IV, 155. — Il adresse au ministre de l'intérieur la note dictée par Napoléon. 192. — Sa lettre au ministre des finances, par ordre de Napoléon. 209.

DUROSNEL [le général]. Il culbute une division d'infanterie anglaise. I, 357. — Fête qu'il donne. II, 244.

DUROSNEL [la comtesse]. Sa mort. II, 54.

E

ÉBERSBERG (le combat). I, 365.

ÉCOLE MILITAIRE (l'). Réparations ordonnées par Napoléon. IV, 106.

ÉLISA (la princesse Bacciochi). Renseignemens donnés par une gazette allemande sur sa position. IV, 18. — Son mariage et sa résidence à Ancône. 75.

ÉMILIE CONTAT (Mlle), actrice du Théâtre-Français. Elle est appelée à Dresde. II, 17.

ERFURT. Entrevue des souverains. I, 308. — Personnages qui assistent à cette entrevue. 336.

ERRARD (M.). Il est présenté à Napoléon. I, 333.

ESCOIQUIZ (l'abbé). Ses soins pour l'éducation de Ferdinand. I, 117. — Ses prétentions au sujet de l'abdication de Charles IV. 150. — Son mémoire sur le voyage de Ferdinand en France. 204. — Il est invité à dîner chez l'empereur. 206. — Il reçoit de Napoléon l'acte d'abdication de Ferdinand. 258.

ESCURIAL (l'). Événemens qui y eurent lieu. I, 116. — Relation de la conspiration qui s'y forma. 130.

ESPAGNE (royaume d'). Affaires qui s'y passèrent en 1808. I, 88. — Entrée des troupes françaises dans ce royaume. 134. — Suite des événemens qui s'y passèrent. 338 et suivantes.

PESARCIEUX, sculpteur. Il fait pour le Louvre le fronton en face du Pont des Arts. IV, 159. — Il fait les sculptures de l'arc de triomphe du Carrousel. 191.

ESTHÉRAZI (le prince Paul d'). Son arrivée à Orléans. II, 315.

ÉTIENNE (M.), littérateur, auteur des *Deux Gendres*, etc. Sa comédie du pacha de Surène est jouée à Vienne. III, 103.

ÉTRURIE (la reine d'). Son départ de Madrid. I, 236.

ÉTRURIE (le roi d'). Son arrivée incognito à Paris. IV, 96.

EUGÈNE NAPOLÉON (le prince). Il est adopté par Napoléon. I, 141. — Son arrivée à Paris. II, 15. — Il est nommé à la succession du grand-duché de Francfort. 20. — Ses bontés envers M. de Bausset. 176. — Son armistice avec le feld-maréchal Bellegarde. Sa réponse à Murat. III, 22. — Son intimité avec Alexandre. 100. — Son refroidissement avec cet empereur. 186.

EYLAU (bataille d'). I, 87.

F

FALAISEAU (M. de). Sa maison lui est restituée par ordre de Napoléon. IV, 109.

FAIN (le baron). Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. I, 316.

FERDINAND VII (le prince des Asturies, puis le roi d'Espagne). Sa captivité. Son attitude. Son ignorance. I, 117. — Son ressentiment contre Godoï. Ses lettres à son père et à sa mère. 118.. — Détail des papiers qu'on trouva dans son secrétaire. 122.—Son premier acte après l'abdication de son père. 125. — Il se livre aux avances du comte de Beauharnais. Il écrit à Napoléon. 129. — Prix qu'il attachait à la protection de Napoléon. 131. — Effet que son arrestation produisit en Espagne. 132. — Il devient le point de salut des Espagnols. 143. — Son attitude lors des événemens d'Aranjuez. 147. — Il se met à la tête de son parti. 148. — Il fait mettre Godoï en prison. 149. — Son ordre au conseil de Castille. Sa proclamation au peuple. 151. — Son départ pour Madrid. 161. — Lettre à son père interceptée. 165.— Il ordonne que Godoï soit jugé. 172. — Son ordre au président du conseil. 182. — Son décret à tous les consuls du gouvernement. 184. — Son départ pour Bayonne. 185. — Son arrivée à Vittoria. 186. — Son indécision. 187. — Sa lettre à Napoléon. 193. — Manière dont il interprète la lettre de l'empereur. 201. — Son départ de Vittoria. Sa lettre à Napoléon. 202. — Réception qu'on lui fait à son arrivée à Bayonne. 205. — Il est invité à dîner chez l'empereur. 206. — Il reçoit un message de Napoléon sur le rang qu'il devait occuper. 207. — Sa lettre à don Antonio interceptée. 213. — Il va au-devant de ses parens. Son embarras. Son émotion en entendant son père. 219. — Sa réponse supposée à Napoléon. 232. — Ses conseils nocturnes. 234. — Sa réponse à l'allocution de son père. 253. — Son abdication publiée. Sa lettre à don Antonio. 254. — Son acte d'abdication tel qu'il fut remis à M. de Bausset. 256. Son adhésion au traité qui transfère la couronne d'Espagne à Napoléon. 261. — Son départ pour Valençay. Son arrivée dans cette ville. Sa réception. I, 268. — Ses instructions au duc de l'Infantado. 278. — Son toast. II, 47.

FERDINAND (l'archiduc): Son arrivée à Prague. II, 92.

FERNAND-NUNEZ (le comte de). Sa rencontre avec M. de Bausset. Sa conversation. I, 162. — Il est invité à dîner chez l'empereur. 206. Sa mise hors la loi. 342.

FESCH (le cardinal). Sa bienveil-

lance envers M. Fournier. Il le fait nommer évêque de Montpellier. I, 109.—Renseignemens d'une gazette allemande sur sa position. IV 18. — Sa manière de vivre à Rome. 71. — Son opinion sur les terrains entre les Tuileries et le Louvre. 208. — Sa proposition à Napoléon. Il garde rancune à M. Fontaine. 219.

FLEURIEU (M. de). Sa réponse à Napoléon sur l'arc de triomphe du Carrousel. IV, 183..

FLEURY, artiste du Théâtre Français. Il est appelé à Dresde pour jouer devant LL. MM. II, 217.

FLORIDA-BIANCA (le comte de), président de la junte centrale de l'Espagne. I, 348.

FONTAINE, architecte de l'empereur et du gouvernement. Ses entretiens avec Napoléon. I, 5. — Il est nommé architecte du gouvernement. IV, 93. — Sa conversation avec Napoléon sur les dépenses des domaines de l'État. 94. — Sa lettre à M. de Bourienne. 100. — Sa mission à Fontainebleau. 111. — Sa lettre à Duroc. 114. — Il enfreint les ordres de Napoléon. 123. — Ses conversations avec l'empereur sur le Panthéon et sur l'emplacement de l'arc de triomphe du Carrousel. 124 et 131. —Son voyage à Lyon. 134. — Sa lettre de Lyon à un de ses amis. 135. — Il rend compte à Napoléon de son voyage. 140. — Son opinion sur les plans de la Madeleine. Son rapport. 153. — Sa réponse à la lettre du grand-maréchal Duroc. 156. —Il se rend à Saint-Cloud. Il rend compte à l'empereur de tous les travaux. 162. — Détails sur la Madeleine. 166. — Il améliore la salle de spectacle des Tuileries. 171. — Sa réponse à Napoléon sur les plans de la Madeleine. 179. — Sa discussion avec M. Denon. 189. — Son opinion sur les terrains entre les Tuileries. 201. — Son plan d'un palais sur la montagne de Chaillot. 206. — Sa réponse à Napoléon. 216. — Il reçoit l'ordre d'estimer l'hôtel du cardinal Fesch. Son opinion. 219. — Sa conversation avec Napoléon. 236. — Il est nommé premier architecte. 253. — Sa dernière conversation avec Napoléon. 257.

FONTAINEBLEAU (traité de). I, 116. — Les premiers bruits du divorce y circulent. 135.

FONTANES (le comte de). Son premier pas vers le bon goût. I, 20. — Sa conversation avec l'empereur sur la tragédie des *Templiers*. 44.—Son discours au corps législatif. II, 17.

FORBES (lady). Son dîner avec Marie-Louise. III, 57.

FORTI (de), officier supérieur du génie militaire. Il est chargé de

l'instruction du jeune Napoléon. III, 232.

FORTIN, architecte. Il fait le fronton en face du Pont des Arts. IV. 159.

FOUCHÉ (duc d'Otrante). Ses rapports contre l'abbé Fournier. I, 109. — Sa démarche près de Joséphine. 139. — Il rédige une lettre pour le sénat au nom de Joséphine. 140. — Il est nommé gouverneur de Rome. II, 49. — Il est appelé au gouvernement de l'Illyrie. Son mécontentement. 214. — Ses propositions au congrès. Réponse qui lui fut faite. III, 222. — Sa note aux ministres des puissances coalisées. 260. — Sa lettre à lord Castlereagh. 278.

FOURNIER (M. l'abbé), évêque de Montpellier. Sa conversation avec Napoléon. I, 107.—Sa réputation. 108. — Sa captivité à Bicêtre et à Turin. 109. — Ses qualités personnelles. 110.

FOX. Son assentiment à la reconnaissance de l'empire. I, 74. — Sa correspondance avec lord Lauderdale. Sa mort. 75.

FRANCE. Son traité avec la Prusse et l'Autriche. II, 82. — Sa noble attitude au congrès de Vienne. III, 155. — Son traité avec les puissances alliées. IV, 49.

FRANCISCO (don), infant d'Espagne. Son départ de Bayonne pour Valençay. I, 267.

FRANÇOIS Ier, empereur d'Autriche. Sa correspondance avec l'électeur de Bavière. I, 56. — Il résigne sa dignité de chef suprême de l'Allemagne. 74.—Il fait proposer un armistice à Napoléon. 365 — Son arrivée à Dresde. II, 84. — Son départ pour Prague. 85. — Son présent à Marie-Louise. 92.— Il entretient Napoléon de sa généalogie. 313.—Sa lettre à Marie-Louise. Son arrivée à Rambouillet. 316. — Il retourne à Schœnbrunn. III, 22.—Son entrée dans Vienne. 23. — Son caractère. Sa confiance dans ses ministres. 35. — Son goût pour la comédie. 44. — Il va avec sa cour au-devant de Frédéric-Guillaume et d'Alexandre. 64. — Sa réponse à la princesse de Furstemberg. 84. — Son départ pour Bude. 86. — Il érige en royaume les États de la Lombardie et de Venise. 331. — Son départ pour Francfort. 248. — Sa modération envers le roi et la reine de Naples. 18. — Il lève une contribution sur le duché de Parme. 63.

FRÉDÉRIC (le roi de Wurtemberg). Son arrivée à Erfurt. I, 321. — Il dîne avec LL. MM. I, 322. — Il donne à M. de Bausset la grande décoration de l'ordre du mérite civil de Wurtemberg. 330. — Son arrivée à Paris. II, 15. — Son désintéressement. III, 147.— Projet d'une charte constitution-

nelle. 158. — Son divorce. Son mariage avec la grande - duchesse Catherine. 161.

FRÉDÉRIC - GUILLAUME (le prince royal de Wurtemberg). Il est nommé chef suprême d'une division militaire. III, 85.

FRÉDÉRIC VI (le roi de Danemarck). Ses prétentions. III, 148.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE (le roi de Saxe). Son arrivée à Erfurt. Sa réception. I, 311. — Il attend Napoléon à Erfurt. 313. — Il quitte son royaume occupé militairement par la Russie. III, 37. — Sa déclaration. 90.

FRÉDÉRIC - GUILLAUME, roi de Prusse. Sa présence à Tilsitt embarrasse Alexandre. I, 87. — Son arrivée à Dresde. II, 84. — Son départ de Dresde. 85. — Sa visite à Marie-Louise et à son fils. 318. Son entrée solennelle à Vienne. III, 64. — Il part pour Francfort. 248. — Son ordonnance contre les sociétés secrètes. IV, 64.

FRÉDÉRIC - GUILLAUME (le prince royal de Prusse). Son arrivée à Erfurt. I, 319. — Il prend congé de LL. MM. 331. Son arrivée à Dresde. II, 84.—Son départ pour Berlin. 85.

FRIEDLAND (bataille de). I, 87.

FRIMONT (le général). Son corps d'armée reçoit une nouvelle destination. III, 114.

FROCHOT (le comte). Il offre à Marie-Louise les présens de la ville de Paris. II, 66.

FULTON. Il propose à Napoléon l'essai d'une navigation sous-marine. I, 52. Il retourne en Amérique. Ses essais. 53.

FURSTEMBERG (la princesse tutrice de). Son discours à l'empereur François. III, 84.

FUSIL (Mme), actrice du Théâtre-Français établi à Moscou. II, 128. — Elle sauve à Wilna une jeune orpheline, depuis Mlle Nadèje. 196.

G

G***, (M. de). Il présente à la signature la déclaration contre Napoléon. III, 176.

GALBOIS (le colonel). Sa note. II, 275.

GALITZIN (le prince). Accompagne Alexandre à Erfurt. I, 316. Il commande les armées russes. 366.

GALLO (le marquis de). Il assiste à

Milan à une audience diplomatique. I, 39.

GARGARIN (le prince). Accompagne Alexandre à Erfurt. I, 316.

GAUDIN (le duc de Gaëte). Sa demande à Napoléon. I, 72. — Son administration. Sa fidélité. Ses qualités personnelles. 73.

GÊNES (la république de). Sa réunion au Piémont est décidée. III, 67.

GÊNES (les députés de). Leurs sollicitations. Leur protestation. III, 82.

GÉRARD (M.), peintre célèbre. Sa conversation avec Napoléon. I, 49. —Notice sur ses ouvrages. II, 98.

GENTILI (Mme la comtesse de). Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18.

GENTZ (M. de), journaliste autrichien. Sa réponse aux publicistes allemands. IV, 67.

GEORGES IV (roi d'Angleterre). Sa proclamation. I, 74.

GEORGES (Mlle), artiste du Théâtre-Français. Est appelée à Dresde. II, 217.

GERVAIS (M.). Fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 317.

GILL (don Francisco). Son opposition à la délivrance de Godoï. I, 196.

GILL (le chevalier). Il dîne chez Marie-Louise. III, 57.

GINESTET (M. Émilien de). Son anecdote sur Charles IV). I, 263.

GODOI (prince de la Paix). Sa proclamation. Indignation qu'elle excite. I, 77.—Sa circulaire aux intendans et corrégidors. 79.—Son impéritie. I, 89.—Sa haine contre Ferdinand. 117.—Ses espions l'instruisent des démarches de Ferdinand. 118.— Sa jonglerie. 120. — Son mariage avec Louise de Bourbon. 129.—Il est l'objet de la haine des Espagnols. 132. — Ses alarmes relativement au mariage de Ferdinand. Il engage Charles IV à demander à Napoléon une de ses nièces pour Ferdinand. 133.—Il facilite l'entrée des Français en Espagne. 135.—Son projet d'aller en Amérique. 141. — Sa correspondance avec le grand-duc de Berg. 143.—Son ordre verbal pour faire sortir la garnison espagnole de Madrid. 144.—Ses ordres sont méconnus par le conseil de Castille. 146.—Il se cache. Tourmens qu'il endure. Son incarcération. 149.—Il doit être jugé. 172.—Il est mis à la disposition de Napoléon. 188. — Sa délivrance. 189. Il accompagne le roi chez Napoléon. 222.—Sa note sur la lettre du marquis de la Solana relativement à Aly-Bey. 287. — Ses prétentions

pour sa généalogie. 288. — Sa lettre au marquis de la Solana relative à Aly-Bey. 289. — Son ordre au commandant de l'île de Léon. 290.—Sa deuxième lettre au marquis de la Solana. 292. — Sa deuxième note sur une lettre du marquis de la Solana. 300.

GODOI (Diégo). Il doit être mis en jugement. I, 172.

GOERRES. Ses articles dans le *Moniteur du Rhin*. III, 202.

GONDOIN, architecte. Ses plans pour le château de Versailles. IV, 167.

GONSALVI (M. le cardinal). Son arrivée à Paris. I, 15.—Son opinion sur le mariage des prêtres. 17.—Ses paroles sur le sacre de Napoléon. II, 299.

GOSSET (M.), comédien français. Son établissement à Moscou. II, 128.

GOETHE. Napoléon lui donne audience. I, 320. — Son entretien avec Napoléon. 327.—Il est nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. 333.

GOURGAUD (le général). Il apporte à Napoléon la nouvelle du retour de Ney. II, 163. — Son départ pour l'Angleterre sur une frégate de cette nation. III, 274.— Son embarquement avec Napoleon à bord du *Bellérophon*. 277. — Il est autorisé à suivre Napoléon à Sainte-Hélène. 281.

GOUVION-SAINT-CYR (le maréchal). Il fait le siége et s'empare de Rosas. I, 353.

GRIMALDI (Mme de). Son séjour à Milan. I, 37.

GROS (Mme), artiste du Théâtre-Français. Est appelée à Erfurt. I, 310.

GRUNER (le général Justus). Sa proclamation aux soldats prussiens. III, 200.

GUEHENNEUC (le colonel). Sa rencontre avec M. de Bausset. II, 186.

GUILLAUME DE BAVIÈRE (le prince). Son arrivée à Erfurt. I, 319.

GYSORS, architecte. Son mécontentement de la faveur accordée à M. Beaumont. IV, 152.

H

HAINGUERLOT (Mme). Elle compose un vaudeville et le joue. I, 53.

HAUGERANVILLE (M. le colo-

nel d'). Son commandement. I, 313.

HÉDOUVILLE (M. le comte d'). Il sert d'interprète à Napoléon, et omet de répéter une de ses paroles. I, 361.

HÉREAU (M. le docteur). Ses fonctions près de Marie-Louise. III, 40. — Son opinion sur la maladie de Mme de Brignolé. 162.

HERVAS (M. le grand-maréchal d'). Il assiste au fandango chez M. le duc de Rovigo. I, 351.

HESSE (M. le capitaine). Son dîner chez Marie-Louise, III, 57.

HESSE-HOMBOURG (le prince héréditaire de). Son arrivée à Erfurt, I, 332. — Il est autorisé à passer au service d'Autriche. 334. — Il est reçu par Marie-Louise. II, 92.

HILBURGHAUSEN (Mme la duchesse de). Son arrivée à Erfurt. I, 331.

HOLLANDE (la). Elle est reconnue royaume par la Russie. I, 88. — Sa réunion à l'empire français. II, 58.

HUREAU-DE-SORBEC (Mme). Accompagne Marie-Louise à Vienne. III, 12. — Ses fonctions près de Marie-Louise. I, 40.

I

IJAR (M. le duc d'). Sa lettre à sa femme. I, 236.

INFANTADO (le duc de l'). Il est nommé colonel des gardes de Ferdinand. I, 152. — Il dîne chez Napoléon. 206. — Sa protestation contre l'abdication de Ferdinand. 235. — Son discours à Joseph. 270. — Sa conversation avec Napoléon. 271. — Il signe l'acte constitutionnel. 272. — Il est nommé colonel général des gardes de Joseph. 274. — Son désir de suivre Ferdinand en France. 278. — Sa mise hors la loi. 342.

INFANTADO (Mme la duchesse douairière de l'). Sa maison de campagne est occupée par le quartier-général français. I, 345.

ISABEY (peintre célèbre). Anecdocte sur le couronnement. I, 4. — Portrait de Marie-Louise. III, 47.

IZQUIERDO (M.). Ses rencontres avec M. de Bausset. I, 115 — Sa mission près de Napoléon. 116. — Il remet à Napoléon la demande que lui fait Charles IV. 133.

J

JAUFFRET (évêque). Est envoyé

au-devant de Marie-Louise à Altheim. I, 2.

JEAN (l'archiduc). Son arrivée à Prague. Ses visites à Marie-Louise. II, 88. — Son départ de Prague. 90.

JÉROME (le prince). Son entrevue à Alexandrie avec Napoléon. I, 36. — Son entrevue au Rainci avec Catherine de Wurtemberg. 99. — Son arrivée à Erfurt. Sa visite à Napoléon. 323. — Il prend congé de LL. MM. 331. — Son arrivée à Paris. II, 15. — Renseignemens sur sa position. IV, 17. — Son refus de signer les conditions qu'on veut lui imposer. 28. — Son départ de Stuttgard. 32. — Sa résidence à Rome. 74.

JOSEPH (le prince). Son accession à la couronne de Naples. I, 74. — Il est reconnu roi de Naples. 76. — Son arrivée au château de Marrac. 269. — Il forme son ministère. 272. — Son départ pour Madrid. Son cortége. 275. — Sa fuite de Madrid. 279. — Son arrivée à Paris. II, 68. — Son arrivée à Rambouillet. 271. — Son entrevue avec Marie-Louise. III, 45. — Renseignemens sur sa position. IV, 17. — Ses établissemens agricoles aux États-Unis. 71. — Sa lettre à la comtesse de G***. 72.

JOSEPH (l'archiduc). Son arrivée à Prague. II, 92.

JOSÉPHINE (l'impératrice). Son expédient pour le café de Napoléon. I, 7. — Elle raconte quelle était l'opinion de Napoléon sur l'oubli fait par Mme de Caraman. 18. — Sa méprise en se plaçant dans la voiture du sacre. 24. — Elle assiste à Marengo à la distribution des croix. 36. — Son voyage aux eaux de Plombières. 50. — Sa surprise à Plombières. 53. — Ses ordres à M. de Bausset pour les apprêts d'une fête. 54. — Sa bonté, ses belles qualités. 136. — Son dévouement, son sacrifice. 137. — Elle assiste à la première représentation de *la Vestale*. 139. — Sa lettre au sénat. Sa confidence. 140. — Son arrivée à Bordeaux. 167. — Son arrivée au château de Marrac. 212. — Son entrevue avec Charles IV et son épouse. Sa proposition. 222. — Son départ pour Strasbourg. 365. — Sa conversation avec M. de Bausset. II, 2. — Son retour de Fontainebleau à Paris, et son dîner avec Napoléon. 4. — Elle s'évanouit à la nouvelle de son divorce. 5. — Ses observations à M. de Bausset. 7. — Son éloge. 10. — Sa conduite après l'annonce de son divorce. 14. — Elle assiste au *Te Deum* après la paix de Vienne. 15. — Elle se retire à Malmaison. Sa requête à l'officialité de Paris. 16. — Son intervention en faveur de MM. Fontaine et Percier. IV, 94. — Sa visite au pape. 118.

JOUY (M. de), de l'Académie fran-

çaise. Ses relations avec M. Spontini. I, 138. — Son hommage à Joséphine. 139.

JUNIAC (M. le colonel de). Son commandement. I, 313. — Il est nommé chevalier de la Couronne de Fer. 323.

JUNOT (le maréchal). Il fait la conquête du Portugal. I, 111.

JUNTE SUPRÊME D'ESPAGNE (la). Sa proclamation. I, 242. — Son avis officiel. 244.

JULIANI (M.). Est appelé à la police de Vienne pour y rendre compte de sa conversation avec M. de Bausset. III, 171.

K

KANIKOFF (le général). Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316.

KEITH (l'amiral). Sa notification à Napoléon. III, 281.

KELLERMANN (duc de Valmi, le maréchal). Il donne à dîner à l'empereur à Strasbourg. I, 68. — Sa demande à Napoléon. 71. — Son dîner et sa conversation avec Napoléon. II, 206.

KHOLLER (le général autrichien). Son passage à Parme. III, 131. — Sa réponse à M. de Bausset. 135. — Sa conduite en accompagnant Napoléon à Saint-Raphan. 264.

KINSKI (le général). L'impératrice Marie-Louise lui donne audience. III, 14.

KITROFF (le général). Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316.

KOLLAVVRAT (le comte de). Il complimente Marie-Louise à Tœplitz. Sa mission près de l'empereur François. II, 86.

KOURAKIN (le prince). Il est blessé lors de l'incendie de l'hotel de Montesson. II, 54.

KREMLIN (le). Description de ce palais. II, 121.

L

L*** (le général). Il fait le siége de Saragosse. Ses propositions. I, 276.

LACAVE (M.), artiste du Théâtre-Français. Il est appelé à Erfurt pour jouer devant LL. MM. I, 310.

LACORNER (M.). Il accompagne

Marie-Louise à Vienne. III, 12.— Son retour en France. 20.

LACUÉE (le comte). Sa mort. Son caractère. I, 66.

LAFON (M.), artiste du Théâtre-Français. Il est appelé à Erfurt pour jouer devant LL. MM. I, 310.

LAHARPE (M.). Sa fausse conversion. I, 20. — Mot de Voltaire sur lui. 21.

LALLEMAND (le général). Il s'embarque avec Napoléon sur *le Bellérophon*. III, 277.—Son exclusion du nombre de ceux qui suivirent Napoléon. 281.—Son emprisonnement à Malte. 284.

LAMBESC (le prince de). Ses visites à Marie-Louise. III, 76.

LANGENEAU (le général). Il est nommé assesseur auprès du prince royal de Wurtemberg. III, 85.

LANNES (le maréchal duc de Montebello). Sa mission près d'Alexandre. III, 310. — Il accompagne Alexandre à la division Nansouty. 311. — Honneurs que lui fit Alexandre. Bontés de ce prince pour lui. 312. — Il est nommé grand-cordon de l'ordre de Saint-André de Russie. 322.

LANNES (Mme), duchesse de Montebello. Elle est nommée dame d'honneur de l'impératrice. II, 18.—Elle est envoyée au devant de Marie-Louise. 27. — Elle assiste aux couches de Marie-Louise. 66.—Ses paroles à Marie-Louise à Tœplitz. 86.—Son billet à M. de Bausset. 263. — Elle accompagne Marie-Louise à Vienne. III, 12. Son retour en France. 20.

LASCARIS (Mme la comtesse de). Elle est nommée dame de palais de l'impératrice. II, 18.

LASCASAS (le comte de). Son Mémorial de Sainte-Hélène. III, 183.—Il est envoyé en parlementaire à bord du vaisseau anglais *le Bellérophon*. 273.—Il est autorisé à suivre Napoléon à Sainte-Hélène. 281.

LATOUR DU PIN MONTAUBAN (M.). Il accepte l'évêché de Troyes. Grâce qu'il demande. I, 109.

LAUDERDALE (lord). Ses négociations. I, 74. — Sa correspondance avec Fox. 75.

LAURISTON (Mme la comtesse de). Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18.

LAURISTON (le général). Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. I, 316. — Secours qu'il donne à M. de Bausset. Son départ pour Vienne. Sa mission. II,

19.—Sa proposition à M. de Bausset. 180.

LAYEN (Mme la princesse de la). Sa mort. II, 54.

LEBAUSKI (M. de). Il fait partie la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 317.

LECOMTE (M.), architecte. Il perd sa place d'architecte des Tuileries. IV, 93.

LECOULTEUX DE CANTELEU (M.). Il est blessé par un chasseur de la garde. II, 144.

LEFEBVRE, duc de Dantzick (le maréchal). Ses épithètes énergiques à des soldats qui abandonnaient leur poste. II, 107.—Il fait placer Mme Bursay sur un affût de canon. 196.

LEFEBVRE (M.). Acteur du théâtre français établi à Moscou. II, 128.

LEFEBVRE-DESNOUETTES (le général). Sa mésaventure. I, 356.

LEGRAND (le général). Il reçoit plusieurs blessures au passage de la Bérésina. II, 167.

LEGRAND (M.), architecte. Ses travaux à Saint-Denis. IV, 227.

LEMARROIS (le général). Il accompagne l'empereur en Italie. Ses fonctions pendant la route. I, 32.

LEMOT (M.), sculpteur. Il est désigné pour faire élever un monument funèbre à Kléber et à Désaix. IV, 92.

LÉOPOLD DE COBOURG (le prince). Son arrivée à Erfurt. I, 319.

LEQUAINT (Mme), actrice du Théâtre-Français établi à Moscou. II, 128.

LESUEUR (M.), sculpteur. Il fait les sculptures de l'arc de triomphe de la place du Carrousel. IV, 191.

LICHTENSTEIN (Mme la duchesse de). Sa plainte à l'empereur contre un officier de santé. I, 371.

LICHTENSTEIN (le prince Jean de). Son arrivée à Schœnbrunn comme commissaire autrichien. Ses conférences avec Napoléon. I, 366.

LICHTENSTEIN (le prince Venceslas de). Son arrivée à Orléans. II, 315.

LIGNE (le prince de). Son arrivée à Prague. Ses qualités. II, 91.—Ses visites à Marie-Louise. III, 76.—Ses paroles au roi de Rome. 77.—

Sa plaisanterie sur le congrès. 98. — Sa maladie. Ses dernières paroles. 123.

LIMA (le comte de). Sa tentative pour justifier la politique de sa cour. I, 101.

LOUIS (le prince), ancien roi de Hollande. Son abdication. II, 55. — Renseignemens d'une gazette allemande sur sa position. IV, 17. — Sa résidence à Rome. Son goût pour la littérature. 72.

LOUIS XVIII le roi de France. Sa présence empêche les Prussiens de faire sauter le pont d'Iéna. IV, 2.

LOUISE DE BOURBON (la princesse). Son mariage avec le prince de la Paix (Godoï). I, 229.

LOUVRE (le palais du). Son état déplorable. IV, 144. — On démolit le pavillon de Charles IX. à ce palais. 147.

LUÇAY (Mme de). Ses fonctions à Fontainebleau. I, 268. — Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 17. — Elle assiste aux couches de Marie - Louise. 66.

LUÇAY (M. de). Ses fonctions à Fontainebleau. I, 268.

LUCIEN (le prince). Renseignemens sur sa position. IV, 18. — Sa résidence à Rome. 73.

LYON (la ville de). Budget pour la construction d'un palais dans cette ville.

M

M..... (il signor). Son vaste appétit. I, 23.

MADRID (la ville de). Nouvelles répandues dans cette capitale. I, 23. — Provocations qui y furent faites contre les Français. 236. — Insurrection du 2 mai. 238. — Capitulation de cette ville. Résistance de la populace. 357.

MADRID (le cabinet de). Il reçoit le traité secret de Fontainebleau. I, 131.

MAGANOLI (le comte de). Il est nommé ministre des duchés de Parme et de Plaisance. III, 63.

MAIGNEN (M.), artiste du Théâtre-Français. Il est appelé à Dresde. II, 217.

MAINGAULT (M.). Il s'embarque avec Napoléon à bord du *Bellérophon*. III, 277.

MAITLAND (le capitaine). Sa lettre aux lords commissaires de l'amirauté. III, 274.

MALTE (l'ordre de). Son mémoire est rendu public. III, 141.

MARCHANT (Mme). Ses fonctions près du prince de Parme. III, 40.

MARCHANT (son fils M.). Il s'embarque avec Napoléon à bord du *Bellérophon*. III, 277.

MARCHER (M.). Il s'embarque avec Napoléon à bord du *Bellérophon*. III, 277.

MARCOLINI (le comte de). Il accompagne le roi de Saxe à Erfurt. I, 311.

MARET (le duc de Bassano). Sa conversation avec M. de Bausset. I, 90. — Son arrivée à Bordeaux. 163. — Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. 316. — Son départ de Wilna. II, 184.

MARET (la duchesse de Bassano Mme). Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18. — Elle est envoyée au devant de Marie-Louise. 27.—Elle dîne avec Marie-Louise à Tœplitz. 86.

MARIANNE (l'archiduchesse). Ses manies. III, 113.

MARIE-LOUISE, impératrice des Français. Son expédient relatif au café de l'empereur. I, 7. — Son arrivée à Altheim. II, 26. — Son arrivée à Braunau. 40. — Voyage dans les départemens du nord. 48. — Ses promenades aux Tuileries pendant sa grossesse. 65. — Son accouchement. 66.— Départ pour Cherbourg. 69. — Départ pour la Hollande. 74. — Promenade au village de Bruck. 76. — Son retour en France. 78. — Son départ pour Dresde. 83. — Son arrivée à Tœplitz. Sa réception. 86. — Arrivée à Prague. 87. — Ses réceptions. 92. — Départ de Prague. Sa visite aux mines d'étain. 94. — Départ de Wurtzbourg pour Saint-Cloud. 96. — Mission qu'elle donne à M. de Bausset. 97. — Elle prête serment comme régente. 201. — Son départ pour Rambouillet. 208. — Son arrivée à Blois. 273. — Sa proclamation. 278. — Son entretien avec ses beaux-frères et M. de Bausset. 279. — Nouvelle mission qu'elle donne à M. de Bausset. 283. — Départ d'Orléans. 315. — Elle part pour l'Autriche. 319. — Son audience à Bâle au général Kinski et au comte de Wurbna. III, 14. — Son arrivée à Inspruck. 16. — Son arrivée à Schœnbrunn. 19. — Elle fait part à M. de Bausset de son projet d'aller à Aix. 25. — Sa manière de vivre à Schœnbrunn. 39. — Départ pour Aix. Dîner avec le prince Joseph. 44.— Voyage à Chamouni. 45. — Elle envoie M. de Bausset à Parme. 47. — Son voyage dans les glaciers. Rencontre qu'elle y fait. 49. — Son compliment à la princesse de Galles. 53.— Elle dîne avec Caroline d'Angleterre. 56. — Son retour à Schœnbrunn. 60. — Son attitude douce et paisible. 72.—Ses

visites à son père. 112.—Ses qualités. 115. — Elle désire entendre M. Werner. 128.—Présens qu'elle distribue lors de son accession au duché de Parme. 152. — Ses soins affectueux pour madame de Brignolé. 162. — Elle est déclarée duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. 249. — Son voyage aux eaux de Baden. 251.—Titre qu'elle prend lors de son départ pour l'Italie. IV, 17. — Sa sagesse et son équité dans son gouvernement. 63. — Elle se sépare des personnes de sa suite et part pour Parme. 77.— Elle fait construire une salle de spectacle à Parme. 81.—Différens monumens utiles qu'elle fait construire. 82.

MARIE - LOUISE, impératrice d'Autriche. Son arrivée à Dresde. II, 84. — Son départ pour Prague. 85. — Elle va à Schœnbrunn au devant de Marie-Louise. III, 19. — Sa joie en annonçant la nouvelle de la bataille de Waterloo à l'archiduc Reynier. 252.

MARIE-LOUISE, reine d'Espagne). Son indifférence pour son fils. I, 117. — Sa note au grand-duc de Berg. 126. — Son opinion sur la mission de M. Izquierdo. 133. — Sa lettre à Murat. 152. — Sa lettre à Murat écrite en français. 179. Son autre lettre à Murat. 210. — Sa position à Aranjuez. Son départ pour l'Escurial. 215.— — Son arrivée à Bayonne. Honneurs qu'on lui rend. 218. — Elle reçoit les personnes que Duroc lui présente. 219.—Sa joie de retrouver Godoï. 220. — Proposition que lui fait Joséphine. Son dîner chez l'empereur. 222. — Sa douleur en apprenant les événemens du 2 mai. 251. — Son entrevue avec Napoléon. 252. — Son physique. Son goût pour la toilette. Sa haîne contre la duchesse D***. 265. — Son départ pour Fontainebleau. 267. — Episode sur sa cour pendant sa résidence à Rome. II, 265.

MARS (Mlle), artiste du Théâtre-Français. Elle est appelée à Erfurt pour jouer devant LL. MM. II, 217. — Faveur que lui accorde Napoléon. Sa conversation avec ce prince. 225.

MARSHAL (M. de). Présent que lui fait Napoléon. I, 322.

MAURICE DE BROGLIE (M. l'évêque d'Arquies). Nouveau compagnon de voyage de M. de Bausset. I, 39. — Son emportement 40.

MAURY (le cardinal). Il obtient une audience de l'empereur. Mot de l'abbé Arnault sur lui. I, 41.

MAXIMILIEN (Joseph), électeur, puis roi de Bavière. Son billet au prince de Schwartzemberg. I, 58.— Sa correspondance avec l'empereur d'Autriche. 59.—Son arrivée

à Erfurt. Sa visite à l'impératrice. 323. —Son arrivée à Paris. II, 15. — Son obligeance envers MM. de Bausset et de Ségur. Son caractère. 22.—Sa conversation avec des soldats français. 23.—Ses ordres pour la réception de l'impératrice. III, 18.—Son départ pour Dresde. 86. — Ordonnance qu'il rend. 140.

MAXIMILIEN (l'archiduc). Son arrivée à Prague. II. 93.

MEDINA-CŒLI (le duc de). Il est mis hors la loi. I, 332.

MEINUNG (le doyen). Présens que lui fait Napoléon. I, 334.

MEKLENBOURG-SCHWERIN (le prince de). Il est admis à la table de LL. MM. I, 326. — Il est reçu par Marie-Louise. II, 92.

MENNEVAL (M. le baron de). Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. I, 316.—Il accompagne l'impératrice à Vienne. III, 12. — Son départ pour Paris. 42.

MENNEVAL (Mme de). Elle est admise aux banquets de Marie-Louise. 40.

MEZERAI (Mlle), artiste du Théâtre-Français). Elle est appelée à Dresde pour jouer devant LL. MM. II, 217.

METTERNICH (M. le prince de). Son séjour à Paris malgré les hostilités de l'Autriche. I, 364. — Il arrive à Schœnbrunn comme commissaire autrichien. 366. — Son départ de Dresde. II, 242. — Son arrivée à Paris. 288.—Sa conversation avec M. de Bausset. 289.— Politesses qu'il prodigue aux députés génois. III, 83.

METTERNICH (le prince François de). Sa protestation contre l'acte de la confédération germanique. III, 291.

MELZI (le duc de Lodi). Il préside la députation de la république d'Italie I, 2.

MICHELOT, artiste du Théâtre-Français. Il est appelé à Dresde pour jouer devant LL. MM. II, 218.

MICHOT, artiste du Théâtre-Français. Il est appelé à Dresde pour jouer devant LL. MM. II, 218.

MIGNE (Mme veuve). Réclamation qu'elle adresse à Napoléon. IV, 121.

MINA BARTHOLOMÉE. Ordonnance qu'il fait publier sur les troubles de Madrid. I, 225.

MOITTE, sculpteur. Il fait pour le Louvre le fronton représentant l'Histoire. IV, 159.

MONCEY (le maréchal duc de Conégliano). Son arrivée et celle de son corps d'armée en Espagne. I, 161. — Ses ordres pour escorter les voitures de l'impératrice. III, 71.

MONGE. Napoléon le regardait pomme le premier géomètre du siècle. I, 3.

MONGELLAS (M.), premier garçon du Théâtre-Français établi à Dresde. II, 217.

MONTALIVET (Mme de). Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18.

MONTBRUN (le général). Sa mort. II, 105.

MONTEMART (Mme de). Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 15. — Elle est envoyée au devant de Marie-Louise. 27.

MONTÉNÉGRINS (l'évêque des). Son incursion dans la ville de Raguse. III, 293.

MONTESQUIOU (Mme la comtesse de). Elle est nommée gouvernante des enfans de France. I, 61. — Elle accompagne Marie-Louise à Vienne. III, 12. — Ses fonctions près du prince de Parme 40. — Ses confidences à Mme de Brignolé. 192. — Elle cesse ses soins près du roi de Rome. 232.

MONTESQUIOU (M. le comte de). Il demande à M. de Bausset des nouvelles de son fils et lui apprend sa nomination. I, 362. — Il dîne avec Marie-Louise à Tœplitz. II, 86.

MONTHION (M. le baron de). Il porte une lettre à la reine d'Espagne à Aranjuez. I, 173. — Il reçoit la protestation de Charles IV. 174. — Son rapport est rendu public. 217.

MONTMORENCY (Mme la comtesse de). Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18. — Elle est envoyée au-devant de Marie-Louise, 27.

MONTHOLON (M. le comte de). Son arrivée à Bordeaux. Il remet ses dépêches à Napoléon. I, 164. — Il s'embarque avec Napoléon à bord du *Bellérophon*. III, 277. — Il reçoit l'autorisation de suivre Napoléon à Sainte-Hélène. 281.

MOORE (sir John). Son débarquement à la Corogne. I, 355.

MORTIER (le maréchal, duc de Trévise). Son départ d'Italie. Son retour en France. I, 40.

MOSCOU (la ville de). Description

de cette ville. II, 120. — Retraite de l'armée française. 140.

MOUTON (le général). Il est chargé d'attendre l'arrivée de la flotte française. I, 52.

MURAT (Joachim), ancien roi de Naples. Son accession au grand-duché de Berg. I, 74. — Son arrivée près de Madrid. 143. — Son entrée dans Madrid. 156. — Son arrivée au Retiro. Son installation dans le palais de Godoï. 161. — Il occupe Madrid malgré l'ordre contraire de Napoléon. 172. — Il envoie une lettre à la reine d'Espagne par le baron de Monthion. — 173.—Il annonce aux Espagnols la prochaine arrivée de Napoléon. 177. — Il engage Ferdinand à aller au-devant de Napoléon. 181. — Son incertitude à reconnaître Ferdinand roi d'Espagne. 182. — Relation de la remise qui lui fut faite de Godoï. 192. — Sa lettre au conseil de régence. 195. — Sa demande à don Antonio. 224. — Sa première lettre à don Antonio. 225. — Son invitation à don Antonio. 228. — Sa deuxième lettre à don Antonio. 230. — Ses dispositions contre les révoltés de Madrid. 238. — Sa lettre au général Dupont. 240.—Son ordre du jour. 241. — Il est choisi pour présider la junte suprême. 242. — Sa proclamation aux Espagnols. 246. — Il est nommé lieutenant-général du royaume d'Espagne. 251. — Son arrivée à Bayonne. Son départ pour Naples. 252. — Son arrivée à Paris. II, 15. — Sa libéralité envers les Cosaques. 214. — Son arrivée à Dresde. 234. — Son traité avec l'Angleterre. 257. — Sa défection. 258. — Son armistice avec le maréchal Bellegarde. III, 22. — Son attitude hostile. 194. — Renseignemens sur sa position. IV, 17. — Manière dont il est traité par le journal officiel de Naples. 33. — Sa proclamation aux Napolitains. 36. — Son décret. 40. — Il est jugé et condamné par une commission militaire. 45. — Son opinion sur la destination à donner au terrain entre le Louvre et les Tuileries. 201.

MURAT (Mme), aujourd'hui comtesse de Lipano. Elle se retire au château d'Hamsbourg. IV, 19. — Elle est forcée de faire sa résidence en Autriche. 76.

N

NADEGE (Mlle), l'orpheline de Wilna. Elle est adoptée par Mme Fusil. II, 196.

NANSOUTY (le général). Sa division est passée en revue à Erfurt par Alexandre. I, 311. — Les généraux et les officiers supérieurs de sa division accompagnent Alexandre. 312. — Il fait

partie de la suite de Napoléon à Erfurt. 316. — Il se fait transporter à Mojaïsk après avoir été blessé. II, 113.

NAPOLÉON. Sa manière de vivre, son affabilité dans les réceptions. I, 2. — Son déjeûner. 3. — Son travail avec les ministres. Son dîner. 6. — Ses chasses. 8. — Budgets de sa maison. 10. — Simplicité de ses goûts. 12. — Égalité de son caractère. 13. — Son premier soin en arrivant au consulat. 15. — Son entretien avec M. de S***, sur le mariage des prêtres. 17. — Ses prévenances pour le pape. 23. — Sa méprise en se plaçant dans la voiture du sacre. 24. — Son goût pour les tableaux peints avec des vêtemens modernes. 31. — Son voyage en Italie. 32. — Emploi de son temps en Italie, sa bienveillance envers les autorités. 33. — Son affection pour les religieux du Mont-Cénis. 34. — Il attend le pape à Stupinits. 35. — Son départ d'Alexandrie, son séjour à Pavie. 37. — Ses plaintes sur le système politique de la cour de Naples. 39. — Son arrivée à Turin, son retour à Fontainebleau. 41. — Sa conversation avec M. de Fontanes. 44. — Son opinion sur la tragédie des *Templiers*. 45. — Son opinion sur le tableau des Thermopyles, par David. 49. — Son départ pour le camp de Boulogne. 50. — Son estime pour le général Mouton. 52. — Il désapprouve la proposition de Fulton. 53. — Son opinion sur le roman de *Delphine*. 54. — Il passe le Rhin. 55. — Son retour à Munich. 65. — Son dîner à Strasbourg chez M. le maréchal Kellermann. 68. — Son audience à M. Denon. 69. — Sa dure franchise. 70. — Son refus au maréchal Kellermann. 71. — Il acquiesce à la demande du duc de Gaëte. 72. — Il est instruit de la correspondance de Naples avec l'Angleterre. 75. — Il envoie une armée contre Naples. Ses préparatifs contre la Prusse. Ses paroles. 77. — Sa confiance dans le cabinet de Madrid. 82. — Sa modération envers la Prusse. 88. — Il envoie le corps d'armée de la Romana en Belgique. 89. — Sa manière de vivre à l'armée. 90. — Ses paroles pendant son déjeûner (anecdote). 92. — Son travail à l'armée. 94. — Son audience à Mme de Bonchamps. 101. — Sa conversation avec M. l'abbé Fournier. 107. — Ses regrets d'avoir maltraité M. l'abbé Fournier. 110. — Son départ pour l'Italie. 134. — Il s'empare de la Toscane. 135. — Ses entretiens avec M. le prince de Talleyrand (anecdote). 139. — Sa réponse à Mme de Rémusat (anecdote). 140. — Sa préoccupation sur l'avenir de sa dynastie. 141. — Ses instructions à Murat. 157. — Sa conversation avec M. de Bausset. 161. — Son arrivée à Bordeaux. 163. — Il charge M. de Bausset de lui traduire des lettres espagnoles. 164. — Sa confiance en M. de Bausset. 166. — Son départ pour Bayonne.

167. — Ses visites dans les fortifications de Bayonne. 168. — Il envoie son médecin à don Carlos. 169. — Sa lettre à Ferdinand. 170. — Motifs qui le détournèrent d'aller à Madrid. 177. — Expression de M. de Chateaubriand à son égard. 180. — Sa promesse à Charles IV. 192. — Son étonnement à la nouvelle de l'arrivée de Ferdinand à Bayonne. 203. — Sa visite à Ferdinand. 205. — Sa politesse avec Ferdinand et ses courtisans. 206. — Son indignation en lisant la lettre de Ferdinand à don Antonio. 215. — Sa visite au roi et à la reine d'Espagne. 220. — Il va au-devant du roi et de la reine d'Espagne. 221. — Sa conversation avec la reine d'Espagne. 222. — Sa demande à Mme de C***. 223. — Il est instruit des conseils nocturnes de Ferdinand. 234. — Son indignation à la nouvelle des événemens du 2 mai. Sa visite à Charles IV. 251. — Son entretien avec le roi et la reine d'Espagne. 252. — Sa satisfaction sur les termes de la renonciation de Ferdinand. 258. — Il improvise une audience de présentation pour Joseph. 269. — Sa conversation avec le duc de l'Infantado. 271. — Son retour à Paris en passant par Bordeaux. 278. — Son portrait est oublié dans le palais, lors du départ de Joseph. 279. — Son entretien avec M. de Bausset. 280. — Mission dont il charge le maréchal Lannes. 310. — Son arrivée à Erfurt. 311. — Son départ d'Erfurt pour aller recevoir Alexandre. 313. — Sa première entrevue avec Alexandre. 314. — Il reçoit les officiers de la maison d'Alexandre. 317. — Ses ordres à M. de Rémusat. 318. — Son audience à M. de Vincent. 319. — Son audience à M. de Goëthe. 320. — Embarras que lui cause le compliment d'Alexandre. 321. — Son présent à M. de Marshal. 322. — Ses promotions à Erfurt. 323. — Il se rend à l'invitation du duc de Weimar. Sa réception. 324. — Son entretien avec MM. Wiéland et de Goëthe. 327. — Il reçoit la députation d'Iéna : ses bontés pour cette ville. 328. — Sa conversation avec le prince Primat. 329. — Il offre son épée à Alexandre. 330. — Il va voir manœuvrer le 6e régiment de cuirassiers. 331. — Son présent à Alexandre 332. — Ses nominations dans la Légion-d'Honneur. 333. — Ses présens au comte de Tolstoy. 334. — Ses adieux à Alexandre. 336. — Son départ d'Erfurt. 337. — Son départ pour la campagne d'Espagne. 339. — Son arrivée à Madrid. Sa proposition au général Cuesta. 340. — Ses secours à une religieuse qui avait été maltraitée par des soldats. 341. — Son décret contre les grands d'Espagne. 342. — Son intention de prendre la position de Sommo-Sierra. 343. — Son bivouac la veille de la prise de Sommo-Sierra. 344. — Sa position lors de l'attaque de Madrid. 345. — Il se fait lire les papiers espa-

gnols saisis sur M. de Coupigni. 346. — Il envoie au ministre de la guerre la traduction des papiers saisis. 347. — Son portrait est retrouvé intact dans le palais du roi d'Espagne. 348. — Il accorde à mademoiselle de Saint-Simon la grâce de son père. 350. — Il apprend la capitulation de Rosas. 352. — Il choisit M. de Ségur pour présenter au corps législatif les drapeaux pris aux Espagnols. 354. — Moyen qu'il emploie pour encourager les troupes. 355. — Son départ de Valdéras. 357. — Ses ordres à M. de Bausset pour son logement. 358. — Il reçoit des dépêches qui l'engagent à revenir en France. 359. — Son arrivée à Valladolid. Ses pensées sur l'Allemagne. 360. — Sa témérité en se mettant seul au milieu des Dominicains. 361. — Son retour à Paris. Sa revue aux Tuileries. 362. — Il rassemble son armée sur les bords du Rhin. 364. — Son entrée en Autriche. Ses victoires. 365. — Dangers qu'il courut en passant une revue à Schœnbrunn. 366. — Ses paroles contre l'empereur d'Autriche. 367. — Son ordre à M. Corvisart. Ses questions à celui qui avait voulu l'assassiner. 370. — Sa réprimande à l'officier dont se plaignait madame de Lichtenstein. 372. — Son départ de Schœnbrunn. Son arrivée à Fontainebleau. II, 1. — Sa visite au roi de Saxe. Son dîner avec Joséphine. 4. — Son ordre et ses questions à M. de Bausset. 5. — Il aide à porter Joséphine dans ses appartemens. 6. — Sa confidence à M. de Bausset. 7. — Il fait appeler Hortense, Cambacérès et Corvisart. 8. — Son conseil. Sa requête à l'officialité de Paris. 16. — Sa proposition au sénat. Il organise la maison de l'impératrice. 18. — Il envoie à Vienne MM. de Lauriston et Berthier. 19. — Ses dispositions pour le cérémonial de la remise de Marie-Louise. 29. — Il fait le réglement particulier pour le comte de Beauharnais. 39. — Sa première entrevue avec Marie-Louise. 43. — Son voyage dans les départemens du nord. 48. — Ses paroles à M. de Bausset sur le prince Louis. 55. — Il raconte de quelle manière il fit connaissance avec Junot. 56. — Sa communication officielle au sénat. 62. — Son habitude lorsque les conseils de ministres devaient être longs. 67. — Il assemble en concile tous les évêques de France. 68. — Son départ pour Cherbourg. Son déjeûner sur la digue. 69. — Son retour à St. Cloud. Son audience à M. Decazes. 71. — Son départ pour la Hollande. 74. — Son entrée à Amsterdam. 75. — Son départ d'Amsterdam. Son retour à Paris. 78. — Son départ de St. Cloud pour Dresde. 83. — Son arrivée à Dresde. Ses réceptions. 84. — Son départ de Dresde pour la Russie. 85. Ses paroles à ses officiers en leur montrant le portrait de son fils. 103. — Son ordre au général Sorbier. Sa conversation avec le maréchal Da-

voust. 106. — Il fait panser des officiers-généraux russes. 108. — Son dîner avec Berthier et Davoust. 110. — Il visite le champ de bataille de la Moscowa. 113.—Son entrée dans Moscou. 116. — Il va habiter le Kremlin. 117. — Son départ du Kremlin pour Pétrowskoi. 125. — Sa visite au Kremlin. 126. — Ses secours aux comédiens français établis à Moscou. 127. — Son inquiétude en apprenant les nouvelles apportées par M. de Bérenger. 133. — Son arrivée à Korytnia. 156. — Sa réponse au duc de Plaisance. 159. — Sa joie en apprenant le retour de Ney. 163. — Il envoie le colonel Bacler-d'Albe près de M. de Bausset. 164. — Ses ordres pour le passage de la Bérésina. 166. — Son séjour à Zembin. 170. — Sa lecture favorite pendant son séjour à Moscou. 188. — Son entretien avec M. de Voisin. 198. — Sa conduite avec le pape lors du concordat de 1813. 199. — Il change son ambassadeur à Vienne. 200. — Il proclame la régence de Marie-Louise. 201. — Son arrivée à Mayence, ses réceptions. 202. — Son dîner et sa conversation avec le maréchal Kellerman. 203. — Son départ de Mayence. Son arrivée à Erfurt. 206. — Sa colère contre le général L***. 211. — Sa conversation sur Fouché avec M. de Bausset. 213. — Son changement de goût. 218. — Son opinion sur le *Philinte de Molière*, par Fabre d'Églantine. 219. — Son compliment à mademoiselle Mars. 225. — Sa conversation avec M. D..... 236. — Son long entretien à Dresde avec M. de Metternich. 241.—Son départ de Dresde. 243.—Son retour à Dresde. 245. — Son retour à Paris. Son départ pour l'armée. 247. — Son déjeûner et son entretien avec M. D..... 252. — Il envoie le colonel Tascher au prince Eugène. 257. — Sa conversation avec M. D.... sur la défection de Murat. 258. — Sa conversation avec le général Belliard. 262.—Ses paroles sur Cambacérès. 273.—Sa première abdication à Fontainebleau. 275. — Sa conversation avec M. de Bausset après son abdication. 300. — Son physique. Sa vie privée. (Anecdotes.) 305. — Sa croyance aux affections de famille. III, 36. — Le bruit court qu'on veut l'envoyer à Sainte-Hélène. 66. — Motifs qui lui firent quitter l'île d'Elbe. 120. — Surprise que cause à Vienne le bruit de son départ de l'île d'Elbe. 164. —Il est mis hors les lois de l'univers. 173. — Ses observations sur la déclaration qui le mettait hors la loi. 176.—Il publie son adhésion aux traités de Chaumont et de Paris. 218. — Son départ de Rochefort sur la frégate française la *Saal*. 273.—Son départ de l'île d'Aix pour se rendre à bord du *Bellérophon*. 274. — Sa lettre au prince-régent. 275. — Sa protestation contre la conduite du ministère anglais. 282. — Il s'embarque à bord du *Northumberland*; son départ pour

Sainte-Hélène. 284. — Son emprisonnement illégal est réglé. 285. — Ses ordres pour la restauration de l'hôtel des Invalides. IV, 90. — Son projet d'élever un monument funèbre aux généraux Kléber et Desaix. 92. — Son projet d'un mausolée en l'honneur de Pie VI. 92. — Sa réponse à M. Fontaine. 93. — Ses questions à M. Trepsat. 95. — Ses ordres lors de la trève avec l'Angleterre. 96. — Il fait abattre les arbres de la liberté. 97. — Ses paroles à plusieurs membres du tribunat. 98. — Son budget des dépenses du mobilier des Tuileries. 99. — Sa conversation avec M. Fontaine, relativement au pont des Arts. 100. — Il envoie deux sous-officiers visiter les bois employés au palais de Saint-Cloud. 103. — Sa note pour les embellissemens à faire aux Tuileries. 104. — Son arrêté pour le percement de nouvelles rues près des Tuileries. 105. — Il fait déblayer la place du Carrousel. 108. — Il favorise la rentrée des émigrés et leur fait rendre leurs biens. 109. — Il donne des ordres pour la construction d'une chapelle aux Tuileries. 110. — Sa note en marge de la lettre de MM. Fontaine et Percier. 116. — Ses ordres pour le sacre. 117. — Son couronnement, dépenses de son sacre. 118. — Il veut faire mettre la Bibliothèque au Louvre. 119. — Sa générosité envers Mme Migne. 121. — Il visite le Louvre à son retour d'Austerlitz. 122. — Il fait part à M. Fontaine de son désir de visiter le Panthéon. 124. — Sa conversation avec M. Fontaine sur le Louvre, les Tuileries et le Panthéon. 125. — Sa note pour les embellissemens à faire aux environs du Louvre. 127. — Son décret pour la construction d'un arc de triomphe. 128. — Son projet d'élever une fontaine sur la place Louis XV. 129. — Sa conversation avec M. Fontaine sur l'emplacement de l'arc de triomphe. 131. — Il envoie M. Fontaine à Lyon. 134. — Il se fait rendre compte du voyage de M. Fontaine à Lyon. 140. — Ses avances aux manufacturiers d'objets de luxe. 149. — Sa lettre à M. Fontaine. 152. — Il adopte le plan de M. Vignon. 154. — Son ordre et ses questions à M. Fontaine à son retour de Tilsitt. 161. — Sa note sur le plan de M. Vignon. 164. — Il change le nom du pavillon Marsan. 167. — Il visite l'atelier de David. 169. — Ses paroles sur la salle de spectacle des Tuileries. 171. — Sa tournée dans Paris, ses projets. 172. — Ses questions sur l'arc de triomphe de l'Étoile. 176. — Ses questions à M. Fontaine sur MM. Chalgrin et Raimond. 179. — Ses éloges à M. Gondoin, son résumé et sa note sur le château de Versailles. 180. — Il fait enlever sa statue de l'arc de triomphe du Carrousel. 183. — Il envoie à Alexandre les plans qu'il lui avait demandés. 184. — Ses ordres pour la construction de la Bourse. 186. — Il donne le château

de Chambord à Berthier. 191. — Sa note sur les inscriptions proposées par l'Institut. 192. — Ses projets d'inscriptions. 194. — Sa visite au Louvre. 196. — Son projet d'un obélisque sur le Pont-Neuf. 198. — Il veut faire construire quatre hôtels de ministres. 199. — Il nomme M. Costaz intendant des bâtimens de la couronne. 200. — Son programme pour les fêtes de son mariage. 204. — Il arrête les dépenses pour la construction d'un palais à Lyon. 205. — Sa visite au Musée. 207. — Il demande un projet pour la construction d'un palais à Chaillot. 209. — Son opinion sur la destination à donner au Palais-Royal. 210. — Il tient un conseil des bâtimens. 211. — Ses observations sur la salle du corps législatif. 215. — Son apostrophe contre les architectes. 216. — Sa promenade incognito. 218. — Il fait estimer l'hôtel du cardinal Fesch. 219. — Il est peu satisfait de sa statue. 221. — Il critique le plan du palais de Chaillot. 222. — Sa noble pensée. 228. — Sa visite à Saint-Denis. 228. — Son arrêté pour les changemens à faire à l'église de Saint-Denis. 228. — Sa conversation avec M. Fontaine sur les monumens de Paris. 235. — Sa promenade au Raincy, ses observations. 240. — Sa note pour MM. Costaz et Fontaine. 243. — Sa prévention contre les jardins anglais. 246. — Son projet et ses questions pour l'emplacement d'un hôpital militaire 249. — Sa visite au Calvaire. 252. — Il nomme M. Fontaine son premier architecte. 253. — Il désire élever un monument sur le Mont-Cenis. 25. — Sa dernière conversation sur les monumens de Paris et son dernier ordre. 257.

NAPOLÉON (roi de Rome). Sa naissance. II, 66. — Préparatifs de son baptême. 72. — Son départ de Paris, son refus de monter en voiture. 268. — Sa naïve exclamation. III, 14. — Sa ressemblance avec Joseph II, 18. — Ses réponses au prince de Ligne. III, 77. — Bruits qui courent sur sa séparation d'avec sa mère. 232.

NAPOLÉON (le prince d'Hollande). Sa mort prématurée, ses qualités. I, 96.

NAPOLÉON (Saint). On trouve son portrait chez les dominicains de Valladolid. I, 361.

NARBONNE (le comte Louis de). Son arrivée à Berlin. II, 187. — Il est nommé ambassadeur à Vienne. 200.

NARISKIN (Léon de). Il est fait prisonnier; manière dont il est traité. II, 146.

NESSELRODE (le comte de). Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 317.

NEY (prince de la Moscowa, le

maréchal). Son embarras en sortant de Smolensk. II, 162. — Son opinion sur les conscrits. 207. — Ses réponses au président du conseil de guerre et à la chambre des pairs. III, 259.

NIEPPERG [le général de]. Sa mission à Aix auprès de Marie Louise. Sa visite à M. de Bausset. III, 46. — Il accompagne Marie-Louise dans les glaciers. 51.

NOAILLES [Mme la comtesse de]. Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18.

NOAILLES [M. Alfred de]. Sa mort. II, 167.

NOTRE-DAME [l'église de]. Sa restauration. IV, 185.

O

ODIOT [M.]. Il fait le berceau du roi de Rome. II, 67.

OGGEROSKI [M. le comte]. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316.

OJO [M. le baron d']. Son invitation à MM. de Bausset et de Ségur. II, 21.

OLGOROUKI [le prince]. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316.

ONIS [M. Louis de]. Il certifie l'authenticité des pièces publiées par don Cevallos. I, 198.

ORAKLSCHEFF [M. le comte]. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316.

ORDENNER [M. le général]. Il est nommé gouverneur du palais de Compiègne. II, 18. — Sa mort. Sa manière d'aimer sa famille. Anecdote. 72.

ORNANO [M. le général]. Il est blessé. II, 160. — Le convoi dont il fait partie est attaqué par des cosaques. 170.

OTTO [M. le comte]. Il est nommé ambassadeur à Vienne. II, 17. — Il est rappelé de son ambassade. 200.

OUDINOT [le maréchal duc de Reggio]. Il est nommé gouverneur d'Erfurt. I, 311. — Il est blessé au passage de la Bérésina. II, 167.

OZAUSKI [M. le comte]. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316.

P

PAER M. [compositeur]. Il est

nommé directeur des spectacles de la cour. IV, 171.

PALAFOX [M. le général]. Sa lettre au général L*** I, 277.

PANTHÉON [le]. Conversation de Napoléon sur cet édifice. IV, 124.

PARIS [la ville de]. Le nombre de ses théâtres est réduit. I, 97. — Ses présens à Napoléon et à Marie-Louise. II, 46. — Son présent au roi de Rome. 66. — État des travaux et des embellissemens qui y sont exécutés. IV, 231.

PATRAT [Mme], artiste du Théâtre-Français. Elle est appelée à Erfurt. I, 310.

PAUL Ier [empereur de Russie]. Sa mort; plaisir qu'elle cause. Réflexions sur son caractère. I, 28.

PAULINE [la princesse Borghèse]. Renseignemens sur sa position. IV, 18.

PERCIER [M.], architecte. Il est désigné pour faire exécuter un monument funèbre à Kléber et Desaix. IV, 92. — Sa lettre à M. de Bourienne. 100 — Sa lettre au général Duroc. 114.

PERIGNY Mme [actrice française]. Son établissement à Moscou. II, 128.

PÉRIGORD [Mme la comtesse Edmond de]. Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 19.

PÉRON [Mme la comtesse de]. Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18.

PEROND [M.], acteur français. Son établissement à Moscou. II, 128. — Sa triste position à Smolensk. 152.

PEROU [M.], acteur français. Son établissement à Moscou. II, 127.

PEYMAN [le général]. Son apostrophe aux Anglais. I, 100.

PEYRE, architecte. Il est mécontent de la faveur accordée à M. Beaumont. IV, 152.

PIE VI [le pape]. Il meurt à Valence. I, 14. — Ses cendres sont transportées à St.-Pierre de Rome. IV, 92.

PIE VII [le pape]. Son exaltation. I, 15. — Sa bonté, sa simplicité, sa conduite admirable. 22. — Sa demande au cabinet de Vienne. III, 88. — Sa proclamation. 139. — Son arrivée à Fontainebleau. Sa réception. IV, 118.

PIONTKOSKI. Il s'embarque avec Napoléon à bord du *Bellérophon*. III, 277.

PITT. Sa haine contre la France. I, 74.

PLANAT (de). Il s'embarque avec Napoléon à bord du *Bellérophon*. III, 277.

POPOLI (le marquis de). Il épouse la fille aînée de Murat. IV, 76.

PONIATOWSKI (le prince). Commandement qui lui est confié. I, 366.

PORTUGAL (le royaume de). Son envahissement. I, 110.

POYET, architecte. Son projet est rejeté. I, 71.

PRADT (l'abbé de). Il est nommé à l'évêché de Poitiers, et sacré par le pape. I, 14. — Réflexions sur son ouvrage sur l'Espagne. 76. — Sa véracité sur la scène du discours du duc de l'Infantado. 271.

PRESBOURG (le traité de). Ses conséquences. I, 73.

PRUDHON. Il fait les dessins du berceau du roi de Rome. II, 67.

PRUSSE (le royaume de). Son traité avec la France et l'Autriche. II, 82. — Ses cantonnemens. III, 30. — Ses prétentions. 148. — Sa proclamation contre Napoléon. 198. — Son traité avec l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. IV, 58. — Sa conduite hospitalière envers les proscrits français. 66.

R

RABUSSON (Mme). Elle accompagne Marie-Louise à Vienne. III, 12. — Ses fonctions près de Marie-Louise. 42.

RADETZKI (le général). Il est nommé assesseur auprès du prince royal de Wurtemberg. III, 85.

RAIMOND, architecte. Il est appelé aux Tuileries pour y discuter le plan de l'arc de triomphe de l'Étoile. II, 178.

RAMEY, sculpteur. Il fait les sculptures de l'arc de triomphe du Carrousel. IV, 191.

RAPP (le général). Il arrête un fanatique qui voulait assassiner Napoléon. I, 369. Il se fait transporter à Mojaïsck après avoir été blessé. II, 113.

RASPONI (le comte). Il épouse la fille cadette de Murat. IV, 76.

RAUCOURT (Mlle), artiste du Théâtre-Français. Elle est appelée à Erfurt. I, 310.

RÉGENCE D'ESPAGNE (le conseil de la). Sa prière à don Antonio pour l'engager à écrire à Murat. I, 228.

Digitized by Google

REILLE (le général). Il est présenté au roi et à la reine d'Espagne. I, 219. — Il fait partie du service d'honneur de Charles IV lors de son voyage à Fontainebleau. 267. — Il fait le siége et s'empare de Rosas. 353.

REISACH. Il fait mettre des articles dans le *Moniteur* du Rhin III, 202.

REMANN (le sénateur). Son hôtel est pris pour le logement du grand-duc Constantin. I, 309.

RÉMUSAT Mme de). Sa démarche près de Napoléon (anecdote). I, 140.

RÉMUSAT M. le comte de). Il est présent à la conversation de Napoléon avec M. Fontanes sur les *Templiers*. I, 45. — Ses fonctions à Fontainebleau. 268. — Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. 316. — Il reçoit des ordres de Napoléon pour faire quelques changemens au théâtre. 318. — Il remplit les fonctions de grand-maître des cérémonies. 333.

RENOUARD. Représentation de sa tragédie des *Templiers*. I, 44.

REPNIN [le prince] Sa notification aux autorités saxonnes. III, 89.

RESIGNY [M. de] Il s'embarque avec Napoléon à bord du *Bellépheron*. III. 277.

REUSS [le prince de]. Son arrivée à Erfurt. I, 315.

REYNIER [l'archiduc]. Son arrivée à Prague. II, 90. — Sa modestie, son caractère. III, 252.

REYNIÈRE [Mme de la]. Tante de M. de Bausset. I. 26.

RICHELIEU [M. le duc de]. Ses instances près d'Alexandre. III, 266.

RHIN [la confédération du]. Elle est reconnue officiellement par la Russie. I, 88.

ROCHEFOUCAULT [Mme de la]. Elle donne des billets d'entrée au palais à M. de Béarn-Bressac. I, 24. — Son départ d'Italie. Son retour en France. 42. — Ses fonctions à Fontainebleau. 267.

RODOLPHE [l'archiduc]. Ses déjeûners avec Marie-Louise. III, 39. — Sa bonté, ses talens. 114.

ROLAND, sculpteur. Il fait au Louvre les frontons représentant la Renommée et la Victoire. IV, 159.

ROMANA [le marquis de la]. Il commande un corps auxiliaire en Danemarck. I, 89. — Sa défection.

SAUVITTI [le comte de]. Il correspond avec M. de Bausset. III, 131.

SAVARY [Mme la duchesse de Rovigo]. Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18.

SAVARY [le général, duc de Rovigo]. Sa rencontre avec M. de Bausset. I, 54. — Son rapport sur les troubles d'Aranjuez. 278 — Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. 316. — Il fait danser le fandango chez lui. 351. — Il est nommé ministre de la police. II, 49. — Il reçoit un courrier de Napoléon. 274. — Il est envoyé en parlementaire à bord du *Bellérophon*. III. 273. — Il s'embarque avec Napoléon à bord du *Bellérophon*. 277. Il ne lui est pas permis d'accompagner Napoléon à Sainte-Hélène. 281. — Il est mis en prison à Malte. 284.

SAXE (le royaume de). Il est reconnu royaume par la Russie. I, 88. — Sa spoliation. III, 136.

SCARAMPI (Mme la comtesse de). Elle est nommée dame d'honneur de Marie-Louise. III, 193.

SCHALL (le baron). Sa mort. III, 108.

SCHŒLLER (le général). Sa lettre à M. de Bausset. II, 318.

SCHOODES. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 317.

SCHOUVALOFF (le comte). Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316. — Son arrivée à Blois. II, 283.

SCHUTTS. Il s'embarque avec Napoléon à bord du *Bellérophon*. III, 277.

SCHWARTZENBERG (la princesse de). Sa mort. II, 53.

SCHWARTZENBERG (le prince de). Incendie de son hôtel à Paris. II, 49. — Sa douleur. 55. — Il est nommé ambassadeur d'Autriche en France. 201. — Sa proclamation sous les murs de Paris. 264. — Sa proclamation à la nation française. III, 205. — Il se rend à son quartier-général à Heideberg. 248.

SCHWARTZENBERG (le prince Joseph de). Il proteste contre l'acte de la confédération germanique. III, 29[illegible].

SCULPOFF. Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 317.

SÉGUR (le comte de). Il préside le corps législatif. II, 17.

SÉGUR (Philippe de). Son départ d'Italie. Son retour en France. I, 42. — Son départ pour la campagne d'Espagne. 339. — Il est blessé à la prise de Sommo-Sierra. 344. — Il est transporté à Buitrago. 345. — Sa mission près du corps législatif. 354. — Il présente au corps légis-

T

TALHOUET (Mme la comtesse de). Elle est nommée dame du palais de l'impératrice. II, 18.

TALLEYRAND (M. le prince de). Demande qui lui est faite par le cardinal Caprara. I, 31. — Ses entretiens avec Napoléon. 139. — Il reçoit Ferdinand à Valençay. 268. — Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. 316. — Sa réponse à M. de Bausset. 321. — Il présente à Napoléon le comte de Tolstoy. 333. — Il reçoit la plaque en diamans de l'ordre de Saint-André de Russie. 334. — Il fait faire un service funèbre pour Louis XV. III, 128.

TALMA, artiste du Théâtre Français. Il est appelé à Erfurt. I, 310. — Son talent excite l'admiration de tous les souverains. 318. — Il est appelé à Dresde. II, 217. — Ses lectures devant Marie-Louise. III, 47.

TALMA (Mme) artiste du Théâtre Français. Elle est appelée à Erfurt. I, 310.

TCHITTCHAGOFF (l'amiral). Il néglige d'occuper la route de Zemblin. II, 193.

TEMPLIERS (les). Opinion de Napoléon sur cette tragédie. I, 45

THELUSSON (l'hôtel). Sa nouvelle destination. IV, 167.

THÉNARD, artiste du Théâtre-Français. Il est appelé à Dresde. II, 217.

THÉNARD (Mme), artiste du Théâtre-Français. Elle est appelée à Dresde. II, 217.

THIARS (le comte de). Il accompagne Napoléon en Italie. I, 32.

THIERNEY. Ses questions à lord Castlereagh. III, 184.

THOMIRE, orfèvre. Il fait le berceau du roi de Rome. II, 67.

TILSITT (la ville de). On y signe la paix. I, 187.

TOLSTOY (le comte de). Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316. — Il est nommé grand-cordon de la Légion-d'Honneur. 333. — Il reçoit des présens de Napoléon. 334.

TOLSTOY (le général). Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316. — Il arrive à Posen avec son corps d'armée. III, 137.

TOSI (le comte de). Il obtient une audience de Marie-Louise. III, 14.

TOUR ET TAXIS (la princesse de la). Son arrivée à Erfurt. I, 315.

TOURNON (M. de). Il reçoit Ferdinand à Valençay. I, 268.

TOUZARD (le général). Sa mort. II, 54.

TRAUTTMANSDORFF (le prince). Sa demande à Marie-Louise. II, 39. — Il reçoit Marie-Louise à Molk. III, 19.

TREPSAT, architecte. Sa conversation avec Napoléon. IV, 95.

TRIANON (le palais de). Sa restauration. IV, 185.

TRIEBEL. Son hôtel est désigné pour loger Alexandre. I, 309.

TROUDE (le contre-amiral). Il fait exécuter des manœuvres devant Napoléon dans la rade de Cherbourg. II, 70.

TRUBETZKOI (le prince). Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316.

TUILERIES (le palais des). Inauguration de la salle de spectacle. IV, 170.

TURENNE (le comte de). Il est obligé de changer de logement à Moscou. II, 123. — Son valet de chambre se brûle la bouche avec une bouteille d'eau forte. 124. — Son arrivée à Dresde. 208.

V

VARENNES, artiste du Théâtre-Français. Il est appelé à Erfurt. I, 310.

VELASCO (don Carlos). Son arrivée à l'hôtel du doyen de Castille. Ses paroles. I, 144.

VENISE (la république de). Elle est réunie à la couronne d'Italie. I, 74. — Elle est provisoirement réunie à l'Autriche. III, 67.

VERNER, auteur allemand et prédicateur. Sa conversation. Il déclame devant Marie-Louise. III, 126.

VERSAILLES (le palais de). Note de Napoléon ponr sa restauration. IV, 180.

VÉRY (Mme). Elle obtient un sursis, grâce à la protection de Joséphine. IV, 159.

VIENNE (la ville de). Elle est prise par Napoléon. I, 365. — Refroidissement de son cabinet envers la France. II, 200. — On y annonce officiellement l'ouverture du congrès. III, 38. — L'ouverture du congrès est différée. 64. — On y ouvre le congrès. 79. — Le traité. 210.

VIGNON, architecte. Il est mécontent de la faveur accordée à M. de

Beaumont. IV, 152. — Napoléon adopte son plan de la Madeleine. 154. — Il est appelé aux Tuileries pour y discuter le plan de l'arc de triomphe de l'Étoile. 178.

VIGNY, artiste du Théâtre Français. Il est appelé à Dresde. II, 217.

VIGURI (don Louis). Il doit être jugé. I, 172.

VILLALOPÈS (Mme la duchesse de). Sa conversation avec M. de Bausset sur le fandango. I, 351.

VILLEBRANCHE (de). Sa mort. II, 160.

VINCENT (le baron de). Son arrivée à Erfurt. I, 119. — Napoléon lui donne audience. I, 335.

V*** (de), écuyer de Napoléon. Il voyage avec M. de Bausset. I, 39. — Sa réponse à M. de Broglie (anecdote). 40.

W

WALDECK (le prince de). Son arrivée à Erfurt. I, 332.

WALMODEN (le général). Il est nommé assesseur du prince royal de Wurtemberg. III, 85.

WALTER-SCOTT. Son indifférence pour M. le comte de Bonchamps. I, 101.

WELLESLEY (sir Arthur). Ses rapports sont interceptés et rendus publics. I, 38.

WELLINGTON (le duc de). Son arrivée au congrès de Vienne. III, 132. — Il va prendre le commandement de la droite de l'armée de la coalition. 248. — Sa lettre à lord Castlereagh. IV, 5. — Il achète la statue colossale de Napoléon. 14. — Reproches qui lui sont adressés par les journalistes des bords du Rhin. 66.

WEIMAR, *Voyez* CHARLES-AUGUSTE.

WEIMAR (la duchesse de). Elle reçoit chez elle LL. MM. I., 325.

WESTPHALIE (les états de). Ils sont reconnns royaume par la Russie. I, 88.

WESSEMBERG (le baron de). Son désintéressement. III, 152.

WIELAND. Son entretien avec Napoléon. I, 327. — Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur. 333.

WINCHER (le sénateur). Il reçoit chez lui Marie-Louise. III, 14.

WINTZINGERODE (le comte). Il est nommé ministre du roi de Wurtemberg. III, 87.

WITZINGERODE (le général). Il est fait prisonnier. Manière dont il fut traité. II, 146.

WOGEL. Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur. I, 333.

WOLKONSKI (le prince). Il fait partie de la suite d'Alexandre à Erfurt. I, 316.

WREDE (le général de). Il est nommé assesseur du prince royal de Wurtemberg. III, 85.

WURBNA (le comte de). Il ôte à M. de Bausset sa réputation de minéralogiste. II, 89.—Marie-Louise lui donne audience. III, 14.

WURTEMBERG (l'électorat de). Il est érigé en royaume. I, 74. — Cantonnemens de ses troupes. III, 31.

WURTZBOURG (le grand-duc de). Son arrivée à Dresde. II, 84. — Il dîne avec Marie-Louise à Tœplitz. 86.

Y

YORCK (le cardinal). Sa mort. Son enterrement. I, 98.

YVAN (chirurgien de Napoléon). Il fait partie de la suite de Napoléon à Erfurt. I, 316. — Il panse des officiers généraux russes d'après l'ordre de Napoléon. II, 108.

Z

ZÉNAIDE (Mlle). Fille aînée de Joseph. Sa position actuelle. IV, 72.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

005669122

CARNELLI & CAPPELLI
WOOLLENS
FIRENZE

Digitized by Google